



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Ordre du jour

1. Ouverture, ordre du jour, communications
2. Procès-verbal du synode des 7 et 8 novembre 2022 – Approbation
3. Élections
  - 3.1 Commissions permanentes (art. 7 – 12 Règlement du Synode)
    - 3.1.1 Commission d'examen de la gestion
      - 3.1.1.1 Élection d'un membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026
      - 3.1.1.2 Élection de la présidence de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026
    - 3.1.2 Commission pour les synodes de réflexion
      - 3.1.2.1 Élection de la présidence de la Commission pour les synodes de réflexion pour le reste du mandat 2023 – 2026
4. Message de la présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS
5. Informations du Conseil
6. Champs d'action « Formation et professions », « Sauvegarde de la Création » et « Communication » : Rapport intermédiaire du Conseil – Prise de connaissance
7. Nouvelles interventions (aucune nouvelle intervention n'a été déposée)
8. Motion de Michel Müller et de six cosignataires concernant la suspension de l'Église orthodoxe russe du COE du 12 au 14 juin 2022 : réponse du Conseil – Prise de connaissance et classement
9. Postulat d'Esther Straub et de neuf cosignataires concernant l'aumônerie dans les lieux de santé du 12 au 14 juin 2022 : Rapport du Conseil – Prise de connaissance
10. Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE) en 2022 à Karlsruhe : Rapport du Conseil sur la présence de l'EERS – Prise de connaissance
11. Rapport d'activité 2022 – Approbation
12. Comptes 2022 – Approbation
13. Décharge 2022 – Décision
14. Institut œcuménique de Bossey : somme cible 2024 – Décision
15. Organisations missionnaires : contribution de base 2024 – Décision

16. La Fondation Entraide Protestante Suisse EPER en dialogue avec les Églises, rapport –  
Prise de connaissance
17. Élection des membres des conseils de fondation
  - 17.1 Fondation Entraide Protestante Suisse EPER
    - 17.1.1 Élection de six membres du Conseil de fondation de l'EPER pour le mandat  
2024 – 2027
    - 17.1.2 Élection de la présidence du Conseil de fondation de l'EPER pour le mandat  
2024 – 2027
  - 17.2 fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le  
cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse : Élection d'une membre du  
Conseil de fondation pour le reste du mandat 2023 – 2026
18. Fondation Entraide Protestante Suisse EPER
  - 18.1 Rapport annuel et rapport financier 2022 – Prise de connaissance
  - 18.2 Sommes cibles 2024 EPER : somme cible régulière et somme cible pour le  
Service des réfugiés – Décision
19. fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de  
l'Église évangélique réformée de Suisse EERS : Rapport d'activité et comptes an-  
nuels 2022 – Prise de connaissance
20. Heure des questions (art. 67 – 68 Règlement du Synode)
21. Synodes 2024 : lieux et dates – Décision et prise de connaissance



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

2

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

# Procès-verbal du synode des 7 et 8 novembre 2022

## Proposition

Le Synode adopte le procès-verbal du synode des 7 et 8 novembre 2022.

Bern, le 24 mars 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le bureau du Synode  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Evelyn Borer      Hella Hoppe



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

3.1.1.1

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Élection d'un membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026

### Proposition

Le Synode élit Corinne Duc membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026.

Berne, le 5 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

La Commission de nomination  
La présidente  
Judith Pörksen Roder



L'article 13 du Règlement du Synode stipule :

**Composition, élection et durée du mandat**

<sup>1</sup> La Commission d'examen de la gestion se compose de cinq personnes appartenant obligatoirement à cinq Églises membres différentes.

<sup>2</sup> Les membres sont élus, sur proposition de la Commission de nomination, pour une durée de quatre ans ou pour le reste d'un mandat. Ils peuvent être réélus une fois. Le mandat des membres élus pour le reste d'un mandat prend fin après une seconde réélection, au terme de huit années de fonction au plus.

<sup>3</sup> Le Synode élit la présidente ou le président de la Commission d'examen de la gestion parmi les membres de ladite Commission. Son mandat ne peut dépasser quatre ans. Si la personne qui préside la Commission d'examen de la gestion atteint durant sa présidence le terme du mandat qu'elle est habilitée à effectuer au sens de l'al. 2 ci-avant, ce dernier est prolongé au maximum de la durée de présidence autorisée.

Actuellement, la Commission d'examen de la gestion se compose des personnes suivantes :

Présidence	Annelies Hegnauer	ZH
Membres	Aude Collaud, pasteure	VD
	Andreas Fuog, pasteur	GE
	Gabriele Higel	SH
	Christoph Zingg, pasteur	GR

Annelies Hegnauer se retire du Synode et donc de la Commission d'examen de la gestion à la fin du mois de juin 2023. La Commission de nomination propose d'élire à la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026 :

Membre	Corinne Duc	ZH
--------	-------------	----



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

3.1.1.2

**Synode**  
**du 18 et 20 juin 2023 à Olten**

## Élection de la présidence de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026

### Proposition

Le Synode élit Christoph Zingg président de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026.

Berne, le 5 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

La Commission de nomination  
La présidente  
Judith Pörksen Roder

L'article 8 du Règlement du Synode stipule :

**Composition, élection et durée du mandat**

<sup>1</sup> La Commission d'examen de la gestion se compose de cinq personnes appartenant obligatoirement à cinq Églises membres différentes.

<sup>2</sup> Les membres sont élus, sur proposition de la Commission de nomination, pour une durée de quatre ans ou pour le reste d'un mandat. Ils peuvent être réélus une fois. Le mandat des membres élus pour le reste d'un mandat prend fin après une seconde réélection, au terme de huit années de fonction au plus.

<sup>3</sup> Le Synode élit la présidente ou le président de la Commission d'examen de la gestion parmi les membres de ladite Commission. Son mandat ne peut dépasser quatre ans. Si la personne qui préside la Commission d'examen de la gestion atteint durant sa présidence le terme du mandat qu'elle est habilitée à effectuer au sens de l'al. 2 ci-avant, ce dernier est prolongé au maximum de la durée de présidence autorisée.

Annelies Hegnauer, présidente de la Commission d'examen de la gestion, quitte ses fonctions et le Synode à la fin du mois de juin 2023. La Commission de nomination propose au Synode d'élire à la présidence de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026 :

Présidence    Christoph Zingg, pasteur    GR



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

3.1.2.1

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Élection de la présidence de la Commission pour les synodes de réflexion pour le reste du mandat 2023 – 2026

### Proposition

Le Synode élit Roman Baur président de la Commission pour les synodes de réflexion pour le reste du mandat 2023 – 2026.

Berne, le 5 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

La Commission de nomination  
La présidente  
Judith Pörksen Roder

L'article 12 du Règlement du Synode stipule :

### **Compétences**

<sup>1</sup> *La Commission pour les synodes de réflexion est compétente pour préparer et mettre en œuvre les synodes de réflexion.*

<sup>2</sup> *Elle est par ailleurs régie par les mêmes dispositions que la Commission de nomination.*

La Commission pour les synodes de réflexion a été élue pour la première fois lors du synode d'automne 2022. La Commission de nomination propose au Synode d'élire à la présidence de la Commission pour les synodes de réflexion pour le reste du mandat 2023 – 2026 :

Présidence      Roman Baur      ZH



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

6

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Champs d'action « Formation et professions », « Sauvegarde de la Création » et « Communica- tion » : Rapport intermédiaire du Conseil

### Proposition

Le Synode prend connaissance du rapport intermédiaire du Conseil sur les champs d'action « Formation et professions », « Sauvegarde de la Création » et « Communication ».

Berne, le 12 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

# Table des matières

## Introduction du Conseil de l'EERS

<b>1.</b>	<b>Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Appréciation générale et évaluations du Conseil.....</b>	<b>3</b>
2.1.	Comité stratégique « Formation et professions » .....	5
2.2.	Comité stratégique « Sauvegarde de la Création » .....	6
2.3.	Comité stratégique « Communication » .....	7

## Rapports intermédiaires des comités stratégiques

<b>1.</b>	<b>Formation et professions.....</b>	<b>9</b>
1.1	Membres .....	9
1.2	Rapport .....	9
1.2.1	Méthode de travail .....	9
1.2.2	Documentation produite .....	10
1.3	Bilan intermédiaire des discussions au sein du comité stratégique, premiers résultats .....	11
1.3.1	Bilan intermédiaire des résultats obtenus dans les sous-groupes .....	11
1.3.2	Autres résultats des discussions du comité stratégique.....	13
1.3.3	Bilan intermédiaire sur les objectifs.....	14
1.4	Perspective .....	15
<b>2.</b>	<b>Sauvegarde de la Création.....</b>	<b>15</b>
2.1	Membres .....	15
2.2	Rapport .....	16
2.2.1	Recommandations au Conseil.....	16
2.3	Perspectives, étapes suivantes .....	18
<b>3.</b>	<b>Communication .....</b>	<b>19</b>
3.1	Membres .....	19
3.2	Mandat et méthode de travail .....	19
3.3	Bilan intermédiaire sur les objectifs.....	20
3.3.1	Objectif 1 (améliorer la visibilité du protestantisme réformée et des Églises réformées à l'interne et vis-à-vis de l'extérieur) .....	20
3.3.2	Objectif 2 (clarifier les rôles des actrices et des acteurs de la communication)....	20
3.3.3	Objectif 3 (exploiter les synergies) .....	21
3.3.4	Objectif 4 (élaborer les bases de l'exploitation des potentialités de la révolution numérique en matière de communication).....	22
3.4	Documents élaborés par les sous-groupes .....	22
3.4.1	Détermination des espaces de communication au sein de la communauté ecclésiale (annexe 1).....	22
3.4.2	Positions et questions fondamentales relatives à la communication réformée .....	23
3.4.3	Propositions d'exemples concrets de campagnes nationales.....	23

# Introduction du Conseil de l'EERS

## 1. Contexte

Lors de sa séance du 13 au 15 juin 2021, conformément à l'art. 21, let. d, de la Constitution de l'EERS, le Synode a explicité la manière dont il faut comprendre les champs d'action dans les termes suivants : « *Des champs d'action sont créés dès lors que l'EERS et ses Églises membres sont confrontées à des défis particuliers dans leur action commune, et dès lors qu'il s'avère simultanément nécessaire et urgent que l'EERS et ses Églises membres renforcent leur alliance pour assumer des tâches dans le domaine visé.* » En outre, il a déterminé trois champs d'action prioritaires : « Communication », « Formation et professions », « Sauvegarde de la Création ».

Le travail mené dans un champ d'action est censé ne pas dépasser un horizon à moyen terme (défini provisoirement à quatre ans maximum), autrement dit ce travail doit être terminé et les efforts doivent pouvoir se porter sur un nouveau champ d'action le moment venu.

Pour chaque champ d'action approuvé par le Synode, le Conseil de l'EERS a mis en place un comité stratégique constitué d'expertes et d'experts du domaine, de membres de directions d'Églises et de membres du Synode. En vertu de la Constitution, les comités sont constitués par le Conseil et présidés par un de ses membres.

Les comités stratégiques ont pour tâche de traiter les problématiques décrites dans le mandat qui leur est confié par le Conseil, et de développer des propositions pour les résoudre, c'est-à-dire pour atteindre les objectifs visés dans leur champ d'action. Les membres des comités stratégiques, forts de leur expérience et de leurs compétences, contribuent à franchir des étapes essentielles du développement de l'EERS et des Églises membres.

Le rapport du Conseil se base sur les rapports intermédiaires des comités stratégiques, qu'il présente in extenso au Synode et qu'il apprécie et commente au préalable.

## 2. Appréciation générale et évaluations du Conseil

Au moment du synode d'été 2023, les trois comités stratégiques en place auront déjà passé environ un an et demi sur leur mandat. Le Conseil de l'EERS salue le travail que les comités stratégiques ont accompli jusqu'à présent ; des personnalités de toute la Suisse, occupant différentes fonctions (directrice ou directeur d'Église, membres du Synode, experte ou expert, membres d'institutions de formation, etc.), s'y engagent pour faire avancer l'EERS et les Églises membres dans les trois champs thématiques. En l'occurrence, le Conseil de l'EERS souligne tout particulièrement les aspects suivants :

- La nouvelle constitution de l'EERS met nettement en avant le lien de communion qui unit l'EERS et les Églises membres (cf. art. 5, al. 1 : « L'EERS et les Églises membres se soutiennent mutuellement dans la réalisation de leurs tâches et travaillent ensemble »). Ce lien caractéristique est vécu de manière paradigmatique au sein des comités stratégiques qui réfléchissent et évoluent ensemble.



- Les Églises membres ont détaché de leurs rangs de nombreuses personnalités chargées de collaborer et de s'investir dans les champs d'action. Cet engagement comprend des réunions en présence et à distance, l'étude de dossiers ainsi que des concertations, ce qui représente un gros investissement en temps. Le Conseil de l'EERS remercie toutes les personnes qui sont engagées dans ce travail intense. Le Conseil de l'EERS estime qu'il est crucial que les Églises membres soient ainsi représentées et s'engagent en conséquence pour la bonne progression dans chacune des thématiques.
- Les champs d'action abordent différemment les questions sur le futur rôle de l'EERS dans le domaine concerné (animation et impulsions, modération, transmission/coordination, reprise de certaines tâches, etc.) et sur les conséquences des discussions sur les Églises membres et les paroisses. Face à cette diversité et à ces différences entre les thématiques, le Conseil de l'EERS a insisté sur un double constat : premièrement, si les exigences thématiques des champs d'action sont différentes, les approches au sein des comités stratégiques seront aussi différentes, et il est donc important et justifié que ces derniers aient défini leur propre méthode de travail cohérente, ce qui transparaît aussi dans les résultats du rapport intermédiaire ; deuxièmement, les différences n'ôtent pas la nécessité pour le Conseil de l'EERS de définir un mandat pour chaque comité stratégique, c'est-à-dire un cadre formel commun à respecter.
- Le Conseil n'a pas seulement été satisfait de l'engagement important des membres des comités stratégiques, mais également des solides travaux de fond et des nombreuses propositions et idées qui ont alimenté le travail. Ainsi, le rapport intermédiaire propose déjà de nombreuses pistes constructives pour atteindre les objectifs fixés.
- À bien des égards, le travail des comités stratégiques est une terre inconnue pour l'EERS. Depuis l'adoption de la nouvelle constitution de l'EERS, c'est tout simplement la première fois que le Synode s'est doté en été 2021 de champs d'action et que le Conseil de l'EERS constitue des comités stratégiques ad hoc. Il a donc fallu développer les instruments de gestion et de travail nécessaires, et la période actuelle est en un certain sens une phase de test.

Le Conseil de l'EERS indique d'ores et déjà qu'il a l'intention d'évaluer le travail des comités stratégiques, y compris les nouveaux instruments de gestion et de travail, à l'issue de leur mandat. Étant donné le coût de l'opération pour les Églises membres et pour l'EERS, il est important que les investissements soient ciblés dès maintenant et également pour de prochains comités.

Commentaire sur le rapport intermédiaire concernant les champs d'action du point de vue du contenu :

Le Conseil de l'EERS a pris connaissance des rapports intermédiaires des comités stratégiques au printemps 2023 et en a discuté en détail. Il a chargé les comités stratégiques de continuer à étoffer les propositions plus restreintes et de les soumettre en temps utile au Conseil sous forme de propositions.

Le Conseil entend présenter pour discussion les propositions plus larges à l'occasion du synode d'été 2023 aux membres du Synode, afin que leur viabilité sur le plan de la politique ecclésiale soit examinée.

Dans ce qui suit, le Conseil présente ses commentaires et ses évaluations sur les propositions des comités stratégiques ainsi qu'une série de questions sur les propositions plus larges qu'il soumet au Synode pour discussion.

## 2.1. Comité stratégique « Formation et professions »

### **Mission et mandat**

Le Synode avait validé la création du champ d'action « *Formation et professions* », convaincu que la transmission de la foi représente l'une des missions prioritaires de l'Église évangélique réformée ; à travers leurs multiples activités, les Églises et les paroisses s'efforcent de faire des liens qui sont ferments de sens entre des textes bibliques ou la tradition réformée et la réalité de vie de leurs contemporains.

Dans le paysage particulièrement diversifié de la formation, les Églises évangéliques réformées offrent non seulement des formations formelles (enseignement religieux ou catéchèse, formation aux ministères et aux services ecclésiaux, etc.), mais aussi des formations non formelles qui contribuent au développement personnel et à l'approfondissement des compétences des personnes intéressées.

La création de ce champ d'action repose sur le constat du Synode que les Églises sont soumises à un double défi : celui de continuer à assumer à long terme et avec compétence leur mission de formation dans une société marquée par la perte des traditions et l'essor de la diversité religieuse, et malgré un contexte de diminution des ressources financières ; et celui de préserver la capacité de leurs membres à s'exprimer sur des questions de foi. De plus, le Synode entend lutter contre une pénurie annoncée de ressources humaines en investissant dans la formation, et en préparant un nombre suffisant de futures collaboratrices et de futurs collaborateurs aux différentes tâches ecclésiales.

En se fondant sur la décision du Synode, le Conseil de l'EERS a conféré un mandat au comité stratégique Formation et professions (cf. <https://www.evref.ch/fr/organisation/commissions/formation-et-professions/>), qui consiste à soumettre la formation au sein des Églises évangéliques réformées à un examen multidimensionnel. Il s'agit d'une part d'évaluer les structures et les offres dans un paysage de formation complexe (objectif 1) et de mieux mettre en réseau les institutions de formation (objectif 2), d'autre part de développer des offres de formation et des descriptifs métier contemporains (objectif 3). L'élaboration de mesures qui favorisent la promotion de la relève en Église s'ajoute à ces trois objectifs à large spectre.

### **Commentaire sur les résultats intermédiaires**

- Du point de vue du Conseil de l'EERS, les travaux de fond réalisés au sein du Comité stratégique sont également importants au-delà du Comité stratégique. La documentation présentée au point 1.2.2 du rapport intermédiaire du comité stratégique ci-dessous comporte de nombreux éléments clés pour permettre la compréhension mutuelle des descriptifs métier, des offres et des institutions de formation. Le Conseil recommande de la diffuser aux services concernés aussi bien au niveau des Églises cantonales que des paroisses.
- Les panoramas fournis renouvellent l'image que le Conseil de l'EERS s'était faite du paysage de la formation au sein des Églises évangéliques réformées, et en font ressortir la diversité et la complexité. Le Conseil salue les efforts importants réalisés par le comité stratégique pour parvenir à cette vision d'ensemble et pour assurer la coordination et la concertation entre toutes les personnes impliquées. Pour pérenniser le succès de cet état des lieux et de cette coordination, le Conseil de l'EERS invite toutes les parties prenantes du secteur de la formation réformée à se concerter étroitement avec le comité stratégique en cas d'évolution, sans quoi la nécessaire vision d'ensemble ne pourra pas être préservée.

- Le comité stratégique s'est attelé à quelques grands sujets sensibles, bien conscient des défis inhérents aux questions de fusions et à l'élaboration de descriptifs métier. Le Conseil de l'EERS honore le courage des membres du comité stratégique qui refuse de se satisfaire du plus petit dénominateur commun et ne craint pas de réfléchir à grande échelle.
- Le Conseil de l'EERS salue le fait que le comité stratégique, en s'interrogeant sur les structures de formation (haute école ecclésiale spécialisée nationale) dans le domaine de la catéchèse, mais également au-delà, ainsi que sur la pénurie de ressources humaines et sur la promotion de la relève, ait abordé des questions cruciales qui comptent parmi les défis majeurs du travail des Églises membres, et il propose que ce processus soit porté par l'ensemble, de manière concertée, au-delà des régions linguistiques. Le Conseil de l'EERS pense que la thématique de la coordination de la formation non formelle est moins dans le viseur des Églises membres et qu'elle est surtout utile pour rappeler son importance.

### Questions

Le Conseil de l'EERS soumet les questions suivantes au Synode pour discussion :

- Le comité stratégique discute de l'idée d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale qui permettrait de limiter les recoupements et les doublons dans le secteur de la formation, et d'améliorer le pilotage et la gestion communs des offres de formation. Le Conseil de l'EERS reconnaît que le comité stratégique est conscient des multiples défis d'une telle proposition et qu'il les a soigneusement pris en compte dans ses réflexions sur la décentralisation, les régions linguistiques et les étapes de mise en œuvre entre autres.  
*Le Conseil de l'EERS est curieux de savoir ce que pensent les membres du Synode, sur le fond, de l'idée d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale. En particulier, il s'interroge sur les questions qu'il faut encore éclaircir et sur les conditions à remplir pour que les membres du Synode puissent accepter d'entrer dans une démarche d'examen de l'idée d'une haute école.*
- En proposant de mener un projet de promotion de la relève « attractivité des métiers d'Église », le comité stratégique prend acte de la pénurie de personnel déjà existante et entend mener une action à court et moyen terme qui inclut toutes les professions ecclésiales et toutes les régions linguistiques, en complément de mesures de promotion de la relève à long terme.  
*Le Conseil de l'EERS est curieux de savoir si ou à quelles conditions les membres du Synode considèrent qu'il vaut la peine d'approfondir la proposition d'un projet de promotion de la relève visant à renforcer l'attractivité des métiers d'Église.*

## 2.2. Comité stratégique « Sauvegarde de la Création »

### Mission et mandat

En prenant la « *Sauvegarde de la Création* » comme deuxième champ d'action, le Synode s'empare d'un sujet qui peut être considéré comme le grand chantier de notre époque. Pour le monde politique et la société tout comme pour les Églises, la maîtrise du changement climatique et l'obligation d'adopter un modèle de développement durable qui en découle, constitueront l'un des défis des prochaines décennies.

Dans le processus de transition vers davantage de durabilité, les Églises apportent leur point de vue spécifique grâce à la notion de « Création » qui contient une dimension de respect et d'intangibilité à l'égard du monde avec lequel l'être humain cohabite (*Mitwelt*) et qui l'environne (*Umwelt*), et à laquelle de nombreuses conceptions contemporaines ne laissent plus place.

Le Synode est convaincu que les Églises évangéliques réformées peuvent mettre en jeu leur potentiel d'action à plusieurs niveaux dans le débat : premièrement, elles continuent d'exercer une influence notoire dans la population, ce qu'elles peuvent valoriser en matière de formation de l'opinion publique, en considérant qu'elles jouent ainsi leur rôle de boussole. Deuxièmement, elles sont invitées à s'examiner elles-mêmes en vue de contribuer elles aussi au développement durable, par exemple en adaptant leur mode de consommation, leurs investissements, la gestion de leurs bâtiments et leurs habitudes de mobilité.

Ce sont également ces deux objectifs qui structurent le mandat que le Conseil a confié au comité stratégique responsable de ce champ d'action (cf. <https://www.evref.ch/fr/organisation/commissions/sauvegarde-de-la-creation/>). Le but énoncé par le mandat a donc un volet interne et un volet externe : du point de vue interne, il s'agit d'élaborer des solutions, par exemple pour consommer de manière durable ou gérer autrement le parc immobilier ; du point de vue de la société dans son ensemble, il s'agit pour les Églises d'intensifier leurs actions dans la sphère publique, et qu'elles contribuent ainsi au grand chantier de notre époque.

### **Commentaire sur les résultats intermédiaires**

- La liste de priorités élaborée par le comité pour définir l'action future de l'EERS dans le champ d'action reflète les nombreuses compétences techniques réunies au sein du comité. La liste fait état de questions fondamentales. Le mode de communication avec le Conseil, par le biais d'une liste de priorités, constitue un choix qui correspond au Conseil et que ce dernier a accueilli avec intérêt.
- Au cours de ses discussions, le comité stratégique a élaboré des propositions de thèmes prioritaires, hautement pertinents pour les Églises évangéliques réformées. Le Conseil de l'EERS salue les propositions du comité sur la neutralité carbone et sur les prises de position en matière de politique climatique. Il entend la décision du comité de ne pas travailler simultanément dans plus de deux sous-groupes, mais il souhaite que le travail sur le troisième bloc thématique « spiritualité de la Création » soit rapidement entrepris afin d'en voir les résultats sans tarder.

### **Questions**

Der Conseil de l'EERS soumet les questions suivantes au Synode pour discussion :

- Le comité stratégique recommande d'organiser un synode sur le climat pour permettre une concertation à l'échelle nationale sur les objectifs et les indicateurs pertinents ainsi que sur les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le contexte de la votation sur la loi sur le climat (contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers), le Conseil estime qu'il est judicieux que les trois échelons ecclésiaux s'attellent ensemble à réduire leurs émissions. Quelle est la position du Synode sur cette question ? Quelles options considère-t-il comme appropriées en la matière ?

## **2.3. Comité stratégique « Communication »**

### **Mission et mandat**

L'annonce de l'Évangile et la communication sur la mission ecclésiale jouent un rôle fondamental dans l'action des Églises évangéliques réformées et des paroisses. L'une des principales missions de l'EERS consiste à garantir la visibilité publique de l'Église à l'échelle nationale dans la sphère politique, dans la sphère culturelle et dans la société en général.

Conjointement aux Églises membres et aux médias ecclésiaux, elles forment une communauté de communication qui est accompagnée de manière critique et compétente par des journalistes indépendants.

Pour la communauté ecclésiale, il est encore plus difficile de rester audible à l'ère du numérique et des réseaux sociaux. La nouvelle communication ecclésiale doit atteindre les différents univers de vie des gens. L'Internet ne constitue pas un espace homogène. La transformation numérique a fait naître une multitude de médias de tout type, a décuplé l'accès à l'information et a favorisé les plateformes d'information et de divertissement.

Le mandat confié par le Conseil de l'EERS au comité stratégique Communication reprend ces différentes facettes (cf. <https://www.evref.ch/fr/organisation/commissions/communication/>). Il mentionne le renforcement de la visibilité du protestantisme réformé dans la sphère publique (objectif 1) et la nécessaire clarification des tâches et des compétences dans le paysage de la communication évangélique réformée (objectif 2), donc la création de synergies permettant d'avoir une gestion commune des dossiers (objectif 3). Enfin, il y est question d'exploiter les opportunités de la révolution numérique pour favoriser la communication ecclésiale et l'annonce de l'Évangile.

### **Commentaire sur les résultats intermédiaires**

- Le Conseil de l'EERS considère que les travaux de fond du comité stratégique se sont révélés très utiles pour obtenir une idée globale du paysage varié de la communication réformée. Des différences culturelles et des approches divergentes sur des aspects fondamentaux de la communication existent clairement entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.
- Le tableau récapitulatif des différents instruments de communication fait apparaître la diversité, pour ne pas dire la complexité, de la communication au sein des Églises évangéliques réformées de Suisse et des entreprises médiatiques indépendantes que ces Églises contribuent à soutenir. Le Conseil reconnaît les efforts importants du comité stratégique pour parvenir à une vue d'ensemble et il estime qu'il est essentiel de compléter ce panorama par une cartographie des parties prenantes, comme cela a été proposé, afin de réussir à identifier les groupes cibles.
- Le Conseil est d'avis, comme le comité stratégique, de ne pas approfondir la question initiale du regroupement, étant donné que ni le Conseil, ni le Synode de l'EERS n'ont les compétences décisionnelles ou de pilotage en la matière (ces compétences appartiennent aux Églises membres et aux entreprises de médias ecclésiaux). Il y voit une opportunité pour l'EERS et ses Églises membres de mettre sur pied une communication stratégique, et il prendra les mesures nécessaires pour y arriver.
- Le Conseil de l'EERS soutient le processus qui a été engagé et qui consiste à définir une stratégie de communication, à améliorer la coordination et la gestion des thématiques afin de poser les bases qui permettront d'augmenter la visibilité du protestantisme réformé. Ce processus implique d'analyser les groupes cibles (cartographie des parties prenantes), de demander aux partenaires de la communication stratégique de définir leurs priorités en matière de communication (définition des thématiques), et de gérer ces priorités de manière coordonnée (planification coordonnée des publications, Corporate Identity).

### **Questions**

Le Conseil de l'EERS soumet les questions suivantes au Synode pour discussion :

- Sur quelles thématiques prioritaires les membres du Synode considèrent-ils qu'il existe un potentiel de communication commune (campagne de communication) pendant la législature actuelle 2023–2026 ?
- Le processus d'élaboration d'une identité visuelle commune « croix en lumière » s'est mis en veille. Selon les membres du Synode, quelles sont les options pour développer une identité visuelle commune à l'ensemble des Églises évangéliques réformées ?

# Rapports intermédiaires des comités stratégiques

## 1. Formation et professions

### 1.1 Membres

#### Présidence du comité stratégique

Ruth Pfister, membre du Conseil de l'EERS

#### Membres

- Eva Di Fortunato, présidente de l'Église protestante de Genève
- Eva Ebel, directrice de unterstrass.edu
- Franziska Grau-Salvisberg, codirectrice du Service de la formation, Église évangélique réformée du canton de Fribourg
- Didier Halter, directeur de l'Office protestant de la formation (opf)
- Jean-Baptiste Lipp, conseiller synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud, président de la Conférence des Églises réformées de Suisse romande (CER)
- Walter Lüssi, président de formationplus
- Beat Maurer, conseiller synodal de l'Église nationale protestante d'Argovie, président de la Conférence Diaconie Suisse
- Thomas Schaufelberger, directeur de A + W (formation de base et formation continue des pasteurs et des pasteurs), Église protestante du canton de Zurich
- Martin Schmidt, président du Conseil de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall, président de la Conférence de Liturgie et du psautier (LGBK), président de la Commission de liturgie de l'EERS, président du groupe de travail Forum pour l'éducation de l'EERS
- Iwan Schulthess, vice-président du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, président du Conseil et de la Conférence de la formation continue
- Rahel Voirol, codirectrice du secteur Catéchèse des Églises réformées Berne-Jura-Soleure

#### Soutien technique

- Bettina Beer, chargée des relations avec les Églises, EERS (jusqu'au 31 janvier 2023)
- Simon Hofstetter, directeur des relations avec les Églises, EERS (dès le 1er février 2023)

#### Soutien administratif

Anja Scheuzger, assistante administrative, EERS

### 1.2 Rapport

#### 1.2.1 Méthode de travail

Le comité stratégique Formation et professions a tenu sa première séance constitutive en décembre 2021. En 2022, cinq réunions ordinaires ont eu lieu, dont une journée à Genève. En outre, le comité s'est réuni lors d'une séance extraordinaire en ligne. Entre juin et novembre 2022, le comité a réparti le travail entre trois sous-groupes, qui se sont réunis trois fois chacun, le plus souvent en ligne.



Dès le départ, le comité stratégique a considéré qu'il devait s'investir dans un travail de fond pour dégager une définition commune des notions clés du domaine de la formation ainsi qu'une vision commune de la situation dans les différents secteurs professionnels ecclésiastiques et dans les institutions de formation ecclésiastiques. Ainsi, il a élaboré, puis discuté et mis en net des documents de base (cf. chap. 1.2.2).

Dès le début de ses travaux, le comité stratégique a étudié une potentielle priorisation des objectifs définis dans le mandat ; étant donné l'immense complexité de ces derniers, il lui est apparu que les domaines de travail étaient interdépendants, en particulier ceux qui relèvent des trois premiers objectifs – *Évaluer et mutualiser les structures et les offres (objectif 1)*, *Mettre en réseau les prestataires de formation et permettre la reconnaissance mutuelle des offres (objectif 2)*, *Développer des offres de formation et des descriptifs métier contemporains (objectif 3)* – et qu'il fallait donc les aborder de manière coordonnée. Pour ce qui est de l'objectif 4 (Encourager la relève), sachant que la pénurie de personnel touche déjà plusieurs groupes professionnels ecclésiastiques, le comité stratégique s'est rapidement forgé la conviction qu'il fallait prendre des mesures urgentes en matière de promotion de la relève (cf. chap. 1.3.2).

En étroite concertation avec la direction du comité, le soutien technique a pris la forme de la préparation des séances du comité et des sous-groupes ainsi que de leur suivi. Ce soutien technique a consisté en particulier à préparer toute une série de documents et à mener des recherches de fond sur la formation et les professions, sans compter la rédaction d'une documentation complète sur les tendances de fond dans la société destinée aux trois comités stratégiques, qui a également été utilisée comme base pour élaborer les objectifs de législation 2023–2026 du Conseil.

Sur le plan administratif, le comité stratégique a été soutenu pour l'organisation des réunions et la rédaction des procès-verbaux.

## 1.2.2 Documentation produite

Durant la première phase de son travail, le comité stratégique Formation et professions a élaboré et approuvé différents documents, et s'est mis d'accord sur la définition de plusieurs notions centrales dans le domaine de la formation ecclésiastique. Ces définitions constituent le socle validé par consensus sur lequel se sont appuyées les discussions ultérieures du comité.

- **Définition de la notion de formation** (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)  
Après de longues discussions et en se fondant sur l'art. 3 de la loi fédérale sur la formation continue, le comité stratégique est parvenu à un consensus sur les formulations suivantes :
  - les offres de formations qualifiantes pour une tâche ecclésiastique et qui débouchent sur un engagement et/ou sur un mandat, relèvent de la formation formelle ;
  - toutes les autres offres de formation (c'est-à-dire la formation d'adultes ecclésiastique classique) relèvent de la formation non formelle.
- **Panorama des institutions et des organismes de formation** (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)  
Une liste de l'ensemble des institutions et des organismes de formation ecclésiastique et de leurs domaines spécifiques (formation et/ou formation continue, en Suisse alémanique, en Suisse romande ou dans toute la Suisse, diplôme délivré, entité responsable/finance-

ment) a été élaborée par secteur professionnel (pastorat, diaconat, catéchèse et pédagogie religieuse, musique d'Église, formation d'adultes non formelle/sacristie/enfance et Église/jeunesse).

- **Panorama des descriptifs métier** (le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe »)  
Un mandat externe a permis de structurer les différents champs de l'action ecclésiale (pastorat, diaconat, catéchèse, travail jeunesse, ministères émergents de la CER, musique d'Église, prédicatrices et prédicateurs laïcs, service de visite, sacristaines et sacristains, administration d'Église) à l'aide de nombreux critères qui vont des bases légales aux possibilités d'évolution professionnelle, en passant par l'équivalence dans d'autres confessions.
- **Analyse du potentiel de mise en réseau et de fusion**  
Sur la base du panorama des institutions et des organismes de formation (voir plus haut), le comité stratégique a reçu un document de discussion qui présente les résultats d'une analyse des éventuels recoupements et doublons dans le mandat de prestations relatif à la formation dans les différents domaines professionnels ecclésiaux, ainsi que des défis inhérents à la situation.
- **Analyse des mégatendances dans la société et dans l'Église** (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)  
Le comité stratégique s'est ensuite penché sur les mégatendances (notamment à l'aide de l'étude de milieux réalisée par Sinus) et sur leurs répercussions sur la vie ecclésiale et sur les secteurs professionnels ecclésiaux. En outre, il a approfondi sa compréhension des mégatendances au sein de l'Église à l'aide d'études déjà existantes (notamment Stolz/Ballif et ECOPLAN).

En plus de ces productions de base, le comité stratégique a pris connaissance d'autres travaux pertinents pour son travail à lui, notamment du rapport sur les ministères émergents de l'Office protestant de formation (opf), du rapport « *Eckwerte zum Berufsbild Religionspädagogik* » (Éléments clés pour les descriptifs métier en pédagogie de la religion) du Religionspädagogisches Fachgremium (RPF), d'un état des lieux sur l'accessibilité par des voies parallèles à la profession pastorale, ainsi que des résultats de l'étude « *Digitale Bildung nach Corona* » (Formation numérique post-COVID) réalisée par Churches Online in Times of Corona (CONTOC).

## 1.3 Bilan intermédiaire des discussions au sein du comité stratégique, premiers résultats

À ce stade des discussions, plusieurs suggestions concrètes et idées de projets ont déjà été émises au sein du comité stratégique. Comme les propositions relèvent parfois de plusieurs objectifs du mandat à la fois, elles sont classées ci-dessous selon la structure des sous-groupes.

### 1.3.1 Bilan intermédiaire des résultats obtenus dans les sous-groupes

#### **Sous-groupe pastorat**

Dans un premier temps, le sous-groupe s'est intéressé aux défis auxquels le pastorat se trouve confronté à l'heure actuelle. Pour faire évoluer positivement le système pastoral, il



énumère les pistes d'intervention suivantes : vision que l'Église a d'elle-même et du pastorat, image du pastorat, qualité de la formation, des stages pastoraux, et de la formation continue.

De plus, le sous-groupe estime qu'il est nécessaire de mener le débat sur les pistes de solution dans le secteur du pastorat à l'échelle nationale. Les solutions consistent à intégrer structurellement les différents organes décisionnels au niveau national et à implanter des structures de formation et de formation continue à ce même niveau. Le sous-groupe saluerait le fait qu'un tel développement au niveau national suscite une compréhension commune et orientée vers l'avenir de l'Église et des acteurs ecclésiaux, dont découleraient ensuite les parcours de formation nécessaires pour les différentes professions ecclésiales.

Dans ce contexte, il faut également mentionner qu'un colloque organisé par la commission de valorisation des études de théologie et des métiers pastoraux des Eglises réformées alémaniques (WEKOT) sur la formation pastorale a eu lieu en Suisse alémanique en novembre 2022, et que quelques membres du comité y ont participé. Lors de cet événement, les facultés de théologie de Suisse alémanique ont présenté un modèle pour la formation pastorale du futur qu'il convient de développer. Le comité stratégique a pris connaissance du fait qu'un groupe de projet avait reçu du Concordat et des Églises réformées Berne-Jura-Soleure le mandat de poursuivre le travail sur la proposition des facultés. Le comité stratégique s'efforce de se concerter étroitement avec les autres organes impliqués sur la suite du processus relatif à la formation pastorale. À cet effet, il a lancé une invitation en vue d'un échange au-delà des régions linguistiques.

### **Sous-groupe catéchèse**

Ce sous-groupe aussi a commencé par se pencher sur les défis et aussi sur les potentialités dans le domaine de la catéchèse. Ensuite, il a mené un échange avec des personnes clés de Suisse romande, de Suisse alémanique et de l'Église catholique romaine. Sur la base de ces discussions, il se dit favorable à la promotion et à la mise en œuvre de toute option de regroupement, de mutualisation et de synergie, pour garantir une qualité maximale sur tout le territoire, pour simplifier certaines structures, et pour économiser des ressources. Dans cet ordre d'idées, il pourrait envisager de proposer une haute école spécialisée, qui soit aussi interprofessionnelle et œcuménique que possible, et qui serait responsable de la formation et de la formation continue dans le secteur de la catéchèse/pédagogie de la religion. Le sous-groupe s'intéresse également à la définition de normes en matière de contenu applicables à l'ensemble des Églises membres de l'EERS (ou même au niveau œcuménique), d'autant plus qu'il estime que la reconnaissance mutuelle des diplômes ne suffit pas.

La poursuite de la réflexion dans ce domaine se fait en étroite concertation avec le groupe de travail de l'EERS Forum pour l'éducation qui avance dans un domaine similaire, conformément à son mandat.

### **Sous-groupe formation non formelle**

Le sous-groupe a tout d'abord dressé un état des lieux de la formation non formelle dans les Églises, puis il a mené trois entretiens avec différents acteurs de la formation non formelle. Sur cette base, il s'intéresse au renforcement de la mise en réseau des offres de formation non formelles au niveau national, et il envisage de contribuer à ce que ces dernières, si elles sont pertinentes, soient recensées et systématisées à l'échelle nationale sur une plateforme numérique existante (p. ex. formationplus) ; de même, il se dit favorable à l'organisation d'un salon de la formation ecclésiale pris en charge au niveau national, qui s'adresserait aux spécialistes ecclésiaux de la formation d'adultes ainsi qu'à toute personne intéressée.

Le sous-groupe suggère en outre de reconnaître et de promouvoir le potentiel du numérique pour la formation ecclésiale, qui prendrait par exemple la forme d'un colloque sur le numérique dans la formation ecclésiale.

Le comité stratégique a discuté les propositions et les recommandations des sous-groupes, et les a chargés de poursuivre leurs travaux selon ce qui s'était dit pendant la séance plénière.

### 1.3.2 Autres résultats des discussions du comité stratégique

- **Structure de financement de formationplus** (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)  
L'un des résultats des discussions sur l'organisation de la formation ecclésiale non formelle a trait à la future structure de financement de formationplus.

formationplus est une organisation faîtière qui regroupe des centres de formations, des services spécialisés et des organisations du monde catholique, évangélique réformé et œcuménique, fédérés autour du travail de formation pour adultes relevant de la mission ecclésiale et fondé sur le christianisme. Dans le secteur non formel, formationplus réalise pour le compte des Églises un important travail de mise en réseau entre les institutions de formation et les Églises participantes, et pour y parvenir, elle bénéficie du soutien financier des Églises de Suisse alémanique et de Suisse romande ainsi que de la Confédération.

Le Comité stratégique estime qu'il serait possible de procéder à une première simplification des flux financiers (allant dans le sens de l'objectif 1) si les montants qui étaient alloués jusqu'à présent à formationplus par la Conférence des Églises de Suisse alémanique (KIKO) et par la CER, étaient désormais remplacés par un financement de même envergure alloué par le Synode de l'EERS.

- **Projet de promotion de la relève « attractivité des métiers d'Église »** (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)  
En décembre 2022, le comité a soumis au Conseil ses réflexions sur un projet de promotion de la relève multilingue et adaptée à la culture linguistique de chaque région, visant à promouvoir les diverses professions ecclésiales. Le comité estime que mener une action de ce type sera plus efficace que d'organiser et de financer un projet spécifique par secteur professionnel. Le comité stratégique considère qu'un tel projet constitue une mesure d'urgence contre la pénurie de personnel qualifié déjà existante, et espère qu'elle aura pour effet de motiver du monde, parmi les jeunes et les spécialistes expérimentés, à choisir l'Église comme lieu de travail. Le Conseil a jugé l'idée pertinente et porteuse d'avenir, et il a chargé le comité stratégique Formation et professions d'approfondir le sujet.
- **Création d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale** (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)  
Lors de leurs travaux et de leurs discussions, les membres du comité stratégique se sont heurtés à diverses reprises à l'existence de multiples recoupements et doublons, tant du point de vue du contenu que du point de vue géographique, dans le paysage protestant de la formation. Conformément aux éclairages ci-dessus, le comité a entrepris d'examiner des propositions qui permettraient de regrouper les structures, selon l'objectif 1 du mandat.  
En ce sens, le comité stratégique continue aussi à réfléchir à une révision totale de la réglementation qui régit les structures de formation : il peut envisager de travailler sur

une proposition de haute école ecclésiale spécialisée nationale qui regrouperait les formations de base et continues existantes qui relèvent de la responsabilité et du financement de l'Église, à la fois dans le registre formel (professions et les activités ecclésiales) et dans le registre non formel. Le comité stratégique considère qu'une telle proposition ne devrait pas favoriser le centralisme ecclésiastique, mais permettre d'offrir une structure décisionnelle commune à l'ensemble des Églises concernées ; les offres de formation seraient certes assumées en commun, mais elles seraient aussi décentralisées et menées au sein de différentes institutions. En même temps, une telle institution devrait permettre d'entamer un processus de reconnaissance de certains diplômes ecclésiaux par la Confédération.

### 1.3.3 Bilan intermédiaire sur les objectifs

Voici un aperçu de l'état actuel des travaux, des discussions et des idées classés par objectif.

#### *Objectif 1 : Évaluer et mutualiser les structures et les offres*

- Travail de fond afin de dresser le panorama général de la situation (panorama des institutions et des organismes de formation, analyse relative à la mise en réseau des organismes de formation, question des doublons et des regroupements existants).
- Groupe de projet chargé d'étudier la faisabilité d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale (planification nécessaire d'une procédure par étapes).
- Financement de formation plus, simplification des flux financiers.

#### *Objectif 2 : Mettre en réseau les prestataires de formation et permettre la reconnaissance mutuelle des offres*

- Travail de fond afin de dresser le panorama général de la situation (panorama des institutions et des organismes de formations, analyse relative à la mise en réseau des organismes de formation).
- Groupe de projet chargé d'étudier la faisabilité d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale (une meilleure connaissance mutuelle favorise la mise en réseau).
- Exploitation des synergies pour la formation et la formation continue dans le secteur de la catéchèse/pédagogie de la religion, intensification de la collaboration œcuménique.
- Plateforme de présentation des offres de formations formelles et non formelles.
- Colloque sur la formation et le numérique en collaboration avec d'autres institutions.
- Salon national de la formation.

#### *Objectif 3 : Développer des offres de formation et des descriptifs métier contemporains*

- Travail de fond afin de dresser le panorama général de la situation (mégatendances et analyse relative à la mise en réseau des organismes de formation, question des défis).
- Discussions dans les sous-groupes.
- Coordination de notre activité avec les activités de la WEKOT sur la question de l'avenir de la formation pastorale.
- Réception et discussion de propositions liées à de nouveaux profils professionnels, émanant notamment de la commission spécialisée qui a produit le rapport *Eckwerte zum Berufsbild Religionspädagogik* (Éléments clés pour les descriptifs métier en pédagogie de la religion).
- Groupe de projet chargé d'étudier la faisabilité d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale (structure les concertations nationales et régionales, possibilités de développement).

#### *Objectif 4 :Encourager la relève*

- Projet de promotion de la relève pour les métiers d'Église, esquisse en cours d'élaboration.
- Groupe de projet chargé d'étudier la faisabilité d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale (possibilité d'accroître l'attractivité des métiers d'Église s'il existait des possibilités de développement, de la perméabilité, des formations modulaires, et si les questions de la reconnaissance et du classement des formations par niveau étaient éclaircies).

## 1.4 Perspective

Le comité stratégique poursuivra ses travaux et se penchera notamment sur les propositions et les recommandations qui ont été émises sur la base des réactions du Conseil de l'EERS. Quatre séances ordinaires sont à nouveau prévues à cet effet en 2023. Les sous-groupes se réuniront en fonction des besoins.

## 2. Sauvegarde de la Création

### 2.1 Membres

#### **Présidence du comité stratégique**

Pierre-Philippe Blaser, vice-président de l'EERS

#### **Membres**

- Matthias Bachmann, pasteur de l'Église nationale réformée de Zurich, responsable du secteur Développement de l'Église
- Prof. Dominique Becht, responsable du service des titres à la fondation Abendrot
- Elisabeth Bürgi Bonanomi, Centre for Development and Environment CDE (UNIBE), directrice du département Sustainability Governance ; membre du Conseil de fondation de l'EPER
- Prof. Michael Coors, professeur extraordinaire d'éthique théologique à l'université de Zurich
- Prof. Stephan Degen-Ballmer, Église nationale réformée d'Argovie, responsable de l'Office de pédagogie religieuse
- Renate Grunder, Église réformées Berne-Jura-Soleure, membre du Conseil synodal
- Tobias Hoenger, Église nationale réformée de Lucerne, responsable CËTN et formation
- Emmanuel Jeger, Église évangélique réformée du canton de Vaud, membre du Conseil synodal
- Yvan Maillard Ardenti, responsable du dossier justice climatique, EPER
- Kurt Zaugg-Ott, directeur de l'office œco, Églises pour l'environnement

#### **Soutien technique**

- Luca Baschera, chargé des questions théologiques, EERS (jusqu'au 28 novembre 2022)
- Damian Kessi, chargé des relations extérieures, EERS

#### **Soutien administratif**

Barbara Hirsiger, collaboratrice administrative, EERS

## 2.2 Rapport

Le comité stratégique Sauvegarde de la Création s'est réuni à distance pour sa séance constitutive en février 2022. En 2022, il a tenu quatre séances ordinaires, dont deux à distance. Entre septembre et décembre 2022, il a réparti le travail entre deux sous-groupes qui se sont réunis en ligne chacun à deux reprises.

Le comité stratégique a commencé par prendre connaissance du mandat et par le mettre au net, en s'appuyant sur les compétences techniques de ses membres qui ont fait des propositions concrètes au Conseil de l'EERS sur la manière de réaliser leurs objectifs. Le Conseil de l'EERS a repris certaines des modifications proposées lors de sa séance du 5 mai 2022.

Ensuite, le comité stratégique s'est attelé à la tâche, et il a notamment clarifié sa méthode de travail et les modalités de collaboration avec le Conseil de l'EERS. Après un brainstorming et une discussion approfondie, il a établi une liste de points sur lesquels l'EERS devrait agir en priorité à l'avenir dans le champ d'action Sauvegarde de la Création. Puis il a proposé au Conseil de l'EERS de s'attacher aux quatre points d'action prioritaires suivants :

1. Soutenir des projets de loi pertinents du point de vue de la politique climatique, et renforcer l'engagement dans le domaine de la politique climatique au niveau métapolitique (notamment examen de la création d'une Conférence de l'EERS sur la « sauvegarde de la Création »).
2. Atteindre la neutralité climatique au sein de l'EERS d'ici 2040.
3. Renforcer la Saison de la Création.
4. Renforcer la gestion environnementale dans les paroisses.

Le Conseil de l'EERS a échangé sur ces quatre points d'action prioritaires en août 2022 et a sur le fond approuvé cette pondération. Il a fusionné les points 2 et 4, et donné la priorité absolue au renforcement de la Saison de la Création et à l'écospiritualité en général.

Le comité stratégique a pris connaissance des réactions et des commentaires du Conseil en septembre et en décembre 2022 et s'est concentré sur ces points d'action prioritaires. Puis il a constitué deux sous-groupes « Politique climatique » et « Neutralité climatique ». Un sous-groupe « Spiritualité de la Création » a également été créé, mais n'a pas encore pu démarrer son travail, principalement du fait que les membres concernés s'intéressaient aussi à l'un des deux autres sous-groupes, mais qu'il était impensable pour eux de s'investir dans deux sous-groupes en parallèle faute de temps. Selon l'ordre de priorité confirmé par le Conseil, le comité stratégique a donc continué à travailler dans les deux sous-groupes Politique climatique et Neutralité climatique entre septembre et décembre 2022. En décembre, le comité au complet s'est à nouveau réuni pour discuter des résultats des sous-groupes et pour définir la suite des opérations.

### 2.2.1 Recommandations au Conseil

Lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> mars 2023, le comité stratégique Sauvegarde de la Création a formulé des recommandations à l'attention du Conseil de l'EERS sur le positionnement de l'EERS en matière de politique climatique.

1. L'EERS garde à l'esprit qu'elle croit en Dieu qui a créé le monde lorsqu'elle se positionne sur les questions de politique environnementale.  
Le comité stratégique reconnaît que les partis politiques sont constitutifs de notre démocratie. Dans ses prises de position, le Conseil de l'EERS ne devrait pas se laisser guider

par leur ligne. Le comité recommande au Conseil de s'exprimer sur des projets en lien avec la politique environnementale lorsqu'il peut apporter sur la question un éclairage spécifiquement ecclésial ancré dans la foi en un Dieu Créateur du monde. Dans ses prises de position, le Conseil devrait mettre l'accent sur le bien commun et avoir en ligne de mire le bien des êtres marginalisés au sein de la Création. L'Église est un lieu d'es-pérance et de quête. Le Conseil devrait en tenir compte dans ses prises de position en évitant tout parti pris moral. Le comité stratégique lui recommande de mettre en avant de manière nuancée des notions telles que la responsabilité, la spiritualité et la justice. Le choix des mots est déterminant pour mobiliser, soutenir et apporter de l'espoir sans accuser ni condamner.

2. Le Conseil de l'EERS clarifie pourquoi l'Église doit prendre part au débat politique. Cette dernière entreprend des réflexions pour déterminer quand et comment elle entend s'ex-primer en matière politique.

Le comité stratégique recommande au Conseil de l'EERS d'établir un document explica-tif qui clarifie pourquoi l'Église s'exprime sur des questions politiques, et qui indique quand et de quelle manière elle devrait le faire. Il estime que le Conseil devrait y énon-cer des critères favorables ou défavorables à une prise de position politique, et motiver la manière dont il parvient à une décision. Le comité recommande au Conseil de l'EERS de définir les principes ou critères qui lui permettent d'examiner les thématiques d'ordre politique. Un tel exposé des motifs encourage également d'autres Églises à s'engager dans le débat politique.

Lors de la même réunion, le comité stratégique a également formulé des recommandations à l'attention du Conseil de l'EERS sur la neutralité carbone dans l'Église.

1. *L'EERS offre aux Églises membres des outils éthiques et théologiques pour les aider à gérer les conflits d'objectifs.*

Viser un mode de vie durable et atteindre des objectifs climatiques concrets entre inévi-tablement en conflit avec d'autres objectifs également désirables pour des motifs éthiques (p.ex. objectifs sociopolitiques, protection des libertés). La définition d'un ob-jectif implique des obligations en matière d'action auxquelles il est impossible de se soustraire pour autant que l'on approuve l'objectif. Le comité stratégique recommande au Conseil de l'EERS d'offrir aux Églises membres des instruments d'aide, sous forme de réflexions théologiques et éthiques, pour mieux appréhender les conflits d'objectifs. Le développement durable dépend aussi de facteurs socio-économiques. L'Église, juste-ment, devrait prendre des décisions qui vont dans le sens de la préservation de la vie et sont favorables aux créatures faibles et sans défense, y compris non humaines.

2. *L'EERS organise un synode sur le climat en vue d'une concertation à l'échelle suisse sur les objectifs, les indicateurs et les mesures pertinents.*

Le comité stratégique recommande d'organiser un synode sur le climat afin de s'assurer que toutes les Églises membres ont le même niveau d'information et de trouver des so-lutions communes. Ce synode devrait donner lieu à l'approbation d'un objectif climatique national et d'une courbe de réduction des émissions. En outre, il est impératif de déter-miner les limites du système et de définir les indicateurs. Le comité estime qu'il est pos-sible de se contenter d'un petit nombre d'indicateurs, pour autant qu'ils soient représen-tatifs des principales causes des émissions de gaz à effet de serre. De plus, il recommande d'opter pour un outil de saisie des données unique afin de pouvoir compa-rer les chiffres à l'échelle nationale. Par ailleurs, le Synode devrait clarifier à quelle fré-quence il préconise de réaliser les relevés. Il devrait également échanger sur la manière dont il entend débloquent les ressources nécessaires et sur l'attribution des responsabili-tés en matière de relevé des données chiffrées.

3. *L'EERS définit des objectifs climatiques de type SMART qui s'appliquent à l'EERS, aux Églises membres et aux paroisses.*

L'EERS devrait s'engager à atteindre la neutralité carbone avant une certaine date. Le comité recommande de fixer l'échéance à 2040. Afin d'atteindre cet objectif, l'EERS devrait également définir une courbe de réduction de ses émissions. Il est souhaitable que les Églises membres travaillent main dans la main et il est donc important qu'elles collaborent dès l'étape de définition de l'objectif.

4. *L'impact environnemental de l'EERS, des Églises membres et des paroisses fait l'objet d'une saisie systématique.*

Le comité recommande de procéder à un relevé systématique de l'impact environnemental de l'EERS, de ses Églises membres et des paroisses, conformément aux indicateurs et priorités définis lors du synode sur le climat. En fonction des chiffres, des réductions d'impact s'imposent pour suivre la courbe. En outre, le comité recommande de rendre compte à intervalle régulier des chiffres enregistrés et des progrès réalisés. Le comité considère par ailleurs qu'il est pertinent d'implémenter une solution logicielle unique pour la saisie des indicateurs dans toute la Suisse. Pour garantir une mise en œuvre pragmatique de la saisie, le comité recommande au Conseil de l'EERS d'identifier, en se fondant sur des données déjà collectées (p.ex. dans le cadre du label Coq vert) les domaines qui génèrent le plus d'émissions de gaz à effet de serre, puis de mener une étude dans ces domaines afin de collecter des données, à titre d'exemple, et d'en déduire des valeurs approximatives qui permettront de dessiner la courbe de réduction des émissions. Néanmoins, la mise en œuvre des premières mesures de réduction des émissions ne doit pas dépendre de la disponibilité des données chiffrées.

5. *L'EERS aide les Églises membres et les paroisses à atteindre l'objectif climatique.*

Le comité recommande à l'EERS d'effectuer un travail d'information, avec le concours de ses partenaires (EPER et œco) et de montrer le potentiel d'économies lié à la réduction de l'impact environnemental. Il recommande également à l'EERS d'élaborer des lignes directrices afin de soutenir les Églises (p. ex. manifestations, caisses de pension, investissements, *greenwashing*).

6. *L'EERS renforce les structures et les compétences des Églises afin qu'ensemble elles parviennent à atteindre l'objectif.*

Pour atteindre l'objectif climatique, il faut des compétences, de l'expertise et des ressources. Le comité recommande au Conseil de l'EERS de subventionner certains partenaires ecclésiaux tels qu'œco ou l'EPER et de conclure des contrats de prestations avec eux pour que les paroisses puissent bénéficier de leur expertise.

## 2.3 Perspectives, étapes suivantes

La Chancellerie de l'EERS examinera les résultats intermédiaires des sous-groupes et, en concertation avec la direction du comité stratégique, elle synthétisera de possibles objectifs stratégiques et les transmettra au comité stratégique. En 2023, ce dernier continuera son travail sur les axes prioritaires que sont la « Politique climatique » et la « Neutralité climatique », puis il établira, pour ces deux axes, une liste d'objectifs stratégiques et de propositions de mesures de mise en œuvre à l'attention du Conseil de l'EERS. Par ailleurs, il se penchera sur « Spiritualité de la Création » et élaborera des propositions concrètes également dans ce domaine.

## 3. Communication

### 3.1 Membres

#### Présidence du comité stratégique

Rita Famos, pasteure, présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse

#### Membres

- Andreas Ackermann, responsable du secteur Communication de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall
- Gerhard Bütschi-Hassler, président de la commission de publication du magazine « reformiert. Aargau », membre du Conseil synodal de l'Église nationale réformée d'Argovie
- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV)
- Pascale Huber, pasteure, directrice de Reformierte Medien
- Michel Kocher, pasteur, directeur de Médias-pro et de RTS Radio Télévision Suisse
- Judith Pörksen Roder, pasteure, présidente du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure
- Roman Salzmann, rédacteur en chef du Kirchenbote Thurgau
- Tobias E. Ulbrich, pasteur, ancien président du Conseil de l'Église évangélique réformée du canton du Tessin
- Prof. Vinzenz Wyss, professeur en journalisme à la ZHAW
- Ralf Zimmer, pasteur, conseiller synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Schwytz
- Michi Zimmermann, responsable du secteur Communication de l'Église évangélique réformée du canton de Lucerne

#### Soutien technique

Dominic Wägli, directeur du secteur Communication, EERS

#### Soutien administratif

Monica Schulthess Zettel, collaboratrice administrative du secteur Communication, EERS

### 3.2 Mandat et méthode de travail

Le comité stratégique Communication s'est réuni en ligne le 22 décembre 2021 pour sa séance constitutive. En février 2022, les membres ont mis au net le mandat, autrement dit les objectifs que le Conseil de l'EERS a approuvés lors de la réunion du 15 et 16 mars.

En résumé, les quatre objectifs consistent :

1. à renforcer la visibilité du protestantisme réformé et des Églises réformées à l'interne et vis-à-vis de l'extérieur ;
2. à clarifier les rôles des actrices et des acteurs de la communication ;
3. à exploiter des synergies ;
4. à élaborer les bases de l'exploitation des opportunités de la révolution numérique en matière de communication ecclésiale.

Sur cette base, le comité stratégique s'est réuni à quatre reprises (6 avril, 28 juin et 30 novembre 2022, 1<sup>er</sup> février 2023) pour avancer concrètement sur les objectifs. Lors de leurs



séances, et parfois en petits groupes de travail entre deux séances, les membres ont élaboré des principes fondamentaux et des exemples concrets pour parvenir à une compréhension commune des problématiques, des défis et de la manière d'atteindre les objectifs.

Le comité s'est temporairement divisé en quatre sous-groupes de travail :

- analyse de la situation ;
- élaboration des positions et des questions fondamentales relatives à la communication réformée ;
- élaboration d'un concept de communication ;
- conception d'exemples concrets de campagnes de communication.

Lors de sa séance du 24 septembre 2022, le comité a reporté le projet de concept de communication au profit d'autres étapes intermédiaires (cf. point 3.3.4, perspectives).

### 3.3 Bilan intermédiaire sur les objectifs

#### 3.3.1 Objectif 1 (améliorer la visibilité du protestantisme réformé et des Églises réformées à l'interne et vis-à-vis de l'extérieur)

##### **Contexte**

Du point de vue de la communication, l'EERS comme institution et ses produits de communication ont une portée partiellement plus limitée que celle de certaines de ses Églises membres. Son rayonnement se cantonne à un public interne à l'Église, et elle s'adresse à des expertes et à des experts. Ni les membres d'Église intéressés, ni d'autres pans de la population ne perçoivent l'EERS comme une communion d'Églises au niveau national. Les contenus diffusés renvoient l'image d'une institution administrative. À l'échelle nationale, l'EERS ne remplit pas sa mission de communication publique.

##### **Perspectives**

1. Ces deux prochaines années, l'EERS va mettre sur pied une communication stratégique qui lui permette de lancer des thèmes (cf. sous-groupe exemples pratiques) et lui garantisse d'être perçue dans toute la Suisse comme épaulant la communication des Églises membres, des paroisses et des entreprises médiatiques ecclésiales. Elle tiendra compte des stratégies des parties citées.
2. En plus de sa communication institutionnelle, des positions du Conseil ou de ses prises de position, l'EERS valorisera la production de centre de compétence Théologie et Éthique et s'adressera désormais davantage à la sphère publique par le biais de contributions à des débats, de rapports de fond et de points de vue. Elle devra s'efforcer de présenter ses impulsions de telle sorte que les médias s'en fassent l'écho.
3. La question de la portée de la communication est fortement corrélée à celle de la stratégie numérique (objectif 4).

#### 3.3.2 Objectif 2 (clarifier les rôles des actrices et des acteurs de la communication)

##### **Contexte**

L'analyse de la situation (cf. annexe 1) montre clairement la complexité, la plurivocité mais aussi les recouvrements des canaux et des moyens de communication réformés. Le travail réalisé jusqu'à présent au sein du comité stratégique a permis de mieux saisir la variété des mandats, missions, orientations et groupes cibles des multiples actrices et acteurs.

En matière de journalisme indépendant, les responsabilités et les champs d'action découlent des mandats de base des entités responsables. Ni le comité stratégique, ni le Conseil ou le Synode de l'EERS n'ont la compétence de redistribuer ces mandats ou de les modifier. L'état des lieux dans le champ d'action Communication décrit les rôles des actrices et des acteurs et sert à les mettre en réseau. Il est souhaitable que les actrices et acteurs connaissent leurs stratégies mutuelles et les coordonnent.

### **Perspectives**

Il convient de cartographier les parties prenantes institutionnelles (stakeholder map) pour visualiser quels groupes d'intérêt et quels bénéficiaires finaux sont exposés à la palette d'offres. Une telle analyse permet de faire ressortir les groupes cibles qui n'ont pas vraiment été atteints jusqu'à présent, d'évaluer la nécessité de développer des offres spécifiques pour eux, et le cas échéant, la manière de procéder.

## **3.3.3 Objectif 3 (exploiter les synergies)**

### **a. Dossier campagnes (image et thèmes)**

#### **Contexte**

En matière de préparation, de planification, de réalisation et d'évaluation, les campagnes nationales s'inscrivent dans le long terme. Du point de vue du contenu, elles devraient être déterminées par l'*issue management* de l'EERS mentionné ci-dessous (3.3.3.b), ou par les objectifs de législature de son Conseil. Étant donné que le but consiste à réaliser des campagnes de portée nationale, il est impératif de les mettre en œuvre par région linguistique, de collaborer avec des organismes externes, et d'utiliser les ressources de manière proportionnée.

#### **Perspectives**

Pour rester durablement visible, l'EERS devra travailler en permanence son marketing et faire en sorte que ses valeurs et ses messages soient visibles, entre autres grâce à des campagnes d'image.

Le comité stratégique estime que le rôle de prestataire et de coordinatrice doit incomber à l'EERS. Il faudra que la Chancellerie de l'EERS s'équipe pour disposer à l'avenir du savoir-faire nécessaire à la conception, à la coordination et à l'évaluation des campagnes nationales.

### **b. Dossier *issue management* (planification et gestion de carrière thématique)**

#### **Contexte**

Il existe déjà un lieu de coordination de la communication dans la communauté ecclésiale ; il s'agit de la table ronde sur des thèmes politiques d'actualité qui a lieu tous les mois entre l'EERS et certaines Églises nationales de Suisse alémanique.

#### **Perspectives**

Cet espace de coordination – agendas, coopération de fond sur des sujets qui concernent plusieurs acteurs – doit être maintenu, voire élargi au niveau romand et à l'ensemble de la Suisse. Il faut également examiner comment peut s'organiser l'échange entre l'EERS et les rédactions de Réformés, des Kirchenbote intercantonaux, de reformiert. et des Reformierte Medien.

### 3.3.4 Objectif 4 (élaborer les bases de l'exploitation des potentialités de la révolution numérique en matière de communication)

#### **Contexte**

Étant donné l'ordre des priorités établi (objectifs 1 à 3 d'abord), le sujet n'a pas encore été abordé.

Des bases de données sur les produits et les accès numériques de l'Église font actuellement défaut. La « transformation numérique » est un phénomène transversal qui touche de nombreux domaines du travail ecclésial et qui les modifie. On peut établir les catégories suivantes :

- visibilité et repérage des offres ecclésiales dans l'espace numérique ;
- offres ecclésiales numériques ;
- médias numériques comme outils de communication stratégique.

#### **Perspectives**

Dans le cadre du vaste périmètre de la transformation numérique, il convient de déterminer les éléments clés que le comité stratégique devra traiter au fur et à mesure de la progression de ses travaux. Les trois niveaux de la vie ecclésiale sont concernés.

Outre les réseaux sociaux, il faut surtout envisager un travail stratégique dans le domaine des moteurs de recherche, de la gestion et de l'amélioration des entrées Wikipedia, etc. Pour que la communication ecclésiale touche un public plus large, il est essentiel d'avoir une vision plus fine des différents groupes cibles ; à cet effet, il pourrait être judicieux de définir des profils à partir de l'étude de milieux réalisée par Sinus en 2019, et d'orienter la stratégie de communication selon leurs besoins.

Concrètement, les prochaines étapes du travail consisteront :

- à identifier les questions clés (3-5) ;
- à déterminer et à analyser les actions nécessaires ;
- à concevoir des pistes de solution et à esquisser des projets possibles à l'attention du Conseil.

## 3.4 Documents élaborés par les sous-groupes

### 3.4.1 Détermination des espaces de communication au sein de la communauté ecclésiale (annexe 1)

Le paysage de la communication dans les Églises évangéliques réformées de Suisse est complexe. La communication se décline à tous les niveaux d'existence de l'Église – local (parfois régional), cantonal et national. Elle s'adresse à différents cercles de destinataires : collaboratrices et collaborateurs, membres, journalistes et sphère publique. Le plurilinguisme est un facteur de complexité supplémentaire, de même que les différences de modèles de financement et de gestion entre les prestataires.

Afin de pouvoir travailler sur des pistes de solution pour les quatre objectifs du mandat, les membres du comité stratégique ont entrepris de dresser un état des lieux de la communication au sein de la communauté ecclésiale réformée. Ce travail est parti de la distinction entre les trois formes de communication suivantes : prédication ecclésiale, communication institutionnelle, journalisme ecclésial.

### 3.4.2 Positions et questions fondamentales relatives à la communication réformée

Un sous-groupe s'est demandé comment se manifeste la visibilité formulée dans l'objectif 1 du mandat. Que signifie « visible » au sens réformé ? Le sous-groupe a fait ressortir à la fois des spécificités liées au fait d'être protestant (importance de la compréhension fondamentale, des messages), et la nécessité d'assumer une fonction d'information et de communication dans l'Église. Le sous-groupe approfondit ses travaux sur les positions et les questions fondamentales relatives à la communication.

### 3.4.3 Propositions d'exemples concrets de campagnes nationales

Pour atteindre l'objectif 1 (renforcer la visibilité du protestantisme réformé et de la communauté ecclésiale réformée à l'interne et vis-à-vis de l'extérieur), des exemples pratiques de campagnes qui marquent les esprits dans la sphère publique de manière efficace et proactive sont élaborés. Pour parvenir à ses fins, la communauté ecclésiale devra exploiter d'une part les canaux de communication institutionnelle de l'EERS (site internet, newsletter, réseaux sociaux, campagnes), les médias (ecclésiaux et laïcs), les moyens de communication des Églises membres (canaux indépendants, notamment sites web, communication et information aux membres, réseaux sociaux), d'autre part les relations avec le monde politique et les autorités aux trois échelons.

Cinq critères sont appliqués pour sélectionner les exemples pratiques :

- L'EERS travaille directement sur le sujet de la campagne et gagne donc en visibilité.
- La communication institutionnelle est liée à une question qui intéresse la société et la politique.
- La question est pertinente et a des répercussions pour les médias, les Églises membres, la politique, les autorités, l'œcuménisme et enfin aussi pour les membres.
- La composante émotionnelle doit être perceptible.
- La question sert de déclencheur à une intensification de la communication numérique dans le cadre de la communication intégrée.

Différentes variantes de mise en œuvre ont été présentées et discutées lors des réunions du comité. Le comité stratégique ou des sous-groupes continuent de travailler sur ces exemples concrets.



#### Au niveau cantonal

Église membre	Bulletins et revues destinés aux membres/aux collaboratrices et collaborateurs, versions électroniques	Site web	Social Media	News-letter	Caractère et portée du produit
<b>AG</b>		www.ref-ag.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	
	reformiert. Aargau	www.reformiert.info			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Coordination par l'association « reformiert. » Une partie avec des contributions des/sur les paroisses (p.ex. agenda) fait partie de la version papier.
	A+O				Revue mensuelle destinée aux collaboratrices et collaborateurs.
<b>AR / AI</b>		www.ref-arai.ch			
	Magnet	www.magnet.jetzt			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
<b>BL</b>		www.refbl.ch	oui	oui	
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote-online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
<b>BS</b>		www.erk-bs.ch	Facebook		
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote-online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
<b>BE JU SO</b>		www.refbejuso.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	

<b>Église membre</b>	<b>Bulletins et revues destinés aux membres/aux collaboratrices et collaborateurs, versions électroniques</b>	<b>Site web</b>	<b>Social Media</b>	<b>News-letter</b>	<b>Caractère et portée du produit</b>
	reformiert. Bern   Jura   Solothurn	www.reformiert.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. L'agenda des paroisses est intégré. Coordination par l'association reformiert.
	Ensemble		Twitter		Revue bilingue (allemand-français) destinée aux collaboratrices et collaborateurs ; apparaît tous les trois mois
<b>FR</b>		www.ref-fr.ch	Facebook Instagram	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)
<b>GE</b>		www.epg.ch	Facebook Instagram	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)
<b>GL</b>		www.ref-gl.ch	Facebook	oui	
	ReformiertGL-Online	www.reformiert-gl.ch			Informations quotidiennes sur la vie ecclésiale, la foi, la spiritualité, la société, la culture et la politique
<b>GR</b>		www.gr-ref.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	
	reformiert. Graubünden				Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Coordination par l'association réformiert.
	Voce Evangelica	www.voceevangelica.ch	Facebook Twitter	oui	Grisons – pour les vallées du sud, journal officiel des membres de l'Église, Tessin et autres cantons et étranger : abonnements individuels
	Productions hebdomadaires pour RSI : • Segni dei Tempi (TV), reformiert				Productions TV et radio pour la RSI (branche italienne de la SRG), produites par un groupe de rédaction, composé des délégué.e.s des Églises évangéliques du Tessin, des Grisons et de l'Église évangélique vaudoise suisse.
	• Tempo dello spirito (Radio), reformiert • Chiese in diretta (Radio), ökumenisch				

<b>Église membre</b>	<b>Bulletins et revues destinés aux membres/aux collaboratrices et collaborateurs, versions électroniques</b>	<b>Site web</b>	<b>Social Media</b>	<b>News-letter</b>	<b>Caractère et portée du produit</b>
<b>LU</b>		www.reflu.ch	oui	oui	
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote-online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
<b>NE</b>		www.eren.ch	Facebook Instagram	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)
<b>NW</b>		www.nw-ref.ch	Facebook		
	Kirchennews (NW)			oui	Revue destinée aux membre aux membres. 10 éditions par année. Partiellement un agenda des paroisses.
<b>OW</b>		www.refow.ch	oui		
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote-online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
	Chälibrief			oui	Newsletter destiné aux membres.
<b>SH</b>		www.ref-sh.ch	oui	oui	
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote-online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
<b>SZ</b>		www.ref-sz.ch	oui		
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote-online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
<b>SO</b>		www.ref-so.ch	oui	oui	
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote-online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
<b>SG</b>		www.ref-sg.ch	Instagram	oui	
	Kirchenbote (SG)	www.kirchenbote-sg.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.

<b>Église membre</b>	<b>Bulletins et revues destinés aux membres/aux collaboratrices et collaborateurs, versions électroniques</b>	<b>Site web</b>	<b>Social Media</b>	<b>News-letter</b>	<b>Caractère et portée du produit</b>
<b>TG</b>		www.evang-tg.ch	Facebook Instagram		
	Kirchenbote (TG)	www.kirchenbote-tg.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
<b>TI</b>		www.cert-ticino.ch	Facebook	oui	
	Voce Evangelica	www.voceevangelica.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales
	Productions hebdomadaires pour RSI : • Segni dei Tempi (TV), reformiert • Tempo dello spirito (Radio), reformiert • Chiese in diretta (Radio), ökumenisch				Productions TV et radio pour la RSI (branche italienne de la SRG), produites par un groupe de rédaction, composé des délégué.e.s des Églises évangéliques du Tessin, des Grisons et de l'Église évangélique vaudoise suisse.
<b>UR</b>		www.ref-uri.ch			
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote-online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
<b>VD</b>		www.eerv.ch	Facebook Instagram Twitter LinkedIn	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)
	EERV.fl@sh	www.flipsnack.com/eervflash			Journal interne digital, pour toute personne en lien et activité avec l'EERV (collaborateurs – collaboratrices, conseils exécutifs, assemblées législatives, partenaires, parties prenantes). Édition tous les quinze jours.
<b>VS</b>		www.erev.ch	Facebook Instagram	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)



<b>Église membre</b>	<b>Bulletins et revues destinés aux membres/aux collaboratrices et collaborateurs, versions électroniques</b>	<b>Site web</b>	<b>Social Media</b>	<b>News-letter</b>	<b>Caractère et portée du produit</b>
<b>ZG</b>	KircheZ	www.ref-zug.ch			Revue mensuelle destinée aux membres. Partiellement un agenda des paroisses.
<b>ZH</b>	reformiert. Notabene RefLab	www.zhref.ch  www.reflab.ch	Facebook Instagram Twitter  Facebook Instagram Twitter	ja  ja	Revue destinée aux membres. 2 fois par mois. La moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Coordination par l'association reformiert. Revue destinée aux collaboratrices et collaborateurs. 10 fois par année. Lab online de l'Église réformée du canton de Zurich. Contributions allemandes et anglais traitant des questions sociétales, culturelles, spirituelles et politiques.
<b>EMK</b>		www.emk-schweiz.ch	Facebook Instagram Twitter	ja	

## Au niveau national

<b>Acteur</b>	<b>Produits et formats</b>	<b>Webseite</b>	<b>Social Media</b>	<b>News-letter</b>	<b>Caractère et portée du produit</b>
<b>EKS</b>	EKS-Blog	www.evref.ch www.evrefblog.ch	Facebook Instagram Twitter LinkedIn	oui oui	Initialement prévu en tant que « hub » pour les sites web des Églises membres, le site web de l'EERS est une plateforme d'information. Peu fréquenté (moins que 200 visiteurs par jour). Instagram depuis fin 2022. (En élaboration)

<b>Acteur</b>	<b>Produits et formats</b>	<b>Webseite</b>	<b>Social Media</b>	<b>News-letter</b>	<b>Caractère et portée du produit</b>
<b>Médias-Pro</b>		www.mediaspro.ch		oui	
	Réformés Le Journal				Journal mensuel, destiné aux membres pour certains cantons et à toute la population pour d'autres cantons. Des cahiers cantonaux d'information locale complètent la partie éditoriale romande. Juridiquement l'éditeur est une SARL, financée par les Églises cantonales.
	Réformés.ch	www.reformes.ch	Facebook Instagram Twitter Youtube		Site web fédérateur, regroupant des contenus de diverses sources : le journal, l'agence de presse Protestinfo et RTSreligion, des contenus réalisés pour le site (web only) et des contenus de communication que les églises peuvent mettre.
	Protestinfo Protestinter	www.protestinfo.ch			Agence de presse produisant des contenus à destination de la presse écrite. Les journaux payent un abonnement au flux. Ils peuvent aussi suggérer des papiers à la rédaction. Elle est indépendante éditorialement, dans une loyauté avec les Églises qui financent ses activités.
	RTS	www.rtsreligion.ch	Facebook		Rédaction multimédia (radio-tv-digital) oecuménique travaillant au sein et sur mandat de la RTS à Genève et Lausanne. Les journalistes sont employés par Médias-pro et Cath-Info et homologués par la RTS. Le travail éditorial se fait dans le cadre RTS, il est cofinancé par la RTS et les Églises, qui ont les droits de diffusion sur les produits RTSreligion.
	Médias-pro Productions	www.celebrer.ch	Instagram		Unité de production numérique (studio de production, moyens de captations extérieurs), qui travaille pour la RTS et pour d'autres partenaires ecclésiaux (sur mandat et facturation). Elle diffuse ses contenus sur le site célébrer (archives + streaming).
		www.contactgps.ch			Logiciel de positionnement thématique, développé par Médias-pro, travaillant sur la technologie 360°. Financé par les églises, il est au service de la catéchèse, de la communication événementielle.
<b>Reformierte Medien</b>		www.reformierte-medien.ch			
	ref.ch das Newportal der Reformierten	www.ref.ch	Facebook Twitter	oui	Sur mandat de l'organe responsable (toutes les Eglises nationales germanophones), l'association met l'accent sur un journalisme indépendant et moderne dans l'espace des régions linguistiques, ainsi que sur la collaboration de longue date avec la SRF pour les émissions d'annonce. Le comité directeur travaille avec une stratégie qui est élaborée tous les quatre ans sur la base des champs thématiques de la « Balanced Score Card » (BSC) et qui est approuvée par l'organe responsable. Les médias réfor-

Acteur	Produits et formats	Webseite	Social Media	News-letter	Caractère et portée du produit
					més sont financés par les Eglises membres de l'organe responsable et par les recettes des abonnements à bref, de la publicité et des annonces. Les deux marques ref.ch et bref Magazine s'adressent à deux groupes cibles différents. Les détails à ce sujet ainsi que le travail journalistique des Reformierte Medien sont consignés dans leur concept journalistique (révisé en 2019) et approuvés par l'organe responsable. Dans le domaine de l'édition, les Reformierte Medien misent sur la plateforme web reformiert.jobs en plus des annonces pour les publications imprimées et en ligne.
	bref das Magazin der Reformierten (print und online)	www.brefmagazin.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	
	Das Stellenportal der Reformierten	www.reformiert.jobs			
	Radio / TV	radiopredigt.ch Tweet zum Sonntag	Twitter		Reformierte Medien gère le partenariat avec RTS dans les domaines radio et TV et permet ainsi la présence des Églises sur ses canaux. La coopération inclut le streaming des cultes sur TV et radio, des prédications en studio et l'émission « Wort zum Sonntag », diffusée samedi soir.



**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Motion de Michel Müller et de six cosignataires concernant la suspension de l'Église orthodoxe russe du COE du 12 au 14 juin 2022 : réponse du Conseil

### Propositions

1. Le Synode prend connaissance de la réponse du Conseil à la motion concernant la suspension de l'Église orthodoxe russe du COE.
2. Le Synode classe la motion.

Berne, le 12 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos        Hella Hoppe

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>Rapport du Conseil.....</b>	<b>2</b>
1.1	L'introduction de la motion et sa discussion.....	2
1.2	Informations de base sur le COE .....	2
1.3	La mise en œuvre de la motion .....	4
1.4	Qu'a fait le COE depuis ? .....	5
1.4.1	Avant l'Assemblée de Karlsruhe .....	5
1.4.2	Lors de l'Assemblée de Karlsruhe .....	6
1.4.3	Depuis l'Assemblée de Karlsruhe et jusqu'à aujourd'hui .....	6
1.5	Conclusion.....	7

## 1. Rapport du Conseil

### 1.1 L'introduction de la motion et sa discussion

Michel Müller (ZH) et six cosignataires ont déposé en vue du synode d'été 2022 à Sion la motion suivante : « Le Conseil de l'EERS est chargé de demander au Conseil œcuménique des Églises (COE) d'examiner la suspension de l'Église orthodoxe russe du COE. »

La motion a été motivée par les propos répétés du chef de l'Église orthodoxe russe EOR, le Patriarche Kirill, pour justifier l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Particulièrement choquants sont les arguments religieux et pseudo-théologiques soutenus par le Patriarche pour justifier une agression contraire au droit international, qui est interprétée comme une réaction de défense contre une guerre de l'Occident contre la nation russe et la véritable Église de Jésus-Christ. La quasi-totalité des églises du monde et le COE ont condamné très rapidement cette guerre et ont pris parti pour les Églises et la population ukrainiennes. La motion demandait de faire un pas de plus, à savoir une condamnation claire de la position de l'EOR et la vérification d'une possible suspension de l'EOR du COE.

Dans sa réaction, le Conseil remercia les motionnaires pour leur intervention et la possibilité qu'elle offrait d'engager un débat ouvert sur ce sujet important. Il plaida néanmoins pour un rejet de la motion, arguant du fait que la double stratégie suivie par le COE lui semblait préférable : d'une part condamner la guerre et soutenir les victimes et les opposantes et opposants, y compris dans les Églises locales, d'autre part maintenir le seul canal de dialogue existant encore sur le plan mondial avec l'EOR, le travail du COE, afin de faire revenir l'EOR sur sa position. À la fin d'une discussion nourrie et différenciée, les motionnaires maintinrent leur motion. Celle-ci fut acceptée au vote par 44 voix contre 29 et 3 abstentions.

### 1.2 Informations de base sur le COE

Le COE regroupe 352 Églises et environ 580 millions de chrétiennes et de chrétiens. Organisé comme une association à Genève, il se comprend comme une coalition d'action commune et une plate-forme de dialogue entre les confessions et les Églises du monde entier.

Pour devenir membre, l'art. II de la Constitution du COE précise : Peuvent devenir membres de la communauté du Conseil œcuménique des Églises les Églises qui acceptent la Base sur laquelle le Conseil est fondé et qui satisfont aux critères concernant la qualité de

membre que l'Assemblée ou le Comité central peuvent prescrire. Le Comité central examine les demandes d'admission conformément à l'article I du Règlement<sup>1</sup>.

Concernant l'exclusion ou la fin du statut de membre, le Règlement du COE précise qu'il peut survenir dans trois cas de figure : 1. L'Église décide de se retirer ; 2. L'Église ne remplit pas et de manière répétée ses obligations de membre ; 3. Le rejet de la foi en un Dieu trinitaire. L'exclusion ne peut en outre intervenir qu'après un processus de dialogue sur le sujet litigieux avec le ou les membres concernés. Le Comité central, organe directeur du COE de 150 membres entre les Assemblées générales, est compétent pour engager une procédure d'exclusion et la décider à la fin. À ce jour, seule l'Église kimbanguiste en République démocratique du Congo RDC a été exclue - récemment - par une décision du Comité central, après près de dix ans de pourparlers. À l'époque de l'apartheid, l'Église néerlandaise réformée d'Afrique du Sud avait quitté elle-même le COE suite à la condamnation théologique de l'apartheid par l'Alliance Réformée Mondiale et le COE. De même après 1989, les Églises orthodoxes de Géorgie et de Bulgarie ont décidé de quitter le COE.

Au 31 décembre 2022, le COE employait 111 personnes à Genève et dans le monde. Les cotisations des membres sont non affectées et s'élevaient à CHF 3,7 millions. 61 % des autres recettes non affectées et l'entier des recettes affectées (soit CHF 16,1 millions) sont réparties sur les quatre lignes de programmes d'action du COE : 1. *Unité, mission et relations œcuméniques* (par ex. Foi et constitution) ; 2. *Témoignage public* (par ex. Commission pour les affaires internationales, programme de paix au Proche-Orient, chrétiens persécutés) ; 3. *Diaconie* (justice climatique, réseau-eau, VIH/sida) ; 4. *Formation œcuménique* (par ex. Bossey). Ces sources non affectées financent aussi les programmes transversaux: *Églises et relations œcuméniques* (par ex. Vatican), engagement avec la *jeunesse*, communauté *hommes-femmes*, *dialogue interreligieux*, *vie spirituelle*, combattre le *racisme*. La contribution de membre est obtenue sur la base d'une clé tenant compte du nombre de membres et du PIB du pays<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le Règlement du COE Art. 2-3 précise : **2. Étude des candidatures** : Le secrétaire général transmet toutes les candidatures au Comité central par l'intermédiaire du Comité exécutif, accompagnées des informations dont il estime que le Comité central a besoin pour prendre une décision à propos de ces candidatures. **3. Critères** : Les Églises qui demandent à adhérer au Conseil œcuménique des Églises («Églises candidates») doivent en premier lieu donner leur accord explicite à la Base (article I de la Constitution) sur laquelle repose le Conseil œcuménique des Églises et confirmer leur engagement en faveur des fonctions et buts du Conseil (article III de la Constitution). La Base dit ceci: «Le Conseil œcuménique des Églises est une communauté fraternelle d'Églises qui confessent le Seigneur Jésus Christ comme Dieu et Sauveur selon les Écritures et s'efforcent de répondre ensemble à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint Esprit.» Les Églises candidates doivent en outre rendre compte de la manière dont leur foi et leur témoignage satisfont aux normes et pratiques ci-dessous: a. Critères théologiques : i. Dans sa vie et son témoignage, l'Église professe la foi dans le Dieu trinitaire selon les Écritures, et telle que cette foi est reflétée dans le Symbole de Nicée-Constantinople. ii. Il existe dans cette Église un ministère de proclamation de l'évangile et de célébration des sacrements selon la conception de sa doctrine. iii. L'Église baptise au nom du seul Dieu, «Père, Fils et Saint Esprit», et reconnaît la nécessité d'aller vers la reconnaissance du baptême d'autres Églises. iv. L'Église reconnaît la présence et l'activité du Christ et du Saint Esprit en dehors de ses frontières propres et prie pour que toutes reçoivent de Dieu la sagesse de prendre conscience du fait que d'autres Églises membres croient aussi en la Sainte Trinité et la grâce salvifique de Dieu. v. L'Église reconnaît dans les autres Églises membres des éléments de la véritable Église, même si elle ne les considère pas comme «des Églises dans le vrai et plein sens du terme» (Déclaration de Toronto).

<sup>2</sup> L'Église la plus contributrice est l'EKD (780 KCHF). Parmi les Églises comparables à l'EERS, citons l'Église presbytérienne de Corée (25 KCHF), la Presbyterian Church USA (274 KCHF). La contribution de l'EERS (130'000.-Frs) est distribuée sur l'entier des programmes et activités, en priorité pour les domaines qui ne reçoivent pas suffisamment de dons affectés.

## 1.3 La mise en œuvre de la motion

Le COE avait publié le 10 juin 2022 un communiqué qui contenait une condamnation claire de l'attaque russe contre l'Ukraine ainsi que de toute instrumentalisation d'un langage théologique par des autorités ecclésiastiques pour justifier la guerre<sup>3</sup>.

La motion du Synode a été approuvée le 12 juin 2022. Le Comité central du COE se réunissait du 15 au 18 juin 2022 à Genève, pour la première fois à nouveau en présentiel. L'ordre du jour était consacré essentiellement à l'élection du nouveau Secrétaire général et aux derniers préparatifs pour l'Assemblée de Karlsruhe. Pour le représentant de l'EERS dans le Comité central il était clair qu'il y avait urgence à mettre la motion en œuvre, puisque le Comité central ne se réunirait plus avant au moins une année, et dans une nouvelle composition, à la suite des élections prévues à Karlsruhe. Il a pris des mesures immédiatement le 14 juin 2022 pour informer les autorités du COE que cette décision du Synode allait être présentée en plénière.

Les documents pertinents pour traiter la question ont été mis en ligne pour le Comité Central (CC) seulement les 14 et le 15 juin 2022. Il s'agit du *rapport du Secrétaire Général (SG)*, d'un projet de *résolution sur l'Ukraine* et du *rapport du Comité exécutif*. L'EERS a demandé par écrit au Présidium du CC de prévoir du temps pour parler de la position de l'Église orthodoxe russe sur l'Ukraine en plénum et que le CC puisse prendre une position claire sur ce sujet. Le *rapport du Comité exécutif* évoquait la décision prise d'inviter des représentants de l'Église orthodoxe d'Ukraine (EOU, créée en 2019) et trois observateurs du Conseil des Églises chrétiennes et des communautés religieuses d'Ukraine à l'Assemblée de Karlsruhe. Concernant le *projet de résolution*, l'EERS a écrit le 14 juin 2022 au Comité des affaires publiques plusieurs remarques sur le premier texte soumis, suggérant en particulier des affirmations conformes avec le contenu de la décision du Synode<sup>4</sup>.

Dans son rapport, le Secrétaire général mettait en particulier l'accent sur l'Ukraine. Il insistait sur le travail effectué pour maintenir le dialogue avec l'Église Orthodoxe Russe (EOR) et sur le refus de répondre positivement aux demandes d'exclusion de l'EOR déposées par plusieurs individus ou organisations. Le délégué de l'EERS est intervenu pendant la discussion du rapport pour informer sur la décision du Synode de l'EERS et demander qu'une discussion puisse être introduite de manière urgente dans l'agenda de la session du CC sur la possibilité d'une suspension et pour aborder la justification théologique de la guerre et les modalités pour lancer une telle procédure.

La discussion qui en a suivi a permis de constater que ce débat était très largement souhaité, mais que personne ne semblait favorable à la suspension. L'intervention de l'EERS a reçu à ce stade plusieurs remarques de soutien, publiques et privées, y compris de délégués orthodoxes.

Le débat demandé en plénière eut lieu le 17 juin 2022. La Modératrice du CC a introduit le sujet en rappelant qu'il importait d'en discuter parce qu'il impactait la communauté entre les Églises membres du COE. Le délégué de l'EERS a expliqué

---

<sup>3</sup> <https://www.oikoumene.org/fr/resources/documents/message-from-participants-in-the-second-ecumenical-round-table-on-ukraine>

<sup>4</sup> Par exemple: 1. nommer précisément les partenaires de dialogue en Russie et en Ukraine avec lesquels le COE entend poursuivre « l'appel au dialogue, à la rencontre et la recherche d'une compréhension mutuelle », en particulier en vue de la 11<sup>e</sup> Assemblée générale de Karlsruhe ; 2. nommer le leader de l'Église orthodoxe russe comme étant le principal vecteur de cette « instrumentalisation du langage religieux », ou alors mettre clairement ce leader au défi sur ce sujet; 3. une déclaration claire que cette agression d'un état souverain est contraire à la volonté de Dieu.

- que le COE était mis au défi de trouver une issue à une situation bloquée puisque les offres de dialogue faites par le Secrétariat Général n'avaient pas eu jusqu'ici le succès escompté (puisque personne de l'EOR n'avait pu participer aux deux tables rondes mentionnées plus haut organisées par le COE) ;
- cette guerre nuit aux relations entre les Églises orthodoxes et a des effets négatifs sur tout le COE ;
- l'EOR n'était jusque-là pas entrée en matière sur les questions et niait tout soutien à la guerre ;
- le CC devait condamner plus fermement le discours théologique de l'EOR justifiant ou soutenant la guerre.

Deux représentants orthodoxes (non russes) ont proposé de ne pas entrer en matière mais de laisser cette discussion au Comité des affaires publiques. Le Modérateur de ce Comité (Métropolitain Nifon, RO) a au contraire demandé de maintenir cette discussion dont le contenu sera très utile et important pour aider à la rédaction de la prise de position prévue. La discussion s'est tout de suite focalisée sur la question de la suspension, et il est apparu très rapidement qu'une telle demande n'avait aucune chance (unanimité des votes indicatifs).

Plusieurs voix ont exprimé leur incompréhension et un refus absolu du soutien de l'EOR à la guerre. Le chef de la délégation russe a pris la parole en dernier et a, en substance, répondu ceci, en essayant de contrôler ses émotions : « Est-ce que les Églises sont capables de tenir un autre discours que celui des mass médias occidentales ? ...Le COE est-il l'arbitre, le juge ? De quel droit ? ...Quelle cohérence avec la position du COE au moment de la guerre en Irak ou en Syrie ? Le CC a le choix : ou bien le COE participe à la guerre d'information et médiatique en cours, ou bien il reste une plate-forme de dialogue, un dialogue non pas du COE contre l'EOR, mais les deux ensemble pour construire une solution de paix ». La discussion fut marquée par un ton grave, une grande écoute et le respect mutuel<sup>5</sup>.

*La prise de position du Comité des affaires publiques*<sup>6</sup> : deux représentants russes ont travaillé à l'intérieur de ce Comité. Le texte a été présenté et discuté au CC le 18 juin. Deux délégués russes sont intervenus, qui n'avaient pas encore pris la parole. Le premier a essayé de monter que la mention du « combat métaphysique » employée par le Patriarche ne se situait pas dans le contexte de la discussion sur la guerre. Le second a rappelé que l'EOR était soumis à des limites claires, et que ce texte était un texte de compromis, dont il fallait mesurer l'impact potentiel en Russie. La résolution a été approuvée à l'unanimité.

## 1.4 Qu'a fait le COE depuis ?

### 1.4.1 Avant l'Assemblée de Karlsruhe

Le Secrétaire général par intérim Ioan Sauca dirigea une délégation qui rendit une visite de solidarité aux responsables religieux de l'Ukraine début août 2022<sup>7</sup>. Cela impliquait aussi l'invitation à une délégation de chrétiens et chrétiennes ukrainiens d'assister à l'Assemblée générale de Karlsruhe et un appel à l'aide humanitaire.

<sup>5</sup> Le blog du pasteur Martin Hoegger paru le 22 juin 2022 raconte en détail le déroulement de la discussion avant et pendant le Comité central : <https://www.reformés.ch/blog/martin-hoegger/2022/06/pourquoi-le-conseil-oecumenique-des-eglises-t-il-refuse-de-suspendre>

<sup>6</sup> <https://www.oikoumene.org/fr/news/wcc-central-committee-statement-on-war-in-ukraine-war-with-the-killing-and-all-the-other-miserable-consequences-it-entails-is-incompatible-with-gods-very-nature>

<sup>7</sup> Cf. communiqué de presse : <https://www.oikoumene.org/fr/news/wcc-delegation-visits-ukraine-amidst-the-on-going-war>



## 1.4.2 Lors de l'Assemblée de Karlsruhe

La déclaration préparée par le Comité des affaires publiques pendant l'Assemblée a été l'objet de nombreuses discussions et interventions. Le modérateur du Comité a défendu la version finale en argumentant que cette version allait au maximum de ce qui était possible pour préserver la possibilité d'un dialogue entre le COE et l'EOR<sup>8</sup>.

La délégation de l'EERS avait reçu du Conseil le mandat de soutenir une position ferme du COE et les interventions des représentantes et représentants ukrainiens. Lors de la discussion du rapport de la délégation, une attention particulière a été donnée à ce point du mandat par le Conseil<sup>9</sup>.

## 1.4.3 Depuis l'Assemblée de Karlsruhe et jusqu'à aujourd'hui

Le Secrétaire général par intérim du COE, accompagné du responsable des relations avec les Églises membres, s'est ensuite rendu à *Moscou en octobre 2022*. Les décisions et prises de position du Comité central et de l'Assemblée ont été réaffirmées avec clarté. Une discussion franche de près de deux heures s'est tenue avec le Patriarche Kiriill et les responsables du Département des relations extérieures autour de la question de la notion de « guerre sainte ». Même si les deux délégations sont tombées d'accord pour dire qu'il ne peut pas y avoir de « guerre sainte », des différences considérables restent manifestes et sont visibles dans le fait que les deux communiqués de presse sur cette rencontre diffèrent considérablement. D'autre part, il n'est pas clair si pour le Patriarche la guerre en Ukraine entre dans la catégorie « guerre sainte » ou celle de « guerre juste ». Toutefois, on ne saurait passer sous silence que la marge de manœuvre de l'EOR face aux mécanismes de répression du gouvernement russe est étroite et que de nombreux prêtres ont été arrêtés ou suspendus pour avoir émis de propos critiques. Malheureusement, le COE n'a jamais critiqué publiquement l'arrestation de prêtres par l'État ni les suspensions de prêtres critiques par la hiérarchie de l'EOR.

Le 25 novembre 2022, le COE dénonçait les attaques sans fin contre les infrastructures et la population civile ukrainiennes. Ceci a été encore répété le 16 janvier 2023. Le COE a repris et continué son action depuis le mois de janvier 2023 avec le nouveau Secrétaire général, qui a fait plusieurs interviews confirmant la ligne du COE.

Une troisième rencontre entre le COE et les Églises concernées est en préparation et doit avoir lieu dans les prochains mois. Elle est particulièrement complexe à mettre sur pied car elle entend réunir des acteurs clés des Églises concernées, en particulier orthodoxes, qui sont profondément divisées entre elles sur ce sujet. La doctrine sociale des Églises orthodoxes pourrait être au centre de cette discussion qui devrait durer trois jours et devrait plutôt se tenir à Genève/Bossey qu'en Russie ou en Ukraine.

---

<sup>8</sup> Cf. la déclaration finale : <https://www.oikoumene.org/fr/resources/documents/war-in-ukraine-peace-and-justice-in-the-european-region>

<sup>9</sup> Extrait du rapport d'évaluation de la délégation: « **Objectif** : la délégation exprime sa solidarité avec la représentation des Églises orthodoxes ukrainiennes présentes à l'Assemblée, par exemple en participant à d'éventuelles manifestations avec des représentantes et représentants de ces Églises. **Commentaire**: la délégation a manifesté avec ses cartes de vote son soutien à la délégation ukrainienne à chaque fois que le sujet a été abordé ; deux de ses membres sont également entrés en contact avec des membres de la délégation russe pendant les pauses pour leur demander des éclaircissements sur leur position ou sur leur silence. Notre incompréhension devant la position officielle de leur Église sur la guerre entre l'Ukraine et la Russie et sa coresponsabilité pour le mal infligé leur a été communiquée. Un membre a établi une relation personnelle avec un des délégués ukrainiens, ancien étudiant de Bossey, déjà lors de la Préassemblée jeunes. Elle a également soutenu activement l'intervention émotionnelle de la jeune déléguée ukrainienne pendant la plénière. Une intervention orale pendant les plénières n'a pas été nécessaire puisque des interventions dans ce sens avaient déjà eu lieu et que le temps imparti aux discussions était très réduit. »

Enfin, le 24 février 2023, le COE a répété dans un communiqué sa condamnation de l'agression russe et de l'utilisation abusive de langage religieux et théologique pour la justifier<sup>10</sup>.

Fin janvier 2023, l'EERS a participé à Berehove/Beregszász, à l'extrémité occidentale de l'Ukraine, à l'installation de la nouvelle direction de l'Église réformée d'Ukraine, en particulier de l'évêque Sándor Zán Fábíán. Cette Église a été ces dernières années en conflit avec le gouvernement ukrainien parce que celui-ci a décidé de réduire les droits de toutes les minorités à utiliser sa langue nationale en public. Aujourd'hui, cette petite Église réalise un grand travail d'accueil et de protection des personnes réfugiées ukrainiennes du reste du pays. En même temps, Zán Fábíán est Président pour cette région du Conseil œcuménique des Églises. Simultanément avec cet engagement en faveur des réfugiés, il insiste pour que le Conseil œcuménique régional n'exclue pas l'Église orthodoxe ukrainienne de ses rangs, malgré ses liens encore existants avec le Patriarcat de Moscou. L'Église réformée d'Ukraine pose ici un geste prophétique que nous devons soutenir.

## 1.5 Conclusion

Le Conseil considère que la motion a été mise en œuvre.

Même si le Comité central n'a pas suivi la demande de vérifier la possibilité de la suspension, la motion n'est pas restée sans effet :

1. L'intervention de l'EERS dans le Comité central a été déterminante et saluée par de nombreux délégués et déléguées, observatrices et observateurs et commentatrices et commentateurs avertis. Cela a permis une première discussion de fonds, a causé la demande au Secrétariat général de visiter Kiev et Moscou, de déclencher un dialogue critique avec l'EOR. À la différence du Pape, le Secrétaire général a réussi à entamer un dialogue critique.
2. L'intervention a en outre posé les jalons de la manière d'aborder ce sujet lors de l'Assemblée de Karlsruhe et provoqué une large invitation à des représentantes et représentants des Églises ukrainiennes. Il est également avéré que des entretiens bilatéraux entre la Présidence du COE et les délégations orthodoxes russe et ukrainienne se sont déroulés hors programme à Karlsruhe.

Le Conseil de l'EERS est conscient que les démarches entreprises par le COE n'ont pas encore entièrement abouti. Mais il ne fait pas de doute que l'EOR est de plus en plus isolée dans sa position, contestée également à l'interne. Les Églises luthériennes de Norvège et de Finlande ont récemment pris de positions très fortes, aussi en ce qui concerne l'attitude à attendre du COE.

Si l'EOR, comme elle l'a dit en octobre 2022, accepte de poursuivre le dialogue théologique, le COE poursuivra son effort. Mais le Secrétaire général du COE, Jerry Pillay, a également indiqué que si le dialogue n'aboutissait à rien, la situation sera réévaluée et aucune option n'est exclue d'office. Si le COE poursuit son travail de plate-forme, c'est aussi pour soutenir les voix discordantes à l'intérieur de l'EOR, qui comptent sur cet appui pour faire évoluer l'EOR. De la même manière, l'EERS restera très vigilante à l'intérieur du Comité Central à ce que le sujet ne soit pas passé aux oubliettes.

Le Conseil propose au Synode de classer la motion.

---

<sup>10</sup> <https://www.oikoumene.org/resources/documents/wcc-statement-on-ukraine-0>



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica reformada da la Svizra

9

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Postulat d'Esther Straub et de neuf cosignataires concernant l'aumônerie dans les milieux de santé du 12 au 14 juin 2022 : Rapport du Conseil

### Proposition

Le Synode prend connaissance du rapport oral du Conseil qui porte sur le postulat d'Esther Straub et de neuf cosignataires concernant l'aumônerie dans les milieux de santé.

Berne, le 12 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos        Hella Hoppe

Esther Straub a déposé avec neuf cosignataires un postulat « concernant l'aumônerie dans les services de santé » dans le cadre du synode 2022. Le postulat prie « le Conseil de l'EERS d'expliquer, dans un rapport, la manière dont l'EERS entend jouer son rôle d'interlocutrice au niveau fédéral pour les questions qui portent sur les activités d'aumônerie dans les services de santé. » Le postulat demande aussi que le rapport expose « la manière dont l'EERS envisage de défendre les intérêts communs des Églises membres auprès de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et comment elle entend agir en réseau avec d'autres communautés religieuses fournissant des prestations d'accompagnement spirituel dans les milieux de santé, pour conférer à l'aumônerie dans les hôpitaux et les cliniques psychiatriques un visage au niveau national. Encore selon le postulat, « dans son rapport, l'EERS devra aussi se positionner par rapport à la nouvelle « Association professionnelle d'aumônerie en milieu de santé (APA) », fondée récemment, et qui est indépendante des Églises. »

Dans sa prise de position orale, le Conseil de l'EERS avait annoncé accepter le postulat. Simultanément, par son vote, il indiquait les options prévisibles quant au contenu et le type de démarche que les Églises membres pouvaient anticiper. Le Conseil de l'EERS renvoyait notamment au projet en cours. Ce projet, soumis à l'EERS par la Conférence des évêques suisses CES, propose la création d'un bureau de coordination œcuménique de l'aumônerie. Dans sa prise de position orale, le Conseil de l'EERS déclarait qu'il estimait qu'un bureau de coordination à l'échelon national reposant sur une base œcuménique convenait pour prendre en compte des demandes consolidées des Églises évangéliques réformées et pour les faire valoir au niveau national auprès des organes politiques et de santé publique. Le Conseil de l'EERS annonçait alors qu'il allait intégrer les Églises membres à cette démarche en temps utile.

C'est désormais chose faite : avec la Conférence des évêques suisses (CES) et la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ), le Conseil de l'EERS a invité les Églises membres à donner leur position sur un avant-projet de « Bureau de coordination œcuménique de l'aumônerie dans les services de santé » (titre de travail) : dans le cadre d'une consultation qui s'est déroulée de février à avril 2023, les Églises membres ont été priées de communiquer leur avis sur un concept. Ce concept prévoit des structures de niveau national permettant les échanges, une réflexion commune et le développement d'options d'action. Elle prévoit aussi de rassembler les acteurs au niveau national tout en conférant aux Églises membres un rôle central dans le pilotage du bureau national de coordination.

Le Règlement du Synode stipule que le Conseil du Synode « présente oralement ou par écrit au Synode, dans un délai d'une année, un rapport indiquant si et de quelle manière il envisage de donner suite au postulat ou si et dans quelle mesure il y a déjà fait droit » (art. 60). Le Conseil de l'EERS présentera au Synode un rapport oral. Il saisira cette occasion pour présenter les premiers résultats de la consultation, ouverte jusqu'à la fin d'avril 2023, et pour informer sur la suite des travaux préparatoires visant la création d'un bureau de coordination national.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

10

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

# Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE) en 2022 à Karlsruhe : Rapport du Conseil sur la présence de l'EERS

## Propositions

Le Synode prend connaissance du rapport du Conseil de l'EERS.

Berne, le 12 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

# Sommaire

<b>1.</b>	<b>Aperçu de la 11<sup>e</sup> Assemblée du COE.....</b>	<b>3</b>
1.1.	Retour sur un événement exceptionnel et générationnel .....	3
1.2.	Concept de participation de l'EERS .....	4
<b>2.</b>	<b>L'EERS à Karlsruhe .....</b>	<b>4</b>
2.1.	Délégation.....	4
2.2.	Réunion préparatoire .....	5
2.3.	Swiss Hub.....	6
2.3.1.	Produits.....	6
2.3.2.	Manifestations .....	7
2.4.	Ateliers .....	8
2.5.	Participant·es et participants de Suisse .....	9
2.6.	Hôtes œcuméniques à Bâle .....	10
2.7.	Mesures de communication .....	10
<b>3.</b>	<b>Evaluation.....</b>	<b>11</b>
3.1.	Objectifs du projet .....	11
3.2.	Contrôle de la réalisation des objectifs .....	11
3.3.	Décompte.....	13
3.4.	Conclusion.....	16
<b>4.</b>	<b>Perspectives pour l'avenir .....</b>	<b>16</b>

# 1. Aperçu de la 11<sup>e</sup> Assemblée du COE

Le Conseil œcuménique des Églises (COE) regroupe 352 Églises membres (état en 2022) provenant de plus de 120 pays de tous les continents. Les Églises membres représentent au total plus de 580 millions de chrétiennes et de chrétiens. Outre les confessions traditionnelles (orthodoxe, orientales, réformées, luthériennes, anglicanes, méthodistes), de plus en plus d'Églises baptistes, évangéliques, unies et indépendantes font partie du COE.

Si la plupart des Églises fondatrices du COE, dont l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), étaient européennes et nord-américaines, les Églises membres actuelles proviennent en majorité d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et de la région du Pacifique. Des informations complémentaires sur le COE sont disponibles sur son [site web](#).

L'Assemblée, organe législatif suprême du COE, se réunit normalement tous les huit ans. Il s'agit du seul moment où l'ensemble de la communauté des Églises membres se retrouve en un même lieu dans la prière, la consultation et la célébration. Elle constitue pour les Églises une occasion privilégiée d'approfondir leur engagement en faveur de l'unité visible et du témoignage commun. Ainsi l'Assemblée du COE est-elle la réunion d'Églises la plus vaste et la plus diverse au monde. Vous trouverez des informations complémentaires sur l'Assemblée sur le [site web du COE](#).

## 1.1. Retour sur un événement exceptionnel et générationnel

L'Assemblée du COE Karlsruhe 2022, la 11<sup>e</sup> du Conseil œcuménique des Églises, s'est déroulée du 31 août au 8 septembre 2022 à Karlsruhe. Initialement prévue en 2021, elle a dû être reportée d'une année en raison de la pandémie. 4521 personnes de 286 Églises membres du COE y ont participé, dont de nombreux observateurs et observatrices et hôtes d'autres confessions ou religions, notamment de l'Église catholique romaine (200 personnes). Elles ont discuté ensemble de l'avenir du COE et des tâches concrètes pour ces prochaines années. L'Assemblée a eu lieu à l'invitation conjointe de l'Église protestante en Allemagne (EKD), de l'Église évangélique de Bade, du Conseil des Églises chrétiennes d'Allemagne (ACK), de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) et de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).

Par le choix du thème général « L'amour du Christ mène le monde à la réconciliation et à l'unité »<sup>1</sup> (cf. 2 Cor 5,14), le COE voulait montrer qu'elle pouvait être la contribution des Églises en faveur d'une société pacifique et unie et quel est leur rôle dans le vivre ensemble social. Le COE s'est ainsi penché sur des sujets et des défis actuels marquants, et a appelé les Églises à œuvrer sans relâche avec toutes les personnes de bonne volonté pour une paix juste et la réconciliation, même en ces temps d'insécurité, de crise climatique, de menaces de guerre et de pandémie.

Le centre de congrès de Karlsruhe a accueilli les séances administratives des 752 délégués et déléguées et conseillères et conseillers des Églises membres, mais aussi, tous les matins, un plénum thématique consacré chaque jour à des aspects spécifiques de la devise de l'Assemblée.

Les études bibliques, les cultes, les prières et les recueils, qui portaient principalement sur des textes bibliques en rapport avec les thèmes de la devise, ont mis en évidence les différentes traditions liturgiques. Les moments de partage de chants et de musique ainsi

---

<sup>1</sup> Titre anglais: « Christ's love moves the world to reconciliation and unity »

que les échanges en petits groupes sur les textes bibliques ont permis aux participantes et participants de découvrir les traditions religieuses des différents continents.

Située directement à côté de l'entrée principale, la « Networking Zone » a invité les visiteuses et visiteurs à se rencontrer dans un environnement détendu et convivial. Le COE, ACT Alliance, l'Église évangélique en Allemagne (EKD) et l'EERS y étaient présents avec un vaste programme thématique et interactif proposé à toutes et à tous.

Pendant les séances administratives, les délégations ont adopté diverses déclarations et communiqués qui, avec les résultats des conversations œcuméniques (« Ecumenical Conversations »), constitueront la base du travail du COE au cours des huit prochaines années. Elles ont en outre procédé à l'élection du nouveau Comité central. Serge Fornerod, directeur des relations extérieures de l'EERS, a été réélu à cet organe.

Appels et déclarations :

- « Un appel à agir ensemble » : message de la 11<sup>e</sup> Assemblée du COE à Karlsruhe, Allemagne
- Déclaration d'unité de la 11<sup>e</sup> Assemblée du Conseil œcuménique des Églises

Statements :

- Pour une planète en bonne santé : promouvoir des valeurs de justice et durabilité au sein de la communauté mondiale
- Comment trouver la paix : mener le monde à la réconciliation et à l'unité
- Guerre en Ukraine, paix et justice en Europe
- En quête de justice et de paix pour toutes et tous au Moyen-Orient

## 1.2. Concept de participation de l'EERS

La proximité géographique de Karlsruhe était une occasion unique d'élargir son propre horizon ecclésial.

À un stade précoce, le Conseil de l'EERS a donné mandat à la chancellerie d'élaborer un plan qui permette, facilite et favorise la participation active à l'Assemblée du COE et offre l'opportunité de vivre cette expérience. Il a soumis un document détaillé à l'approbation du Synode des 5 et 6 septembre 2021 à Berne. Le Synode a décidé ensuite la participation de l'Église évangélique reformée de Suisse à l'Assemblée 2022 du Conseil œcuménique des Églises COE à Karlsruhe sur la base du concept de participation présenté.

Le présent document contient un rapport sur la mise en œuvre de ce concept de participation, une évaluation de la réalisation des objectifs, ainsi que le décompte du projet.

## 2. L'EERS à Karlsruhe

Par sa décision de septembre 2021, le Synode a défini diverses mesures à prendre par l'EERS pour assurer la mise en œuvre du concept de participation. Le présent rapport ne reviendra pas sur les réflexions conceptuelles approuvées par le Synode. Les points ci-après présentent une description détaillée des mesures réalisées.

### 2.1. Délégation

Le Conseil de l'EERS a envoyé à Karlsruhe une délégation de quatre membres, élus lors de ses séances des 5 décembre et 22 et 23 janvier 2022. Le pasteur Heinz Fäh, membre du



Conseil synodal de l'Église réformée de Saint-Gall, a dirigé la délégation et l'a accompagnée en tant que conseiller. Les autres membres étaient Emma van Dorp, doctorante en théologie systématique et en œcuménisme à Genève (Église Protestante de Genève EPG), et Suzanne Schild (Église française de Bâle), qui travaille dans le domaine de l'Église universelle. Le pasteur Serge Fornerod, directeur des relations extérieures de l'EERS, a préparé la délégation à sa participation à l'Assemblée. En tant que membre du Comité central du COE, il l'a également informée des résultats pertinents pour elle des deux séances du Comité central en février et en juin 2022.

La pasteure bernoise Sarah Bach, qui s'est rendue à Karlsruhe en tant que représentante de l'Église méthodiste mondiale, a collaboré avec la délégation de l'EERS lors des travaux préparatoires. Rahel Weber, de Bâle, et Elio Jaillet, de Genève, respectivement étudiante et étudiant du programme d'études théologiques GETI (Global Ecumenical Theological Institute) du COE, ont participé aux parties théologiques des séances de la délégation.

La délégation s'est réunie le 21 septembre et le 4 décembre 2021 ainsi que le 17 février, le 7 avril et le 23 juin 2022, d'abord via Zoom, puis à la chancellerie de l'EERS à Berne. Ses membres ont échangé sur les textes bibliques prévus pour Karlsruhe, et discuté des principaux documents devant être adoptés lors de l'Assemblée. Ils ont été familiarisés avec les principaux déroulements et procédures de cette dernière. Au cours de trois de ces séances, la délégation s'est penchée sur l'élaboration de son mandat, également en présence de Claudia Haslebacher, membre du Conseil. Le mandat de la délégation a été adopté par le Conseil de l'EERS lors de sa séance des 16 et 17 août 2022.

Peu avant l'Assemblée, Emma van Dorp et Sarah Bach ont participé à Karlsruhe à l'Ecumenical Youth Gathering (EYG – rencontre œcuménique de jeunes gens), et Suzanne Schild a pris part à la préassemblée sur le thème « Une communauté juste pour les femmes et pour les hommes ». Pendant toute l'assemblée, la délégation de l'EERS s'est réunie chaque jour le matin pour un briefing, et ses membres ont établi à tour de rôle un rapport quotidien.

La délégation de l'EERS a participé activement aux « Ecumenical Conversations » portant sur les thèmes suivants : mission, être Église aujourd'hui, paix juste, Églises et discernement moral, changement climatique.

À l'issue de l'Assemblée, la délégation s'est réunie le 20 octobre pour une séance de débriefing. Le Conseil de l'EERS a pris connaissance du rapport de la délégation de l'EERS à l'Assemblée lors de sa séance des 6 et 7 décembre 2022, et lui a donné décharge pour son mandat. Il a remercié la délégation et salué le travail qu'elle a accompli. En novembre 2022, les membres de la délégation ainsi que l'étudiante et l'étudiant du GETI ont présenté leurs impressions et leurs expériences en images et par une brève intervention orale lors du synode d'automne de l'EERS. Durant l'automne/hiver 2022, ils se sont mis à disposition pour présenter des comptes rendus lors de synodes d'Églises cantonales ou d'autres séances d'information des Églises membres de l'EERS.

## 2.2. Réunion préparatoire

L'après-midi du 8 juin 2022, une réunion préparatoire a été organisée dans les locaux de l'EEM à Berne avec toutes les personnes des Églises évangéliques réformées de Suisse participant à l'Assemblée (délégation de l'EERS, Conseil de l'EERS, étudiantes et étudiants GETI, stewards, bénévoles, participantes et participants au cours pwb, etc.). Le pasteur Odair Pedroso Mateus, secrétaire général adjoint du COE, a exposé les thèmes de l'Assemblée aux quelque 70 personnes présentes et donné des informations sur l'avancement des

préparatifs. Damian Kessi a présenté le concept de la présence de l'EERS pendant l'Assemblée. Lors de la table ronde, Claudia Haslebacher, membre du Conseil, a discuté de l'avenir du mouvement œcuménique avec Odair P. Mateus ainsi que l'étudiant en théologie Tobias Adam (steward à l'Assemblée) de Zurich et la pasteure et étudiante du GETI Rahel Weber. Les participantes et participants ont formulé des sujets pertinents pour les Églises suisses qui devraient être soumis à l'Assemblée. Le même soir, à l'invitation de l'Église catholique chrétienne de Berne, les déléguées et délégués catholiques chrétiens, réformés et méthodistes de Suisse ont été envoyés dans le cadre d'une célébration des vêpres à l'Église Saint-Pierre-et-Paul. Les évêques Harald Rein (ECC) et Patrick Streiff (EEM) et la présidente de l'EERS Rita Famos ont présidé la cérémonie religieuse.

## 2.3. Swiss Hub

Avec le « Swiss Hub », l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) a mis à disposition une infrastructure interactive et conviviale idéalement placée dans la « networking zone ». Se présentant sous la forme d'une montagne rouge avec un sommet blanc, le Swiss Hub a servi de point de rencontre et de centre d'accueil pour les partenaires et les groupes de participantes et participants des Églises suisses. La structure bien reconnaissable de la montagne présentait différents secteurs. Cette subdivision a permis d'utiliser l'espace disponible de façon très polyvalente en fonction des différentes tâches. Le Swiss Hub a constitué l'élément central de la présence de l'EERS à Karlsruhe. Au total, 38 bénévoles et collaboratrices et collaborateurs de l'EERS l'ont animé avec savoir-faire, dynamisme et sens de l'hospitalité tout au long des dix jours.

### 2.3.1. Produits

Le Swiss Hub, au travers de divers produits, a proposé un regard moderne et informatif sur des personnalités, des accomplissements et des valeurs des réformées et réformés suisses.

- Une **carte de la Suisse œcuménique** a présenté des lieux ainsi que des événements remarquables qui se sont déroulés en Suisse et ont influencé et influencent encore le mouvement œcuménique et le dialogue interreligieux. Grâce à sa neutralité et à sa stabilité, la Suisse est devenue une plate-forme appréciée pour le dialogue des Églises et des communautés religieuses.
- **L'exposition « Swiss Disciples »** a présenté le portrait de treize femmes et hommes en Suisse qui, depuis les débuts du mouvement œcuménique, ont été amenés par l'amour du Christ à consacrer leur vie à l'unité et la réconciliation de l'Église et du monde. Ces témoins de la foi ont offert une illustration de l'engagement œcuménique passé et présent de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS. À l'arrière de la montagne, les visiteurs et visiteuses ont pu inscrire leurs réflexions sur le témoignage chrétien.
- Un film avec des **extraits des Églises membres** de l'EERS, de l'EPER et des organisations missionnaires a donné un bon aperçu de la vie ecclésiale de l'EERS.
- **L'ABC de la Réforme suisse**, publié sous forme imprimée et sur le web, a fourni des réponses à des mots clés sur la Réforme du 16e siècle. Il s'agissait d'une réédition d'une publication réalisée pour l'exposition mondiale du jubilé de la Réforme en 2017.

- Un **glossaire en ligne** a présenté des lieux, des personnalités et des notions étroitement liées à l'identité réformée. Les personnes intéressées ont pu ainsi partir à la découverte de la Réforme dans le monde et dans l'histoire. Ce produit avait lui aussi été réalisé pour le jubilé de la Réforme et a été adapté pour l'Assemblée.
- Un **site web** spécialement créé pour l'Assemblée a permis de suivre la présence de l'EERS sur place et a servi de plateforme d'accès numérique centralisée. Tous les produits physiques comportaient des codes QR qui renvoyaient à des informations complémentaires sur le site web de l'EERS.

Les participantes et participants ont pu se montrer créatifs : ils ont eu la possibilité d'imprimer leur affiche personnalisée de l'Assemblée sur une **presse de Gutenberg reconstituée** et de l'emporter avec eux. La réplique de la presse provenait de la participation de l'EERS à l'exposition du jubilé de la Réforme à Wittenberg, et a été réutilisée pour cette occasion.

### 2.3.2. Manifestations

Pendant la première moitié de l'Assemblée, le groupe genevois « Fanfare La Revuelta » s'est chargé de mettre de l'ambiance dans la Networking Zone et sur la place du marché de Karlsruhe. Durant la deuxième moitié, un trio suisse de cor des Alpes a apporté du folklore dans la ville allemande.

Le 5 septembre 2022, une rencontre d'anciennes étudiantes et étudiants de Bossey organisée à l'invitation de l'EERS a eu lieu dans la Networking Zone, ce qui constituait une première. Les plus de 100 alumni de Bossey qui y ont participé ont souligné l'importance des réseaux globaux pour l'unité de l'Église, et le rôle précieux de l'Institut œcuménique de Bossey en tant que centre de formation pour les œcuménistes de demain. Claudia Haslebacher, membre du Conseil, a prononcé une allocution de bienvenue.

Treize manifestations thématiques réalisées en collaboration avec diverses organisations partenaires et Églises réformées de l'étranger ont été proposées dans le Swiss Hub, où elles ont été accueillies pour la plupart avec beaucoup d'intérêt.

Titre de la manifestation	Participant·es et participant·s
Carbon Conversations: Moving from talk to action	Elke Fassbender, EPER ; Sandro Schmidlin, EPER
The role of churches to support IDPs and refugees from Ukraine : Experiences from Transcarpathia and Hungary	Évêque Sándor Zán Fábrián, Ukraine ; pasteur Balázs Ódor, Hongrie ; Marina Dölker, EPER
Women Power in the Church – beyond ordination	Pasteure Mary Katagile, Tansania ; pasteure J. Dorcas Gordon, Kanada ; pasteure Magdalena Zimmermann, Mission 21
The Importance of the Work of the Reference Group on Human Sexuality for the church globally	Judith Kotzé, Afrique du Sud ; Small Luk, Hong Kong ; Davis Mac-Iyalla, Afrique occidentale ; Irene Schwyn, Église réformée du canton de Zoug
Being Protestant in Europe today, contributing to Reconciliation and unity	Annette Kurschus, EKD ; Emmanuelle Seyboldt, EPUdF; Rita Famos, EERS

For hope and a future in Lebanon: The role of the church amidst crisis	Pasteur Joseph Kassab, Liban ; pasteur Raffi Messerlian, Liban ; Marina Dölker, EPER
Intercultural realities in the context of Churches in Geneva	Pasteur Espoir Adadzi, Togo ; pasteur Nicolas Monnier, Directeur DM
Interreligious Peace Building in Nigeria	Yakubu Joseph, Nigéria ; pasteure Magdalena Zimmermann, Mission 21
The Ministry: Gift for the Church – past and present	Pasteur Hansjakob Schibler, pasteure Verena Salvisberg, prof. Martin Hauser, Société Pastorale Suisse ; pasteure Margriet Gosker ; pasteure Romina Nauta, Pays-Bas
Discipleship and social witness of Churches in minority Situation	Pasteure Claire Sixt-Gateuille, EPUdF ; pasteur Michel Charbonnier, Italie, Emmanuel Jeger, Pierre-Yves Emery, Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
Participation and peace through inter-religious cooperation	Maison des religions, Berne ; Maison des religions de Puttalam, Sri Lanka ; Heinz Bichsel, Églises réformées Berne-Jura-Soleure
Moral discernment: listening to each other's mindset	Dr. Julija Naett Vidovic, France; Marc Boss, France ; pasteure Claire Sixt-Gateuille, EPUdF
Blue Community – an Initiative for Water as Human Right and Public Good. Chances and limits in the international context	Lisa Krebs, Blue Community, Karl Heuberger, EPER

Tableau 1: Vue d'ensemble des manifestations organisées dans le Swiss Hub.

Par ailleurs, quatre « Daily Debriefings » organisés en soirée ont permis aux personnes présentes des Églises suisses de partager et analyser leurs expériences.

## 2.4. Ateliers

Dans le programme officiel de l'Assemblée, le COE avait prévu cinq séries de vingt ateliers proposés à des moments différents. L'EERS a pu réaliser trois de ces ateliers.

– **Blue Community – an Initiative for Water as Human Right and Public Good : Chances and limits in the international context based on lessons learnt by the Swiss Blue Communities**

Cet atelier a été réalisé le 1<sup>er</sup> septembre par les responsables de la Blue Community (Lisa Krebs, RefBEJUSO, Karl Heuberger, EPER), Dinesh Suna du Réseau œcuménique de l'eau (ROE) du COE, ainsi que des représentantes et représentants des Blue Communities en Suisse et au Brésil. L'atelier a permis de présenter l'initiative Blue Community et d'expliquer comment les paroisses et d'autres acteurs ecclésiaux peuvent manifester de façon tangible leur engagement en faveur de la justice, à l'exemple de l'accès à l'eau potable. Les expériences de l'EPER au Brésil ont été attentivement analysées, et ce cas concret de partenariat international pour l'accès à l'eau a été discuté avec des représentantes et représentants ecclésiaux et d'autres hôtes du Brésil.

– **Discipleship and mission in a (post) secular context**

Cet atelier a pu être organisé le 5 septembre en présence de 52 participantes et participants sous la direction de Michael Biel (Evangelische Mission Weltweit / Hambourg) et

de la pasteure Bettina Lichtler (relations et œcuménisme, Église év. réf. du canton de Zurich). Il comprenait également une vidéo du prof. Thomas Schlag (faculté de théologie de Zurich). Les intervenantes et intervenants ont soutenu la thèse selon laquelle la sécularisation et l'individualisation ne devaient pas seulement représenter une menace pour les Églises, mais offraient aussi la possibilité de comprendre et vivre la suite du Christ et la mission comme une pratique utile à la vie et comme un soutien à une bonne cohabitation. Divers exemples, tirés notamment du domaine numérique, ont donné lieu à une discussion animée.

– **La participation et la paix par la coopération interreligieuse**

Ce titre ambitieux a été donné à un atelier organisé conjointement par les délégations des Maisons des religions à Puttalam (Sri Lanka) et à Berne. Si la majorité du public connaissait déjà la Maison des religions à Berne, le rôle important d'une maison des religions au cœur de la crise multiple qui frappe le Sri Lanka était largement méconnu : lorsque le monde politique utilise sciemment la religion comme source de division sociale entre population hindouiste et bouddhiste, la coopération interreligieuse se révèle essentielle pour la promotion de la paix. La présence commune des deux maisons à Karlsruhe a ainsi également été l'occasion d'approfondir la collaboration et de mettre en réseau la Maison des religions au Sri Lanka avec la diaspora sri lankaise en Suisse. Contribuer à la paix au Sri Lanka et apaiser la faim dans cette crise, tel est le but commun des communautés religieuses engagées dans le travail interreligieux.

## 2.5. Participantes et participants de Suisse

Vu la proximité géographique de Karlsruhe, il était naturel d'encourager les Églises membres et les paroisses à organiser des voyages en groupes. Pour ce faire, la chancellerie a travaillé en coordination avec les responsables CœTN des Églises membres. L'EERS a soutenu financièrement les groupes de dix membres au minimum qui sont restés au moins trois nuits à Karlsruhe. Elle a pris en charge les frais d'inscription et les forfaits repas de ces personnes qui devaient être versés au COE. Avant l'Assemblée, l'EERS avait pu convenir avec les responsables du COE de frais d'inscription réduits à 100 francs par personne (au lieu de 300 francs) pour les participantes et participants n'assistant qu'à la moitié de la session. Cela lui a permis de soutenir nettement plus de personnes avec les mêmes ressources. Le COE a directement envoyé ses factures à l'EERS, ce qui a simplifié les procédures. Les possibilités d'inscription des groupes ont aussi été coordonnées à l'avance entre l'EERS et le COE. La chancellerie de l'EERS a réalisé un guide à l'intention des responsables des groupes qui leur a facilité la préparation des inscriptions.

En Suisse alémanique, les services CœTN ont proposé deux voyages accompagnés intercantonaux pour les personnes qui n'ont pas pu rejoindre d'autres groupes dans une paroisse. En Suisse romande, DM a organisé deux groupes de voyage accompagnés.

Le voyage d'études à l'Assemblée à Karlsruhe proposé par le service de formation continue pwb sous la direction de Susanne Schneeberger Geisler et Bernd Berger a été réalisé avec vingt personnes.

Au total, 204 personnes réparties en 12 groupes de voyage ont ainsi été inscrites via l'EERS et soutenues financièrement. En outre, 38 bénévoles ont participé activement au Swiss Hub. Il s'agissait de membres d'organes exécutifs des Églises cantonales, de membres du Synode, de pasteures et pasteurs (en formation, en activité et retraités) ainsi que de collaborateurs et collaboratrices des administrations ecclésiastiques. Ces bénévoles ont également été soutenues et soutenus par l'EERS. Au total, 300 personnes de Suisse ont participé à l'Assemblée.

Le Conseil de l'EERS a été présent à Karlsruhe du 30 août au 3 septembre 2022. Pendant cette période, il a participé activement à l'Assemblée. La veille de l'Assemblée, il a invité la délégation de l'EERS à un souper commun à Karlsruhe.

## 2.6. Hôtes œcuméniques à Bâle

Le week-end des 3 et 4 septembre 2022, un programme d'excursions avait été prévu pour les délégations et les hôtes internationaux. Trente-sept lieux de rencontre le long du Rhin supérieur en Allemagne, en France et en Suisse ont offert à des membres et représentations de paroisses et arrondissements ecclésiastiques une possibilité d'échange œcuménique et d'apprentissage mutuel avec les délégations. Dans le cadre de ce programme d'excursions, 40 déléguées et délégués se sont rendus à la ville de Bâle le samedi 3 septembre pour une visite sous le thème « Être Église en tant que minorité dans une ville multiculturelle ». Le dimanche 4 septembre 2022, 65 déléguées et délégués du monde entier ont fait le même voyage pour découvrir Bâle en tant que ville internationale. Ils ont célébré une cérémonie religieuse avec des représentations d'Églises issues de la migration.

Le programme avait été réalisé conjointement par l'Église réformée de Bâle-Ville, l'Église évangélique réformée de Bâle-Campagne et Mission 21, qui ont aussi pris en charge les coûts sur place.

## 2.7. Mesures de communication

La communication de l'EERS a toujours été représentée sur place par une ou deux personnes, soutenues par des bénévoles (Christoph Knoch pour les photographies, et en ligne par Christina von Allmen). Afin de remplir son mandat, qui était de permettre aux personnes intéressées ne pouvant pas être présentes à Karlsruhe d'avoir aussi accès à l'Assemblée, elle a assuré une présence étendue dans les réseaux sociaux et dans la presse ecclésiastique. Elle a résumé les impressions de l'Assemblée dans des articles de blog en fonction des thèmes principaux quotidiens, et participé aux conférences de presse du COE, aux rencontres d'échange de journalistes ainsi qu'aux séances plénières et administratives. Elle a par ailleurs réalisé des interviews vidéo de tous les membres de la délégation (aussi en été avant l'Assemblée) ainsi que de bénévoles et d'hôtes du Swiss Hub. Durant les neuf jours de l'Assemblée, 103 articles, 87 tweets et 28 vidéos au total ont ainsi été publiés sur la page Facebook de l'EERS sous le hashtag #evrefK22. La communication de l'EERS a reçu de nombreuses demandes de renseignements de médias par téléphone ou sur place et a envoyé deux longs communiqués de presse informatifs. Pendant l'Assemblée, 18 articles en lien avec l'EERS et l'Assemblée ont paru dans la presse helvétique. À l'issue de la session, « reformiert. » a consacré quatre pages spéciales à l'Assemblée, et la CTEC.CH a préparé un résumé détaillé.

La présence de la présidente Rita Famos à Karlsruhe a été couverte par de nombreux médias : interview par Marie Destraz, Protestinfo ; interview par Raphael Rauch, kath.ch ; émission Tagesgespräch, sur SRF2 Kultur ; culte télévisé retransmis de la Friedenskirche à Karlsruhe sur la chaîne allemande ZDF, avec des articles de ref.ch et de kath.ch ; interview par Constanze Broelemann et Mirjam Messerli, reformiert ; citations dans Le Courrier de Genève ; citations sur ref.ch en tant que bilan de l'Assemblée.

### 3. Evaluation

La participation de l'EERS à l'Assemblée du COE a été systématiquement analysée par la chancellerie de l'EERS, en collaboration avec différents groupes-cibles. Après un débriefing interne avec l'équipe de projet, une séance d'évaluation a été organisée avec la délégation de l'EERS ainsi que l'étudiante et l'étudiant GETI. Le Conseil de l'EERS a évalué sa présence à l'Assemblée lors de sa séance du 6 décembre. Les retours des responsables CœTN ont été recueillis lors de la réunion de la communauté de travail des responsables CœTN du 17 novembre. En outre, une séance d'évaluation a été organisée le 1<sup>er</sup> décembre 2022 avec plus de 50 participantes et participants suisses à l'Assemblée.

Les enseignements acquis seront mis à profit par la chancellerie de l'EERS pour la planification et la réalisation de futurs projets similaires. À l'interne, ils seront consignés sous forme de « lessons learned ». Les contenus et thèmes seront pris en considération dans le travail de l'EERS au travers de la planification de la législature et des travaux. La réalisation des objectifs fixés dans le concept de participation est examinée dans le présent rapport. Le chapitre 4 montre des perspectives pour l'avenir découlant de ces diverses mesures d'évaluation.

#### 3.1. Objectifs du projet

Les objectifs suivants ont été définis dans le concept de participation :

##### *Objectifs relatifs aux produits*

- L'EERS est visible et audible au travers de son propre programme multiforme et intégrant ses divers acteurs et actrices.
- L'EERS rend perceptible l'Église universelle sur et par les trois niveaux de l'EERS (communautés locales, Églises membres, communion d'Églises).
- L'EERS contribue aux contenus et à la discussion des thèmes de l'Assemblée.
- L'EERS informe largement en Suisse sur l'Assemblée elle-même et ses résultats, les événements vécus sur place et sur sa présence à Karlsruhe.

##### *Objectifs d'impact*

- L'EERS est perçue de manière visible au sein de l'Église universelle comme communion d'Églises dynamique et interlocutrice sérieuse.
- La collaboration entre l'EERS (Conseil et chancellerie) et les Églises est renforcée et visible.
- Le lien de l'EERS et de ses Églises membres avec le christianisme mondial est renforcé.

#### 3.2. Contrôle de la réalisation des objectifs

La pandémie de coronavirus a eu une influence considérable sur la planification, notamment en ce qui concerne la coordination avec le COE. Ainsi, certaines décisions importantes du COE n'ont pu être prises qu'en avril 2022. Cela a eu des conséquences sur les préparatifs de l'EERS et sur la communication envers les Églises membres, les paroisses et les groupes de voyage, qui auraient aimé avoir plus d'informations à l'avance. Cependant, la coordination étroite avec les responsables cantonaux CœTN et d'autres responsables au sein des Églises membres a permis de garantir à tout moment la circulation de l'information et une bonne collaboration.

Tout au long de l'Assemblée, le Swiss Hub a été perçu comme un lieu de rencontre et d'échange accueillant et vivant et comme un espace d'accueil et un point de rendez-vous en

particulier pour les participantes et participants suisses, mais pas seulement. Les produits et le programme de manifestations très varié ont rencontré un vif succès. La presse typographique n'a pratiquement jamais été à l'arrêt, les visiteurs et visiteuses se sont succédé sans interruption pour imprimer une affiche-souvenir. La montagne rouge visible de loin dans le hall d'exposition a servi d'élément d'identification et a contribué à la visibilité de l'EERS, au propre comme au figuré. C'est également ce qui est ressorti de la séance d'évaluation du 1<sup>er</sup> décembre 2022 avec les participantes et participants : beaucoup gardaient encore un excellent souvenir du Swiss Hub<sup>2</sup>. Ils ont évalué très positivement la présence et la visibilité de l'EERS.<sup>3</sup>

Les manifestations dans le Swiss Hub ont attiré un nombreux public. Pour celles organisées à l'heure des repas ou pendant la prière du soir, la participation a été un peu plus faible. S'agissant du contenu, les manifestations se sont inspirées de thèmes de l'Assemblée (p. ex. guerre en Ukraine, Églises au Moyen-Orient, etc.) qu'elles ont approfondis, mais ont aussi repris des thèmes marginalisés (discernement moral et éthique dans les Églises, le rôle des femmes dans l'Église, sexualité et genre, etc.).

L'exposition « Swiss Disciples » présentée dans le Swiss Hub ainsi que la carte de la Suisse œcuménique ont été saluées comme d'excellents produits. À la demande du COE, elles ont été transportées au Centre œcuménique à Genève, où elles seront à nouveau exposées un certain temps à partir du 20 juin 2023 pendant la séance du Comité central.

L'évaluation interne dans le cadre de l'équipe de projet a toutefois montré que les informations supplémentaires accessibles en ligne via un code QR sur ces produits n'ont pas été consultées aussi souvent que prévu initialement. À l'avenir, il pourrait donc être judicieux de se concentrer sur un très petit nombre de produits, en leur donnant une visibilité maximale.

Les débriefings proposés le soir aux participantes et participants de Suisse dans le Swiss Hub ont favorisé l'échange d'expériences et d'impressions ainsi que l'identification avec l'EERS et ses divers acteurs et actrices (Conseil de l'EERS, délégation, bénévoles, collaboratrices et collaborateurs). Les nombreuses rencontres quotidiennes spontanées de visiteurs et visiteuses suisses au Swiss Hub ont permis de nouer de multiples contacts, qui ont contribué à la formation d'une communauté telle que formulée dans la constitution de l'EERS : « L'EERS vit sur les trois plans, communauté locale, Église membre et communion d'Églises » (§4,1).

Les nombreuses rencontres avec des chrétiennes et des chrétiens du monde entier ont marqué les esprits. De même, les parties liturgiques de l'Assemblée, comme les cultes et les prières du soir, ont laissé un excellent souvenir<sup>4</sup>. L'ensemble des participantes et participants à la séance d'évaluation ont entièrement approuvé l'affirmation selon laquelle ils ont fait l'expérience de l'Église mondiale<sup>5</sup>, et une grande majorité s'est sentie plus liée aux chrétiennes et chrétiens du monde entier après la visite à Karlsruhe<sup>6</sup>. Toutes les personnes présentes à la séance d'évaluation participeraient à nouveau à l'Assemblée, bien que certaines

---

<sup>2</sup> Résultats d'un nuage de mots-clés sur la question : Quels sont vos meilleurs souvenirs ?

<sup>3</sup> L'EERS est devenu visible et tangible au travers de son programme diversifiée et de la présence de nombreuses participantes et de nombreux participants de la Suisse : (79 % approuvent, 18% n'approuvent pas)

<sup>4</sup> Résultats d'un nuage de mots-clés sur la question : Quels sont vos meilleurs souvenirs ?

<sup>5</sup> J'ai fait l'expérience de l'Église mondiale : 100 % d'approbations (correspond totalement ; correspond plutôt bien).

<sup>6</sup> Depuis Karlsruhe, je me sens plus liée aux chrétiennes et aux chrétiens du monde entier : 89 % d'approbations (correspond totalement ; correspond plutôt bien).



aient aussi fait état de défis et d'expériences négatives. Mais il s'agissait surtout d'aspects qui n'étaient pas du ressort de l'EERS<sup>7</sup>.

Le Conseil de l'EERS estime que toutes les possibilités de communication en Suisse sur l'Assemblée ont été exploitées. Plusieurs Églises membres ont aussi communiqué sur l'événement en complément de l'EERS. À leur retour, beaucoup de participantes et participants sont revenus sur des thèmes de l'Assemblée lors de cultes et de manifestations paroissiales. Des articles ont été publiés dans des blogs, sur des sites web de paroisses ou dans les pages des paroisses de «reformiert.» Le livre de chants de l'Assemblée, « Oasis of Peace », a été utilisé dans des cultes<sup>8</sup>. Les déléguées et délégués de l'EERS, l'étudiante et l'étudiant du GETI ainsi que les membres du Conseil de l'EERS ont été invités à des manifestations et des cultes.

Selon le Conseil de l'EERS, les objectifs relatifs aux produits ont dans l'ensemble été entièrement atteints. Cependant, l'objectif fixé pour la communication en Suisse sur la présence de l'EERS à l'Assemblée et sur l'Assemblée en général n'a pas été atteint. L'intérêt des médias séculiers et du grand public pour les événements ecclésiastiques ne va pas de soi. Cet aspect devra être mieux préparé lors d'une prochaine occasion. Seul le discours du président de la République fédérale Frank-Walter Steinmeier, qui a accusé en termes sévères l'Église orthodoxe russe à Moscou de blasphème et de justification religieuse de la guerre, a suscité beaucoup d'attention. Les médias ecclésiastiques de Suisse romande ont largement couvert l'Assemblée, ceux de Suisse alémanique ont été plus discrets. La radio-télévision suisse alémanique SRF a diffusé presque quotidiennement des reportages sous différentes formes sur les canaux audio et sur le web.

L'avenir montrera bientôt si les objectifs d'impact ont aussi été atteints. Les résultats des séances d'évaluation avec les participantes et participants de Suisse ont montré que le lien avec l'Église universelle s'était clairement resserré après l'Assemblée. La collaboration de l'EERS et des Églises membres a été très visible au Swiss Hub, et le Conseil estime qu'elle a encore été renforcée par le projet commun. Depuis le changement de constitution en 2020, c'est la première fois que l'EERS se présentait en tant que communion d'Églises au niveau international, et elle a reçu de très nombreux retours positifs des participantes et participants des Églises du monde entier qui ont visité le Swiss Hub.

### 3.3. Décompte

Les coûts totaux se sont montés à CHF 358'779.40, soit CHF 3'420.60 de moins que les coûts budgétisés. Les frais de matériel (CHF 185'188.40) ont été inférieurs de CHF 33'511.90 aux coûts budgétisés. En 2022, 236 jours de travail ont été consacrés à ce projet. Cela représente presque un poste à 110-120 % et des frais de personnel de CHF 148'565.00. Les coûts occasionnés à la chancellerie par les charges générales du projet sont répartis proportionnellement aux jours de travail effectués dans les projets. Ces coûts forfaitaires se montent à CHF 25'026.00. Il s'ensuit que les frais de personnel en 2022, y compris le forfait pour les charges générales du projet, atteignent au total CHF 173'591.00 et dépassent ainsi de CHF 30'091.00 les coûts budgétisés.

En 2021, des travaux préparatoires d'un montant de CHF 37'731.00 ou environ 60 jours de travail ont été accomplis. Ces coûts n'avaient pas été intégrés dans le décompte ci-dessous,

---

<sup>7</sup> Par exemple, l'application mobile spécialement programmée pour l'Assemblée par le COE n'a pas du tout fonctionné pendant les premiers jours, et que partiellement par la suite.

<sup>8</sup> Retours enregistrés lors de la séance d'évaluation du 1<sup>er</sup> décembre 2022 avec 50 participantes et participants.

car ils ne faisaient pas partie du document adopté par le Synode. Ils sont cependant indiqués ici dans un souci de transparence.

Le projet a pu être réalisé avec des collaboratrices et collaborateurs des secteurs « relations extérieures » et « communication ». L'équipe de projet était constituée de Serge Fornerod, Dominic Wägli, Damian Kessi, Michèle Graf-Kaiser, Nadja Rauscher, Monica Schulthess Zettel et Marion Wittine. Aucun nouvel engagement n'a été nécessaire. Dans l'ensemble, le budget approuvé par le Synode a été respecté. Des explications supplémentaires sur les différents points du budget figurent dans le décompte ci-dessous. Les points indiqués entre parenthèses se réfèrent aux mesures adoptées par le Synode mentionnées dans le concept de participation.

	<b>Postes budgétaires</b>	<b>Budget</b>	<b>Coûts réels</b>
<b>1</b>	<b>Swiss Hub</b>		
1.1	Location, construction, infrastructure (cf. point 4.8)	22'000.00	28'002.33
1.2	Frais de matériel pour les 4 espaces (idem)	22'500.00	21'791.20
	<b>Swiss Hub</b>	<b><u>44'500.00</u></b>	<b><u>49'793.53</u></b>
	<i>Les coûts de planification du Swiss Hub ont été plus élevés que prévu au budget en raison du recours aux services d'un architecte. Les coûts de la construction ont aussi été plus élevés en raison de la conception en forme de « montagne ». Cependant, grâce aux frais de production plus bas en Allemagne, les coûts n'ont été que légèrement dépassés.</i>		
<b>2</b>	<b>Programme</b>		
	Ateliers, manifestations (cf. 4.1- 4.4, 4.7)	17'500.00	15'880.32
<b>3</b>	<b>Autres frais</b>		
	Frais d'inscription, frais de voyage, logement et repas des bénévoles et des collaboratrices/collaborateurs des Églises (cf. 4.1, 4.8)	41'000.00	37'198.05
	<i>Quelques Églises ont pris en charge les coûts de leurs bénévoles.</i>		
<b>4</b>	<b>Communication</b>		
	Mur médiatique, médias sociaux, matériel imprimé, petits souvenirs (cf. 4.8, 5)	25'000.00	1'178.95
	<i>Les imprimés, le site web, etc. ont été élaborés à l'interne, ce qui explique l'absence de coûts externes pour la conception graphique et du site web. En outre, certains produits existants (du jubilé de la Réforme de 2017) ont pu être repris et simplement adaptés. D'autre part, pour des raisons logistiques et financières, la production a été effectuée dans la mesure du possible directement en Allemagne. Les coûts pour l'infrastructure sont intégrés sous 1.1.</i>		
<b>5</b>	<b>Diverses dépenses (réserve)</b>	13'700.00	1'734.00
	<b>Total du stand sur place (postes 1-5)</b>	<b><u>141'700.00</u></b>	<b><u>105'784.85</u></b>
<b>6</b>	<b>Subventions accordées aux participant-es</b>		
6.1	Groupes supra-cantonaux (cf. 4.1)	45'000.00	53'160.51
6.2	Stewards, étudiant-es GETI (cf. 4.5)	10'000.00	6'000.84
	<b>Total des subventions</b>	<b><u>55'000.00</u></b>	<b><u>59'161.35</u></b>
	<i>Le COE a augmenté les frais de repas par jour par rapport aux chiffres communiqués en 2021 (lorsque le budget a été établi). L'EERS a pris en charge les frais de repas ainsi que les frais d'inscription des groupes de voyage.</i>		
<b>7</b>	<b>Dépenses supplémentaires</b>		
7.1	Frais de la délégation (cf. 1.2)	12'000.00	18'576.80
7.2	Réunion préparatoire (cf. 4.9)	10'000.00	1'665.40
	<b>Total des dépenses supplémentaires</b>	<b><u>22'000.00</u></b>	<b><u>20'242.20</u></b>
	<i>La délégation s'est réunie plus souvent que prévu initialement, d'où le montant plus élevé des versements pour les frais et jetons de présence. La réunion préparatoire a pu être réalisée à un coût bien moindre que prévu initialement. Elle s'est tenue seulement sur une demi-journée, ce qui a permis d'économiser les coûts du repas de midi et d'une deuxième pause-café. La location de la salle a aussi été inférieure au budget, et les intervenant-es n'ont pas reçu d'honoraires.</i>		

	<b>Total frais de matériel (postes 1-7)</b>	<b><u>218'700.00</u></b>	<b><u>185'188.40</u></b>
8	<b>Frais de personnel</b>		
	Frais de personnel (cf. 4.1, 4.3, 4.4, 4.7 - 4.9, 7)	143'500.00 205 jours de travail	<b>148'565.00</b> <b>236 jours de travail</b>
	Charges générales forfaitaires du projet		<b>25'026.00</b>
	<b>Total frais de personnel (poste 8)</b>		<b><u>173'591.00</u></b>
	<i>Les coûts plus élevés sont liés à la direction du projet. La grande complexité du projet et le calendrier serré du fait des décisions retardées en raison de la pandémie de coronavirus ont occasionné un surcroît de travail. En outre, les coûts prévisibles pour les charges générales du projet n'avaient pas été intégrés dans le calcul des coûts de 2021.</i>		
9	<b>Coût total 1- 8</b>	<b><u>362'200.00</u></b>	<b><u>358'779.40</u></b>

Tableau 2: Décompte des coûts du projet

### 3.4. Conclusion

Ce sont les rencontres avec des chrétiennes et chrétiens du monde entier, ainsi que la célébration et la prière communes qui ont nourri l'engagement des participantes et participants et constitué en fin de compte la valeur ajoutée de cet événement. Le Swiss Hub de l'EERS a offert un cadre attrayant qui a rendu possibles ces rencontres. La présence de l'EERS était parfaitement visible grâce au Swiss Hub, et a conduit à une forte identification des personnes des Églises membres de l'EERS ayant participé au Swiss Hub avec l'EERS à tous les niveaux de la communion d'Églises. La collaboration de l'EERS avec les Églises membres et le COE, de même que la confiance réciproque, ont été remarquablement renforcées, en particulier au niveau opérationnel. Les ressources engagées sont restées modérées. Les attentes quant à la communication en Suisse devront être formulées plus précisément pour les futurs projets. Les retombées pour les paroisses pourraient être sensiblement améliorées par une meilleure planification et la mise à disposition de ressources suffisantes.

## 4. Perspectives pour l'avenir

Une Assemblée générale du COE est l'occasion de prendre le pouls des évolutions internes du christianisme global, des thèmes émergents ou durablement installés sur son agenda. Il n'est pas entièrement possible aujourd'hui de prévoir ce que le COE va tirer comme conclusions et nouveaux accents de travail suite à l'Assemblée de Karlsruhe. Une partie de ce travail sera effectué dans la rencontre du nouveau Comité central de juin 2023, en particulier en évaluant les résultats des « *ecumenical conversations* ». Le « *message* » de l'Assemblée ainsi que la « *déclaration sur l'unité* » seront certainement des documents qui vont inspirer l'action du COE. On peut également présager que l'identité du COE comme *plate-forme de dialogue* entre confessions, entre courants théologiques trans-confessionnels, entre *religions* et entre acteurs globaux de la *société civile* sera renforcée. Le COE promeut la vision d'une Église *interculturelle et inclusive*, favorisant la défense des intérêts et la prise de paroles des *marges* des sociétés, y compris sur le plan *technologique ou sanitaire*. De même, les questions de *racisme*, de *suprémisme blanc*, de *décolonisation* vont s'ajouter aux questions déjà existantes de *justice climatique* et d'une *juste répartition des ressources*. La méthodologie du « *pèlerinage* » et de ses trois pas a été confirmée (récolter et honorer les fruits – visiter les blessures – œuvrer à la transformation). Les *points chauds* du globe resteront aussi sous une attention permanente, en Israël-Palestine, Corée, Afrique centrale...

Ce rapport n'a pas pour première fonction de dessiner l'agenda des prochaines années. Mais les organes de l'EERS seront aussi intéressés, comme par un effet de miroir sur la partie suisse d'un contexte global, à faire fructifier les impulsions reçues à Karlsruhe, comme par exemple celles-ci :

- La mobilisation pour lutter contre **l'urgence climatique** s'est ajoutée avec force aux efforts pour une répartition plus juste des ressources et la promotion de solutions pacifiques aux conflits. Ce mouvement est amorcé dans les Églises de l'EERS depuis quelque temps déjà. Il devrait connaître une intensification significative en particulier sur le plan de la gestion des ressources à notre disposition, y compris celles des Églises elles-mêmes. Un accent tout aussi si ce n'est plus fort devrait être fourni sur le plan théologique, sur la compréhension de la place de l'humain dans la Création. Le changement de mentalité et de mode de consommation implique aussi une réforme de notre mode de compréhension de la place de l'humain dans la nature, du croyant dans la Création.
- La **société post-sécularisée** actuelle comporte aussi des chances, par exemple en ce qui concerne la liberté de parole et d'action et la créativité des Églises. Les défis ne sont peut-être pas tellement dans la diminution des ressources présente et à venir, mais plutôt dans le positionnement sociétal et politique des Églises à l'avenir. L'instrumentalisation politique de l'héritage judéo-chrétien en Occident ne prendra peut-être pas chez nous le visage du « suprématisme blanc », mais peut devenir le lieu de conflits idéologiques dans les Églises et de pression médiatico-politique sur les Églises. L'avenir du contrat implicite de collaboration entre Église, Etat et société n'est pas garanti. Le positionnement de l'Église comme acteur dans la société civile est probablement un chantier de réflexion et de changement. L'identité d'une Église porteuse et actrice d'un message de contre-culture ou de culture alternative aux courants d'opinions dominants sur les divers secteurs de la société est ici au cœur d'une réflexion nécessaire.
- Le **dialogue œcuménique** : force est de constater qu'à l'intérieur des Églises chrétiennes, une identité post-confessionnelle grandit. L'essentiel n'est plus perçu dans les particularités confessionnelles historiques, mais dans ce qui est commun au plus grand nombre. Cette tendance manifeste sur le plan mondial doit être mieux réfléchie et comprise en Suisse aussi. Les mots clés comme « Global Forum Suisse » ou « responsabilité réciproque des Églises » méritent une attention et un accent plus intense. Il paraît nécessaire qu'en Suisse aussi, on élargisse la table du dialogue œcuménique aux courants qui ne sont pas encore connectés au COE. Un nouveau document du type de la « Charte œcuménique » pourrait cristalliser un tel nouveau consensus interconfessionnel. Dans certaines de nos villes, on trouve déjà des lieux de cultes entièrement œcuméniques, gérés conjointement. Le COE a lancé aux Églises le défi de célébrer les 1700 ans du premier Concile de Nicée en 325. Indépendamment de la question de la recherche d'une date commune pour Pâques, il y a là une occasion de travailler sur une herméneutique des différences théologiques ayant provoqué les divisions dans la chrétienté qui pourrait intéresser aussi bien les Églises que les lieux de formation théologiques. Ceci parle à son tour pour veiller à la pérennité de lieux de formation à la théologie œcuménique comme Bossey. Cette évolution en Europe occidentale répond au changement de paradigme en cours dans le dialogue œcuménique global, où des accents venus des Églises du Sud, désormais très largement majoritaires, comme « l'Église comme expérience à vivre » ou l'importance de la vocation missiologique de l'Église s'imposent peu à peu.
- La **multiculturalité** de l'Église suisse est un autre chantier : aux cultures régionales linguistiques bien connues, et relativement imperméables, se sont ajoutées ces dernières

années de nombreuses autres cultures et manières de vivre la foi chrétienne. Cette réalité va demeurer en augmentation. La rigidité des législations cantonales limite la création d'espaces communs et de partage.

- Le **fonctionnement interne** : la métamorphose de la FEPS en EERS n'est pas achevée. Si les Églises cantonales fonctionnent majoritairement selon les règles strictes des corporations de droit public, l'EERS peut profiter de son statut associatif et de droit privé pour augmenter la cohésion de ses membres. Même s'il ne s'agit pas d'introduire telle quelle la méthode du consensus dans l'EERS, l'exemple du COE, mais aussi de la CMER ou de la FLM, montre l'intérêt et la plus-value de processus de discernement collectifs bien rodés et acceptés avant des décisions formelles.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

11

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Rapport d'activité 2022

### Proposition

Le Synode approuve le rapport d'activité 2022.

Berne, le 11 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

# Table des matières

Avant-propos .....	5
--------------------	---

## Conseil et chancellerie

<b>1. Conseil.....</b>	<b>7</b>
<b>2. Chancellerie .....</b>	<b>7</b>

## Projets, «services et offres»

<b>1. Être Église protestante sur trois plans .....</b>	<b>9</b>
1.1 Règlements, directives et ordonnances .....	9
1.2 Comités stratégiques et champs d'action .....	9
1.2.1 Communication .....	9
1.2.2 Formation et professions .....	10
1.2.3 Sauvegarde de la Création .....	10
1.3 Conférence des présidences d'Église (CPE) .....	11
1.4 Taskforce Cumul de crises .....	11
1.5 Site internet et identité visuelle .....	12
1.6 Groupe de travail Forum de l'éducation .....	13
1.7 Recensement des flux financiers .....	13
<b>2. Être Église protestante avec d'autres .....</b>	<b>13</b>
2.1 Œcuménisme en Suisse .....	13
2.1.1 Conférence des évêques suisses (CES) et Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) .....	13
2.1.2 Rencontres de délégations intraprotestantes .....	14
2.1.3 Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC) .....	14
2.2 Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) .....	15
2.2.1 Séances du Conseil à Strasbourg (mars) et à Oslo (septembre) .....	15
2.2.2 Travail des groupes régionaux .....	16
2.2.3 Participations diverses .....	16
2.3 Œcuménisme dans le monde .....	17
2.3.1 Conseil œcuménique des Églises (COE) .....	17
2.3.1.1 Institut œcuménique de Bossey .....	17
2.3.1.2 Assemblée 2022 à Karlsruhe .....	17
2.3.1.3 Comité central .....	18
2.3.1.4 Comité de pilotage du projet Green Village .....	19
2.3.1.5 Comité d'audit .....	19
2.3.1.6 Guerre en Ukraine .....	19
2.3.2 Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) .....	20
2.3.2.1 Table ronde de femmes occupant des postes de direction .....	20
2.3.2.2 CMER Europe .....	21
2.3.3 Conférence des Églises européennes (CEC) .....	21
2.4 Relations bilatérales .....	22
2.4.1 Rencontre avec une délégation de l'Église presbytérienne américaine (PC USA) .....	22
2.4.2 Rencontre de travail à Berne avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) .....	22



2.4.3	Table ronde avec Najla Kassab (CMER) et Michel Nseir (COE) sur le document <i>Nous choisissons la vie en abondance</i> .....	22
2.4.4	Relations ecclésiales avec le Proche-Orient.....	22
2.4.5	Paroisses coréennes en Suisse .....	23
2.4.6	Collaboration avec l'EPUDF et l'EKD .....	23
2.5	Œuvres et organisations missionnaires .....	23
2.5.1	Journées de dialogue entre l'EPER et les Églises .....	23
2.5.2	Collaboration avec les Églises (KiZA) .....	24
2.5.3	Rencontre avec l'EPER.....	24
2.5.4	Réunion annuelle avec les responsables Terre Nouvelle des Églises membres.....	25
2.5.5	Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS (KME).....	25
2.6	Commission des Églises auprès des migrants en Europe (CCME) .....	25
<b>3.</b>	<b>La foi et la proclamation protestantes .....</b>	<b>26</b>
3.1	Conférence Solidarité protestante Suisse (SPS).....	26
3.2	Fonds Églises suisses à l'étranger CESE .....	26
3.3	Messages à l'occasion des fêtes religieuses .....	26
<b>4.</b>	<b>La célébration et la prière protestantes .....</b>	<b>27</b>
4.1	Commission de liturgie.....	27
4.2	Saison de la Création.....	28
4.3	Journée des malades .....	28
4.4	Bénévolat .....	28
4.5	Journée mondiale de prière (JMP).....	29
4.6	Droits d'auteur .....	29
<b>5.</b>	<b>L'action protestante .....</b>	<b>29</b>
5.1	Diaconie .....	29
5.1.1	Diaconie Suisse .....	29
5.1.2	Fondia.....	30
5.1.3	Pro Mente Sana, cours ensa .....	30
5.1.4	Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE).....	31
5.2	Aumônerie spécialisée .....	31
5.2.1	Aumônerie auprès des requérantes et requérants d'asile dans les centres fédéraux d'asile (CFA) .....	31
5.2.2	Groupe de travail soins palliatifs .....	32
5.2.3	Aumônerie dans les milieux de la santé .....	32
5.2.4	Aumônerie de l'armée (AA) .....	33
5.3	Politique en matière de migration et d'asile .....	33
5.3.1	Réunions des responsables de la migration des Églises membres .....	33
5.3.2	Commission fédérale des migrations (CFM) .....	34
5.4	Femmes et genres.....	34
5.4.1	Conférence Femmes et Genres .....	34
5.4.2	Fonds pour le travail des femmes .....	35
5.4.3	Prix international Sylvia Michel, remise du prix 2022.....	35
5.5	Protection de l'intégrité personnelle : réunion de réseautage .....	35
<b>6.</b>	<b>L'engagement public protestant.....</b>	<b>36</b>
6.1	Relations publiques de l'EERS .....	36
6.2	Positions évangéliques réformées .....	37
6.2.1	Mariage, parentalité, enfants .....	37
6.2.2	Don d'organes.....	37

6.2.3	Conversion religieuse pendant la procédure d'asile .....	38
6.2.4	Initiative sur les glaciers .....	38
6.2.5	« La paix est la réalité » .....	38
6.2.6	Dimanche des réfugiés .....	39
6.2.7	Fonds en faveur des droits humains .....	39
6.3	Groupes d'intérêt et participation au débat public.....	39
6.3.1	Coordination avec les autorités fédérales.....	39
6.3.1.1	Votation sur la loi sur la transplantation.....	40
6.3.1.2	Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration .....	40
6.3.1.3	Réforme de la maturité .....	40
6.3.1.4	Loi fédérale sur le renseignement .....	40
6.3.2	Forum politique .....	41
6.3.3	Forum de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) .....	42
6.3.4	Œco Églises pour l'environnement, label Coq vert .....	42
6.4	Paix religieuse .....	43
6.4.1	Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) .....	43
6.4.2	Commission Nouveaux mouvements religieux de l'EERS (NMR) .....	43
6.4.3	Conseil suisse des religions (CSR) .....	43
6.4.4	Colloque des responsables des Églises membres pour les questions en lien avec l'islam .....	43
6.4.5	Semaine des religions et Dialogue en route .....	44

## Annexes

<b>1.</b>	<b>Publications de l'EERS .....</b>	<b>45</b>
1.1	Appels, prises de position, réponses à des consultations .....	45
1.2	Publications .....	45
1.3	Motions et postulats en cours d'examen.....	46
<b>2.</b>	<b>Liste des membres du Conseil et des collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie .....</b>	<b>46</b>
<b>3.</b>	<b>Engagements dans des commissions fédérales.....</b>	<b>47</b>

# Avant-propos

« Il ne suffit pas de savoir, il faut aussi mettre en application. Il ne suffit pas de vouloir, il faut aussi passer à l'action. » (Goethe)

Trois éléments ont donné de l'impulsion à l'action de l'EERS. Nous avons été touchés par des événements qui nous ont incités à déployer notre action au-delà de ce qui avait été programmé pour l'année. Nous avons concrétisé des projets que nous avions planifiés de longue date. Et nous avons tiré des bilans et des leçons de ces événements et de ces projets qui nous ont poussés à continuer de développer l'organisation. Je vais citer un exemple représentatif de chaque catégorie pour illustrer notre capacité à faire preuve d'agilité dans notre manière de réagir, de planifier et d'exécuter, et à évoluer en ne cessant jamais d'apprendre.

Le rapport d'activité 2022 est marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Depuis la fin du mois de février, plus de trois millions de personnes ont fui l'Ukraine. La Suisse accorde un statut de protection provisoire aux personnes réfugiées en provenance de l'Ukraine, qui n'ont pas besoin de passer par la procédure d'asile ordinaire et reçoivent le statut S dans le cadre d'une procédure rapide. Une bonne partie des quelque 60 000 personnes arrivées en Suisse pendant les premiers mois ont été hébergées chez des particuliers. Les besoins en matière de coordination et d'information ont été énormes. L'EERS, qui œuvre en tant qu'Église à trois niveaux, a été sollicitée sur toute la ligne. Des paroisses, épaulées par les Églises cantonales, ont fourni de grands services à la société civile, et la taskforce nationale Ukraine a centralisé l'information et exploité les synergies. Notre modèle organisationnel à trois échelons a fait ses preuves. La crise nous a pris par surprise, mais en tant que communauté d'Églises, nous avons pris de bonnes décisions, coopéré de manière efficiente, et contribué à soulager la souffrance.

L'Assemblée du Conseil œcuménique des Églises à Karlsruhe était planifiée de longue date. Le fait que notre communauté d'Églises s'inscrive dans un horizon à long terme est devenu concret pour les plus de 300 participantes et participants venus de Suisse. Le Swiss Hub, un stand sur fond de montagne rouge bien visible, a constitué un espace de rencontre et de réseautage activement exploité. L'Assemblée s'est déroulée dans l'ambiance tendue de la guerre d'agression contre l'Ukraine, et les positions théologiquement condamnables de la représentation officielle des Églises orthodoxes russes ont plané sur le rassemblement. Ces tensions n'ont pas pu être résolues, mais elles ont été verbalisées dans les liturgies ainsi que dans les discussions plénières. Karlsruhe est ainsi devenu un lieu important de solidarité chrétienne avec celles et ceux qui, à côté des hauts responsables, ne sont guère entendus. Nous aussi, en tant qu'Église évangélique réformée de Suisse, nous avons pu manifester notre opposition à l'instrumentalisation de l'Évangile. La majorité des Églises souhaite poursuivre sur la voie du dialogue, même si beaucoup d'entre elles protestent vigoureusement avec nous contre l'usage abusif et blasphématoire que fait le patriarche Kirill du message chrétien. Karlsruhe nous aura offert tout à la fois une opportunité que nous avons saisie et le cadeau de l'hospitalité œcuménique que nous avons reçu.

Même si l'on fait abstraction des fractures majeures de la guerre et de la pandémie, le contexte reste très exigeant pour notre Église. Le paysage religieux suisse subit de gros bouleversements depuis plusieurs décennies. Nous sommes Église dans un environnement pluriel, laïc et de plus en plus étranger à la religion. Dans ces circonstances, il est particulièrement fondamental de nouer la gerbe du savoir-faire théologique, et de le rendre accessible à celles et ceux qui font valoir des points de vue chrétiens dans les débats de société. Ainsi,

le Conseil a chargé la chancellerie de l'EERS de créer un centre de compétences dans le domaine de la théologie et de l'éthique. Nous nourrissons l'espoir que ce centre nous permettra de mieux atteindre le public intéressé et de cultiver notre propre identité d'organisation en apprentissage constant, capable de grandir au fil des événements, des surprises et des défis, au fil aussi de nos essais, de nos réussites et de nos améliorations.

Nous avons largement planifié, nous avons eu quelques surprises, et nous avons lancé certains projets parce que nous sommes une communauté apprenante. Au nom du Conseil, je remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus : celles et ceux qui ont eu la patience nécessaire d'entrer dans les processus d'apprentissage, celles et ceux qui nous ont fait aller vers des situations inconnues et imprévisibles, et celles et ceux qui, malgré de nombreux obstacles, ont mené à bien les projets prévus.

Rita Famos  
Présidente  
Église évangélique réformée de Suisse EERS

# Conseil et chancellerie

## 1. Conseil

Durant l'année sous revue, le Conseil s'est à nouveau réparti le travail selon les dicastères établis. Outre le dicastère des affaires présidentielles, placé sous la direction de Rita Famos, et qui comprend notamment la communication, les dicastères sont attribués de la façon suivante : Esther Gaillard, la vice-présidente, assume la diaconie et l'aumônerie ; Daniel Reuter, le vice-président, est chargé des œuvres et des organisations missionnaires ; les autres membres du Conseil sont chargés des valeurs et orientations (Pierre-Philippe Blaser), de l'œcuménisme et des relations extérieures (Claudia Haslebacher), du culte et du développement de l'Église (Ulrich Knoepfel), de la formation et de la culture (Ruth Pfister). Les domaines des finances et des ressources humaines ont continué de recevoir l'appui du bureau Personnel et finances (APF).

En 2021, le Synode de l'EERS a défini les trois champs d'action suivants : *Communication, Formation et professions* ainsi que *Sauvegarde de la Création*. En collaboration avec les Églises membres, le Conseil a désigné les membres des comités stratégiques et a établi les mandats concrets. Les comités se sont ensuite mis au travail avec ardeur.

Lors du synode d'été à Sion, la présidente de l'EERS, Rita Famos, ainsi que trois membres du Conseil, Pierre-Philippe Blaser, Claudia Haslebacher et Ruth Pfister, ont été réélus pour la législature 2023 – 2026. Lilian Bachmann, Catherine Berger et Philippe Kneubühler ont été nouvellement élus.

La nouvelle structure organisationnelle de la chancellerie, approuvée par le Conseil, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2022. Jusqu'à cette date, l'essentiel du travail de la chancellerie était réparti entre des équipes de deux personnes et les trente collaboratrices et collaborateurs étaient presque tous directement subordonnés à la directrice. La nouvelle organisation en cinq secteurs a permis d'alléger sensiblement ce modèle de direction dépassé, et de confier des responsabilités aux nouveaux responsables de secteur. Les nouveaux secteurs sont les suivants : théologie et éthique, relations avec les Églises, relations extérieures et œuvres, communication et services centraux.

Le Conseil a tenu onze séances ordinaires et une séance extraordinaire sur la question de l'aumônerie dans le domaine de la santé (Charte). Les séances se sont déroulées soit à la chancellerie (Sulgenauweg, Berne), soit sur Zoom.

Globalement, le Conseil tire un bilan positif de l'année 2022. Il se réjouit de la qualité de la collaboration avec les Églises membres et des résultats obtenus. De nombreux projets et manifestations ont pu être réalisés dans le respect du budget.

Le Conseil remercie l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la chancellerie qui, grâce à leur engagement et à leur savoir-faire, ont assuré la réussite des projets.

## 2. Chancellerie

En 2022, cinq personnes ont été engagées par l'EERS : Barbara Hirsiger, Elio Jaillet, Stephan Jütte, Denise Lachat et Tabea Stalder. Un collaborateur, Tobias Rentsch, a été

engagé temporairement. Trois autres ont quitté leurs fonctions : Luca Baschera, Anne Durrer et Nadine Manson.

Trois collègues ont célébré un anniversaire de service : Felix Frey, Mirjam Wild et Serge Fornerod, au service de l'EERS (FEPS) respectivement depuis 10, 15 et 20 ans.

L'EERS a introduit un système de gestion des plaintes en vue de la protection de l'intégrité personnelle en 2021. En 2022, la prévention des conflits a été le sujet de réflexion soumis à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la chancellerie. Deux demi-journées d'atelier ont été organisées sur ce thème et ont été encadrées par des personnes de l'extérieur.

Le nouveau règlement du personnel est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Désormais, les collaboratrices et les collaborateurs de la chancellerie ont la possibilité de travailler jusqu'à 40 % à distance (tâches individuelles du cahier des charges) pour autant que les besoins de leur secteur le permettent. En outre, tous les membres du personnel ont désormais le droit à dix jours de congé au maximum (au-delà des prescriptions légales) pour s'occuper de leurs proches en cas de nécessité. Enfin, les 20-50 ans auront dorénavant 25 jours de vacances. En compensation, les plus de 60 ans n'auront désormais le droit qu'à 30 jours de vacances. Pour les 51-59 ans, le nombre de jours de vacances reste fixé à 27.

La direction nouvellement établie, en vertu du nouveau règlement d'organisation entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2022, s'est constituée fin août pour conseiller la directrice.

Au 31 décembre 2022, le taux d'engagement des 33 collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie représentait 22,1 équivalents plein temps. À titre de comparaison, la chancellerie comptait 32 collaboratrices et collaborateurs se répartissant 22,7 équivalents plein temps au 31 décembre 2021.

# Projets, «services et offres»

## 1. Être Église protestante sur trois plans

### 1.1 Règlements, directives et ordonnances

Durant l'année sous revue, l'EERS a continué de consolider ses bases juridiques, d'une part en précisant les procédures qui s'appliquent aux organes institués par la constitution et le Règlement du Synode, d'autre part en adoptant des directives concernant le mode de travail et l'organisation des commissions synodales.

La nouvelle constitution prévoit la possibilité pour une Église ou une communauté ecclésiale de s'associer à l'EERS. La procédure élaborée à cette fin prévoit que la candidate à l'association et le Synode se rencontrent avant validation de la demande d'association. Le Synode d'automne 2022 a mis en vigueur le nouveau règlement.

Après l'affaire en lien avec l'ancien président de l'EERS, une commission d'enquête temporaire est notamment parvenue à la conclusion que le mode de collaboration entre la Commission d'examen de la gestion et le Conseil ainsi que leurs compétences respectives devaient faire l'objet d'une réglementation plus précise ; elle a également suggéré que la Commission de nomination communique clairement les exigences propres à chaque poste. Des projets de directives relatives à la Commission d'examen de la gestion (CEG) ainsi qu'à la Commission de nomination ont été élaborés. Après en avoir discuté avec les deux commissions, la présidence du Synode a approuvé leur entrée en vigueur le 15 septembre 2022.

Le règlement du Synode prévoit une nouvelle modalité de réunion sous forme de synodes de réflexion dont la préparation et l'organisation sont confiées à une commission spécifique. Les points particuliers sont réglés dans une directive, dont le texte a été soumis à la présidence du Synode qui a approuvé son entrée en vigueur également le 15 septembre 2022.

Le Synode a adopté les règlements relatifs aux fonds libres en novembre 2022 ; ces règlements sont entrés en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le Conseil a approuvé l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les placements, de l'ordonnance sur le personnel, de l'ordonnance concernant le remboursement des frais, et des règlements relatifs aux fonds affectés.

### 1.2 Comités stratégiques et champs d'action

Les comités stratégiques Communication et Formation et professions se sont réunis pour la première fois en décembre 2021. Comme il a fallu un peu plus de temps pour former un comité équilibré pour le champ d'action Sauvegarde de la Création, ce dernier n'a commencé son travail qu'en février 2022. Les trois comités stratégiques ont étudié leurs mandats respectifs que le Conseil a ensuite approuvés. Un rapport intermédiaire relatif au travail des comités stratégiques sera présenté lors du synode de juin 2023.

#### 1.2.1 Communication

En résumé, les quatre objectifs du comité stratégique Communication consistent :

1. à améliorer la visibilité du protestantisme et des Églises réformées tant à l'interne qu'à l'externe ;
2. à clarifier les rôles des actrices et des acteurs sur le plan de la communication ;
3. à exploiter des synergies ;
4. à élaborer des principes fondamentaux pour tirer parti des opportunités offertes par la révolution numérique en matière de communication.

Sur cette base, le comité stratégique s'est réuni à trois reprises (en avril, en juin et en novembre 2022) pour avancer concrètement sur les objectifs. Les membres ont élaboré des principes fondamentaux et ont travaillé à partir d'exemples concrets. Certaines pistes ont finalement dû être abandonnées.

## 1.2.2 Formation et professions

Le comité stratégique a considéré dès le départ qu'il devait s'investir dans un travail de fond pour dégager une définition commune des notions clés du domaine de la formation ainsi qu'une vision commune de la situation dans les différents secteurs professionnels ecclésiaux et dans les institutions ecclésiales de formation. Ainsi, il a élaboré, puis discuté et mis au net des documents de base.

Tout d'abord, le comité stratégique a étudié une potentielle priorisation des objectifs définis dans le mandat ; étant donné l'immense complexité de ces derniers, il lui est apparu que les domaines de travail étaient interdépendants, en particulier ceux qui relèvent des trois premiers objectifs, et qu'il fallait donc les aborder de manière coordonnée. Il a formé trois sous-groupes (pastorat, catéchèse, formation non formelle) qui se sont chacun penchés sur les défis liés aux objectifs dans leur perspective. Pour ce qui est de l'objectif 4 (Encourager la relève), sachant que la pénurie de personnel touche déjà plusieurs groupes professionnels ecclésiaux, le comité stratégique s'est rapidement forgé la conviction qu'il fallait prendre des mesures urgentes en matière de promotion de la relève.

Le comité stratégique a également développé une idée qui va au-delà les différents objectifs pris séparément, et a proposé la création d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale qui permettrait de regrouper non seulement les formations de base et continues existantes qui relèvent de la responsabilité et du financement des Églises, mais aussi éventuellement certains éléments de la formation non formelle.

## 1.2.3 Sauvegarde de la Création

Les membres du comité stratégique Sauvegarde de la Création se sont d'abord penchés sur le contenu du mandat et ont suggéré des ajustements. Lors de leur deuxième réunion, ils ont établi une liste de dix axes prioritaires visant à orienter l'action de l'EERS à l'avenir. Le Conseil de l'EERS a approuvé cette liste lors de sa séance de mai, et il a demandé au comité de poursuivre sa réflexion sur les axes prioritaires. Lors de la troisième réunion, le comité a commencé à travailler sur les axes neutralité climatique et politique climatique. Il a constitué des sous-groupes pour les trois axes neutralité climatique, politique climatique et spiritualité de la Création. Les deux premiers sous-groupes ont commencé leur travail. Lors de la quatrième réunion, le comité a échangé sur les résultats des sous-groupes et a programmé la suite de son travail.



## 1.3 Conférence des présidences d'Église (CPE)

Selon la constitution, il incombe à la Conférence des présidences d'Église (CPE) de favoriser le flux d'informations, de coordonner des activités à différents échelons ecclésiaux, et de traiter des thématiques d'intérêt général. Voici un résumé des dossiers traités par la CPE lors de ses séances.

Lors de la séance extraordinaire du 11 février 2022, les présidences d'Église ont été appelées à se prononcer sur la manière de procéder dans le dossier de la Charte de l'aumônerie dans les milieux de la santé (SeeliG). Le Conseil leur a soumis ses questions et de nouvelles réserves sur la publication de la Charte. Les présidences ont souligné l'importance d'une prise de position publique sur la question de l'aumônerie dans les milieux de la santé, tout en indiquant que, compte tenu des circonstances, elles soutenaient la prudence du Conseil.

La séance du 25 mars 2022 a été la première après le début de la guerre en Ukraine, et la discussion a donc principalement porté sur la manière dont les Églises allaient réagir au conflit et à l'arrivée de personnes réfugiées. Le Conseil de l'EERS a commencé par parler des concertations au niveau international et œcuménique, mais il a surtout donné des informations sur l'évolution de la task force COVID-19, désormais aussi chargée de concerter les réactions des Églises face aux répercussions de la guerre.

La séance du 1<sup>er</sup> juillet 2022 est tombée le jour de l'entrée en vigueur du mariage pour toutes et tous. Les présidences d'Église ont saisi ce prétexte pour faire un point de situation sur l'application de la loi au sein des Églises membres de l'EERS.

Puis Walter Schmid, président du conseil de fondation de l'EPER, a présenté un bilan semestriel des premiers pas de la nouvelle fondation née de la fusion de l'EPER et de PPP.

La séance du 23 septembre 2022 a donné lieu à l'évocation des plus grands moments de l'Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE) et de ses retombées. En outre, les présidences d'Église ont fait un point de situation à l'approche de l'hiver 2022-2023, en prévision d'un possible cumul de crises (coronavirus, guerre en Ukraine, pénurie énergétique).

Lors de la retraite à Gerzensee (BE) les 2 et 3 décembre 2022, les présidences d'Église ont réfléchi à la manière d'évoluer vers de nouvelles formes de communautés chrétiennes qui se créent par le biais des canaux de communication électronique. En outre, elles ont discuté en atelier différents processus stratégiques issus des Églises membres.

Durant l'année sous revue, la CPE a accueilli quatre nouveaux membres : Christina Aus der Au (TG), Erhard Jordi (SZ), Ursula Müller-Wild (ZG) et Martina Tapernoux-Tanner (ARAI).

## 1.4 Taskforce Cumul de crises

Durant le premier semestre, la task force nationale COVID-19 a poursuivi sa tâche, puis, constatant que la pandémie s'atténuait, elle a évalué le travail accompli jusque-là, entre autres l'établissement des champs d'action ecclésiaux, la création de plans de protection pour les cultes, la production de prises de position éthiques et socio-éthiques, la parution de l'ouvrage *Gemeinsam Sorge tragen* (en allemand uniquement), l'élaboration de matériel li-

turgique ainsi que le lancement des campagnes de communication #Atonécoute et offreune-lumiere.ch. Son évaluation a débouché sur les résultats suivants : a) la task force a permis à l'EERS, en tant que communion d'Églises, d'adopter une posture commune face à la crise, et de la consolider au fur et à mesure de l'évolution de la situation ; b) elle l'a incitée à tirer des enseignements sur la gestion de crise ; c) ses interventions concertées auprès des autorités ont favorisé une attitude positive du gouvernement fédéral à l'égard des Églises ; d) les interactions au sein de la task force ont contribué à ce que l'EERS assume sa mission de plaque tournante de l'information et de plateforme d'échange dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les concertations et la communication avec les milieux œcuméniques n'ont par contre pas toujours été concluantes. Enfin, une attention plus soutenue aurait dû porter sur la situation des personnes très âgées en institution.

Début mars, une nouvelle force opérationnelle a dû être constituée dans l'urgence. D'un jour à l'autre, la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine depuis le 24 février 2022 a bousculé l'agenda politique mondial. La task force a commencé par se faire une vue d'ensemble de la situation ecclésiale en Ukraine (avec la participation de Stefan Kube, directeur de l'Institut G2W) et des réactions du monde œcuménique. Ensuite, elle a concentré ses efforts sur la situation migratoire en Suisse, ce qui a consisté à s'informer sur le statut de protection S, activé pour la première fois, ainsi que sur l'aumônerie pour les personnes réfugiées en provenance d'Ukraine. Elle s'est également penchée sur la problématique des violences faites aux femmes sur la route de l'exil, de la traite des femmes dans le contexte du conflit en Ukraine, des répercussions de la crise ukrainienne sur la sécurité alimentaire, ou de la neutralité de l'État. Dans ce contexte, il a été particulièrement utile de bénéficier du compte rendu hebdomadaire de la représentante de l'EPER, Angela Elmiger, sur la situation en Ukraine et dans les pays limitrophes.

Au cours du second semestre, la task force a élargi son action à ce qu'elle a nommé le « Cumul de crises » afin de tenir compte de la superposition des événements critiques : en plus de la pandémie et des déplacements de réfugiés, comment réagir à une éventuelle pénurie d'énergie ou à une escalade militaire ? Elle a également invité Matthias Sobolewski, chargé des questions d'actualité au Centre de communication de Diaconie en Allemagne, à présenter l'action #waermewinter (hiver au chaud), lancée conjointement début octobre par l'Église protestante allemande (EKD) et par Diaconie Allemagne. Dans le domaine de l'éthique théologique, le nouveau document de réflexion *La paix est la réalité* a été adopté par le Conseil et constitue un premier jalon dans le positionnement du monde réformé suisse face aux défis liés à la guerre.

## 1.5 Site internet et identité visuelle

Le site en quatre langues [evref.ch](http://evref.ch) constitue le principal outil de communication de l'EERS. L'année 2022 a été particulièrement marquée par le cumul de crises concomitantes, COVID-19, guerre en Ukraine, risques de pénurie d'énergie. Le site a donc permis de diffuser de l'information et de la documentation auprès des Églises membres et du public.

La page d'accueil repose sur un modèle dynamique qui permet d'adapter régulièrement le contenu aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs. Ainsi, au cours de l'année sous revue, l'ajout de raccourcis a amélioré la navigation. Sur le plan du contenu, l'accent a été mis sur la diffusion d'informations en lien avec les crises, sur la participation active de l'EERS à la 11<sup>e</sup> Assemblée du Conseil œcuménique des Églises à Karlsruhe, et sur le calendrier de l'espérance durant l'Avent. Enfin, pour satisfaire aux attentes de modernité et de cohérence et pour respecter le mandat qui lui a été confié par le Synode de s'adresser à un public plus jeune, le secteur de la communication de l'EERS a davantage recouru à la vidéo (message

de Pâques, méditation spirituelle sur le verset du mois, calendrier de l'espérance) et aux réseaux sociaux. L'EERS a également commencé à poster sur Instagram fin 2022.

Durant l'année sous revue, le site internet de l'EERS a totalisé 282 336 visites contre 276 149 l'année précédente.

De plus, le secteur de la communication de l'EERS a apporté de l'aide à des Églises membres et à des paroisses qui souhaitaient intégrer le logo « croix en lumière » à leur identité visuelle.

## 1.6 Groupe de travail Forum de l'éducation

Le groupe de travail Forum de l'éducation de l'EERS s'est réuni à trois reprises durant l'année sous revue. Il a principalement parlé des évolutions au sein des différents organes ainsi que du travail réalisé dans le champ d'action Formation et professions et de ses implications potentielles sur le rôle du groupe.

En 2021, le groupe de travail Forum pour l'éducation était composé de Martin Schmidt (président), Eva Ebel, Vital Gerber, Ruth Pfister (Conseil de l'EERS), Thomas Schlag, Klaus Fischer et Nicole Awais. Il a également accueilli Walter Lüssi, le président de l'organisation faitière FORMATIONplus, spécialisée dans la formation dite non formelle, afin de mieux intégrer ce domaine dans le paysage de la formation.

## 1.7 Recensement des flux financiers

À l'initiative de la Conférence des Églises de Suisse alémanique (KIKO) et en accord avec la Conférence des Églises réformées de Suisse romande (CER), l'EERS a recensé durant le deuxième semestre 2022 les flux financiers entre les Églises membres ainsi que les versements des Églises membres, de la Conférence des Églises de Suisse alémanique (KIKO), de fondia et de la Fondation suisse de la Réformation à des organismes externes. L'opération a pour but d'accroître la transparence sur les flux financiers et sur les versements de contributions. L'évaluation de cette enquête sera réalisée en collaboration avec la KIKO début 2023.

## 2. Être Église protestante avec d'autres

### 2.1 Œcuménisme en Suisse

#### 2.1.1 Conférence des évêques suisses (CES) et Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ)

Davide Pesenti, le nouveau secrétaire général de la Conférence des évêques suisses (CES), a succédé à Erwin Tanner le 1<sup>er</sup> mars. Le 27 juin, il a fait une visite d'entrée en fonction à la chancellerie de l'EERS à Berne. Une deuxième réunion au niveau opérationnel a eu lieu le 20 septembre.

La RKZ a également un nouveau secrétaire général depuis le 1<sup>er</sup> décembre en la personne d'Urs Brosi, qui succède à Daniel Kosch. Ce dernier occupait cette fonction depuis 2001 et l'a quittée pour raison d'âge.

La retraite de la CES et du Conseil de l'EERS prévue en 2020 à Kappel am Albis, qui avait dû être annulée en raison de la pandémie, a finalement eu lieu les 22 et 23 novembre dans l'ancien couvent de Kappel (Kloster Kappel). La chancellerie de l'EERS et le secrétariat général de la CES ont organisé l'événement en collaboration avec le présidium de la CES et le Conseil de l'EERS. Le Conseil de l'EERS au complet y a participé. Trois sujets étaient à l'ordre du jour de la partie formelle de la rencontre : a) l'évolution des secteurs de l'aumônerie spécialisée dans un contexte pluraliste ; b) l'évolution des relations entre l'État et l'Église (ou les religions) ; c) l'évolution des dialogues œcuméniques après l'Assemblée du COE à Karlsruhe. Deux brèves introductions de nature confessionnelle ont précédé les discussions. Plusieurs exposés ont jalonné la retraite : Reinhold Bernhardt (Université de Bâle), Jörg De Bernardi (Chancellerie fédérale) et Serge Fornerod (EERS) sont intervenus du côté protestant, et Annette Mayer-Gebhardt (VD), Libero Gerosa (TI, professeur de théologie) et Rolf Zumthurn (VS) du côté catholique. Également au programme, la participation à la vie liturgique de Kloster Kappel, la visite de l'exposition sur Josua Boesch ainsi qu'une soirée conviviale ont laissé du temps pour des échanges informels et chaleureux.

La Commission de dialogue entre protestants et catholiques romains (CDPC) a suspendu ses travaux depuis la parution de *Heilig* (Berne, 2020). Actuellement, ses sièges ne sont pas pourvus et il faudra attendre que la CES et le Conseil de l'EERS lui attribuent mandat pour un nouveau projet pour qu'ils le soient à nouveau. Le livre est également sorti en version française en avril 2022, sous le titre *Saints* et peut être commandé gratuitement auprès de l'EERS ou de la CES.

### 2.1.2 Rencontres de délégations intraprotestantes

La rencontre annuelle des personnes dirigeantes de l'EERS, du Réseau et de l'Alliance évangéliques suisses RES/SEA et de l'Association des Églises et communautés évangéliques libres de Suisse alémanique (VFG) s'est déroulée à la chancellerie de l'EERS autour de deux thématiques principales : le statu quo au niveau de l'aumônerie de l'armée et la question des thérapies de conversion. L'EERS a transmis des informations sur l'évolution du travail de la task force Cumul des crises. Le 1<sup>er</sup> mars, les trois Églises nationales ont pris l'initiative de faire sonner les cloches de tout le pays en signe de soutien à l'Ukraine juste après le début de son agression par la Russie, ce qui a fait naître l'idée d'organiser une prière commune pour la paix, une année jour pour jour après le début du conflit. Par ailleurs, l'EERS a diffusé des informations sur l'Assemblée du COE à Karlsruhe ainsi que sur sa collaboration avec les autorités fédérales. Les participantes et les participants ont également échangé sur le projet d'organisation d'un Forum chrétien en Suisse alémanique à l'automne 2024 ou au printemps 2025.

### 2.1.3 Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC)

En 2022, la CTEC était présidée par Milan Kostrešević, théologien orthodoxe. En 2023-2024, la présidence passera à l'abbé Pierre-Yves Maillard, représentant de la Conférence des évêques suisses (CES). En 2022, la délégation de l'EERS à la CTEC était composée de Heinz Fäh (SG), Hyonou Paik (NE), Christoph Knoch (BeJuSo, membre du présidium), Bettina Lichtler (ZH), Antoine Reymond (VD), Irène Schwyn (ZG) et Claudia Haslebacher (représentante du Conseil, membre du présidium). Pour la période 2023-2024, Claudia Haslebacher et Daniel Konrad ont été désignés pour siéger au bureau de la CTEC. À l'occasion de son départ du bureau, Christoph Knoch a été remercié pour son engagement dans cet organe ; il continuera de représenter l'EERS au présidium et à l'assemblée plénière.

L'Assemblée du COE à Karlsruhe du 31 août au 8 septembre 2022 a fait l'objet d'un compte rendu lors de l'assemblée plénière de la CTEC de novembre. Ce rapport a été présenté par Anne Durrer, secrétaire générale de l'EERS, qui a travaillé sur le stand de l'EERS (Swiss Hub) pendant l'événement, et par Claudia Haslebacher. C'est sur le Swiss Hub notamment qu'un premier contact s'est établi entre l'évêque responsable de l'Église orthodoxe d'Éthiopie pour la Suisse et la secrétaire générale. Le 10 octobre, cette Église a écrit à la CTEC pour demander à en devenir membre. Un groupe de travail temporaire chargé de permettre aux deux institutions de faire connaissance a été constitué ; il est composé de Christoph Knoch et de Matthias Pfützner pour la CTEC, et de deux membres (non nommés) de l'Église orthodoxe d'Éthiopie. Par ailleurs, l'assemblée plénière du 15 juin a approuvé l'adhésion de l'Église néo-apostolique de Suisse en tant que membre à part entière de la CTEC.

L'EERS soutient le projet d'un Forum chrétien en Suisse alémanique (sur le modèle du Global Christian Forum) qui devrait se concrétiser à l'automne 2024. Un tel forum a déjà été organisé en 2021 en Suisse occidentale. La première séance du comité d'organisation est prévue le 24 janvier 2023 Zurich. L'EERS y est représentée par Bettina Lichtler.

Comme le lui avaient demandé les trois Églises nationales en 2021, la CTEC s'est chargée pour la première fois en 2022 de publier le document d'animation pour la Journée internationale des droits humains. C'est l'Église évangélique méthodiste (EEM) qui l'a rédigé.

Enfin, la CTEC a intégré les sites internet de quatre CTEC cantonales alémaniques afin de favoriser les synergies et d'améliorer la visibilité de l'œcuménisme institutionnel.

## 2.2 Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE)

### 2.2.1 Séances du Conseil à Strasbourg (mars) et à Oslo (septembre)

Le Conseil de la CEPE s'est réuni comme de coutume deux fois, d'abord à Strasbourg, puis à Oslo. Rita Famos représente désormais l'EERS dans le Conseil. Lors de ces deux réunions, le Conseil a pris connaissance des différentes activités en préparation pour le cinquantième de la CEPE en 2023, ainsi que des discussions préparatoires pour l'organisation de la prochaine assemblée générale, qui aura lieu entre fin août et début septembre 2024 à Sibiu (Roumanie).

La reprise des activités à un rythme quasi normal après la crise du COVID permet d'accélérer les processus pour la réalisation du programme d'activités décidé après l'Assemblée de Bâle, afin de livrer les documents attendus en 2024. Cela concerne notamment la question de la pratique de la Sainte Cène dans les Églises membres, la thématique de la sexualité et du genre, les formules de consécration au ministère, et la question autour de la manière chrétienne de parler de Dieu aujourd'hui.

Deux Églises ont été admises dans la CEPE, l'une d'Ukraine (Église évangélique-luthérienne allemande d'Ukraine), l'autre de Lettonie (Église évangélique luthérienne allemande de Lettonie), alors que l'Église évangélique luthérienne de Lettonie a quitté la CEPE, en particulier à cause de la consécration des femmes au ministère.

Lors de la réunion du 16 au 18 mars 2022, le Conseil de la CEPE a adopté une déclaration sur la guerre en Ukraine indiquant que la CEPE se tenait aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui subissaient les conséquences du conflit, et invitant toutes ses Églises membres à prier, à faire entendre leur voix et à apporter leur aide. La déclaration soulignait notamment que l'Ukraine avait le droit de se défendre contre l'agression russe.

Lors de la réunion de septembre, le Conseil a accueilli une délégation de la Communauté des Églises protestantes du Moyen-Orient (FMEEC), une organisation sœur de la CEPE. Le président Andrea Zaki (Égypte), le vice-président Habib Badr (Liban) ainsi que la secrétaire générale Rosangela Jarjour ont fait un rapport sur la situation tragique et extrêmement précaire des Églises de la région, en particulier au Liban, en Syrie et en Irak, et ils ont témoigné de leur fort engagement social et interculturel. La rencontre, facilitée par l'EERS, correspondait aussi à une décision de l'Assemblée de Bâle.

Enfin, le Conseil de la CEPE a mandaté son groupe d'expertes et d'experts en éthique afin de produire un bref texte sur les défis en matière de cohésion sociale soulevés par les conséquences de la guerre en Ukraine sur la paix et la sécurité, le changement climatique, la migration, la croissance et l'inflation en Europe. L'équipe du secrétariat de Vienne, autour du secrétaire général Mario Fischer, s'est étoffée en accueillant trois nouveaux responsables de dossier de République tchèque, d'Estonie et de Roumanie.

## 2.2.2 Travail des groupes régionaux

La CEPE compte plusieurs groupes régionaux : groupe d'Europe du Nord-Ouest, groupe d'Europe du Sud-Est, conférence des Églises riveraines du Rhin (KKR), Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE). L'Assemblée générale de 2018 à Bâle avait chargé les groupes régionaux de la CEPE de travailler sur la thématique Église et société. Lors de leur réunion à Paris début avril 2022, les représentantes et les représentants des groupes régionaux, munis de documents annexes à divers exposés, de textes de conférences, ainsi que de thèses et de recueils de réflexions sur la question, ont tenté de déterminer les thèmes qui pourraient être pertinents pour les Églises protestantes en Europe ces prochaines années, en prévision de l'assemblée générale de la CEPE en 2024.

## 2.2.3 Participations diverses

La CEPE fêtera les 50 ans de la Concorde de Leuenberg en 2023. Un petit groupe de travail, dont l'EERS a fait partie, a été constitué pour concrétiser les projets suivants :

1. une publication commémorative, parue en octobre, « Martin Friedrich : Von der Reformation zur Gemeinschaft, 50 Jahre Leuenberger Konkordie », Leipzig, 2022 (*Martin Friedrich : De la Réforme à la communauté, cinquantième de la Concorde de Leuenberg*) ;
2. un colloque universitaire du 9 au 11 mars 2023 à Debrecen (Hongrie) intitulé « Being Church together. 50th anniversary of the Leuenberg Agreement – consequences, realities and possibilities » (*Être Église ensemble, 50<sup>e</sup> anniversaire de la Concorde de Leuenberg. Conséquences, faits et ouvertures*) ;
3. une rencontre festive des dirigeantes et des dirigeants des Églises membres début juillet 2023 à Vienne ;
4. une nouvelle rencontre des présidences et des membres des Synodes, fin septembre 2023 à Bad Herrenalb (Allemagne) ;
5. l'EERS organisera une conférence du 3 au 5 novembre 2023 à Berne, en préprogramme de son synode.

L'EERS a également participé aux cinq dossiers suivants :

- Formules de consécration : une enquête menée par la CEPE sur la visibilité de la Communion d'Églises lors des consécrations au sein de ses Églises membres a été transférée aux présidences des Consistoires et des Conseils synodaux des Églises membres de l'EERS fin juin 2022. L'EERS a transmis à la CEPE les réponses des cinq Églises membres qui se sont exprimées.

- Young Theologians in Communion : l'EERS soutient la participation d'étudiantes et d'étudiants suisses au groupe de jeunes théologiennes et théologiens. Un étudiant de Zurich, Felix Kuhn, y participe depuis le début et s'est également rendu à la dernière rencontre qui a eu lieu à Cambridge (Grande-Bretagne) en octobre. Le groupe a notamment donné son avis sur plusieurs études de la CEPE en voie de finalisation. Il a aussi discuté de la prochaine assemblée générale.
- Le groupe régional CEPPLÉ s'est réuni en assemblée générale du 18 au 22 octobre en Sicile. Il a en particulier élu son nouveau président, Gianni Genre (Église vaudoise du Piémont) et son nouveau secrétaire général, Ulrich Weinhold (EPUdF). Celui-ci remplace Charlotte Kuffer de l'EPG. Quelques Églises romandes étaient représentées. Peter Andreas Schneider (FR) demeure membre du Comité de continuation.
- « Mixed economy of Churches » : l'EERS a participé à une conférence sur ce thème à Budapest (du 5 au 7 octobre), à un séminaire sur le plurilinguisme dans la liturgie à Cluj-Napoca en Roumanie (du 8 au 11 novembre), à un séminaire sur le projet de texte « Christian way of speaking of God » (début décembre à Bad Vöslau/Autriche). Tous ces processus sont en voie de finalisation et seront mis en consultation dans les Églises en vue de l'assemblée générale de 2024.
- Brochure sur la théologie de la diaspora : un document sur la théologie de la diaspora a été discuté et approuvé par l'Assemblée de Bâle en 2018. La réflexion se poursuit à l'intérieur de la CEPE sur cette situation qui va sous peu concerner aussi les Églises jusqu'à présent majoritaires. L'EERS a financé la traduction de cette nouvelle brochure parue en français en septembre 2022.

## 2.3 Œcuménisme dans le monde

### 2.3.1 Conseil œcuménique des Églises (COE)

#### 2.3.1.1 Institut œcuménique de Bossey

L'Institut œcuménique de Bossey accueille chaque année quelques dizaines d'étudiantes et d'étudiants du monde entier pour les former à la culture et aux thématiques du dialogue œcuménique. Cette formation unique en son genre pour contrecarrer les fortes tendances confessionnalistes et fondamentalistes dans les Églises membres est au bénéfice d'un programme de bourses, mais celles-ci sont réservées à des Églises du Sud et de l'Est. L'EERS soutient ce programme résidentiel de diverses manières et en bénéficie aussi, par exemple lorsque des étudiantes et des étudiants rendent visite aux paroisses pendant l'Avent. Désormais, la chancellerie de l'EERS a décidé d'offrir chaque année un soutien financier à une étudiante protestante ou à un étudiant protestant suisse qui souhaiterait suivre cette formation en bachelor ou en master. Elle regrette que personne n'en ait encore profité.

#### 2.3.1.2 Assemblée 2022 à Karlsruhe

##### 2.3.1.2.1 Préparation de l'Assemblée

Le Synode de l'EERS de septembre 2021 a approuvé une planification à grande échelle pour un concept détaillé de la participation de l'EERS à l'Assemblée de Karlsruhe. Au cours de l'année sous revue, la chancellerie a déployé toutes ses forces pour mettre en œuvre ce concept. La délégation de l'EERS s'est réunie à cinq reprises pour préparer l'Assemblée. Lors de la journée de préparation du 8 juin 2022 à Berne, les organisatrices et organisateurs

de voyages en groupe, les personnes intéressées ainsi que les journalistes ont été invités à se préparer eux aussi sur le plan thématique. La journée s'est conclue par une veillée œcuménique de lumière en l'église catholique-chrétienne Saints-Pierre-et-Paul, et par l'envoi des déléguées officielles et des délégués officiels de l'EERS et de l'EEM en Suisse, et des déléguées et des délégués internationaux de l'Église catholique-chrétienne de la Suisse (ECC).

#### 2.3.1.2.2 Assemblée du COE à Karlsruhe et activités de l'EERS

L'assemblée du COE s'est déroulée à Karlsruhe du 31 août au 8 septembre 2022. L'EERS y a non seulement été représentée par sa délégation officielle, mais elle y a également été active sur son stand, le Swiss Hub, placé au cœur de l'espace de rencontre et facilement repérable grâce à sa montagne rouge : une carte œcuménique de la Suisse, une exposition sur des témoins suisses de la foi, une presse à imprimer ainsi qu'une série de manifestations diverses mises sur pied en collaboration avec des organisations partenaires de Suisse ont constitué les animations phares du stand. Des informations sur l'EERS et ses Églises membres étaient également à la disposition des visiteuses et des visiteurs, qui pouvaient aussi se faire une idée de la vie ecclésiale l'EERS grâce à un montage vidéo de scènes filmées dans ses Églises membres. Plus de 30 bénévoles accompagnés de quatre collaboratrices et collaborateurs de l'EERS ont assuré le fonctionnement du Swiss Hub. Au total, près de 300 personnes ont fait le déplacement depuis la Suisse, dont le Conseil de l'EERS, qui est resté à Karlsruhe du 31 août au 3 septembre. Le 5 septembre, pour la première fois, les alumni de l'Institut œcuménique de Bossey se sont retrouvés dans l'espace de rencontre de l'Assemblée, sous la houlette de l'EERS.

#### 2.3.1.2.3 Bilan

Plusieurs entretiens d'évaluation ont été menés à l'issue de l'Assemblée. Après sa séance de débriefing, la délégation a rédigé un rapport détaillé à l'attention du Conseil. Le Conseil de l'EERS a donné décharge à la délégation de l'EERS pour son mandat en décembre. Les déléguées et les délégués ainsi que les étudiantes et étudiants suisses de l'Institut mondial de théologie œcuménique (GETI) ont présenté leur expérience devant le Synode d'automne de l'EERS en novembre 2022. Près de 50 participantes et participants suisses se sont connectés pour le bilan en ligne organisé le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Un rapport final détaillé sur le concept de participation, incluant un bilan et les comptes, sera remis au Synode en juin 2023.

#### 2.3.1.3 Comité central

Au début de l'année, le Comité central du COE a pris plusieurs décisions en vue de l'Assemblée de Karlsruhe, en particulier en ce qui concerne le rapport d'activité et le document sur l'unité. Il a accepté deux Églises africaines comme nouveaux membres et il a constaté que la situation financière restait stable, même si le projet Green Village avançait plus lentement que prévu et générerait en fin de compte probablement moins de revenus qu'espéré en 2012. Un document destiné à la réflexion « pour les Églises que cela intéresse » sur la sexualité humaine a été reçu, non sans confirmer une division profonde des esprits sur ce thème.

Le Comité central s'est réuni encore une dernière fois à Genève du 15 au 18 juin 2022 avant l'Assemblée de Karlsruhe, pour la première fois en présentiel depuis 2019. Ceci était obligatoire pour pouvoir procéder à l'élection du nouveau secrétaire général, poste occupé par intérim depuis début 2020 par le Père Ioan Sauca. Le pasteur presbytérien sud-africain Jerry Pillay a été élu. Il était l'un des deux finalistes à l'élection, opposé à M<sup>me</sup> Elizabeth Joy, administratrice de Churches Together in England, de l'Église orthodoxe syro-malankare. Jerry Pillay a été président de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) entre 2010 et 2016. Il prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2023.



Le Comité central nouvellement élu pendant l'Assemblée de Karlsruhe tiendra sa première séance plénière à Genève, du 21 au 28 juin 2023. Le Conseil de l'EERS invitera le Comité central à un dîner ; à l'occasion de cette soirée, l'exposition sur les témoins suisses de la foi (Swiss Disciples) et la carte œcuménique de la Suisse, déjà visibles à Karlsruhe, seront installées dans le hall central du Centre œcuménique à Genève.

#### 2.3.1.4 Comité de pilotage du projet Green Village

La réunion du comité de pilotage du Green Village, le 14 avril, a permis d'étudier en détail une possible nouvelle offre d'achat pour l'immeuble Kyoto, dont la vente avait été freinée par le COVID puis par un investisseur qui s'était rétracté à la toute dernière minute. Cette discussion a permis de constater que cette nouvelle offre apportait un bénéfice au COE, certes inférieur à celui espéré au début, mais suffisant pour faire avancer le projet selon le plan. Cette offre a été confirmée et formalisée dans les semaines suivantes. L'immeuble a été vendu à une grande entreprise d'assurance suisse, et les travaux ont pu reprendre à vitesse normale. La planification de la deuxième phase du projet a commencé. Elle concerne deux bâtiments et le déménagement temporaire du personnel du Centre œcuménique dans Kyoto pendant qu'une aile du centre (bâtiment Lima) est démolie puis reconstruite.

Le président du Conseil de l'Église de Zoug, Rolf Berweger, siège depuis 2016 comme conseiller au comité qui supervise le développement du projet Green Village. À la suite de son départ à la retraite, l'EERS a convenu par écrit avec lui qu'il poursuivrait son mandat.

#### 2.3.1.5 Comité d'audit

Le Conseil a délégué Anke Große Frintrop au comité d'audit du COE. Ce dernier se réunit deux fois par an et acquiert une bonne vision de la situation financière du COE grâce à ses échanges directs avec l'organe de révision.

#### 2.3.1.6 Guerre en Ukraine

Avant le début de l'invasion de l'Ukraine, le COE a appelé la Russie à ne pas déclencher le conflit, et toutes les puissances mondiales concernées à redoubler d'efforts pour résoudre le conflit géostratégique sous-jacent. Il a condamné dès le départ l'invasion et donné de l'espace aux voix qui s'y opposaient dans les Églises orthodoxes de la région, y compris en Ukraine. Il a écrit à plusieurs reprises au Patriarcat de Moscou mais aussi aux présidents russe et ukrainien pour exiger la fin de la guerre.

Lors de la séance du Comité central du COE de juin, l'EERS a introduit la décision du Synode de l'EERS de juin 2022 de demander la vérification de la possibilité d'exclure l'Église orthodoxe russe du COE à cause des prises de position répétées du patriarche Kirill pour justifier la guerre. Une autre Église des USA a formulé une demande similaire. Le Comité central est entré en matière sur la demande et en a discuté pendant une séance spéciale. Toutes les voix exprimées ont clairement condamné la position du patriarche Kirill et en particulier sa justification théologico-métaphysique de l'invasion de l'Ukraine. Mais aucune Église n'a vu dans l'exclusion de l'Église orthodoxe russe une mesure appropriée pour la communauté du COE. Le Comité central a confirmé le rôle de médiateur, de facilitateur et de plateforme du COE et demandé au secrétaire général d'engager un dialogue critique avec l'Église orthodoxe russe. Dans une déclaration approuvée également par les délégués russes, le Comité central a condamné clairement la légitimation de la guerre en Ukraine et affirmé la volonté de réunir les parties autour d'une même table.

Le Comité central a également pris acte de la candidature de l'Église orthodoxe d'Ukraine au COE et a invité des représentantes et des représentants d'Églises ukrainiennes à participer à l'Assemblée de Karlsruhe. Il a souhaité un examen théologique de tous les « nationalismes chrétiens ».

Le secrétaire général par intérim du COE s'est rendu en « pèlerinage de justice et de paix » en Ukraine en août, puis à Moscou, auprès du patriarche Kirill, en octobre. Nul doute que le sujet continuera à occuper aussi bien le Comité central que le nouveau secrétaire général en 2023.

## 2.3.2 Communion mondiale d'Églises réformées (CMER)

Lors de sa réunion en ligne en mai, le Comité exécutif de la CMER a pris connaissance du rapport du secrétaire général et d'autres rapports des directions des régions de la CMER. L'assemblée générale a été repoussée d'une année et fixée en 2025, en Thaïlande. Plusieurs décisions concernant le planning de cette assemblée ont été prises.

Des discussions nourries ont été tenues sur le modèle de direction retenu pour les organes exécutifs et le secrétariat général, tant que celui-ci n'aura pas pu élire un nouveau secrétaire général. Le modèle prévoit entre autres un secrétariat général collectif à trois, assumé par les trois secrétaires exécutifs actuels. L'un d'eux, Hanns Lessing (Allemagne), assurera le rôle de porte-parole. La nécessité de pouvoir assurer durablement le financement du poste de secrétaire général rend toute décision en ce sens impossible pour l'instant. Les ressources financières des principales Églises membres contributrices (80 % en Europe et aux USA) n'étant pas susceptibles de croître, il est probable que ce genre de fonctionnement soit amené à perdurer.

La CMER pourrait s'orienter vers un nouveau fonctionnement, où des Églises membres assument, en partenariat avec le secrétariat central, une tâche pour la CMER. Ainsi l'Église vaudoise du Piémont va mettre à disposition dès l'été 2023 une place de travail à Rome pour un temps partiel financé par l'Église d'Écosse afin d'assurer la représentation de la CMER auprès du Vatican. Une option semblable pourrait être envisagée avec l'EERS en fonction de l'avenir du Centre John Knox de Genève.

### 2.3.2.1 Table ronde de femmes occupant des postes de direction

À l'invitation de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) et de l'organisation missionnaire Conseil pour la mission mondiale (CWM), Rita Famos et 34 autres femmes du monde entier se sont retrouvées à Séoul pour partager leurs expériences de femmes à des postes de direction et pour s'encourager mutuellement. Des femmes jeunes dotées d'un potentiel de direction et pressenties pour une carrière ecclésiale ou scientifique ont également été conviées. Le congrès était placé sous la direction de Najla Kassab (présidente de la CMER, Liban) et de Lydia Neshangwe (modératrice de la CWM, Zimbabwe), toutes deux des modèles stimulants pour les participantes.

Le congrès était divisé en trois journées thématiques : hommages aux mères et aux pionnières, doléances sur les souffrances encore subies quotidiennement par des femmes, joie et action. Les journées et le congrès tout entier ont été jalonnés de cultes marquants, préparés par la pasteure Nicole Ashwood ainsi que par les Églises d'accueil, l'Église presbytérienne de Corée du Sud (PCK) et l'Église protestante réformée de Corée du Sud (PROK).

## 2.3.2.2 CMER Europe

### 2.3.2.2.1 Rencontres de coordination Ukraine

Le 1<sup>er</sup> février, la CMER a invité des représentantes et des représentants d'Églises réformées d'Europe occidentale et orientale, ainsi que plusieurs œuvres d'entraide associées à la CMER, à une table ronde en ligne sur le conflit entre l'Ukraine et la Russie. Des responsables d'Églises réformées d'Ukraine et des pays limitrophes ont dressé un état de la situation. Il est apparu que la CMER pouvait apporter deux réponses dans ce contexte : une visite de solidarité assortie d'une mission d'enquête sur les faits en Ukraine, et une lettre pastorale aux Églises membres de la CMER. Pour l'heure, l'évolution de la guerre a empêché de concrétiser ces projets. Néanmoins, la présidente de la CMER Europe ainsi que d'autres Églises purent faire quelques visites de solidarité à l'Église réformée de langue hongroise en Ukraine (carpatique), très engagée dans le domaine humanitaire, notamment grâce à l'appui de l'EPER.

### 2.3.2.2.2 Centre John Knox à Genève

La CMER étudie la possibilité de déléguer à l'EERS la tâche de représenter ses intérêts dans le comité de l'Association du Centre John Knox. Ce dernier a confirmé l'option de redémarrer un programme d'activités et de manifestations au Centre et de reprendre à zéro le projet de rénovation et de transformation complète du Centre en créant un comité de pilotage avec des spécialistes de diverses branches pertinentes pour l'avenir du Centre, comme l'hôtellerie, la restauration, l'architecture, la gestion de patrimoine, etc. L'EPG a été contactée et a recommandé un architecte compétent. En 2022, le Centre est sorti de la phase COVID et a repris un fonctionnement normal. Le taux d'occupation des lits est excellent, grâce à la baisse des critères de qualité du Centre, qui implique des prix plus bas. Les démarches se poursuivent avec un groupe d'expertes et d'experts pour préparer un appel d'offres de projets pour la reconstruction du Centre en 2023. La CMER a compris que, même si le futur nouveau Centre ne lui rapportait pas de liquidités, elle a tout intérêt à rester étroitement liée à sa destinée afin de pouvoir continuer d'y proposer ses programmes. Ainsi, elle pourrait à nouveau être visible à Genève.

## 2.3.3 Conférence des Églises européennes (CEC)

Fin novembre 2021, la CEC informait les Églises membres d'une décision de son Conseil qui concrétise un processus de réforme en discussion depuis une dizaine d'années, afin d'affiner son profil et son travail. Cette refonte partielle du profil et du portfolio de la CEC devrait permettre de concentrer l'identité et le travail de cette organisation sur moins d'aspects, de souligner l'identité « plateforme d'Églises » et de renforcer le travail théologique et de plaider auprès des institutions européennes. Cela impliquera, d'ici fin 2022 ou 2023, l'expiration de certains contrats de collaboration ou de soutiens financiers et par exemple la fermeture du bureau de Strasbourg ainsi que l'arrêt du subventionnement de la CCME. Lors de cet entretien avec le secrétaire général Jörgen Sørensen, la CEC souhaitait entendre la réaction de l'EERS sur ce document, dans la mesure où celle-ci avait été impliquée activement dans ce processus de réforme pendant de nombreuses années.

La réunion du 1<sup>er</sup> avril avec le secrétaire général Jörgen Sørensen et la secrétaire exécutive pour la théologie et l'œcuménisme Katerina Pekridou a servi pour l'essentiel à faire le point sur les développements récents de la CEC dans son travail avec les institutions politiques européennes. L'impact de la guerre en Ukraine et la prochaine Assemblée générale de la CEC à Tallinn en 2023 ont également été discutés.

La prochaine assemblée générale de la CEC se tiendra à Tallinn, en Estonie, du 14 au 20 juin 2023. Les Églises hôtes sont les Églises membres de la CEC sur place, à savoir

l'Église évangélique luthérienne estonienne et l'Église orthodoxe d'Estonie. En décembre, le Conseil de l'EERS a désigné sa délégation à la CEC : Jean-Baptiste Lipp (CER-EERV), Katharina Vollmer (EPG) et Tobias Adam (ZH).

## 2.4 Relations bilatérales

### 2.4.1 Rencontre avec une délégation de l'Église presbytérienne américaine (PC USA)

La PC USA emploie des agentes et agents de liaison (*liaison officers*) dans plusieurs régions du monde pour observer l'évolution d'autres Églises et développer si possible des collaborations. Lors de cette entrevue préliminaire, la PC USA a exprimé le souhait de faire mieux connaissance avec le travail de l'EERS, au vu de nombreux domaines communs d'engagement. Une visite de type opérationnel pourrait avoir lieu au printemps 2023.

### 2.4.2 Rencontre de travail à Berne avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Une rencontre début novembre a permis à l'ambassadeur Simon Geissbühler et à ses collaborateurs Christian Scherer et Jean-Nicolas Bitter de présenter leur travail en collaboration avec les Églises et les religions en général, en particulier au Soudan du Sud et dans la région du Kivu en RDC. De son côté, l'EERS a rendu compte du rôle que les Églises ont joué dans le contexte de la guerre en Ukraine.

### 2.4.3 Table ronde avec Najla Kassab (CMER) et Michel Nseir (COE) sur le document *Nous choisissons la vie en abondance*

Le document *Nous choisissons la vie en abondance* rédigé par un groupe œcuménique d'intellectuels du Proche-Orient fait du bruit dans les milieux d'Église dans la région et au-delà, car il esquisse des pistes pour renforcer le rôle de la société civile et la promotion d'une société laïque qui ne soit plus organisée sur la base des communautés religieuses existantes. Une trentaine de membres du Synode et d'invités ont participé à la discussion dans l'après-midi qui a suivi le synode de novembre.

### 2.4.4 Relations ecclésiales avec le Proche-Orient

Le pasteur Joseph Kassab, président du Synode évangélique national de Syrie et du Liban (NESSL), était de passage en mai en Suisse à l'invitation de l'EPER pour présenter le travail de la Compassion Protestant Society (CPS), une ONG fondée par le NESSL. Joseph Kassab et Fadi Riachi, directeur de la CPS, ont informé les représentantes et les représentants de l'EERS sur la situation dans la région, en particulier sur l'impact de la guerre en Ukraine et sur la situation humanitaire au Liban et en Syrie. Faisant suite à la détérioration de la situation économique au Liban, l'EPER a décidé d'augmenter son volume d'aide avec ses partenaires, en particulier les Églises. De son côté, DM, un partenaire de longue date du NESSL également présent lors de cette rencontre, va aussi renforcer son partenariat.

La visite à Beyrouth en mai a permis de réunir à nouveau tous les partenaires rencontrés ces deux dernières années. En outre, une table ronde du NESSL avec les autres œuvres d'entraide a donné l'occasion de présenter Marina Dölker (EPER).

## 2.4.5 Paroisses coréennes en Suisse

Faisant suite à la non-prolongation du contrat de travail du pasteur en place en 2020, les paroisses coréennes de Zurich et de Berne ont dû trouver des solutions provisoires. Les difficultés administratives pour se constituer rapidement en association pouvant employer du personnel ont amené les paroisses à chercher un pasteur maîtrisant déjà parfaitement l'allemand. Il n'est donc plus question de faire venir directement un pasteur de Corée, mais de trouver un Coréen établi depuis un certain temps en Allemagne. Cela a pour conséquence de ne plus avoir besoin d'un « memorandum of understanding » entre les Églises mères coréennes, l'EERS et les paroisses. De ce fait aussi, l'intégration du nouveau pasteur dans le réseau de la paroisse zurichoise et de la paroisse bernoise repose uniquement sur l'initiative ou l'intérêt de la paroisse ou du pasteur. L'administration cantonale zurichoise a délivré un permis de travail dans le courant du mois de septembre. L'EERS et Mission 21 ont été tenues au courant de l'évolution du dossier par la paroisse et par l'Église coréenne partenaire, l'Église presbytérienne de la République de Corée (PROK).

En revanche, la situation de la paroisse coréenne à Genève ne connaît pas de changement, les démarches pour le permis de travail passent toujours par DM.

La présidente de l'EERS a eu l'occasion de faire une visite informelle à la direction de la PROK qui lui a parlé de la vie et de la situation de son Église.

## 2.4.6 Collaboration avec l'EPUdF et l'EKD

La présidente de l'Église protestante unie de France (EPUdF), la pasteur Emmanuelle Seyboldt, et le président de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL), Christian Albecker, ont rencontré en janvier à Bâle la présidente de l'EERS Rita Famos pour faire plus ample connaissance et échanger sur leurs contextes respectifs. Ces contacts ont facilité l'organisation par la suite d'autres rencontres et collaborations, par exemple lors de l'Assemblée du COE à Karlsruhe, d'une table ronde au Swiss Hub avec Emmanuelle Seyboldt, Annette Kurschus, présidente de l'Église protestante en Allemagne (EKD), et Rita Famos, ou encore d'une prédication à deux voix de Rita Famos et Christian Albecker pendant le culte en Eurovision du 4 septembre.

Rita Famos, la présidente de l'EERS, a participé au Synode national de l'EPUdF en mai 2022 à Mazamet, et y a prononcé une allocution.

## 2.5 Œuvres et organisations missionnaires

### 2.5.1 Journées de dialogue entre l'EPER et les Églises

Trois créneaux de dialogue ont été organisés durant l'année sous revue, chaque fois sur un thème différent, et avec une visioconférence par région linguistique pour faciliter la participation des Églises de Suisse romande. Lors du créneau du 29 avril (Suisse alémanique) et du 4 mai (Suisse romande), l'EPER a présenté son processus stratégique 2023-2027 et a soumis au débat trois questions stratégiques clés. Le deuxième créneau de dialogue du 8 juillet 2022 (Suisse alémanique) et du 17 août (Suisse romande) a porté sur les valeurs communes à l'EPER et aux Églises. La présidente de l'EERS, Rita Famos, a prononcé une allocution de bienvenue. Frank Mathwig, chargé des questions théologiques et éthiques, a fait un exposé sur la question de la nécessité de formuler ses valeurs et a soumis celles de l'EPER à une analyse critique. Le troisième créneau qui s'est déroulé le 28 septembre

(Suisse romande) et le 30 septembre (Suisse alémanique) a été consacré à la collaboration et à la communication, dans le but d'identifier les facteurs de réussite de la coopération entre l'EPER et l'EERS et d'évaluer les ressources de manière réaliste.

Dans le cadre du projet « L'EPER en dialogue avec les Églises », les Églises membres ont aussi été appelées à s'exprimer. Le président du conseil de fondation de l'EPER, Walter Schmid, a présenté les enjeux clés du projet au Conseil de l'EERS lors de sa séance de mai, et le Conseil a formulé un certain nombre de remarques. En décembre 2022, le Conseil de l'EERS s'est prononcé globalement sur la stratégie et a suggéré des améliorations. Le groupe d'accompagnement stratégique, dans lequel siège l'EERS représentée par Damian Kessi, s'est occupé de la préparation des trois journées de dialogue, et a été impliqué dans des dossiers fondamentaux. En janvier 2023, le groupe d'accompagnement stratégique discutera du rapport final.

## 2.5.2 Collaboration avec les Églises (KiZA)

La délégation de l'EERS a exprimé son mécontentement face au manque d'investissement visible de l'EPER pour la KiZA au Proche-Orient (au détriment de l'aide humanitaire). Cette frustration s'est accrue en automne 2021 avec l'information selon laquelle l'EPER avait supprimé son soutien de base à l'Institut œcuménique de Bossey, puis avec l'annonce de la démission de la collaboratrice responsable de la KiZA depuis trois ans, qui avait réussi à développer le programme au Proche-Orient. Cela a conduit à une réunion extraordinaire avec le président, le directeur et le responsable de la division Coopération internationale de l'EPER. Les critiques émises également par deux partenaires du Proche-Orient ainsi que de nombreuses réactions en Europe centrale qui ont fait suite au départ de la collaboratrice de l'EPER ont conduit l'EERS à demander à l'EPER qu'elle alloue plus de moyens en 2022 pour la collaboration avec les Églises au Proche-Orient et qu'elle se concertent plus étroitement avec l'EERS pour les questions de stratégie de la KiZA.

La demande formelle a été rejetée de justesse au conseil de fondation de décembre 2021, mais celui-ci était d'accord pour dire que des efforts devraient être faits sans tarder. Plusieurs entretiens au niveau opérationnel ont suivi en janvier et février. Ainsi, il a été confirmé que l'EPER continuerait à soutenir directement Bossey. En outre, les Églises partenaires de la région ont été invitées à soumettre rapidement des demandes, soit pour des extensions de projets existants, soit pour des projets d'aide humanitaire.

La rencontre annuelle a eu lieu cette année début mai en présence de Simone Fopp et Christoph Sigrist du Conseil de fondation. Marina Dölker et Angela Elmiger ont présenté les différents rapports. L'augmentation des budgets pour le Proche-Orient a été accueillie avec joie et des contacts ont déjà été établis avec les partenaires. Des soucis ont été partagés au sujet de la direction de l'Église réformée de Hongrie et de sa restructuration. Enfin, le profil du deuxième poste pour la KiZA promis par l'EPER a donné lieu à une discussion sur la possibilité de trouver la bonne personne pour un tel poste parmi les membres du corps pastoral.

## 2.5.3 Rencontre avec l'EPER

L'EPER a commencé la planification de sa stratégie 2023-2027 dans laquelle devraient s'intégrer les résultats du projet de dialogue avec les Églises membres. L'EERS a été interviewée en janvier 2022 par la société de consultance chargée du projet, tout comme d'autres organisations extérieures ou partenaires proches de l'EPER.

Des rencontres au sommet ont régulièrement eu lieu entre la présidente de l'EERS, Rita Famos, et le président du conseil de fondation de l'EPER, Walter Schmid, et d'autres échanges ont également impliqué la direction de l'EERS.

#### 2.5.4 Réunion annuelle avec les responsables Terre Nouvelle des Églises membres

Cette réunion sert à diffuser de l'information et à échanger avec les antennes Terre Nouvelle au sujet des dernières évolutions dans les dossiers des relations extérieures de l'EERS. Par exemple, le bilan de l'Assemblée du COE à Karlsruhe et le projet « L'EPER en dialogue avec les Églises » étaient à l'ordre du jour de la réunion de novembre.

#### 2.5.5 Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS (KME)

Durant l'année sous revue, la Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS (KME) s'est réunie à trois reprises, en février, en avril et en novembre. Durant ces réunions, la KME a défini les contributions de base versées aux organisations missionnaires pour 2023 et a adopté le rapport annuel à l'attention du Synode de l'EERS. Les organisations se sont informées réciproquement des évolutions récentes. En vue de la discussion au synode d'automne 2023 sur la question de l'Église et de la mission, les membres de la KME ont résumé les principales conclusions des différents documents qu'ils avaient reçus dans l'intervalle de Mission 21, de DM et de l'EERS, ils ont déterminé la suite du processus et établi un calendrier. Le pasteur Benedict Schubert, modérateur de la Conférence de coordination des organisations missionnaires, a pris sa retraite à la fin mai 2022 et a aussi démissionné de son poste de modérateur. Il a été remplacé dès le mois de juin par le pasteur Martin Burkhard, conseiller synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Fribourg.

### 2.6 Commission des Églises auprès des migrants en Europe (CCME)

En janvier, la CCME, en collaboration avec la Conférence des Églises européennes (CEC), avec la Commission des Épiscopats de la Communauté européenne (COMECE) et avec l'Alliance évangélique européenne (AEE), a organisé un colloque en ligne de trois jours sur la conversion pendant une procédure d'asile (*Conversion in the asylum procedure – new developments and old challenges*). L'EERS y a aussi participé et s'en est inspirée pour traiter la question dans le contexte suisse. Le 1<sup>er</sup> avril, l'EERS, représentée par le chargé des affaires publiques et de la migration et par le directeur du secteur des relations extérieures, a rencontré Torsten Moritz, le secrétaire général de la CCME, à Bruxelles. L'échange a principalement porté sur les questions prioritaires – méthodes de travail, derniers développements dans le domaine de la migration et défis posés aux deux organisations. Lors de l'assemblée générale de la CCME, qui s'est tenue en ligne le 15 juin, le chargé des affaires publiques et de la migration a remplacé le directeur du secteur des relations extérieures en tant que délégué de l'EERS.

### 3. La foi et la proclamation protestantes

#### 3.1 Conférence Solidarité protestante Suisse (SPS)

Le 14 septembre, le comité a tenu une séance à laquelle a participé Johannes Zimmermann, pasteur de Grindelwald (BE), qui succédera dès janvier 2023 à Alfred Müller. Ce dernier quitte la Conférence SPS fin 2022, de même que David Last (GR) et Peter Andreas Schneider (FR). La prochaine assemblée générale se déroulera le 15 mai 2023 à Muralto, et commencera dès le 14 mai par un culte festif à l'occasion du 180<sup>e</sup> anniversaire de la SPS.

L'ordonnance relative à la SPS a été modifiée, puis soumise au Conseil de l'EERS qui a formulé des remarques d'ordre formel et linguistique ; ces légères modifications ont déjà été apportées à la nouvelle version du texte. La réflexion sur l'offrande des catéchumènes 2024 a commencé. Lors du synode d'automne, Stephanie Gysel, vice-présidente de la SPS, a présenté le travail de la Conférence et a remis un petit présent à chaque membre du Synode. La collecte 2022 du Dimanche de la Réformation, le 6 novembre, a été la 125<sup>e</sup> du genre.

#### 3.2 Fonds Églises suisses à l'étranger CESE

La Commission des Églises suisses à l'étranger a été dissoute à la fin de l'année 2017. Toutefois, le Fonds Églises suisses à l'étranger existe toujours, car des dons affectés spécifiquement au Fonds sont toujours disponibles. Ce fonds est utilisé pour soutenir des projets qui favorisent une vie d'Église protestante vivante ou la coopération avec des Églises locales. Peuvent demander un soutien pour un projet les Églises suisses réformées à l'étranger, les Églises protestantes à l'étranger ayant des membres suisses et les Églises protestantes ou les Églises à l'étranger ayant des racines suisses. En 2022, aucune demande de soutien n'a été déposée.

#### 3.3 Messages à l'occasion des fêtes religieuses

Pour Pâques, les présidentes et les présidents des Églises membres ont créé un message vidéo où chacune et chacun allumait une bougie au cierge pascal dans un temple de son territoire. Ainsi, les présidences ont à la fois envoyé un signe d'espérance au monde et renforcé la communauté ecclésiale. À l'Ascension, la présidente de l'EERS a proposé une réflexion intitulée *Une double promesse*. À Pentecôte, Rita Famos a pu placer un article dans la rubrique d'opinion *Der externe Standpunkt* de la NZZ am Sonntag, intitulé *Pfingsten ist auch das Fest der Demokratie* (Pentecôte est aussi la fête de la démocratie). Pour la journée du Jeûne fédéral en septembre, la Schweizer Illustrierte et l'Illustrierte ont sorti un supplément intitulé *Pourquoi l'Église ?* Bien sûr, l'Avent et Noël ont également permis de marquer la présence de l'Église.

En 2022, pour la troisième année consécutive, l'Avent se déroulait en mode de crise. En pleine période de restrictions énergétiques et de guerre, l'EERS a voulu créer de nouvelles énergies pour alimenter l'espérance. Les paroles d'espérance de membres de l'Église dans toute la Suisse ont ainsi donné naissance au calendrier 2022 de l'espérance. Les messages ont pris différentes formes (vidéos, enregistrements audio, slams et poèmes), qui ont apporté du sens et de la vie à la période de Noël.



Dans l'édition du 23 décembre de la NZZ, la présidente de l'EERS, Rita Famos, a publié une réflexion sur la guerre en Ukraine, intitulée *Diese Weihnachten ist der mit messianischen Hoffnungen gefeierte Beschützer kein kleines Kind in Windeln, sondern ein Staatspräsident in Uniform* (Cette année, le nouveau-né emmailloté accueilli comme le messie protecteur a des allures de président en uniforme). Le 25 décembre, elle a adressé ses vœux de Noël depuis la gare de Zurich par le biais du calendrier de l'espérance de l'EERS.

## 4. La célébration et la prière protestantes

### 4.1 Commission de liturgie

Peu après leur entrée en fonction dans la Commission de liturgie, Sœur Brigit (communauté de Grandchamp) et Sybille Peter ont annoncé leur départ, la première parce qu'elle avait l'impression de ne pas apporter une expérience de réseautage suffisante, la seconde pour des motifs de santé qui l'ont forcée à limiter ses activités.

Matthias Wirz a accepté de rejoindre la Commission. Ses expériences linguistiques et journalistiques, ses quelque vingt ans d'engagement comme frère protestant au sein de la communauté œcuménique de Bose et son emploi actuel à RTSreligion, notamment comme responsable des cultes radiodiffusés, enrichiront sans nul doute le travail de la Commission. Excellent bâtisseur de ponts entre l'Université, les médias et l'Église, il constituera aussi un trait d'union supplémentaire entre les régions linguistiques.

Christine Esser a donné sa démission. Élie Jolliet (BE) s'est proposé pour lui succéder au sein de l'Arbeitsgemeinschaft ökumenischen Liedgutes (AÖL, communauté œcuménique de travail pour le patrimoine liturgique alémanique). Son intégration à la Commission de liturgie est souhaitable.

La question du rôle de lectionnaire.ch à l'échelle nationale a été examinée. La Suisse alémanique utilise surtout les outils allemands, alors que lectionnaire.ch sert davantage en Suisse romande, car les propositions de lectures dominicales en français y sont mieux classées. Une rencontre entre la Conférence de Liturgie et du psautier (LGBK) et la Plateforme de Spécialistes Liturgie & Musique (PSLM) a été consacrée à la question. Un groupe de travail ad hoc est parvenu à la conclusion qu'en Suisse alémanique, il serait préférable d'adopter un modèle inspiré du projet allemand *Elementares Kirchenjahr* (textes pour l'année liturgique), mais que cet outil serait difficile à adapter à la Suisse romande. Le Conseil a décidé de donner la priorité au chant en Église et de mettre le projet de lectionnaire en veille pour l'instant.

Un échange a eu lieu avec Markus J. Frey, directeur du *Schweizerischer Kirchengesangsbund (SKGB)*, en mai.

L'assemblée des déléguées et des délégués de la LGBK s'est prononcée contre un processus de création d'un nouveau recueil de chants, mais en faveur d'un processus sur le chant en Église. Un plan pour ce projet est en cours de préparation pour que le processus puisse démarrer. Lors de la rencontre d'échange annuelle de la PSLM et de la LGBK qui s'est déroulée fin octobre, les représentantes et les représentants de Suisse romande ont exprimé le souhait d'être intégrés à ce processus. Il est donc prévu qu'une petite délégation romande participe au groupe de travail.

À la suite de plusieurs entretiens individuels à différents niveaux sur la question du regroupement de la liturgie sous un même toit, l'ensemble des représentantes et des représentants principaux se sont déclarés prêts à participer à une table ronde au premier trimestre 2023.

Le changement à la tête du secteur liturgie a donné lieu à une vérification de l'état d'avancement du recueil de cantiques de l'EERS. Il est apparu que rien n'avait encore été entrepris pour les textes liturgiques, et qu'il restait aussi énormément de travail pour les chants sélectionnés (composition, notation, traduction et mise en page). Fin novembre, la Commission de liturgie a pris connaissance d'un plan de projet remanié et a adapté le format et le tirage.

## 4.2 Saison de la Création

Depuis 1993, l'association œcuménique œco Églises pour l'environnement met à la disposition des paroisses et d'autres instances ecclésiales du matériel d'animation pour la Saison de la Création, c'est-à-dire la période du 1<sup>er</sup> septembre au 4 octobre ; le thème change chaque année. Pour les Églises orthodoxes, le 1<sup>er</sup> septembre est le jour de la Création ; dans l'Église catholique, cette journée est déclarée Journée mondiale de la prière pour la sauvegarde de la Création, et le 4 octobre, jour de la fête de François d'Assise, est aussi la Journée mondiale des animaux. La Saison de la Création s'étend entre ces deux dates et inclut donc le Jeûne fédéral et la fête des récoltes. En 2022, l'EERS a continué d'apporter son soutien à ce travail sous forme de documentation de fond (éléments liturgiques, notamment propositions pour des cultes), et en signe de contribution à l'œcuménisme, à la préservation de la Création et à la vie spirituelle des Églises. Cette année, la Saison de la Création avait pour thème *Il est grand temps pour la Création !* et mettait l'accent sur l'imbrication de la crise de la biodiversité et de la crise du climat, ainsi que sur les possibilités d'action des paroisses. Le second semestre a principalement été consacré à la préparation de l'édition 2023 sur le thème *Espérer pour le climat, c'est agir*.

## 4.3 Journée des malades

L'EERS a contribué de différentes manières à la Journée des malades 2022 placée sous le mot d'ordre *Vis ta vie !* : idées de prédication et éléments liturgiques pour des célébrations cultuelles, des temps de méditation ou des animations ; mise en avant du matériel en ligne ; conseils aux paroisses en lien avec le thème. Durant le deuxième semestre, l'EERS a élaboré différentes ressources pour la Journée des malades 2023 (1<sup>er</sup> dimanche de mars) dont le mot d'ordre est *Avançons tous ensemble*.

## 4.4 Bénévolat

L'EERS a assisté à la journée nationale de réseautage des bénévoles à Berne. En plus des conférences, des ateliers et des discussions de groupe ont permis de créer des contacts. La sous-représentation des Églises et des mouvements ecclésiaux (Unions chrétiennes, Jubla, etc.) dans le public était frappante par rapport aux éditions précédentes : sur les 200 personnes présentes, seules six venaient de ces milieux. Ce constat interroge sur la promotion du bénévolat en Église, en particulier après la pandémie, et sur le soutien à l'encadrement, ainsi que sur les moyens déployés dans ce domaine. En effet, l'engagement bénévole est une caractéristique de l'Église et de la diaconie : il est le signe d'une communauté vécue depuis des siècles dans la pluralité des dons, et ne se substitue en aucun cas à un travail rémunéré que l'on ne parviendra pas à financer. Grâce à leurs talents, à leurs intérêts, à

leurs visions de l'Évangile mis en pratique et à leur sensibilité aux tensions sociales, les bénévoles apportent un degré de diversité que le seul travail rémunéré ne permettrait pas d'atteindre.

## 4.5 Journée mondiale de prière (JMP)

Dans le cadre de la Journée mondiale de prière, le 4 mars 2022, l'EERS a surtout apporté un soutien du point de vue des contacts et de la publicité. La plupart des membres du comité sont âgées et son rajeunissement représente un défi. Par ailleurs, le niveau de participation était déjà en régression avant la pandémie, et cette tendance s'est encore renforcée. Même les paroisses locales ne connaissent plus nécessairement l'existence de la JMP, qui est pourtant un événement œcuménique annuel de portée nationale et internationale. L'organisation doit se réorienter et le comité entend passer à l'action. En 2023 et en 2024, Taïwan et la Palestine seront les deux pays mis en avant par la Journée mondiale de prière, qui peuvent potentiellement attirer l'attention et renforcer la visibilité de l'événement dans la sphère publique et dans le monde politique.

## 4.6 Droits d'auteur

L'EERS verse, pour ses Églises membres, des redevances de droits d'auteur à la Suisa (musique), à Pro Litteris (textes, images), à VG Musikedition (photocopies pour le culte) ; elle verse également des redevances pour les conseils juridiques fournis par la Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN).

# 5. L'action protestante

## 5.1 Diaconie

### 5.1.1 Diaconie Suisse

Le cinquième anniversaire de la Conférence Diaconie Suisse a donné lieu à une cérémonie à Aarau, le 16 septembre 2022, à l'occasion de laquelle les personnes engagées ont aussi pu approfondir des sujets fondamentaux et dresser le bilan d'une année de travail intense.

- La Conférence est chargée de contrôler et de mettre à jour les exigences minimales en matière de diaconie sociale. Après la révision de ce corpus de règles en 2021, la haute école spécialisée TDS d'Aarau (théologie, diaconie, social) est parvenue à faire reconnaître certains de ses modules, et les Églises réformées Berne-Jura-Soleure leur programme interne RefModula de formation ecclésiale et théologique de base et continue. Sur la base des exigences minimales révisées, la Conférence a revu et mis à jour sa liste détaillée de recommandations en matière de formation continue. Elle observe avec inquiétude que la pénurie de personnel touche aussi le secteur de la diaconie sociale.
- Depuis quelques années, la Conférence traite d'un axe thématique, les communautés bienveillantes (caring communities). Elle constate avec satisfaction que cette approche est désormais adoptée par de nombreuses paroisses et Églises cantonales. Afin de soutenir les travaux des paroisses dans ce domaine, la Conférence a élaboré une brochure sur la question qui contient des idées pour la mise en œuvre concrète du concept (*Sorgende Gemeinschaften*, en allemand uniquement).

- Plusieurs Églises cantonales ont constaté ces dernières années que les contributions publiques aux Églises étaient remises en question et de plus en plus souvent liées à l'obligation de rendre des comptes. Face à cette pression, les Églises sont contraintes de rapporter leurs activités, en particulier le contenu et la portée de leur action diaconale. La Conférence Diaconie Suisse a pris position sur la question dans un document de réflexion (*Öffentliche Finanzierung der Diakonie*, en allemand uniquement) qui présente les conséquences potentielles de cette obligation sur l'action diaconale des Églises.
- La Conférence Diaconie Suisse entretient un échange institutionnalisé avec les œuvres diaconales. Pour en donner une vue d'ensemble, en 2022, elle a publié sur son portail spécialisé une carte virtuelle de la diaconie en Suisse. Par ailleurs, elle invite régulièrement des conférencières et des conférenciers à présenter leur travail.
- La Conférence Diaconie Suisse travaille sur un sondage afin de mieux comprendre les spécificités de la mission diaconale en Suisse romande. Les résultats sont attendus dans le courant de l'année prochaine.

Les principaux travaux de la Conférence ainsi que des actualités importantes (politique, société civile, pays voisins) sont régulièrement publiés sur le portail spécialisé bilingue [diaconie.ch](http://diaconie.ch) / [diakonie.ch](http://diakonie.ch).

### 5.1.2 Fondia

La Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'EERS (fondia) rend compte directement de ses activités au Synode dans son propre rapport annuel.

Au cours de l'année sous revue, fondia a continué à collaborer de manière constructive avec la Conférence Diaconie Suisse. D'une part les projets diaconaux soutenus par fondia ont fait l'objet d'une meilleure diffusion auprès des milieux intéressés (présentation en deux langues sur le portail spécialisé [diaconie.ch](http://diaconie.ch) / [diakonie.ch](http://diakonie.ch)), d'autre part les deux institutions ont travaillé main dans la main à un projet de coopération visant à assurer la coordination de l'activité de subventionnement et des priorités thématiques.

### 5.1.3 Pro Mente Sana, cours ensa

Depuis un certain temps, l'attention du public est attirée sur la souffrance psychique de la population suisse, en particulier des adolescentes et des adolescents et des jeunes adultes. Le COVID-19 n'a fait qu'aggraver la situation. En Suisse, une personne sur deux sera touchée une fois dans sa vie par une maladie psychique.

La formation ensa est l'équivalent suisse du programme australien *Mental Health First Aid*. En Suisse, le programme a été lancé en 2019 par la fondation Pro Mente Sana avec le soutien de la fondation Beisheim. Il a pour but d'apprendre aux non-spécialistes à aider leurs proches en cas de souffrance psychique, d'aggravation d'un trouble ou de crise aiguë. Le cours ensa de premiers secours, dispensé par des instructrices et des instructeurs formés à cet effet, permet d'acquérir des compétences de base sur les troubles psychiques et de s'entraîner à utiliser les techniques pratiques de premiers secours psychiques lorsque survient un problème ou une crise.

Le Conseil de l'EERS a prolongé la convention cadre avec Pro Mente Sana jusqu'à fin 2026 afin que les Églises membres de l'EERS et d'autres organismes ecclésiaux puissent continuer à offrir les cours ensa – sous licence – à des conditions avantageuses. Cette offre de formation cible les collaboratrices et les collaborateurs ecclésiaux aussi bien que les paroissiennes et les paroissiens. En 2022, 112 participantes et participants issus des Églises

membres ont suivi la formation ensa. Jusqu'à présent six Églises membres et un autre organisme ecclésial ont signé la convention avec l'EERS. Une première rencontre de réseautage en présence des spécialistes du domaine s'est déroulée en décembre.

#### 5.1.4 Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE)

La CNE est un comité d'expertise indépendant. En tant que commission indépendante, elle est chargée d'informer sur l'état de la recherche médicale, d'évaluer les retombées sociales et les enjeux éthiques des biotechnologies dans la médecine humaine tout en menant une réflexion éthique globale (cf. loi fédérale sur la procréation médicalement assistée, LPMA). En 2022, elle a principalement abordé les questions suivantes : votation fédérale relative à la modification de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, prise de position sur le don d'ovules, directives concernant la réglementation du diagnostic préimplantatoire dans la loi sur la procréation médicalement assistée (directives DPI), et suite du travail sur la dysphorie de genre et le changement médical de sexe. Lors de leur rencontre annuelle internationale, les trois commissions d'éthique allemande, autrichienne et suisse se sont penchées sur leur perception d'elles-mêmes, en partant de ce qu'elles ont accompli pendant la pandémie de COVID-19 ainsi que dans le contexte des nouvelles réglementations allemande et autrichienne relatives à l'aide au suicide déjà en vigueur ou sur le point de l'être.

### 5.2 Aumônerie spécialisée

#### 5.2.1 Aumônerie auprès des requérantes et requérants d'asile dans les centres fédéraux d'asile (CFA)

Durant l'année sous revue, les aumôneries des CFA ont organisé deux réunions à l'échelon national auxquelles ont participé plus de 30 participantes et participants. Lors de la première réunion, une partie de la journée consacrée à la formation continue a permis d'introduire les bases juridiques et les fondements de l'activité d'aumônière ou d'aumônier des CFA. Par ailleurs, le professeur Hansjörg Schmid, directeur du Centre suisse islam et société (CSIS) de l'Université de Fribourg, a fait un exposé sur la question de l'aumônerie musulmane dans les CFA. Rifa'at Lenzin, présidente de l'association pour l'assurance qualité de l'aumônerie musulmane en institution publique dans le canton de Zurich (QuaMS), a ensuite présenté le travail de son association. La seconde réunion a été consacrée à la nouvelle procédure d'asile et aux retours d'expériences depuis son introduction dans toute la Suisse en 2019 ; Vijitha Schniepper-Muthuthamby, cheffe et responsable juridique du Bureau de consultation juridique pour personnes requérantes d'asile de l'EPER en Suisse du Nord-Ouest, a fait un exposé sur ce sujet. Puis Martin Zürcher, aumônier des prisons depuis de nombreuses années, a fait une présentation sur le secret de fonction, sur son importance fondamentale pour le travail d'aumônerie et sur les aspects juridiques de la question

Comme les années précédentes, la chancellerie de l'EERS continue de coordonner la préparation et la gestion des réunions semestrielles du Comité mixte qui regroupe les trois Églises nationales, l'Union suisse des comités d'entraide juive (VSJF) et le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Le Comité mixte accompagne et surveille la mise en œuvre de la convention cadre commune relative à l'aumônerie dans les CFA. Il s'est réuni début mai, mi-septembre et fin octobre 2022.

Au cours de l'année sous revue, le travail de l'aumônerie dans les CFA a dû s'adapter à l'arrivée d'un afflux important de personnes réfugiées en provenance d'Ukraine, et faire face

aux défis posés par leur hébergement et leur accompagnement. Par ailleurs, l'année a été marquée par des développements internes à différents niveaux. Ainsi, en avril, à la demande des communautés religieuses signataires de la convention cadre de 2002 (EERS, ECCS, CES et VSJF), une réunion au sommet avec le SEM s'est déroulée à Wabern (BE), lors de laquelle les parties ont décidé d'un commun accord de mettre à jour cette convention. La mise en œuvre de la procédure de révision incombera au comité mixte. Dans ce chantier, l'EERS en particulier, qui a toujours occupé la fonction de coordinatrice au sein du comité mixte, est appelée à jouer un rôle clé pour ce qui a trait à l'organisation des procédures et des travaux de fond. Dans le cadre de la révision de la convention cadre, il est également prévu de mettre à jour la Charte de 2009 des Églises nationales et à la VSJF. Pour se préparer, l'EERS et la CES ont organisé un événement en ligne destiné à recueillir en amont les avis des aumônières et des aumôniers des CFA sur les futures procédures de révision.

Dans le contexte des procédures de révision à venir et d'un projet pilote du SEM qui a permis de renforcer la présence de l'aumônerie musulmane dans les CFA, les Églises et les organismes représentés dans le comité mixte ont décidé d'y intégrer la Fédération des organisations islamiques de Suisse (FOIS), et le comité de la FOIS a désigné sa déléguée en la personne de Rifa'at Lenzin.

À l'invitation du SEM, une deuxième réunion au sommet des trois Églises nationales et de la VSJF s'est déroulée mi-octobre à Wabern. Les parties ont discuté de leurs divergences d'attentes, de besoins et d'exigences quant à un financement public de l'aumônerie des CFA, cela dans le contexte du projet pilote (début 2021 – fin 2022) en vue de l'établissement d'une aumônerie musulmane dans les CFA.

## 5.2.2 Groupe de travail soins palliatifs

En alternance avec le congrès national, le groupe de travail œcuménique a organisé une journée nationale sur la démence le 26 octobre 2022 à Berne. Cet événement bilingue a mobilisé aussi bien du personnel médical que des aumônières, aumôniers et responsables des deux confessions. Les exposés et les groupes de travail ont apporté divers éclairages sur la démence et ses multiples aspects, aussi bien du point de vue de la médecine, du soin et de l'accompagnement, que de la spiritualité et de l'aumônerie. Cette journée, animée par des intervenantes et des intervenants de haut vol, a attiré un public nombreux et a rencontré un grand succès, tant sur le fond que sur la forme, comme de nombreuses réactions en ont témoigné. En 2023, le groupe de travail œcuménique présentera au congrès national une nouvelle installation artistique sur la question de la spiritualité.

## 5.2.3 Aumônerie dans les milieux de la santé

Le domaine de la santé traverse une période de mutations à plusieurs niveaux. Cette transformation se répercute sur l'aumônerie : il devient de plus en plus urgent de définir et de faire évoluer son rôle et son identité. Ce constat a suscité des réflexions sur la réorientation et le renforcement du positionnement de l'aumônerie dans la santé financée par les Églises nationales. À cet effet, l'Église catholique a adressé à l'EERS une demande concernant la publication d'une Charte commune sur l'aumônerie dans le domaine de la santé, ainsi que la création d'un bureau de coordination.

Au début de l'année sous revue, le Conseil de l'EERS a consulté la Conférence des présidences d'Église sur la Charte ; cette dernière a émis des questions et des réserves qui ont poussé le Conseil de l'EERS à se retirer de la publication (cf. chap. 1.3). Mais en parallèle,

le Conseil de l'EERS a exprimé son soutien à un bureau national de coordination de l'aumônerie dans le domaine de la santé. Un groupe de projet paritaire a donc été constitué avec la Conférence des évêques suisses et avec la Conférence centrale catholique romaine de Suisse pour réfléchir à la manière de mettre sur pied le futur service. Le projet sera mis en consultation auprès des Églises en 2023.

Le Conseil a également répondu positivement à la demande ultérieure de la CES pour l'organisation d'une journée d'étude.

## 5.2.4 Aumônerie de l'armée (AA)

Le 18 mai 2020, le Conseil a signé un accord de partenariat avec l'armée afin de permettre aux Églises de continuer à fournir des aumônières et des aumôniers militaires qualifiés. En vertu des Principes de l'aumônerie de l'armée, ces derniers sont tenus d'exercer leur activité en faveur de tous les membres de l'armée sans distinction ; l'aumônière ou l'aumônier « sait faire preuve d'ouverture œcuménique et interreligieuse quand le militaire l'invite sur le terrain de ses propres convictions, qu'elles soient religieuses, ecclésiales, confessionnelles ou liées à une vision du monde personnelle » (Principes 1.1.f). Sur le plan de la représentation protestante dans l'aumônerie militaire, la situation actuelle n'est pas satisfaisante. L'intérêt a diminué. Toutefois, il s'agit d'une responsabilité à l'égard de la société que les Églises veulent continuer d'assumer.

Le projet Aumônerie de l'armée a été présenté en décembre 2021 lors de la retraite de la Conférence des présidences d'Église. En juin 2022, le Synode a adopté un document de décision qui indique notamment que l'EERS est désignée par les Églises membres comme partenaire officielle de l'armée en matière d'AA. Il a en outre adopté des critères pour la recommandation de candidates et de candidats pour ce service. L'approbation de paquets de mesures a conduit d'une part à la constitution d'un nouveau groupe de travail chargé d'élaborer la mise en œuvre des mesures, lequel prendra ses fonctions en janvier 2023, d'autre part à la nomination dans chaque Église membre d'une personne de contact chargée d'assurer la communication entre l'EERS et sa propre Église, de veiller à la mise en œuvre des mesures au niveau cantonal, et d'accompagner tant la postulation des candidates et candidats à l'aumônerie militaire que le processus de recrutement. La première séance de coordination des personnes de contact AA est prévue début février 2023. Une réunion de l'ensemble des aumônières et aumôniers militaires est également inscrite à l'agenda 2023.

## 5.3 Politique en matière de migration et d'asile

### 5.3.1 Réunions des responsables de la migration des Églises membres

Ces réunions offrent aux responsables spécialisés des Églises membres et de l'EERS l'occasion d'échanger sur leurs activités et leurs expériences, de tisser des liens, de découvrir les synergies possibles dans le domaine de la migration et de les exploiter. Par ailleurs, les participantes et les participants sont invités, le plus souvent par le biais d'un exposé ou d'une table ronde, à approfondir des questions ou des sujets propres au domaine de la migration. Outre les responsables de la migration des Églises membres de l'EERS, les réunions accueillent aussi régulièrement des spécialistes de l'EPER. La première des deux réunions de l'année sous revue s'est déroulée le 27 avril à Berne. Un service d'interprétation simultanée a été mis sur pied pour la première fois afin de stimuler l'échange entre régions linguistiques. En tant que responsable du dicastère diaconie et aumônerie, la vice-présidente

du Conseil de l'EERS, Esther Gaillard, a adressé quelques mots d'accueil aux 19 participantes et participants. Le traditionnel temps d'échange sur le travail en lien avec la migration réalisé par les Églises membres de l'EERS a été suivi d'une présentation d'Andrea Oertli, chargée des questions nationales au sein de la division Communication de l'EPER, qui a parlé des perspectives en matière de politique migratoire et de l'engagement de l'EPER dans le contexte de la guerre en Ukraine. Ensuite, Frank Mathwig, chargé des questions théologiques et éthiques à l'EERS, a fait un exposé sur la responsabilité sociopolitique du Conseil de l'EERS en prenant l'exemple du débat autour du statut juridique des personnes réfugiées en Suisse.

La réunion d'automne s'est déroulée le 15 novembre, de nouveau à Berne, et a rassemblé 20 participantes et participants. Après quelques mots d'introduction prononcés par Esther Gaillard, El Uali Said, responsable des bureaux de consultation juridique de l'EPER pour les requérantes et requérants d'asile en Argovie et à Soleure, a parlé du mandat de protection juridique dans la procédure d'asile et de l'importance des bureaux de consultation juridique cantonaux. Ensuite, le chef de la Section Hébergement et projets du SEM, Eric Kaser, invité sur fond d'actualité, a parlé aux responsables de la migration de la situation extrêmement tendue dans les CFA, leur a présenté le contexte migratoire actuel (flux de réfugiés vers et à l'intérieur de l'Europe), et a répondu à leurs questions.

### 5.3.2 Commission fédérale des migrations (CFM)

La CFM, commission instituée par le Conseil fédéral, a pour mandat légal de traiter des questions d'ordre social, économique, culturel, politique, démographique et juridique soulevées par la présence des personnes étrangères en Suisse dont font partie les requérantes et les requérants d'asile, les réfugiées et les réfugiés reconnus ainsi que les personnes admises à titre provisoire. L'EERS y est représentée par le pasteur Christoph Sigrist. La séance plénière de la CFM s'est déroulée le 3 mai 2022 à Berne.

## 5.4 Femmes et genres

### 5.4.1 Conférence Femmes et Genres

Fin 2022, la Conférence Femmes a achevé un processus de développement entamé en 2016. Les déléguées ont approuvé le changement de nom, de « Conférence Femmes » à « Conférence Femmes et Genres », pour mieux refléter les thématiques traitées depuis sa création, en 1999.

Au printemps 2022, la journée thématique « Mêmes droits – même pouvoir ? État des lieux et perspectives de l'égalité dans l'Église » s'est livrée à une analyse créative et pragmatique de l'égalité des chances et des droits des femmes au sein de l'Église.

Pour faire suite à la première journée thématique de l'année, celle d'automne était consacrée au thème des identités de genre sous le titre « Il n'y a pas l'homme et la femme... Identités de genre et l'Église ». Pour accroître la sensibilité à la cause queer, les paroisses sont invitées à créer des espaces de rencontre, une manière de favoriser la compréhension et le progrès en matière d'inclusion.



## 5.4.2 Fonds pour le travail des femmes

La Commission du Fonds pour le travail des femmes a siégé deux fois durant l'année 2022, sous la présidence de Ruth Pfister, membre du Conseil de l'EERS. La mission du Fonds est de soutenir financièrement les femmes protestantes en Suisse d'une part, et d'autre part des projets de défense des droits des femmes, de l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que les publications de théologiennes ou les travaux scientifiques dédiés aux femmes dans l'Église. En 2022, sur les sept demandes de contribution déposées auprès de la Commission, une seule répondait aux critères du Fonds et elle a été soutenue pour un montant de CHF 1 500.- Depuis mai 2022, la Commission du Fonds pour le travail des femmes discute de la manière dont le fonds peut exercer sa mission à l'avenir.

## 5.4.3 Prix international Sylvia Michel, remise du prix 2022

Depuis 2009, le Prix Sylvia Michel encourage et soutient les personnes et les projets qui préparent les femmes à occuper des postes de direction dans les Églises réformées du monde entier. En 2022, le prix a été attribué à Rebecca Mutumosi Mfutila, une pionnière venant de République démocratique du Congo. Pour la première fois, il a été remis dans le cadre du synode de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS.

Rebecca Mutumosi Mfutila est la première femme consacrée pasteure de la Communauté évangélique du Kwango CEK. Par son engagement résolu, la théologienne, née en 1968, surmonte les barrières dans les Églises réformées de la République démocratique du Congo de manière déterminée, mais aussi avec finesse et diplomatie. Elle représente un modèle pour de nombreuses femmes.

La remise du Prix durant le synode vise à renforcer sa visibilité. L'EERS a ancré l'égalité dans sa constitution, aussi continuera-t-elle de s'investir pour l'attribution du Prix. L'EERS participe ainsi au soutien des femmes à des fonctions dirigeantes dans la communauté ecclésiale réformée, partout dans le monde. Doté de 5 000 dollars, le Prix est décerné conjointement par l'Association des présidentes et vice-présidentes (qu'elles soient en fonction ou non) des Églises réformées de Suisse, par l'Église évangélique réformée de Suisse EERS et par la Communion mondiale d'Églises réformées CMER.

## 5.5 Protection de l'intégrité personnelle : réunion de réseautage

À l'automne 2020, le Conseil a adopté les six leviers d'action pour la prévention des transgressions des limites et du harcèlement sexuel et a recommandé aux Églises de les intégrer à leurs propres concepts de protection. En parallèle, le Conseil a instauré deux réunions annuelles pour les personnes de référence au sein des Églises membres : ces rendez-vous sont conçus pour favoriser les échanges et pour aborder des questions de fond. Parmi les participantes et les participants, on compte environ une moitié de spécialistes et une moitié de membres d'exécutifs, en particulier pour les Églises de plus petite taille. Ce mélange rend l'approche de la question enrichissante pour toutes les personnes impliquées.

En 2022, un conflit d'agenda a réduit le nombre de réunions à une seule (en ligne). Les participantes et les participants y ont abordé la question de la formation des collaboratrices et des collaborateurs, en particulier du point de vue du contenu et de la forme, ainsi que celle

des facteurs de réussite et des défis identifiés au sein des Églises membres par les personnes de référence. Deux réunions sont à nouveau prévues en 2023 ; la première sera consacrée à la gestion de crise.

## **6. L'engagement public protestant**

### **6.1 Relations publiques de l'EERS**

En 2022, le secteur communication de l'EERS a concentré ses efforts sur la gestion des crises qui s'enchaînent, sur le compte-rendu des synodes d'été et d'automne, et sur l'accompagnement, en termes de communication, de la 11<sup>e</sup> Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE) qui s'est tenue du 31 août au 8 septembre à Karlsruhe.

Après l'offensive de la Russie en Ukraine, la task force Ukraine s'est immédiatement mise au travail. Des pages spécifiques ont été créées sur le site internet de l'EERS (Venir en aide aux personnes réfugiées, Situation religieuse en Ukraine) qui a ainsi joué le rôle de plateforme d'information au service des Églises membres. Par ailleurs, une liste des initiatives lancées par différents acteurs (temps de prière, événements, appels et déclarations) a été tenue à jour et les offres nationales ont été relayées. Le 4 mars 2022, les cloches de toutes les églises ont retenti dans tout le pays ; le 2 avril, la présidente de l'EERS a participé aux côtés de l'ensemble des membres du Conseil suisse des religions (CSR) à la manifestation pour la paix à Berne, et son discours sur la Place fédérale a été très remarqué.

Le prolongement de la guerre en Ukraine a fait apparaître des problématiques en lien avec les risques de pénurie d'énergie en Suisse. L'EERS a donc inséré un nouvel onglet thématique sur son site internet, et la task force a également élargi le champ de ses réflexions. Le site internet fournit des documents d'aide aux paroisses, des exemples de mesures concrètes et d'activités diaconales en lien avec la gestion de la pénurie énergétique, et des réflexions éthiques et théologiques fondamentales sur la crise ainsi que sur la guerre et la paix. La guerre en Ukraine et les risques de pénurie d'énergie ont également entraîné de nombreuses sollicitations médiatiques.

Les deux synodes de l'EERS en juin à Sion et en novembre à Berne ont requis l'aide et l'accompagnement du secteur de la communication. Outre des points en lien avec la guerre en Ukraine et avec l'aumônerie (milieux de la santé, armée et dans les CFA), la réélection de la présidente de l'EERS et l'élection du Conseil pour la législature 2023-2026 ont été au cœur du synode d'été. Le synode d'automne a donné lieu à la remise du Prix international Prix Sylvia Michel ainsi qu'à une table ronde en présence de représentantes et de représentants d'Églises du Proche-Orient.

Le secteur de la communication de l'EERS a été très impliqué dans la planification, l'organisation et l'aide à la communication dans le cadre de la participation de l'EERS à la 11<sup>e</sup> Assemblée du COE à Karlsruhe. La conception du Swiss Hub (stand de l'EERS), y compris du matériel et des animations, ainsi que la prise de contact avec d'autres actrices et acteurs de la communication à Karlsruhe ont exigé beaucoup de ressources. L'événement a impliqué la construction et la gestion d'un site internet trilingue autonome. Le secteur communication de l'EERS était présent sur place et a géré la publication des posts sur le blog.

Dans l'arène politique, l'EERS s'est intéressée à plusieurs votations et objets. Elle a notamment participé au débat sur l'accès au mariage pour les couples de même sexe. Après la votation du 26 septembre 2021 et le oui du peuple au mariage pour toutes et tous, l'EERS a

publié mi-2022 un document de réflexion intitulé *Mariage, parentalité, enfants* qui traite de questions de bioéthique en lien avec la procréation médicalement assistée. Par ailleurs, le Conseil s'est exprimé sur le don d'organes et a pris position dans le cadre de consultations sur la modification de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), sur la réforme de la maturité (ORM) et sur la loi sur le renseignement (LRens).

Les responsables de la communication se sont retrouvés une fois au niveau alémanique et une fois au niveau national. Les responsables de la communication des Églises réformées BeJuSo, ZH, BL, AG et SG, l'EERS et l'EPER ont continué de se coordonner sur le plan thématique lors d'une conférence téléphonique informelle mensuelle.

Au cours de l'année sous revue, le travail médiatique, les réponses personnalisées aux demandes de toute sorte, la collaboration avec la présidence du Synode, avec la présidente et le Conseil de l'EERS, ainsi que l'élaboration et la diffusion de publications, de communiqués de presse, ou d'articles sur le site internet de l'EERS, ont fait partie des tâches quotidiennes en lien avec la mission de base du secteur.

## 6.2 Positions évangéliques réformées

### 6.2.1 Mariage, parentalité, enfants

À la suite de la votation sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe et en réponse à la motion de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall « Famille, mariage, partenariat, sexualité dans une approche protestante », le Conseil de l'EERS a approuvé la publication de l'étude *Mariage, parentalité, enfants. Quelles conséquences le mariage pour les couples de même sexe entraîne-t-il ?*, et de sa synthèse *10 questions – 10 réponses. Mariage, parentalité, enfants dans une perspective réformée*. L'étude consiste en une réflexion relative aux fondements éthiques et théologiques et en une analyse afin d'ouvrir le débat au sein de l'Église et à apporter des éléments pour permettre à l'Église de prendre part aux débats de politique sociétale. En partant de la compréhension réformée de la notion d'alliance, l'étude esquisse une approche théologique de la relation, et l'applique ensuite aux questions actuelles en lien avec les relations plurielles au sein des familles, dans les couples et entre les enfants. Les réflexions ne se limitent donc pas à l'homoparentalité et aux familles de couples de même sexe, mais ouvrent une perspective éthico-théologique sur les défis bioéthiques liés à la procréation médicalement assistée (actuellement don d'ovules). Les réflexions dépassent le cadre des prises de position confessionnelles et œcuméniques habituelles sur le mariage et la famille, et s'ouvrent explicitement aux discours alternatifs de la société libérale. En revanche, le document met délibérément de côté les questions délicates sur l'identité et la dysphorie de genre dont la complexité justifie et requiert une analyse éthico-théologique spécifique. L'étude a été publiée en français, en allemand et en anglais, et la synthèse en français et en allemand.

### 6.2.2 Don d'organes

À l'approche de la votation populaire sur le passage du modèle du consentement explicite à celui du consentement présumé en matière de don d'organes, le Conseil de l'EERS a pris position dans une publication intitulée *10 questions – 10 réponses. Le don d'organes, un don de soi. Prise de position du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS*. Le Conseil de l'EERS est resté cohérent par rapport à ses positions antérieures en affirmant qu'il s'opposait au modèle du consentement présumé et prônait le modèle de la déclaration d'intention qui mise sur l'explicitation aussi claire que possible des convictions personnelles

des citoyennes et des citoyens. La position du Conseil de l'EERS a fait l'objet de débats publics lors de différentes manifestations.

### 6.2.3 Conversion religieuse pendant la procédure d'asile

Depuis le début des grands flux migratoires en 2015, la question de la conversion religieuse comme motif d'octroi d'un statut de protection dans le pays d'accueil a pris de plus en plus d'importance. Les Églises et l'État sont confrontés à la nouvelle problématique des conséquences politiques d'une conversion au christianisme. Actuellement, certaines décisions prises dans le domaine de l'asile et des réfugiés incluent un jugement sur la pertinence et le poids d'une conversion religieuse. Les responsables sont ainsi appelés à prendre des décisions lourdes de conséquences. Par ailleurs, les Églises qui acceptent de baptiser une personne réfugiée sont aussi concernées. À l'origine, le Conseil de l'EERS avait sollicité la rédaction d'un guide à l'attention des paroisses sur les demandes de baptême émanant de personnes réfugiées, mais finalement, cette mesure lui a semblé insuffisante. Il a donc commandé une étude de fond sur la question de la conversion religieuse sous l'angle théologique et ecclésial ainsi que du droit des réfugiés et d'asile, et de la politique d'asile. L'étude s'intitule *Religiöse Konversion. Theologische und rechtsethische Überlegungen zur Konversionsprüfung im Asylverfahren* (La conversion religieuse : réflexions théologiques et éthico-juridiques sur la conversion pendant la procédure d'asile, en allemand uniquement). Elle a été approuvée par le Conseil de l'EERS, et elle constitue la base non seulement du guide à l'attention des paroisses, mais aussi d'un dialogue approfondi avec les milieux de la politique et du droit. L'étude développe différentes manières de voir les phénomènes de conversion religieuse et présente des pistes et des critères pour poser un jugement à la fois précis et sensible pendant la procédure d'asile.

### 6.2.4 Initiative sur les glaciers

La prise de position du Conseil de l'EERS sur l'initiative pour les glaciers, intitulée *C'est au Seigneur qu'appartient la terre, avec tout ce qui s'y trouve (Ps. 24, 1). Pourquoi les Églises se sentent-elles aussi concernées par la durabilité ?* s'inscrit dans une série de déclarations et d'actions en lien avec la durabilité, la protection du climat et l'éthique écologique. Dans cette dernière publication, datée de décembre 2022, le Conseil de l'EERS évoque la responsabilité des Églises envers la Création d'un point de vue théologique et éthique, ainsi que les affirmations pionnières de la théologie et de l'Église sur ce sujet. Le cœur du propos est résumé dans la proposition suivantes : « Le monde ne tombe pas dans la catégorie des biens dont les êtres humains en vie aujourd'hui peuvent jouir indéfiniment. [...] La vision biblique sur le monde comme don de la Création oriente le regard sur ce que les créatures ne possèdent pas et ne peuvent pas se procurer, mais qui leur permet de vivre, tout simplement. Cette posture de gratitude ne peut pas venir de la sphère politique. » Une posture de respect à l'égard de la nature, ancrée dans la Bible et fondée sur le plan éthico-théologique, transparaît moins dans des stratégies visant à lutter contre les actes de destruction de l'environnement par des actions correctives que dans la prise de conscience et une attitude d'autolimitation à l'égard de l'environnement non humain, qui ne consiste pas à faire mais à laisser être la nature selon sa valeur et son droit propres. C'est la posture que défend le Conseil de l'EERS.

### 6.2.5 « La paix est la réalité »

L'invasion de l'Ukraine par la Russie marque le retour de la guerre conventionnelle en Europe. Elle a non seulement fait apparaître la faiblesse du droit international, mais aussi remis en question les visions post-1989 de l'éthique protestante de la paix et de sa pertinence.

Par ailleurs, du point de vue de la Suisse, la pertinence et la durabilité de la neutralité font l'objet d'un débat. C'est pourquoi, dès le début de la guerre, le Conseil de l'EERS a fait rédiger et a approuvé un document de réflexion afin de proposer une mise en perspective éthique et théologique de la guerre et de la paix, ainsi qu'une base de discussion au sein des Églises. Après une introduction sur la réapparition de la guerre conventionnelle, le document esquisse les bases éthiques et théologiques du débat ecclésial à partir de la Bible, puis de l'œcuménisme (COE, CEPE, Église orthodoxe russe) et enfin du protestantisme réformé (références à Karl Barth). Une brève présentation de la place de la guerre dans le droit international constitue la transition vers le chapitre qui porte sur les conséquences pratiques des événements pour l'Église – principalement questions en lien avec la gestion de l'afflux de personnes réfugiées, avec les débats politiques et sociétaux sur la guerre, avec la primauté biblique et théologique de la réconciliation – ainsi que sur les conséquences du point de vue de la théologie de l'alliance. Le document du Conseil de l'EERS n'offre ni réponses, ni solutions. Il suggère bien plutôt des critères permettant aux Églises de déterminer les éléments à prendre en compte, du point de vue éthique et théologique, lorsqu'elles participent au débat sur la guerre en Ukraine.

### 6.2.6 Dimanche des réfugiés

Les chancelleries/secrétariats des trois Églises nationales se sont réunies en ligne le 16 novembre 2022 pour échanger sur l'avenir du message du Dimanche des réfugiés. Elles proposent que le Conseil suisse des religions (CSR), où siègent également des musulmanes et des musulmans, des orthodoxes et des représentantes et représentants des Églises évangéliques libres, assume désormais la production d'un support adapté. Le CSR organisera un tournus et désignera chaque année la confession ou la religion responsable pour l'année suivante, comme le fait la CTEC pour la Journée internationale des droits humains. La nature même de l'ancien message doit être repensée. Il s'agit non plus seulement de parler des réfugiés, mais de parler avec eux, et même de leur donner la parole. Cette proposition est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité du CSR qui aura lieu en 2023.

Depuis cette année, la CTEC est responsable de la production du document d'animation pour la Journée internationale des droits humains. Le secteur de la communication de l'EERS a soutenu la CTEC pour la diffusion du document conçu cette année par l'Église évangélique méthodiste qui y propose une réflexion sur le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

### 6.2.7 Fonds en faveur des droits humains

Au cours de l'année sous revue, le Fonds en faveur des droits humains de l'EERS a permis de soutenir d'une part des projets présentés par la Société pour les peuples menacés et par le Service de consultation pour les sans-papiers, d'autre part des personnes menacées ou atteintes dans leurs droits humains. Le bureau de contact Droits humains de l'EPER est chargé d'examiner les demandes, puis de transmettre les dossiers validés au Fonds en vue du versement du montant octroyé.

## 6.3 Groupes d'intérêt et participation au débat public

### 6.3.1 Coordination avec les autorités fédérales

Le présent chapitre n'énumère qu'une partie des consultations et prises de position de l'EERS. La liste exhaustive se trouve en annexe.

#### 6.3.1.1 Votation sur la loi sur la transplantation

En amont de la votation sur la loi sur la transplantation, qui a finalement été approuvée par le peuple le 15 mai 2022, le Conseil de l'EERS s'est prononcé en faveur du modèle de la déclaration d'intention (variante étroite du consentement explicite), et contre la variante élargie du modèle du consentement présumé soumise en votation en mai en tant que contre-projet indirect à l'initiative sur le don d'organes. Le Conseil a pris position dans un document intitulé *10 questions – 10 réponses. Le don d'organes, un don de soi*.

#### 6.3.1.2 Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration

Le 3 mai 2022, l'EERS a déposé auprès du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), responsable du dossier, une réponse à la consultation au sujet de la modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) en vue de limiter les prestations d'aide sociale octroyées aux ressortissants d'États tiers. Le projet de nouvelle réglementation, qui prévoit de réduire l'aide sociale pendant les trois premières années qui suivent l'octroi d'une autorisation de courte durée ou de séjour, a été clairement refusé par l'EERS pour des motifs de politique sociale et d'éthique juridique. Selon l'EERS, le rapport entre les économies escomptées et les risques engendrés par le projet de révision – problèmes sociaux majeurs et préjudices pour l'État de droit – est tout à fait disproportionné.

#### 6.3.1.3 Réforme de la maturité

Le 20 septembre 2022, l'EERS, la Conférence des évêques suisses (CES), la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (CCCRS/RKZ) et l'Église catholique-chrétienne de la Suisse (ECCS) ont déposé une réponse commune à la consultation relative à la révision totale de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM) et de la convention administration passée entre la Confédération et les cantons concernant la reconnaissance des certificats de maturité. Les Églises ont fondamentalement soutenu l'orientation donnée aux objectifs de formation et aux stratégies définis par le projet d'ordonnance dans les termes suivants : « encourager [l']ouverture d'esprit [des élèves], leur esprit critique et leur capacité de jugement » et « développer simultanément leur intelligence, leur volonté, leur sensibilité éthique et esthétique ainsi que leurs aptitudes physiques ». Et elles ont estimé que cela justifierait que les religions fassent l'objet d'une discipline fondamentale, puisque cette matière développe les compétences citées. Elles ont donc demandé, dans leur réponse à la consultation, que l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale prévoie que la matière « religions », seule ou en combinaison avec la philosophie, constitue une discipline fondamentale obligatoire pour tous les élèves de tous les cantons. Par ailleurs, elles ont accueilli de manière positive que le projet prévoie de proposer la discipline « religions » parmi les options spécifiques. La réponse à la consultation a été signée par la pasteur Rita Famos, présidente de l'EERS, par l'évêque Harald Rein (ECCS), par l'évêque Felix Gmür, président de la CES, et par Renata Asal-Steger, présidente de la CCCRS/RKZ.

#### 6.3.1.4 Loi fédérale sur le renseignement

Le 7 septembre 2022, l'EERS a déposé auprès du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) une réponse à la consultation sur la modification de la loi fédérale sur le renseignement (LRens). Le Conseil de l'EERS estime que « les modifications de l'art. 28n. LRens concernant le secret professionnel ont des conséquences directes et notables sur le travail, le statut et la protection des pasteurs et des pasteurs ainsi que des collaboratrices et collaborateurs ecclésiastiques ». Dans sa prise de position détaillée, le Conseil s'est clairement opposé à la suppression de l'art. 28, al. 2n, LRens

proposée dans le cadre de la modification de la loi fédérale sur le renseignement. « De manière générale, il émet des réserves importantes sur la révision de la loi eu égard à sa cohérence avec les droits fondamentaux et les droits humains, à sa proportionnalité et aux conséquences sociales qu'elle entraînerait probablement. » Dans sa réponse, le Conseil de l'EERS note que le rapport explicatif de mai 2022 concernant la révision de la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement n'est pas exempt de graves lacunes juridiques et de contradictions sur le plan de l'argumentation.

Dans sa prise de position, le Conseil souligne l'intérêt fondamental d'une aumônerie ecclésiastique « qui apporte à chaque individu, quelle que soit sa situation de vie, un accompagnement, un soutien et des perspectives, qui agisse contre les phénomènes d'escalade dans les rapports de violence, et qui fournisse à la collectivité des ressources indispensables en matière d'intégration, de prévention et de gestion des conflits. Le succès de l'aumônerie ecclésiastique dans les différents domaines de la société dépend foncièrement de la relation de confiance que les aumôniers et les aumônières peuvent instaurer, favoriser et garantir en toute fiabilité. [...] L'aumônerie ecclésiastique ne peut s'acquitter de sa tâche que si son travail est spécifiquement protégé par le droit public. En outre, il est d'ores et déjà possible d'être délié du secret professionnel dans le contexte de l'aumônerie si le maître du secret donne son consentement explicite ou si une demande correspondante est adressée à l'autorité supérieure ou à l'autorité de surveillance. [...] L'Église elle-même se porte garante du traitement responsable des informations qui lui sont confiées, à elle et à ses collaboratrices et collaborateurs. Un assouplissement du secret de fonction dans le contexte de l'aumônerie constitue une atteinte inacceptable à l'identité et à la mission de l'aumônerie et de la diaconie ecclésiastiques. »

### 6.3.2 Forum politique

Le Forum politique Berne, qui se trouve dans l'ancienne Tour des Prisons, organise des manifestations et des expositions sur des thèmes politiques et contribue ainsi à l'éducation politique et à la promotion d'une démocratie participative. Outre les personnes intéressées et celles qui sont engagées en politique, le Forum politique cible en particulier les écoles et les jeunes.

En septembre 2022, après plusieurs mois d'exploitation partielle en dehors de l'infrastructure habituelle, le Forum politique a fêté la réouverture de la Tour des Prisons, désormais dotée d'un ascenseur, accessible à toutes et à tous, et transformée en véritable Tour de la démocratie. En collaboration avec le canton et la ville de Berne, avec la Bourgeoisie et avec la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (CCRS/RKZ), l'EERS s'engage dans le Forum politique Berne, et siège en tant que coresponsable au comité et au conseil consultatif depuis 2018. L'EERS s'est davantage engagée dans le Forum politique grâce à une augmentation provisoire de l'allocation en personnel (20 %) depuis août 2022 (jusqu'en décembre 2023).

Au cours de l'année sous revue, l'EERS a participé à plusieurs manifestations en plus de son travail au sein des organes. En avril, Frank Mathwig, chargé des questions théologiques et éthiques, a animé une table ronde en lien avec la votation sur le consentement présumé au don d'organes. En octobre, le Forum politique a organisé un débat suggéré par l'EERS sur la question des inégalités de traitement que subissent les personnes réfugiées en Suisse, qui faisait l'objet d'un vaste débat public dans le contexte de l'activation par le Conseil fédéral du statut S pour la première fois de l'histoire au printemps 2022 pour les personnes en quête de protection en provenance d'Ukraine. L'EERS a contribué à la constitution du panel, et David Zaugg, chargé des affaires publiques et de la migration, a participé concrètement par un bref exposé. En novembre, l'EERS a eu carte blanche et a organisé un

débat sur les conséquences pour l'œcuménisme de la guerre contre l'Ukraine. La présidente de l'EERS, Rita Famos, a introduit la journée, puis les trois invités – Andrej Čilerdzić, évêque du diocèse serbe-orthodoxe Autriche-Suisse-Italie, Natallia Vasilevich, théologienne orthodoxe biélorusse, membre du groupe œcuménique *Christian Vision* (Démocratie pour la Biélorussie), et Stefan Kube, directeur de l'Institut G2W et rédacteur en chef du magazine *Religion und Gesellschaft in Ost und West* – ont débattu sur le sujet suivant : « Depuis plus de huit mois, la guerre fait rage en Ukraine. Quel rôle des Églises face à la guerre en Ukraine et quelles conséquences de celle-ci pour le mouvement œcuménique ? » Le débat a été animé par Serge Fornerod.

Le public a manifesté un vif intérêt, posant de nombreuses questions à la suite du débat ; les discussions se sont poursuivies pendant l'apéritif.

### 6.3.3 Forum de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT)

La CNPT est un organisme de contrôle indépendant des autorités. Elle est chargée par la loi d'effectuer des visites régulières dans les établissements de privation de liberté pour veiller à ce que les droits des personnes privées de liberté soient respectés et que les mesures de restriction de la liberté qui y sont appliquées soient conformes aux droits humains et fondamentaux. Le champ d'activité de la CNPT comprend également le contrôle des centres fédéraux d'asile (CFA) en Suisse. Il existe donc des recoupements avec la coordination de l'aumônerie dans les CFA, ce qui explique notamment pourquoi l'EERS entretient des contacts informels et réguliers avec la CNPT, suit attentivement ses comptes rendus et participe à ses forums.

### 6.3.4 Œco Églises pour l'environnement, label Coq vert

L'EERS est représentée au comité de l'association œco Églises pour l'environnement. L'assemblée générale de 2022 a approuvé le rapport annuel et les comptes 2021, ainsi que le budget 2023. Les comptes 2021 ont été clôturés avec un déficit de CHF 3 300.- Les charges salariales ont augmenté, car les produits et services d'œco rencontrent une forte demande. Kurt Aufderreggen, collaborateur de longue date, a donné sa démission pour la mi-2022 ; il a été remplacé par une spécialiste de l'environnement, Milena Hartmann. L'association est toujours en phase de développement. Le comité d'œco a discuté de sa collaboration avec le bureau. Il a par ailleurs pris connaissance de diverses informations transmises par les spécialistes au siège de l'association, sur la politique climatique, la gestion de l'environnement et la Saison de la Création. Le comité a également échangé sur la marche à suivre pour clarifier les flux financiers. Il entend assainir les bases financières d'œco et, si possible, augmenter le montant des contributions étant donné la demande croissante ; un groupe de travail, composé de représentantes et de représentants d'œco, de l'EERS et de la CCCRS/RKZ, sera constitué pour élaborer un avant-projet ; un entretien préliminaire avec l'EERS a eu lieu en mai 2022.

Parmi ses axes de développement, œco cible la Suisse occidentale. Pour renforcer le travail environnemental d'œco dans cette région, le comité avait décidé de créer un poste temporaire à temps partiel en 2021. L'EERS a continué de soutenir financièrement le travail d'œco en Suisse romande en 2022.

Le projet EcoÉglise est porté par œco et par quatre autres organismes. Des adaptations dans la structure du projet (éventuelle création d'une association) sont prévues pour début



2024. La convention de collaboration déjà établie entre ces organismes sera révisée et renouvelée pour 2023. L'équipe a présenté ce projet à l'EERS en novembre 2022 en lui demandant son soutien moral.

## 6.4 Paix religieuse

### 6.4.1 Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)

Une nouvelle convention régulant les relations institutionnelles entre la FSCI et l'EERS a été approuvée en octobre 2021. Ce document règle aussi la manière de mandater des expertes et des experts pour des sujets d'intérêt commun aux deux Conseils sous une forme plus souple que celle d'une commission. Cette nouvelle convention a été signée en janvier par Rita Famos et Ralph Lewin. Un nouveau groupe de travail a été constitué et son mandat a été adopté. Il concerne la culture du souvenir de l'Holocauste dans les deux traditions. La rencontre des délégations de la FSCI et de l'EERS en juin à Zurich a été précédée d'un repas avec les membres de la Commission de dialogue entre juifs et protestants (CDJP) en remerciement de son travail de longue haleine. Dans la séance statutaire, des idées ont été échangées pour préciser les thèmes possibles sur lesquels le nouvel instrument de collaboration entre la FSCI et l'EERS pourrait travailler.

### 6.4.2 Commission Nouveaux mouvements religieux de l'EERS (NMR)

La Commission s'est réunie à trois reprises au cours de l'année sous revue : le 17 mars à Berne, le 15 juin et le 8 septembre à Zurich. Les réunions ont à chaque fois été suivies d'une séance du groupe d'expertes et d'experts. Pour la première fois, une excursion thématique a été proposée le 11 novembre consacrée au bouddhisme à Zurich : au programme, la visite du Dojo Zen, du centre de méditation Kadampa et de l'association Soka Gakkai Suisse (SGI), qui sont en négociations pour la reprise d'une ancienne maison de paroisse.

Relinfo (bureau d'information protestant Églises, sectes, religions) a continué de développer sa communication sur Instagram, et le taux de fréquentation de son site internet reste bon.

### 6.4.3 Conseil suisse des religions (CSR)

Durant l'année sous revue, le travail du CSR a été marqué par le conflit en Ukraine. Le CSR a fermement condamné la guerre, et il a participé à la manifestation pour la paix en avril 2022 ; Rita Famos, qui a tenu un discours à cette occasion, représentait à la fois l'EERS et le CSR. À l'occasion du Dimanche des réfugiés et face à la menace d'une crise énergétique, le CSR a lancé deux appels à la solidarité et à la cohésion en juin et en octobre. En outre, durant l'année sous revue, le CSR a discuté d'un projet jeunesse interreligieux dont la mise en œuvre est prévue pour 2024. Le CSR a élu son président et réélu son vice-président : Felix Gmür, président de la CES, et Montassar BenMrad, président de la FOIS, ont pris leurs fonctions pour deux ans, jusqu'à fin 2024.

### 6.4.4 Colloque des responsables des Églises membres pour les questions en lien avec l'islam

Le colloque annuel des responsables des Églises membres pour les questions en lien avec l'islam s'est déroulé en novembre 2022 à Bienne. Le matin, la directrice de l'association Tasamouh a présenté le travail de prévention contre l'extrémisme et d'intégration ; puis

Mathias Tanner, du service Migration des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, a présenté un rapport sur la prévention de l'extrémisme violent lié à l'islam, qui propose une vision stratégique pour la Suisse dont le groupe a débattu. L'après-midi, le groupe a commencé par visiter le cimetière musulman de Bienne ; ensuite, l'EERS a rapidement présenté l'étude en cours sur le baptême et la conversion pendant la procédure d'asile, et les étapes envisagées pour la suite ; les responsables ont apporté leur éclairage lié à leur pratique du dialogue interreligieux. Enfin, les participantes et les participants ont échangé sur l'évolution du domaine du dialogue interreligieux dans leurs Églises cantonales respectives.

#### 6.4.5 Semaine des religions et Dialogue en route

L'EERS siège dans le groupe de pilotage de la Semaine des religions, un projet de la Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS-COTIS), et dans le comité de pilotage de Dialogue en route. Lors de sa réunion 2022, le groupe de pilotage de la Semaine des religions, organisée cette année du 5 au 14 novembre 2022 dans toute la Suisse, a discuté de son évolution.

# Annexes

## 1. Publications de l'EERS

### 1.1 Appels, prises de position, réponses à des consultations

- L'EERS se joint à l'appel à partager une célébration œcuménique de prière en ligne le Mercredi des Cendres (2 mars 2022) proposé par la Communion mondiale d'Églises réformées, la Fédération luthérienne mondiale, la Conférence des Églises européennes, la Conférence mennonite mondiale et le Conseil méthodiste mondial. (1<sup>er</sup> mars 2022)
- L'EERS condamne l'usage des armes meurtrières et s'associe à l'appel adressé au président russe par le métropolite Onuphre de l'Église orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Moscou, lui demandant de mettre fin à l'acte d'agression et à l'usage d'armes meurtrières contre l'Ukraine. (1<sup>er</sup> mars 2022)
- L'EERS et la CES invitent, le 9 mars 2022, pendant que les cloches sonnent dans tout le pays à 10 heures, à prier pour la paix et à observer un temps de silence en signe d'union et de solidarité. (4 mars 2022)
- Prise de position du Conseil de l'EERS *10 questions – 10 réponses. Le don d'organes, un don de soi.* (16 mars 2022)
- Réponse du Conseil de l'EERS à la consultation au sujet de la modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) en vue de limiter les prestations d'aide sociale octroyées aux ressortissants d'États tiers. (3 mai 2022, en allemand uniquement)
- Réponse du Conseil de l'EERS à la consultation sur la modification de la loi fédérale sur le renseignement (LRens). (7 septembre 2022, en allemand uniquement)
- Réponse de l'EERS, de la CES, de l'ECCS et de la CCCR/S/RKZ à la consultation relative à la révision totale de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM) et de la convention administration passée entre la Confédération et les cantons concernant la reconnaissance des certificats de maturité. (20 septembre 2022, en allemand uniquement)
- Déclaration de la Communion d'Églises protestantes en Europe au sujet de la guerre en Ukraine, Conseil de la CEPE (18 mars 2022)

### 1.2 Publications

Le document intitulé *La paix est la réalité. Réflexions sur la guerre en Ukraine* (mai 2022) parle de l'engagement de l'Église en faveur de la paix, des aspects de droit international, et de la manière de gérer en Église, sur le plan pratique, l'arrivée de personnes réfugiées.

Le Conseil de l'EERS a également publié deux documents sur les conséquences de l'ouverture du mariage aux couples homosexuels : une synthèse au format « 10 questions – 10 réponses » en juin, et une étude éthico-théologique à l'automne.

Durant l'année sous revue, le secteur communication de l'EERS a envoyé en tout 23 communiqués de presse en deux langues. Il a rédigé 14 articles de blog au sujet de l'Assemblée du COE. Aucune conférence de presse n'a eu lieu en 2022.

## 1.3 Motions et postulats en cours d'examen

*Motion concernant la suspension de l'Église orthodoxe russe du COE* : déposée par Michel Müller et six cosignataires, transmise au synode d'été du 12 au 14 juin 2022 à Sion.

*Postulat concernant l'aumônerie dans les milieux de la santé* : déposé par Esther Straub et neuf cosignataires, transmis au synode d'été du 12 au 14 juin 2022 à Sion.

*Motion concernant le Rapport de l'organe de médiation* : déposée par Esther Straub et trois cosignataires, transmise au synode d'automne des 7 et 8 novembre 2022 à Berne.

## 2. Liste des membres du Conseil et des collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie

État au 31 décembre 2022

### *Conseil*

Rita Famos, présidente (dicastère affaires présidentielles, y c. communication)  
Esther Gaillard, vice-présidente (dicastère diaconie et aumônerie)  
Daniel Reuter, vice-président (dicastère œuvres et organisations missionnaires)  
Pierre-Philippe Blaser (dicastère valeurs et orientation)  
Claudia Haslebacher (dicastère œcuménisme et relations extérieures)  
Ulrich Knoepfel (dicastère culte et développement de l'Église)  
Ruth Pfister (dicastère formation et culture)

### *Direction et chancellerie, organes de direction*

Directrice : Hella Hoppe\* (100 %)  
Vice-directeur : Serge Fornerod  
Chargé des questions juridiques : Felix Frey (50 %)  
Collaborateur personnel de la présidente de l'EERS : Stephan Jütte (50 %)  
Assistante administrative de la présidente : Nicole Freimüller (80 %)  
Assistante administrative du Conseil : Pamela Liebenberg (70 %)  
Assistante administrative du Synode : Helene Meyerhans (40 %)  
Assistante administrative de la directrice : Eva Wernly (70 %)

### *Théologie et éthique*

Directeur du secteur des questions théologiques et éthiques : Stephan Jütte\* (50 %)  
Chargé des questions théologiques et éthiques : Elio Jaillet (50 %)  
Chargé des questions théologiques et éthiques : Frank Mathwig (100 %)  
Assistante administrative : vacant (40 %)

### *Relations avec les Églises*

Directeur du secteur des relations avec les Églises : Simon Hofstetter\* (60 %)  
Chargée des relations avec les Églises : Bettina Beer (50 %)  
Chargée des relations avec les Églises : Tabea Stalder (70 %)  
Assistante administrative : Anja Scheuzger (60 %)  
Assistante administrative : Claudia Strahm (80 %)

### *Relations extérieures*

Directeur du secteur des relations extérieures : Serge Fornerod\* (100 %)

Chargé des relations extérieures : Damian Kessi (80 %)

Chargé des affaires publiques et de la migration : David Zaugg (100 %)

Collaborateur des affaires publiques : Tobias Rentsch (20 %, durée déterminée)

*Chargé·e de l'œcuménisme : poste vacant (50 %)*

Assistante administrative : Barbara Hirsiger-Lauber (20 %)

Assistante administrative : Brigitte Wegmüller (90 %)

Assistante administrative : Marion Wittine (70 %)

### *Services centraux*

Directrice des Services centraux : Anke Große Frintrop\* (90 %)

Responsable de la comptabilité : Lilian Fuchs (80 %)

Aide-comptable : Jacqueline Dähler (50 %)

Collaboratrice à l'accueil : Karin Beyeler (30 %)

Collaboratrice à l'accueil : Kathrin Boschung (50 %)

Collaboratrice à l'accueil : Mirjam Wild (60 %)

### *Communication*

Directeur du secteur de la communication : Dominic Wägli\* (90 %)

Collaboratrice communication médias : Michèle Graf Kaiser (80 %)

Collaboratrice communication médias : Denise Lachat (50 %)

Éditrice web et multimédia : Nadja Rauscher (60 %)

Créatrice typographe : Monica Schulthess Zettel (70 %)

### *\*Membres de la direction élargie*

### *Organisations ayant leur siège à la chancellerie de l'EERS*

Conseil suisse des religions (CSR) : Abel Manoukian, secrétaire général (40 %)

Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC) :

Anne Durrer, secrétaire générale (50 %)

## **3. Engagements dans des commissions fédérales**

- Commission fédérale des migrations (CFM) : Christoph Sigrist
- Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE) : Frank Mathwig
- Forum de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) : David Zaugg



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica reformada da la Svizra

12

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Comptes 2022

### Propositions

1. Le Synode approuve les comptes de l'exercice 2022.
2. Le Synode décide de prélever du capital d'organisation l'excédent de charges d'un montant de CHF 128 927.

Berne, le 11 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
1.1.	Produits.....	3
1.2.	Charges d'exploitation.....	3
1.3.	Résultat financier et autres résultats.....	4
1.4.	Résultat des fonds.....	4
<b>2.</b>	<b>Bilan.....</b>	<b>5</b>
<b>3.</b>	<b>Compte d'exploitation.....</b>	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie.....</b>	<b>7</b>
<b>5.</b>	<b>Tableau sur la variation du capital.....</b>	<b>8</b>
<b>6.</b>	<b>Annexe aux comptes annuels.....</b>	<b>9</b>
<b>7.</b>	<b>Charges des «projets» et des «services et offres».....</b>	<b>14</b>
7.1.	Vue d'ensemble.....	14
7.2.	Subdivision en «projets» et «services et offres».....	15
7.3.	Explications au sujet des charges des «projets» et des «services et offres».....	17
7.4.	Charges par domaine thématique.....	21
7.5.	Répartition des charges par objectif.....	22
<b>8.</b>	<b>Charges structurelles.....</b>	<b>24</b>
<b>9.</b>	<b>Rapport de l'organe de révision.....</b>	<b>26</b>

# 1. Introduction

Les comptes se clôturent sur un excédent de charges de 129 KCHF, contre un excédent de charges de 103 KCHF inscrit au budget.

Si les années précédentes ont été marquées par la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et ses conséquences ont exercé une influence notoire sur le travail et sur le résultat de l'EERS en 2022. En effet, d'une part des activités nouvelles et imprévues sont apparues, d'autre part l'évolution de la bourse a lourdement pesé sur le résultat annuel. Les pertes de cours non réalisées s'élèvent à 784 KCHF, et les pertes de cours réalisées à 53 KCHF.

## 1.1. Produits

Les contributions des membres, qui se montent à 5 922 KCHF, constituent la principale source de revenus de l'EERS.

Les contributions à transférer sont une fois de plus supérieures au budget parce que les contributions volontaires et les dons transitoires des Églises membres aux œuvres et aux organisations internationales n'avaient pas été budgétés<sup>1</sup>.

Le total des collectes destinées aux fonds a été inférieur au montant prévu.

## 1.2. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, d'un montant de 8 132 KCHF, ont été inférieures de 301 KCHF au budget, ce qui s'explique en particulier par le fait que des postes de travail prévus au budget n'ont pas été pourvus aussi vite que prévu. Ainsi, les frais de personnel mais aussi les frais généraux ont été inférieurs au budget, puisque le lancement de plusieurs projets a dû être reporté faute de personnel.

### **Charges des «projets» et des «services et offres»**

Dans les comptes 2022, comme déjà dans ceux de l'exercice précédent, les charges de projet telles que définies par GAAP RPC 21, se subdivisent en «projets» et «services et offres». La part des charges liées aux projets a de nouveau légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 64,7 % à 66,6 % du total des charges d'exploitation.

Les charges liées aux «projets» ont légèrement dépassé le budget. La participation des Églises suisses à l'Assemblée du COE à Karlsruhe a été le plus grand projet individuel. Des charges hors budget ont été occasionnées par des activités lancées dans le contexte de la guerre en Ukraine et du cumul des crises concomitantes, par l'aumônerie dans les milieux de la santé et par la remise du Prix Sylvia Michel.

Les charges liées aux «services et offres» ont été nettement inférieures au budget. Comme les années précédentes, l'œcuménisme, la Diaconie Suisse et la communication ont constitué des postes importants.

Pour plus de détails, consulter les explications en annexe, page 14 et suivantes.

### **Charges structurelles**

La part des charges structurelles par rapport à l'ensemble des charges d'exploitation a de nouveau diminué, passant de 35,3 % en 2021 à 33,4 %, mais elle reste au-dessus des

---

<sup>1</sup> Les contributions transitoires ont été inscrites au budget pour la première fois pour 2023.



30,6 % qui avaient été prévus. Les charges ont dépassé le budget de 132 KCHF. Comme déjà annoncé lors de la présentation du *forecast*, le Conseil a décidé d'anticiper d'un an le renouvellement prévu pour 2023 de l'infrastructure informatique. En outre, des charges supplémentaires ont été engagées pour le recrutement de personnel et pour l'immeuble de la chancellerie au Sulgenauweg.

Pour plus de détails, consulter les explications en annexe, pages 24s.

### 1.3. Résultat financier et autres résultats

L'évolution de la situation politique mondiale a aussi entraîné des répercussions sur le portefeuille de titres de l'EERS. Les pertes réalisées et non réalisées s'élèvent à un montant total de 837 KCHF. En comparaison, entre 2014 et 2021, l'EERS a réalisé des gains de cours d'un montant total de 1 022 KCHF.

Une partie des pertes de cours a été compensée par un prélèvement sur la réserve de fluctuation de valeur. Selon l'ordonnance sur le placement, la valeur cible de cette réserve est égale à 25 % du capital investi. Pour 2022, cela permettrait un prélèvement de 246 KCHF. Mais pour compenser les pertes exceptionnellement élevées, le Conseil a décidé de prélever un montant supplémentaire de 240 KCHF. Ainsi, la réserve de fluctuation de valeur est désormais dotée d'une somme équivalant à 20 % du capital investi, donc inférieure pour la première fois aux 25 % visés depuis l'introduction de GAAP RPC 21. Après prélèvement, il reste 948 KCHF dans la réserve.

L'EERS assume l'administration de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC) et du Conseil suisse des religions (SCR). Les charges et les produits de ces organisations sont présentés comme résultat hors exploitation. Les charges en lien avec la CTEC sont remboursées au franc près à l'EERS, alors que celles en lien avec le SCR sont prélevées sur le fonds SCR.

### 1.4. Résultat des fonds

En 2022, la collecte en faveur du fonds pour le travail des femmes a permis de renouer avec des recettes nettement plus élevées que les années précédentes.

Les années précédentes, la collecte de la Journée des droits humains était destinée au fonds en faveur des droits humains de l'EERS. Fin 2021, la CTEC a repris la responsabilité de s'exprimer en faveur des Églises de Suisse pour la Journée des droits humains. Désormais, elle est également responsable d'attribuer la collecte et a ainsi décidé que celle de cette année ira à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture ACAT Suisse. Autrement dit, la principale source de revenus du fonds en faveur des droits humains de l'EERS disparaît. Le Conseil se prononcera en 2023 sur l'avenir du fonds.

La collecte de la Réformation a été attribuée au temple de la Fusterie à Genève ainsi qu'à la Fondation de la Réformation.

La FEPS a assuré la présidence du SCR jusqu'à début 2018, puis cette charge a été transférée à l'Église catholique-chrétienne, l'EERS continuant d'assumer l'administration en vertu de la convention passée avec le SCR. Le capital du SCR est inscrit au bilan comme fonds affecté.

## 2. Bilan

	31.12.2022		Variation KCHF	31.12.2021	
	Actif KCHF	Passif KCHF		Actif KCHF	Passif KCHF
<b>Actif circulant</b>	<b>7'503</b>		<b>-574</b>	<b>8'077</b>	
Liquidités	2'666		369	2'297	
4.1 Titres	4'752		-983	5'735	
4.2 Créances	23		23	-	
Impôt anticipé à récupérer	56		27	29	
Comptes de régularisation actif	6		-10	16	
<b>4.3 Actif immobilisé</b>	<b>2'783</b>		<b>-110</b>	<b>2'893</b>	
Immeuble	4'079		-	4'079	
Correction de valeur sur l'immeuble	-1'311		-102	-1'209	
Immobilisations corporelles ex. Immeuble	15		-8	23	
<b>Engagements à court terme</b>		<b>647</b>	<b>-155</b>		<b>492</b>
Dettes résultant de livraisons et de prestations		359	-151		208
4.4 Provisions à court terme		35	15		50
4.5 Comptes de régularisation passif		253	-19		234
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>		<b>1'239</b>	<b>-53</b>		<b>1'186</b>
Fonds diaspora en Suisse		-	39		39
Fonds travail des femmes		118	-46		72
Fonds droits de l'Homme		55	5		60
Fonds Solidarité protestante suisse		503	-38		465
Fonds Églises suisses à l'étranger		361	-		361
Fonds Journées de l'Église en Suisse		163	-		163
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux		-	-		-
Capital SCR (Conseil suisse des religions)		39	-13		26
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>8'400</b>	<b>892</b>		<b>9'292</b>
4.6 <b>Réserves de réévaluation</b>		<b>3'635</b>	<b>585</b>		<b>4'220</b>
Réserve de réévaluation		2'687	99		2'786
Réserve de fluctuations des placements		948	486		1'434
<b>Fonds libres</b>		<b>2'456</b>	<b>177</b>		<b>2'633</b>
Fonds prévoyance vieillesse		88	-		88
Fonds Huldrych Zw ingli		836	66		902
Fonds manifestations internationales		272	87		359
Fonds John Jeffries		1'260	-2		1'258
Fonds publications / documentations		-	5		5
Fonds de solidarité		-	21		21
Capital libre		2'438	-591		1'847
Résultat de l'exercice		-129	721		592
	<b>10'286</b>	<b>10'286</b>	<b>+/-684</b>	<b>10'970</b>	<b>10'970</b>

Pour plus de détails sur les différents postes du bilan, cf. point 4 de l'annexe.

### 3. Compte d'exploitation

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	KCHF	%	KCHF	%	KCHF	%
<b>6.1 Produits</b>						
Contributions des membres	5'922	73.2	5'922	74.0	5'922	74.2
Autres contributions (aux projets)	542	6.7	540	6.7	538	6.7
Sommes cible pour transmission	1'117	13.8	1'024	12.8	1'124	14.1
Collectes pour fonds	429	5.3	495	6.2	328	4.1
<b>Total produits internes</b>	<b>8'010</b>		<b>7'981</b>		<b>7'912</b>	
Produits de prestations fournies	66	0.8	26	0.3	50	0.6
Produits de remboursements div. des assurances	18	0.2	0	0.0	17	0.2
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8'094</b>		<b>8'007</b>		<b>7'979</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>						
<b>Charges directes de projets</b>						
<b>Projets</b>						
Frais de personnel	-633	7.8	-550	6.5	-566	7.0
Frais de voyage et de représentation	-9	0.1	-9	0.1	-7	0.1
Frais généraux	-401	4.9	-467	5.5	-165	2.0
<b>Total Projets</b>	<b>-1'043</b>	<b>12.8</b>	<b>-1'026</b>	<b>12.2</b>	<b>-738</b>	<b>9.1</b>
<b>Services et offres</b>						
Frais de personnel	-1'156	14.2	-1'463	17.3	-1'080	13.3
Frais de voyage et de représentation	-48	0.6	-54	0.6	-16	0.2
Frais généraux	-1'635	20.1	-1'865	22.1	-1'863	23.0
Transmission des sommes cibles	-1'117	13.7	-1'024	12.1	-1'124	13.9
Transmission d'autres sommes	-420	5.2	-420	5.0	-420	5.2
<b>Total Services et offres</b>	<b>-4'376</b>	<b>53.8</b>	<b>-4'826</b>	<b>57.2</b>	<b>-4'503</b>	<b>55.6</b>
<b>Total charges directes de projets</b>	<b>-5'419</b>	<b>66.6</b>	<b>-5'852</b>	<b>69.4</b>	<b>-5'241</b>	<b>64.7</b>
<b>6.2 Charges structurelles</b>						
Frais de personnel	-2'029	25.0	-1'917	22.7	-2'025	25.0
Frais de voyage et de représentation	-74	0.9	-95	1.1	-47	0.6
Frais généraux	-374	4.6	-345	4.1	-573	7.1
Frais d'entretien	-115	1.4	-102	1.2	-101	1.2
Amortissements	-121	1.5	-122	1.4	-118	1.5
<b>Total charges structurelles</b>	<b>-2'713</b>	<b>33.4</b>	<b>-2'581</b>	<b>30.6</b>	<b>-2'864</b>	<b>35.3</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-8'132</b>		<b>-8'433</b>		<b>-8'105</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-38</b>		<b>-426</b>		<b>-126</b>	
<b>6.3 Résultat financier</b>						
Produits financiers	79		80		405	
Charges financières	-869		-30		-34	
<b>Total résultat financier</b>	<b>-790</b>		<b>50</b>		<b>371</b>	
<b>6.4 Résultat hors exploitation</b>						
Produits sans rapport avec l'organisation	144		137		143	
Charges sans rapport avec l'organisation	-155		-135		-162	
Produits exceptionnels	1		0		106	
Charges exceptionnelles	0		0		0	
<b>Total résultat hors exploitation</b>	<b>-10</b>		<b>2</b>		<b>87</b>	
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>-838</b>		<b>-374</b>		<b>332</b>	
<b>Variation du capital des fonds</b>						
Fonds affectés						
Allocation	-918		-978		-812	
Utilisation	886		991		1'132	
Fonds libres et capital attribué						
Allocation	-30		-30		-161	
Utilisation	771		289		101	
<b>Total variation du capital des fonds</b>	<b>709</b>		<b>272</b>		<b>260</b>	
<b>Résultat annuel (avant alloc. au cap. de l'organis.)</b>	<b>-129</b>		<b>-102</b>		<b>592</b>	
<b>Attributions</b>						
Utilisation à décider par le Synode	129		102		-592	
<b>Résultat annuel</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	

Pour plus de détails sur les différents postes du compte d'exploitation, cf. point 6 de l'annexe ; explications relatives aux charges de projet, cf. p.17s. ; explications relatives aux charges structurelles, cf. p.24s.

## 4. Tableau des flux de trésorerie

	2022	2021
<b>A Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)	-129	592
Variation du capital des fonds	-709	-260
Amortissements	116	103
Constitution et dissolution des provisions	-15	-95
Diminution/Augmentation des titres	983	-422
Diminution/Augmentation des créances	-50	46
Diminution/Augmentation des comptes de régularisation actif	10	-16
Diminution/Augmentation des dettes à court terme	150	82
Diminution/Augmentation des comptes de régularisation passif	19	-265
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>	<b>375</b>	<b>-235</b>
<b>B Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>		
Investissements dans les immobilisations corporelles	-10	-6
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	4	14
Investissements dans les immobilisations financières	0	0
Désinvestissements d'immobilisations financières	0	0
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>	<b>-6</b>	<b>8</b>
<b>C Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement</b>		
Augmentation/Diminution des dettes financières	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>369</b>	<b>-227</b>
<b>D Justificatif variation des liquidités</b>		
État des liquidités au 1.1.	2'297	2'524
État des liquidités au 31.12.	2'666	2'297
<b>Variation</b>	<b>369</b>	<b>-227</b>

## 5. Tableau sur la variation du capital

Comptes	Existant initial 1.1.2022	Produits internes <sup>2</sup>	Dotation externe	Transferts de fonds in- ternes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2022
<b>Fonds affectés</b>						
Fonds diaspora en Suisse	39			-39		0
Fonds travail des femmes	72	-1	89		-42	118
Fonds droits humains	60	1	14		-20	55
Fonds Solidarité protestante suisse	465		325	39	-326	503
Fonds Églises suisses à l'étranger	361				0	361
Fonds Journées de l'Église en Suisse	163					163
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux	0		420		-420	0
Capital CSR (Conseil suisse des religions)	26		70		-57	39
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>1'186</b>	<b>0</b>	<b>918</b>	<b>0</b>	<b>-865</b>	<b>1'239</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>						
Réserve de réévaluation de l'immeuble	2'786				-99	2'687
Réserve de fluctuations de valeurs	1'434				-486	948
<b>Fonds libres</b>						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Zwingli	902	-1		5	-70	836
Fonds manifestations internationales	359		30		-117	272
Fonds John Jeffries	1'258	2				1'260
Fonds publications / documentation	5			-5		0
Fonds de solidarité	21			-21		0
<b>Capital généré</b>						
Capital libre	1'847	-1		592		2'438
Résultat de l'année passée	0					0
Résultat annuel	592		-129	-592		-129
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>9'292</b>	<b>0</b>	<b>-99</b>	<b>-21</b>	<b>-772</b>	<b>8'400</b>

Comptes	Existant initial 1.1.2021	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds in- ternes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2021
<b>Fonds affectés</b>						
Fonds diaspora en Suisse	39					39
Fonds travail des femmes	85		52		-65	72
Fonds droits humains	60		25		-25	60
Fonds Solidarité protestante suisse	730		252		-517	465
Fonds Églises suisses à l'étranger	409		0		-48	361
Fonds Journées de l'Église en Suisse	163					163
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux	0		420		-420	0
Capital CSR (Conseil suisse des religions)	20		63		-57	26
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>1'506</b>		<b>812</b>		<b>-1'132</b>	<b>1'186</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>						
Réserve de réévaluation de l'immeuble	2'887				-101	2'786
Réserve de fluctuations de valeurs	1'328		106			1'434
<b>Fonds libres</b>						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Zwingli	902					902
Fonds manifestations internationales	304		55			359
Fonds John Jeffries	1'258					1'258
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
<b>Capital généré</b>						
Capital libre	1'240					1'240
Résultat de l'année précédente				-544		-544
Résultat annuel	63		592	-63		592
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>8'096</b>	<b>0</b>	<b>753</b>	<b>-607</b>	<b>-101</b>	<b>8'141</b>

Pour des explications relatives aux variations du capital, cf. point 8 de l'annexe.

<sup>2</sup> Nouveau : Différences d'arrondi indiquées séparément

## 6. Annexe aux comptes annuels

### 1 Nom, forme juridique et siège

Sous le nom Église évangélique réformée de Suisse EERS, il existe une association au sens de l'art. 60 ss. CC dont le siège se trouve à Berne.

### 2 Principes généraux de présentation des comptes

L'EERS présente ses comptes conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes 2014/2015 (Swiss GAAP RPC 21 et RPC fondamentale) et en application des directives de la constitution et du règlement des finances de l'EERS et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (true & fair view).

Les dispositions du nouveau droit comptable selon art. 957 ss. CO ont été appliquées pour la première fois dans le cadre de l'exercice 2015.

### 3 Règles de comptabilisation et d'évaluation

Titres	Valeur de marché au jour de référence	
Monnaies étrangères	Cours des devises au jour de clôture	
Créances / prêts	Valeur nominale	
Immeuble	Réévaluation 2010 à la valeur actuarielle Durée de l'amortissement partant de la réévaluation : 40 ans, linéaire Les travaux à réaliser sont activées en fonction du tableau des impôts.	
Informatique et équipements	Limite d'activation :	3'000 CHF
	Durée d'amortissement :	3 ans, linéaire
Installations d'exploitation	Limite d'activation :	3'000 CHF
	Durée d'amortissement :	5 ans, linéaire

### 4 Détails relatifs au bilan

4.1 Titres	31.12.2022	31.12.2021
Obligations suisses	2'617	2'933
Obligations étrangères	454	463
Actions suisses	1'035	1'335
Actions étrangères	646	1'004
Actifs transitoires		
<b>Somme titres</b>	<b>4'752</b>	<b>5'735</b>

<b>4.2 Créances</b>	31.12.2022	31.12.2021
CTEC	19	0
Autres débiteurs	4	0
<b>Somme</b>	<b>23</b>	<b>0</b>

<b>4.3 Tableau des immobilisations corporelles</b>	Immeuble	Informatique	Install. d'exploit.
Valeur d'acquisition, état 1.1.2022	4'079	190	52
Entrées	0	10	0
Sorties	0	-4	0
<b>Valeurs d'acquisition 31.12.2022</b>	<b>4'079</b>	<b>196</b>	<b>52</b>
Amortissement cumulé, état 1.1.2022	-1'209	-177	-42
Amortissements	-102	-15	-3
Sorties	0	4	0
<b>Amortissements cumulés 31.12.2022</b>	<b>-1'311</b>	<b>-188</b>	<b>-45</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes 31.12.2022</b>	<b>2'768</b>	<b>8</b>	<b>7</b>

L'immeuble a été réévalué en 2010.

<b>4.4 Provisions</b>	31.12.2022	31.12.2021
Urheberrechte: Gebühren Streaming (Angebot Suisa)	35	0

<b>4.5 Comptes de régularisation passif</b>	31.12.2022	31.12.2021
Frais de personnel yc. vacances et heures supplémentaires	168	151
Reformationsstiftung	43	35
Filmpreis Locarno	10	0
Factures non entrées	32	48
<b>Somme</b>	<b>253</b>	<b>234</b>

#### 4.6 Réserves

##### Titres

Les pertes réalisées et non réalisées ont atteint un total de 837 KCHF. Le Conseil a décidé de prélever une partie des pertes (486 KCHF) sur la réserve de fluctuation de valeur. Cette réserve est donc dotée de 20 % du capital investi.

Extrait de l'ordonnance de placements :

Art.4 Réserve de fluctuation des placements

<sup>1</sup> Une réserve de fluctuations des placements est constituée pour les gains de cours non réalisés.

<sup>2</sup> La valeur-cible de la réserve de fluctuations des placements est de 25% du capital investi.

<sup>3</sup> Au cours des années durant lesquelles les pertes de change n'ont pas été réalisées, la réserve de fluctuation des placements peut être inférieure.

##### Réserve de réévaluation de l'immeuble

Dans le cadre de la première évaluation de 2010, une réserve de réévaluation avait été constituée. Les amortissements sur l'immeuble sont imputés à cette réserve.

#### 5 Rémunération des organes dirigeants

Frais de personnel pour les sept membres du Conseil : 614 KCHF (AP: 577 KCHF)

L'indemnité versée aux membres du Conseil et à la présidente sont conformes à l'art. 19 et à l'art. 21 du règlement des finances. Les jetons de présence ne sont plus versés depuis le 1er janvier 2022.

Frais Suisse/étranger Selon les directives de la Conférence suisse des impôts

La direction incombe à une seule personne. Il a par conséquent été renoncé à publier sa rémunération.

## 6 Explications relatives au compte d'exploitation

6.1 <i>Produits</i>	31.12.2022	31.12.2021
Contributions des membres	5'922	5'922
<b>Contributions des membres</b>	<b>5'922</b>	<b>5'922</b>
diaconie.ch	0	2
Diaconie Suisse - Groupes de travail	77	68
Aumônerie CFA – contributions transmises	420	420
Autres	45	48
<b>Contributions à des projets</b>	<b>542</b>	<b>538</b>
Contributions pour la mission – contributions transmises	969	964
Bossey – sommes cibles transmises	56	56
KEK/CEC	10	10
COE	38	38
CMER	44	45
Autres	0	11
<b>Contribution/sommes cibles pour transmission</b>	<b>1'117</b>	<b>1'124</b>
Fonds travail des femmes – contributions transmises	89	52
Fonds droits de l'Homme – contributions transmises	15	25
Fonds Solidarité protestante suisse	325	251
<b>Collectes pour fonds</b>	<b>429</b>	<b>328</b>
<b>6.2 Structures et frais administratifs</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Synode	346	567
Conseil	602	487
Bureau de la présidente	443	408
Services centraux	748	904
Infrastructure	285	245
Immeuble	227	205
Bibliothèque	7	8
Frais administratifs des secteurs	55	40
<b>Somme</b>	<b>2'713</b>	<b>2'864</b>
<b>6.3 Produits financiers</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Bénéfice/perte réalisé obligations en CHF	-6	
Bénéfice/perte réalisé obligations étranger	-8	
Bénéfice/perte réalisé actions CHF	-17	
Bénéfice/perte réalisé actions étranger	-22	
Bénéfice/perte réalisé autres	0	247
Bénéfice/perte non réalisé obligations en CHF	-362	-78
Bénéfice/perte non réalisé obligations étranger	-89	-22
Bénéfice/perte non réalisé actions CHF	-187	159
Bénéfice/perte non réalisé actions étranger	-146	15
Bénéfice/perte non réalisé autres	0	0
Intérêts et dividendes	0	33
Dividendes thésaurisés	76	51
Autres charges financières	-32	-34
Autres produits financiers	3	
<b>Produits financiers</b>	<b>-790</b>	<b>371</b>

Voir p. 24ss pour des explications sur les charges structurelles.



#### 6.4 Produits/charges extraordinaires

31.12.2022 31.12.2021

Dissolution de provisions non nécessaires		95
Dissolution de provisions non nécessaires (autres)	1	11
<b>Somme</b>	<b>1</b>	<b>106</b>

#### 7 Explications relatives aux flux de trésorerie

Le compte des flux de trésorerie retrace les modifications des liquidités de l'organisation résultant des entrées et des sorties de fonds liées aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le flux de trésorerie a été déterminé selon la méthode indirecte.

#### 8 Explications relatives aux variations du capital

L'affectation des fonds est régie par les règlements et ordonnances des fonds respectifs.

Le Fonds pour le travail des femmes a pour mandat de soutenir tant les activités des Femmes protestantes en Suisse (FPS) que d'autres projets visant à promouvoir par des contributions annuelles le travail de femmes. Les collectes destinées au fonds, d'un montant de 89 KCHF, ont été nettement supérieures à celles de l'année dernière. 38 KCHF ont été attribués à la FPS, 4 KCHF aux dépenses de la chancellerie, et 46 KCHF à la fortune du fonds.

Conformément au mandat, le Fonds en faveur des droits humains est administré par l'œuvre d'entraide des Églises protestantes EPER. Les prélèvements du fonds ont permis de soutenir huit projets en Suisse et à l'étranger par des contributions de 500 à 8 000 CHF.

Le fonds Solidarité protestante suisse SPS a versé 174 KCHF à l'Église protestante de Genève (contribution à la rénovation du temple de la Fusterie) et 43 KCHF à la fondation de la Réformation (collecte de la Réformation). L'offrande des catéchumènes, d'un montant de 43 KCHF, a permis de soutenir un projet jeunesse en Slovaquie. Un don «coup de coeur» de 10 KCHF a été remis à la Commissione evangelica massmedia. Conformément à l'ordonnance sur le fonds SPS, 35 KCHF ont été prélevés du fonds pour couvrir les dépenses de la chancellerie ainsi que des dépenses de matériel pour un flyer et un colloque.

En 2017, l'Assemblée des délégués avait décidé de ne plus organiser la collecte pour le Fonds des Églises suisses à l'étranger CESE dès 2018 et d'utiliser le solde de la fortune du fonds pour financer des projets concrets des Églises suisses à l'étranger.

Aucune demande de financement n'a été déposée en 2022.

L'EERS assume des tâches administratives pour le compte du Conseil suisse des religions SCR. En janvier 2016, la Fédération des organisations islamiques en Suisse a transféré la fortune du SCR à hauteur de 43 KCHF à la FEPS. Le capital du SCR apparaît dans le bilan de la FEPS comme un fonds affecté depuis 2015.

La réserve de réévaluation de l'immeuble est réduite chaque année du montant de l'amortissement. La réserve de fluctuations de valeur a été réduite de 486 KCHF. Elle est donc constituée de 20 % du portefeuille de titres.

Le Fonds des manifestations internationales apporte une aide financière à des projets de grande envergure des organisations internationales, en particulier aux assemblées plénières. Le fonds est alimenté chaque année par 30 KCHF. En 2022, 72 KCHF ont été prélevés pour soutenir l'Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE) à Karlsruhe (Allemagne), et 45 KCHF pour financer la présence des Églises suisses à Karlsruhe.

Comme cela avait été inscrit au budget, 70 KCHF supplémentaires ont été prélevés sur le fonds Huldrych Zwingli pour assurer le financement de la présence suisse à l'Assemblée du COE.

Le but du fonds Diaspora en Suisse étant très similaire à celui du fonds SPS, le Conseil a décidé en août 2022 de dissoudre le premier et de transférer les actifs au fonds SPS.

En novembre 2022, le Synode a décidé de dissoudre le fonds publications/documentation et le fonds solidarité et de céder le solde du premier au fonds Huldrych Zwingli et le solde du second aux résultats annuels.

## **9 Prévoyance professionnelle**

Le régime de prévoyance professionnelle basé sur la primauté des cotisations est réglé à travers un contrat d'affiliation à la caisse de pension Fondation Abendrot. Au 30.12.2022, le degré de couverture se montait à 111,8%.

Les frais de la prévoyance professionnelle se sont élevés à 367 KCHF. Ils sont compris dans les frais de personnel. Aucune obligation n'existait envers l'institution de prévoyance en date du 31.12.2022.

## **10 Personnel**

Au 31 décembre 2022, 33 (2021 : 32) collaboratrices et collaborateurs étaient employés pour 22,1 (2021 : 22,7) équivalents plein temps.

## **11 Contribution des membres**

En dérogation au règlement concernant la clé de répartition des contributions, le Synode a fixé la contribution de l'Église évangélique réformée de Bâle-Ville pour 2022 à 50 KCHF.

## 7. Charges des «projets» et des «services et offres»

### 7.1. Vue d'ensemble

Secteurs thématiques	Personnel	Frais généraux	Comptes 22	Budget 22	Comptes 21
<b>Être Église protestante sur trois plans</b>	<b>325</b>	<b>136</b>	<b>461</b>	<b>493</b>	<b>409</b>
Champs d'action	104	32	136	264	38
Identité visuelle	8	6	14	29	12
Site internet y.c.hub	70	18	88	110	48
Collaboration des présidences et Églises membres	129	77	206	63	241
Mise en route de l'EERS	14	3	17	27	70
<b>Être Église protestante avec d'autres</b>	<b>334</b>	<b>1'774</b>	<b>2'108</b>	<b>2'124</b>	<b>1'813</b>
Oécuménisme en Suisse	20	50	70	78	104
CEPE	24	70	94	95	97
Oécuménisme dans le monde	252	625	877	887	455
Oeuvres et organisations missionnaires	24	1	25	30	26
Chrétiens menacés	14	3	17	10	7
Fonds transférés	0	1'025	1'025	1'024	1'124
<b>La foi et la proclamation protestantes</b>	<b>47</b>	<b>286</b>	<b>333</b>	<b>518</b>	<b>637</b>
Vie chrétienne	0	1	1	1	12
Solidarité protestante Suisse	47	15	62	112	78
Fonds transférés	0	270	270	405	547
<b>La célébration et la prière protestantes</b>	<b>140</b>	<b>448</b>	<b>588</b>	<b>529</b>	<b>615</b>
Travail liturgique	67	18	85	81	144
Oeco et sauvegarde de la Création	8	20	28	39	52
Messages à l'occasion de fêtes religieuses	57	9	66	30	27
Droits d'auteur	8	401	409	379	392
<b>L'action protestante</b>	<b>468</b>	<b>635</b>	<b>1'103</b>	<b>1'135</b>	<b>1'046</b>
Diaconie	239	113	352	350	324
Politique migratoire et d'asile	138	25	163	165	124
Politique femmes et genre	91	39	130	152	115
Fonds transférés	0	458	458	468	483
<b>L'engagement public protestant</b>	<b>475</b>	<b>315</b>	<b>790</b>	<b>726</b>	<b>695</b>
Relations publiques de l'EERS	225	84	309	283	217
Positions évangéliques	114	70	184	119	190
Défense d'intérêts et prise d'influence	118	110	228	259	205
Paix religieuse	18	32	50	45	58
Fonds transférés	0	19	19	20	25
<b>Frais généraux des projets / non encore attribués</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>327</b>	<b>26</b>
<b>Total projets</b>	<b>1'789</b>	<b>3'630</b>	<b>5'419</b>	<b>5'852</b>	<b>5'241</b>

Pour plus de détails, cf. p.17s.

## 7.2. Subdivision en «projets» et «services et offres»

Secteurs thématiques	Services et offres			Projets			Total		
	Personnel	Frais généraux	Total	Personnel	Frais généraux	Total	Personnel	Frais généraux	Total
<b>Être Église protestante sur trois plans</b>	<b>105</b>	<b>61</b>	<b>166</b>	<b>220</b>	<b>75</b>	<b>295</b>	<b>325</b>	<b>136</b>	<b>461</b>
Champs d'action	0	0	0	104	32	136	104	32	136
Identité visuelle	0	0	0	8	6	14	8	6	14
Site internet y.c. hub	70	18	88	0	0	0	70	18	88
Collaboration des présidences et Églises membres	30	42	72	99	35	134	129	77	206
Mise en route de l'EERS	5	1	6	9	2	11	14	3	17
<b>Être Église protestante avec d'autres</b>	<b>157</b>	<b>1'604</b>	<b>1'761</b>	<b>177</b>	<b>170</b>	<b>347</b>	<b>334</b>	<b>1'174</b>	<b>2'108</b>
Oécuménisme en Suisse	20	50	70	0	0	0	20	50	70
CEPE	24	70	94	0	0	0	24	70	94
Oécuménisme dans le monde	75	455	530	177	170	347	252	625	877
Oeuvres et organisations missionnaires	24	1	25	0	0	0	24	1	25
Chrétiens menacés	14	3	17	0	0	0	14	3	17
Fonds transférés	0	1'025	1'025	0	0	0	0	1'025	1'025
<b>La foi et la proclamation protestantes</b>	<b>47</b>	<b>286</b>	<b>333</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	<b>286</b>	<b>333</b>
Vie chrétienne	0	1	1	0	0	0	0	1	1
Solidarité protestante Suisse	47	15	62	0	0	0	47	15	62
Fonds transférés	0	270	270	0	0	0	0	270	270

Projets	Services et offres			Projets			Total		
	Personnel	Frais généraux	Total	Personnel	Frais généraux	Total	Personnel	Frais généraux	Total
<b>La célébration et la prière protestantes</b>									
Travail liturgique	123	448	571	17	0	17	140	448	588
Oeco et sauvegarde de la Création	50	18	68	17	0	17	67	18	85
Messages à l'occasion de fêtes religieuses	8	20	28	0	0	0	8	20	28
Droits d'auteur	57	9	66	0	0	0	57	9	66
	8	401	409	0	0	0	8	401	409
<b>L'action protestante</b>	<b>368</b>	<b>611</b>	<b>979</b>	<b>100</b>	<b>24</b>	<b>124</b>	<b>468</b>	<b>635</b>	<b>1'103</b>
Diaconie	188	110	298	51	3	54	239	113	352
Politique migratoire et d'asile	122	25	147	16	0	16	138	25	163
Politique femmes et genre	58	18	76	33	21	54	91	39	130
Fonds transférés	0	458	458	0	0	0	0	458	458
<b>L'engagement public protestant</b>	<b>356</b>	<b>174</b>	<b>530</b>	<b>119</b>	<b>141</b>	<b>260</b>	<b>475</b>	<b>315</b>	<b>790</b>
Relations publiques de l'EERS	225	84	309	0	0	0	225	84	309
Positions évangéliques	40	31	71	74	39	113	114	70	184
Défense d'intérêts et prise d'influence	73	8	81	45	102	147	118	110	228
Paix religieuse	18	32	50	0	0	0	18	32	50
Fonds transférés	0	19	19	0	0	0	0	19	19
<b>Non encore attribués</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>36</b>
<b>Total</b>	<b>1'156</b>	<b>3'220</b>	<b>4'376</b>	<b>633</b>	<b>410</b>	<b>1'043</b>	<b>1'789</b>	<b>3'630</b>	<b>5'419</b>

## 7.3. Explications au sujet des charges des «projets» et des «services et offres»

### Remarques générales

Le montant total des charges imputables aux «projets» et aux «services et offres» a été inférieur de 433 KCHF au budget. Corrigé des dons et des collectes des Églises membres aux organisations internationales à hauteur de 93 KCHF qui figurent comme postes transitoires dans le compte d'exploitation de l'EERS, l'écart passe à 526 KCHF.

Les charges des «projets» sont légèrement inférieures au budget, mais avec des changements d'affectations. Pour les «services et offres», les frais de personnel ont été inférieurs de 307 KCHF au budget ; quant aux frais généraux, sans les contributions transitoires, ils ont été surévalués de 236 KCHF dans le budget.

Les explications suivantes suivent la structure par secteur thématique, indépendamment de la distinction entre «projets» et «services et offres».

### Être Églises protestante sur trois plans

#### *Champs d'action*

Le Synode d'été 2021 a approuvé trois champs d'action : Sauvegarde de la Création, Formation et professions, Communication. Au moment de l'élaboration du budget, les comités stratégiques ne s'étaient pas encore constitués et il n'existait pas encore de planification concrète.

Ainsi, le Conseil a anticipé approximativement, pour chaque champ d'action :

- des jetons de présence pour douze personnes et quatre réunions par comité ;
- des jetons de présence pour les délibérations préliminaires en sous-groupes (quatre personnes, quatre rencontres par comité) ;
- des honoraires à hauteur de 10 KCHF ;
- des frais généraux pour les séances des comités à hauteur de 10 KCHF.

Dans les faits, deux à cinq personnes par comité ont reçu des jetons de présence, ce qui a réduit le poste de 28 KCHF par rapport au budget. Les frais généraux ont été occasionnés principalement par l'interprétation (25 KCHF) et par les autres charges de réunion (7 KCHF).

Les collaboratrices et les collaborateurs de la chancellerie n'ont consacré aux comités stratégiques qu'environ la moitié du temps qui avait été inscrit au budget (-73 KCHF).

#### *Identité visuelle*

Les charges liées à l'identité visuelle ont principalement été engagées pour divers produits marketing, tels que le vin ou les pins EERS.

#### *Site Internet*

Le site Internet de l'EERS a coûté 12 KCHF de moins en frais de personnel et 10 KCHF de moins en frais généraux que budgété. Les frais généraux ont notamment été occasionnés par le support externe ainsi que par les traductions.

### *Collaboration des présidences d'Église et des Églises membres*

Les séances ordinaires de la Conférence des présidences d'Église CPE, y compris une retraite en décembre, ont coûté près de 56 KCHF. En outre, la rubrique collaboration des présidences d'Église et Églises membres comprend des charges liées à la task force chargée de la crise du COVID-19, de l'Ukraine et du cumul des crises concomitantes (124 KCHF). Enfin, le document «La paix est la réalité» a été publié dans le contexte de la guerre en Ukraine. Ces charges n'avaient donc pas été prévues au budget.

De plus, des heures de travail liées aux travaux préparatoires pour un centre de compétence en théologie et éthique ainsi que pour un monitoring des Églises membres ont été comptabilisées dans cette rubrique.

#### *Mise en route de l'EERS*

La rubrique «Mise en route de l'EERS» comptabilise principalement les derniers travaux sur les règlements et les ordonnances.

### **Être Église protestante avec d'autres**

#### *Œcuménisme en Suisse*

L'engagement de l'EERS en faveur de l'œcuménisme en Suisse consiste essentiellement à soutenir la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse CTEC sous forme de contributions ordinaires et de mise à disposition de ressources humaines (48 KCHF).

Par ailleurs, la collaboration avec l'Église catholique romaine, notamment pour une retraite avec la Conférence des évêques suisses CES a engendré des frais de personnel et des frais généraux de 18 KCHF.

#### *CEPE*

Comme les années précédentes, une contribution de 60 KCHF a été versée à la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE. Les tâches courantes ont entraîné des frais de personnel de 24 KCHF et des frais généraux de 10 KCHF.

#### *Œcuménisme dans le monde*

Les organisations internationales ont été soutenues par le biais des contributions ordinaires, des dons des Églises membres et de contributions à des projets. Une contribution de 60 KCHF a notamment été allouée au Conseil œcuménique des Églises (COE) pour son Assemblée.

	Contr. ordinaires	Contr. aux projets	Dons Égl. mbres	Total
KEK	85	7	10	<b>102</b>
COE	130	68	38	<b>236</b>
CMER	50	7	45	<b>102</b>

De plus, ce poste a occasionné des frais de personnel de 75 KCHF.

Le Synode a décidé en 2021 que l'EERS participerait à l'Assemblée du COE, ce qui a entraîné des charges de 347 KCHF en 2022. Pour ce projet, les frais de personnel ont excédé le budget de 34 KCHF et les frais généraux ont été inférieurs de 48 KCHF aux prévisions ; un décompte séparé est présenté au Synode.

Les fonds transférés ont été versés aux organisations missionnaires et à l'Institut œcuménique de Bossey.

## **La foi et la proclamation protestantes**

La Conférence Solidarité protestante suisse SPS a été soutenue par la chancellerie sur le plan de l'administration et de la communication. La chancellerie, de concert avec le comité de la Conférence, a pris des mesures début 2022 pour réduire les frais administratifs. Ainsi, les frais de personnel ont été nettement inférieurs au budget (-47 KCHF) et aux frais de l'exercice précédent. Les frais généraux ont dépassé la somme inscrite au budget.

Les contributions issues de fonds sont prélevées sur le fonds SPS.

## **La célébration et la prière protestantes**

### *Travail liturgique*

La rubrique travail liturgique recense les charges en temps de travail de la chancellerie pour la Commission de liturgie, les tâches liées à la création d'un recueil de cantiques de l'EERS ainsi que la préparation des cultes du Synode et d'autres méditations.

### *Œco et sauvegarde de la Création*

La rubrique «Œco et sauvegarde de la Création» recense les dépenses en temps de travail pour les séances du comité de l'association *Œco Églises pour l'environnement*. Par ailleurs, l'EERS a de nouveau alloué à cette dernière une contribution de 20 KCHF destinée au secrétariat en Suisse romande.

### *Messages à l'occasion des fêtes religieuses*

Le calendrier de l'espérance réalisé à l'occasion de l'Avent a constitué le projet le plus onéreux. Il faut aussi mentionner l'envoi par la présidente d'une carte de Noël et de Nouvel an au nom du Conseil.

### *Droits d'auteur*

Les frais de droits d'auteur englobe les redevances versées à la Suisa (musique), à Pro Literis (textes et images), à VG Musikedition (copies pour l'usage durant le culte), ainsi que les dépenses d'assistance juridique versées à la faîtière des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN) que l'EERS verse pour le compte de ses Églises membres. Une provision de 35 KCHF a été constituée en vue d'un paiement complémentaire à la Suisa pour du streaming et d'autres offres internet des paroisses (pas encore fixé définitivement).

## **L'action protestante**

### *Diaconie*

La rubrique «Diaconie» inclut les charges engagées pour le site internet [diaconie.ch](http://diaconie.ch) (65 KCHF), pour l'assemblée générale, les comités, les groupes de travail et les commissions de la diaconie (172 KCHF), pour la commission de vérification (16 KCHF), pour l'aumônerie de l'Armée (14 KCHF), pour les soins palliatifs (29 KCHF), pour le cours «ENSA – Premiers secours en santé mentale» (10 KCHF), et pour l'aumônerie dans le milieu de la santé (43 KCHF).

### *Politique de la migration et de l'asile*

L'EERS soutient l'aumônerie dans les Centre fédéraux pour requérantes et requérants d'asile (52 KCHF), elle entretient le contact avec les partenaires du domaine de la politique de la migration (40 KCHF), et elle s'engage dans d'autres projets et services de moindre envergure (70 KCHF).



## *Politique femmes et genre*

Dans le domaine de la politique des femmes et des genres, la Conférence Femmes et Genres constitue l'offre principale de l'EERS. Les charges, d'un montant de 65 KCHF, ont été inférieures de 8 KCHF à ce qui avait été budgété.

Les charges occasionnées par le Prix Sylvia Michel – 19 KCHF pour les frais de personnel et 20 KCHF pour les frais généraux – n'avaient pas été inscrites au budget.

D'autres charges sont imputables au projet protection de l'intégrité personnelle, à une rencontre de réseautage, au fonds travail des femmes et au label UND.

Les contributions extraordinaires des Églises membres en faveur de l'aumônerie dans les centres fédéraux (420 KCHF) ont été transférées conformément à la clé de répartition.

Les contributions issues de fonds sont prélevées sur le fonds travail des femmes.

## **L'engagement public protestant**

### *Relations publiques de l'EERS*

Le poste des relations publiques de l'EERS intègre le temps de travail des collaboratrices et collaborateurs du service de la communication qui ne peut être attribué à un projet concret, notamment le travail avec les médias en général et le soutien médiatique. Les frais de personnel ont été légèrement supérieurs au budget, et les frais généraux légèrement inférieurs. Au total, les charges correspondent donc au budget.

### *Positions protestantes*

L'EERS prend position sur différents sujets de société actuels. En 2022, la thématique « mariage et parentalité » était de nouveau en point de mire. Ce poste a entraîné des frais de personnel de 68 KCHF et des frais généraux de 39 KCHF, en particulier pour couvrir les frais de traduction de la publication « Mariage, parentalité, enfants ».

Comme les années précédentes, l'EERS a contribué au Prix du jury œcuménique dans le cadre du festival du film de Locarno (10 KCHF), au festival de cinéma Visions du réel de Nyon, et à R/TV Tessin (14 KCHF).

### *Défense d'intérêts et prise d'influence*

La « Défense d'intérêts et les prises d'influence », selon la position des Églises, se concrétisent à travers différents « projets » ou « services et offres ». L'engagement au sein du Forum politique de Berne doit améliorer la visibilité de l'EERS dans la sphère politique et culturelle, et permettre de porter d'importants sujets ecclésiastiques dans le domaine public. L'EERS, qui fait partie de l'organe responsable du Forum politique, lui verse à ce titre une contribution de soutien et y a organisé trois débats (134 KCHF). De plus, les charges liées à la participation à des commissions extraparlimentaires (26 KCHF), au monitoring des activités sous la Coupole fédérale (36 KCHF), aux frais de personnel pour les consultations et les prises de position (15 KCHF) ainsi qu'aux projets écologiques de l'EERS (12 KCHF) sont comptabilisées dans cette rubrique.

Les frais de personnel relatifs à la Commission nationale d'éthique (CNE), qui se sont élevés à 26 KCHF, ont été légèrement inférieurs à ceux de 2021.

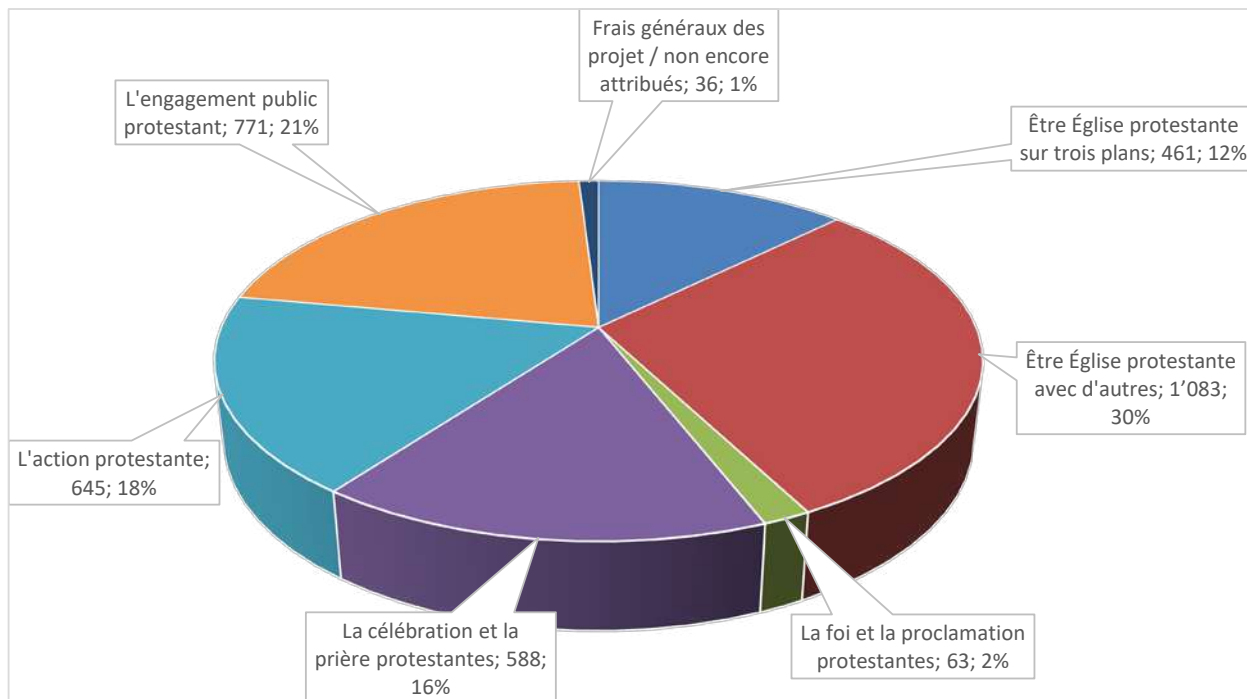
### *Paix religieuse*

La paix religieuse a été promue par le biais d'une contribution au SCR (26 KCHF) et d'allocation de ressources humaines pour entretenir les relations avec la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) et pour poursuivre les dialogues interreligieux.

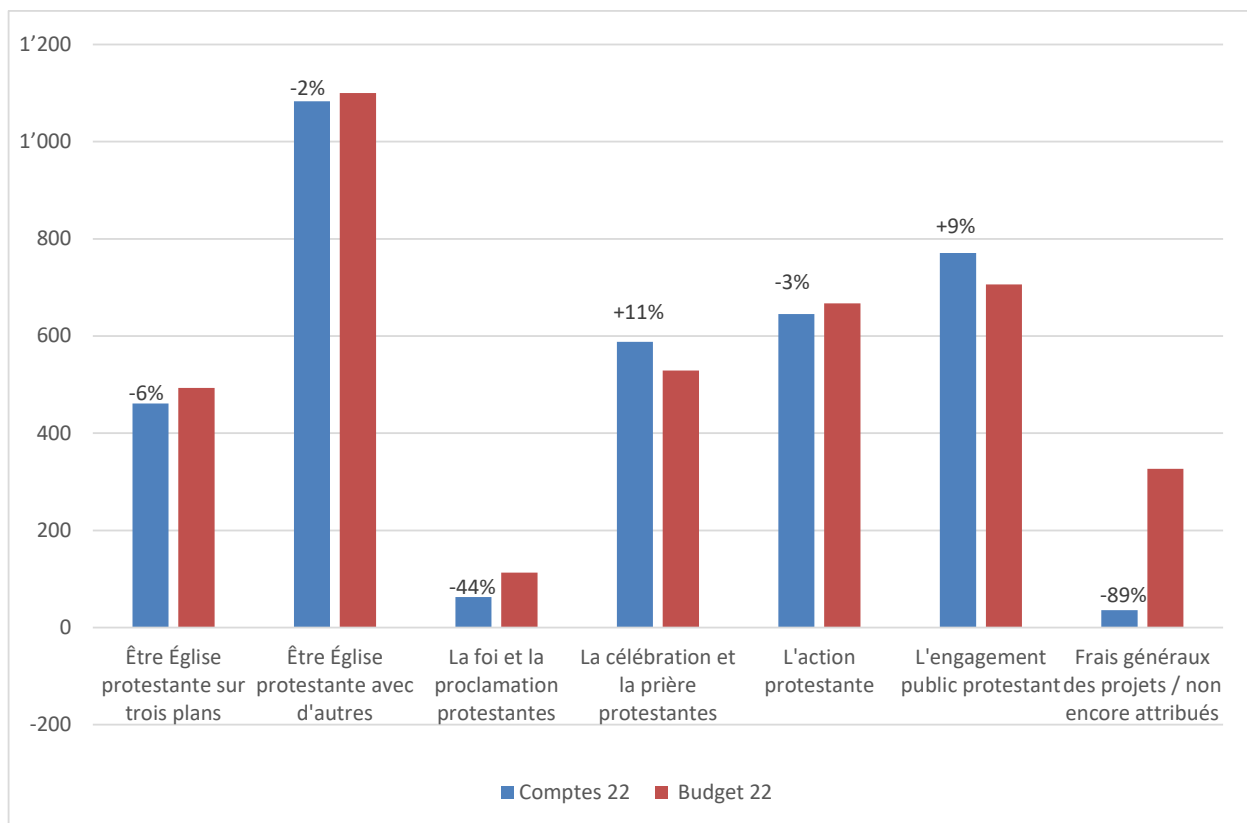
Les contributions issues de fonds sont prélevées sur le fonds en faveur des droits humains.

## 7.4. Charges par domaine thématique

Le diagramme suivant présente les charges par domaine thématique sans les transferts ni les contributions de fonds affectés, car ces informations fausseraient la réalité (en KCHF / %) :



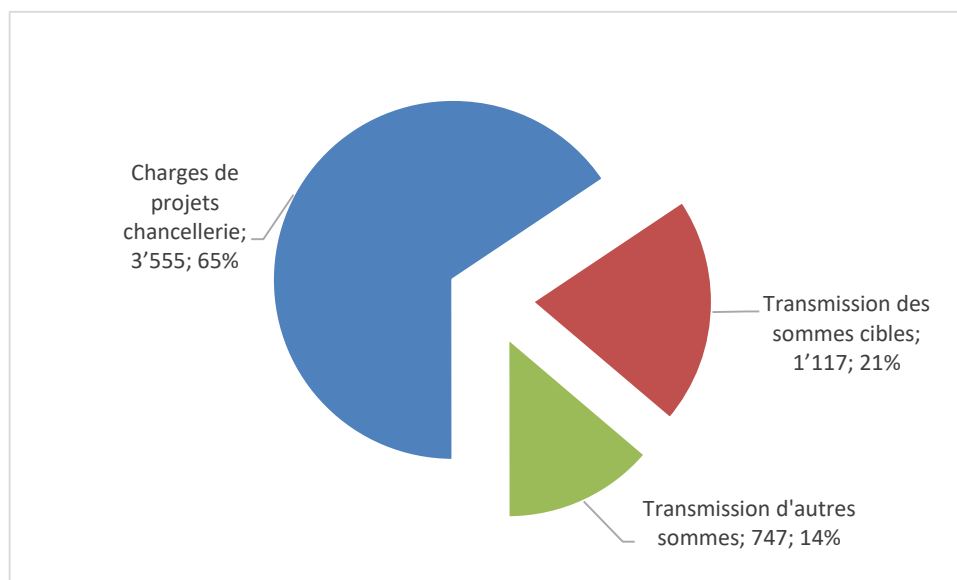
En %, en comparaison avec le budget :



## 7.5. Répartition des charges par objectif

En 2022, 35 % du total des charges imputables aux «projets» aux «services et offres» ont été constitués par des contributions transférées. La proportion de projets internes a dès lors été légèrement supérieure à l'année précédente. Les transferts aux œuvres d'entraide et aux œuvres missionnaires protestantes ainsi qu'à l'Institut œcuménique de Bossey et à l'aumônerie dans les centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile se sont plus ou moins maintenus au même niveau que l'année précédente. Au total, les contributions prélevées sur les fonds ont été inférieures à celles de 2021, en particulier celles destinées au fonds SPS.

Répartition des charges de projet entre les projets propres à l'EERS et les contributions (en KCHF et en %) :



À la page suivante, le graphique montre la répartition de l'ensemble des charges des «projets» et des «services et offres» de 5 419 KCHF en fonction de l'influence du Conseil sur l'affectation des fonds.

■ 45,8 % des charges pour les «projets» et «services et offres» étaient destinées au travail de la chancellerie.

54,2 % étaient des contributions à des projets de tiers et versements de l'EERS pour le compte de ses Églises membres, réparties de la manière suivante :

■ 28,4 % des charges vont au compte de contributions en transit vers les œuvres d'entraide et missionnaires, l'Institut œcuménique de Bossey, d'autres dons ainsi que des contributions extraordinaires des Églises membres pour l'aumônerie dans les centres fédéraux.

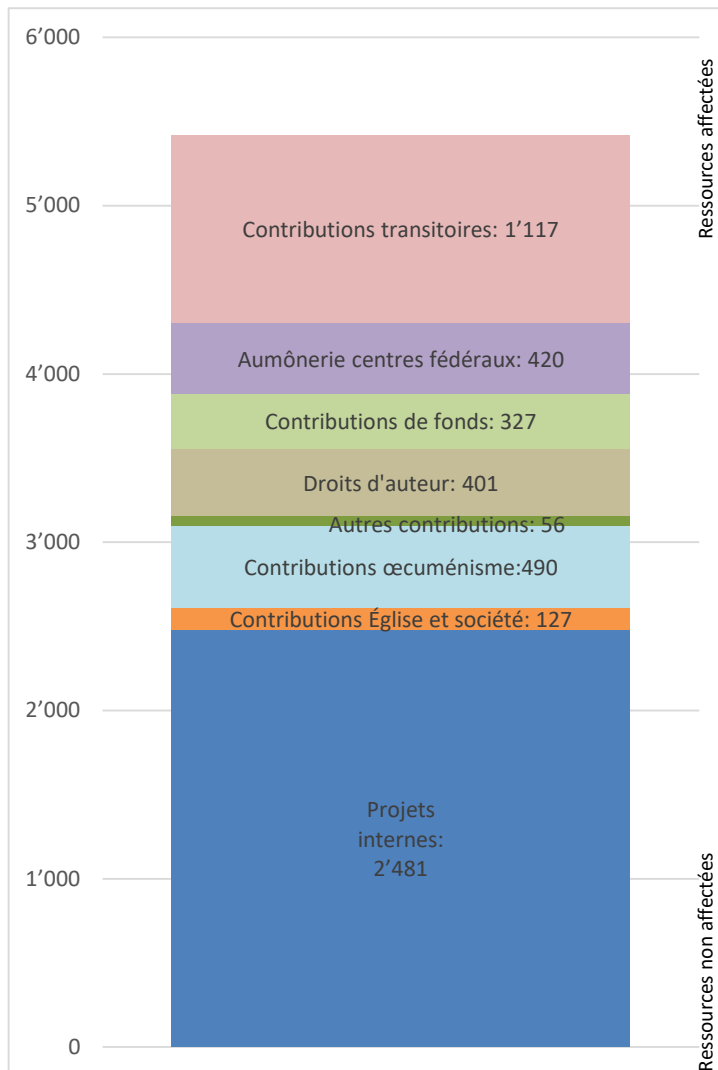
■ Les contributions aux projets provenant de fonds dédiés ont représenté un peu plus de 6% des charges pour les «projets» et les «services et offres». Les contributions concrètes sont fixées par les commissions du Conseil et sur la base de l'affectation des dons.

■ 7,4 % des charges pour les «projets» et les «services et offres» sont des taxes pour les droits d'auteur. L'EERS a conclu des contrats avec les sociétés de gestion des droits d'auteur en faveur des paroisses protestantes et méthodistes de Suisse.

■ 9 % des charges étaient des contributions aux organisations internationales et à l'œcuménisme en Suisse.

■ 3,4 % des contributions ont été orientées vers des institutions qui abordent des thèmes ecclésiaux («Église et société») ainsi que vers d'autres organisations, notamment dans le domaine de la migration et des soins palliatifs («autres contributions»).

Dépenses selon affectations liées (en KCHF) :



## 8. Charges structurelles

	Personnel	Frais généraux	Comptes 22	Budget 22	Comptes 21
Synode	213	133	346	332	567
Conseil	548	54	602	622	487
Bureau de la présidente	417	26	443	472	408
Services centraux	694	54	748	693	904
Infrastructure	89	196	285	202	245
Immeuble	10	217	227	205	205
Bibliothèque	3	4	7	14	8
Frais administratifs des secteurs	55	0	55	41	40
<b>Total</b>	<b>2'029</b>	<b>684</b>	<b>2'713</b>	<b>2'581</b>	<b>2'864</b>

## Explications

### Synode

Après deux années inhabituelles, les synodes d'été et d'automne se sont à nouveau déroulés dans le cadre usuel d'avant la pandémie de COVID-19. En tout, les charges liées aux synodes ont dépassé le budget de 15 KCHF ; le temps de travail prévu pour le soutien apporté au bureau du Synode et à la communication a notamment été dépassé.

Les charges engagées pour l'attribution du Prix Sylvia Michel, qui a été remis dans le cadre du Synode, sont présentées séparément, comme des charges de projet.

### Conseil

Les membres du Conseil ont été indemnisés pour la première fois conformément à l'art. 19 du règlement des finances entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les frais de personnel se composent des indemnités versées aux membres du Conseil y compris frais de personnel annexes (373 KCHF), ainsi que des dépenses engagées par la chancellerie pour l'assistante administrative du Conseil et pour le temps de travail du personnel des chargées et chargés de dossier (175 KCHF). L'indemnisation des membres du Conseil n'est pas comparable à celle de 2021. Jusqu'en 2021, elle était calculée selon une indemnité de base et un forfait journalier. Or, en 2021, les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19 ont réduit le nombre de forfaits journaliers par rapport aux années précédentes.

Les frais généraux ont été inférieurs de 42 KCHF au budget, en particulier les frais de représentation (-20 KCHF) et d'honoraires (-10 KCHF). Le calcul des honoraires prévoyait la préparation des objectifs de législature qui a été repoussée à début 2023.

### Bureau de la présidente

La présidente est indemnisée conformément à l'art. 21 du règlement des finances. Les frais de personnel incluent en outre le salaire de l'assistante administrative et du collaborateur personnel de la présidente. Ce dernier a commencé à travailler pour l'EERS plus tard que prévu. C'est pourquoi, le total des frais de personnel est inférieur de 27 KCHF au budget.

Les frais généraux ont été conformes au budget. 16 KCHF sont imputables aux frais de représentation.

## **Services centraux**

Les charges liées aux services centraux incluent la direction de la chancellerie et la gestion des finances et du personnel. Les frais de personnel ont dépassé le budget. Cet écart est dû au fait que le personnel des services centraux a moins souvent collaboré à des projets concrets que prévu.

## **Infrastructure**

Cette rubrique inclut les charges liées à l'informatique (143 KCHF), à la formation continue, au recrutement de personnel et autres.

L'informatique a coûté 53 KCHF de plus que ce qui avait été budgété. En effet, comme indiqué pendant la présentation du *forecast* lors du synode d'automne 2022, le Conseil a décidé d'anticiper la commande d'ordinateurs portables pour le personnel de la chancellerie ainsi qu'une mise à jour du serveur initialement prévues pour 2023.

Par ailleurs, les charges inhérentes au recrutement ont été plus élevées que prévu. Le processus de recrutement du directeur des relations extérieures a notamment impliqué le recours à un bureau de conseil externe chargé de mener un *assessment* (17 KCHF) qui n'avait pas été prévu au budget.

## **Immeuble**

L'immeuble, revalorisé en 2010, est amorti à hauteur d'environ 100 KCHF par an sur une période de 40 ans. Les autres charges viennent des impôts et des charges d'entretien.

Les frais généraux ont dépassé le budget d'environ 13 KCHF du fait de la hausse des prix de l'énergie et du fait de travaux de réparation à la suite d'un dégât des eaux. La planification des travaux a entraîné un surplus de temps de travail à l'interne.

## **Bibliothèque**

Les frais de personnel et les frais généraux sont légèrement inférieurs aux prévisions.

## **Charges administratives des départements**

Cette rubrique comprend les charges liées à l'activité de compte rendu, y compris établissement du rapport d'activité, à la commission du personnel, aux tâches de traduction, etc.

## 9. Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 34 421 88 18  
www.bdo.ch  
bernhard.remund@bdo.ch  
thomas.stutz@bdo.ch

BDO SA  
Farbweg 11  
3400 Burgdorf

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
au synode de l'**

**Église évangélique réformée de Suisse (EERS), Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe, voir pages 6 à 14) de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berthoud, 13 avril 2023

BDO SA

Thomas Stutz

Expert-réviseur agréé

Bernhard Remund

Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Annexe  
Comptes annuels

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

13

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Décharge 2022

### Proposition

Le Synode donne décharge au Conseil pour son activité durant l'exercice 2022.

Berne, le 11 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le bureau du Synode  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Evelyn Borer      Hella Hoppe



La constitution de l'EERS prévoit à l'article 21 « Compétences », lettre o, que le Synode donne décharge au Conseil.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

14

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Institut œcuménique de Bossey : somme cible 2024

### Proposition

Le Synode décide d'organiser en 2024 une collecte, dont la somme cible est fixée à CHF 60'000.00, au profit de l'Institut œcuménique de Bossey et son Fonds des bourses.

Berne, le 14 mars 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

## Commentaire

Fondé en 1946, l'Institut œcuménique de Bossey (Bossey) est le centre de formation œcuménique et de formation continue du Conseil œcuménique des Églises (COE) ainsi qu'un centre international de rencontre et de dialogue. Il propose des formations universitaires postgrades et de doctorat et des cours de formation continue pour des théologiens et théologiennes ainsi que des laïcs et des laïques. Les diplômes suivants peuvent y être obtenus : *Complementary Certificate in Ecumenical Studies ; Master of Advanced Studies in Ecumenical Studies ; Doctorate in Theology (Mention Ecumenical Studies)* ainsi que le *Certificate of Advanced Studies in Ecumenical Studies*. Bossey est également fréquenté par des pasteurs et des pasteurs en congé sabbatique. La vie sociale et spirituelle communautaire occupe une place importante dans l'enseignement et la formation œcuménique dispensés à Bossey. Un cours d'été interreligieux est tenu avec succès depuis 2011 pour des étudiantes et des étudiants provenant de contextes chrétien, juif et musulman.

L'Institut rappelle aux Eglises de manière vivante et avec insistance qu'elles ont pour mission de motiver et former des jeunes gens afin qu'ils puissent s'engager en faveur de l'unité visible de l'Église et d'un monde plus juste et plus pacifique, que ce soit sur leur lieu d'activité ou dans le cadre du mouvement œcuménique. Avec ce centre, le COE veut mettre à disposition un lieu d'apprentissage et d'expérience œcuménique. Pour les Églises du COE, Bossey représente donc une référence très importante en tant que lieu d'études et de rencontres. La newsletter annexée de l'Institut œcuménique de Bossey de novembre 2022 donne des informations sur l'utilisation des ressources financières.

Un lien fort unit les Églises réformées de Suisse et l'Institut œcuménique de Bossey depuis des dizaines d'années. Des Églises et des paroisses à titre individuel entretiennent des relations nombreuses et diversifiées avec cet Institut. Depuis des années, des paroisses de Suisse accueillent des étudiants de l'Institut pendant l'Avent.

Suivent d'autres possibilités d'action en faveur de l'Institut de Bossey :

- un soutien financier annuel de l'EERS à des étudiantes et des étudiants suisses en théologie à Bossey,
- l'encouragement des pasteurs et des pasteurs à suivre des cours à l'Institut dans le cadre de leur formation initiale et continue,
- l'organisation de conférences et de retraites à Bossey,
- une tâche permanente est d'inciter davantage de personnes effectuant leurs études en Suisse à suivre leur formation à l'Institut œcuménique,
- le lancement de collectes supplémentaires en faveur de Bossey. En 2022, les dons et collectes de l'EPER, des Églises cantonales, des paroisses et de personnes privées ont atteint la somme de CHF 192'559.00. La somme totale récoltée par le biais de l'EERS en 2022 s'est élevée à CHF 56'463.00. Les dons récoltés en Suisse représentent 25.50% des revenus de Bossey, 51.57% proviennent d'Eglises à l'étranger, 22.93% sont générés par l'Institut.

Le Conseil propose au Synode d'organiser une collecte au sein des Églises membres dans le but d'atteindre le montant visé de CHF 60'000.00 pour l'année 2024, et de répartir les montants collectés à parts égales entre l'Institut œcuménique et son Fonds des bourses.



# BEYOND BOUNDARIES

The newsletter of the Ecumenical Institute at Bossey

[www.bossey.ch](http://www.bossey.ch)



November 2022



## Greetings by the Director

This academic year 2022-23 is very special for our Bossey students. They already came to the Ecumenical Institute in mid-August this year in order to be able to take part in the assembly of the World Council of Churches (WCC) in Karlsruhe, Germany, as part of the Global Ecumenical Theological Institute (GETI). This was a unique opportunity for them to see the vibrant global ecumenical movement in action. This year 35 students from around the world are enrolled in Ecumenical Studies at Bossey.

Bossey continues to nurture and model the future generations of ecumenists and church leaders. It continues its mission and vocation as a unique laboratory of the ecumenical movement, a free and safe space for profound theological debate, and for intercultural, inter-church and interpersonal encounter. We continue to be very thankful for the prayers and support of many people who feel close to the Ecumenical Institute: students, alumni, friends, donors, guests. This is much appreciated.

Rev. Dr Kuzipa Nalwamba has been appointed as WCC programme director for unity, mission and ecumenical formation beginning 1 November 2022. Since 2019 she served as professor of social ethics at the Ecumenical Institute and programme executive for ecumenical theological education. Her successor in this position will be Rev. Dr Benjamin Simon who recently served as programme executive for church relations in the WCC. As Rev. Dr Odair Pedroso Mateus and myself have reached retirement age we bid farewell to our teaching position at the Ecumenical Institute. It was a privilege and joy to serve the Institute for many years.



Photo: Paul Jeffrey/WCC

After my 24 years of uninterrupted service as Professor and Director at the Ecumenical Institute at Bossey, it has become part of my very identity. During those years, I saw many life changing experiences of the students; but, at the same time, life and work in Bossey has equally changed and modelled my own life, my way of relating to and understanding and valuing the others. I continue to pray with gratitude for this unique space of ecumenical formation, encounter and dialogue.

*Fr. Dr Ioan Sauca  
Director of the Ecumenical Institute  
Acting General Secretary of WCC*

## Contents

Greetings by the Director	2	Théologie interculturelle	8
A Moment of Gratitude	3	Thank You and Adieu	9
Graduation in June 2022	4	Engaging Teacher and Empowering Educator	9
Applications on WCC Trakstar Platform	4	New Programme Director for Unity, Mission and Ecumenical Formation	10
Bossey Alumni at WCC Assembly	5	New Professor of Ecumenical Social Ethics	10
New Co-moderator of WCC Central Committee	6	Library News	11
CAS Interreligious Studies	7		



## A Moment of Gratitude



In January 2022, twenty graduates successfully completed the Certificate of Advanced Studies (CAS) programme and six graduates the Certificate of Complementary Certificate (CC) programme. Prof. em. Hans-Christoph Askani, Autonomous Faculty of Protestant Theology, University of Geneva addressed the students on the occasion of the closing ceremony on 27 January 2022 and encouraged them to continue the ecumenical journey with curiosity.

In August 2021, Bossey resumed its residential face-to-face courses carefully amid the ongoing COVID-19 pandemic, while strongly encouraging students and faculty to follow the local and national guidelines. These efforts have led to a remarkable result in that it was hard to find someone testing positive for COVID-19, despite frequent testing after several excursions, and Bossey could end its autumn semester successfully.

Ms Carolina Zamorano Martinez of the Methodist Church in Mexico, the United Mexican States delivered her graduation speech. She said, "We have experimented with worship in different ways



*Photos: Peter Williams/WCC*

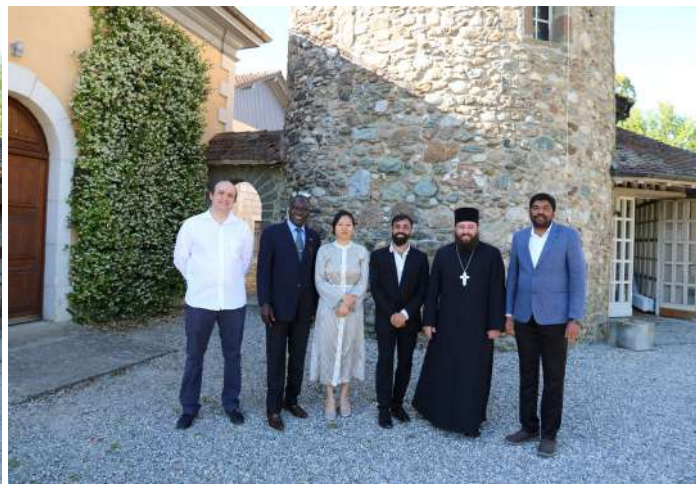
that we have never thought before and we found God in each one of us. God is in the silent reflection, in the singing prayers, in the traditional hymns and in the energizing chants with drums. The Holy Spirit is among us, every time we light a candle, every time we share the needs in our contexts." She also said that we have continued in communion with each other in our communal life, in spite of all the challenges we have faced, and we could experience changes deep down in our hearts. At the conclusion, she expressed

her sincere appreciation to all the students, faculty and staff.

Fr. Dr Ioan Sauca also gave Ms Lucette Bourguignon the award as a token of our thanks. For many decades, she welcomed our students to her home for meals and bible studies and our students enjoyed her warm hospitality.



## Six Masters' Students Graduate



*Photos: Gloria Koymans/WCC*

Six masters' students, Sijo George (India), Giorgi Gvelesiani (Georgia), Rev. Abel Lamido (Nigeria), Shashimongla Longchar (India), Rev. Jebin Thankaraj (India) and Fr. Andrea Saria (Georgia) graduated on 13 June 2022. During an outdoor graduation ceremony, the dean, Rev. Dr Simone Sinn, commended the six graduates for their successful defence of their

theses and contribution to the academic research depository at Bossey. She encouraged them to go back to their churches and countries as envoys of the Institute. During closing prayers in the chapel, earlier, the students reflected on Psalm 84 as a metaphor for their shared journey. They concluded that living and studying together was an act of

growing in integrity and belief in God's hospitality, guidance and blessing. "Bossey is a nest of true unity and love, built for all kinds of 'swallows'. It gives them all, an opportunity to attach to it and share of its goodness," Fr. Saria remarked.

## Application Process in WCC Trakstar Hire Platform

The application process moved online for all courses in Ecumenical Studies. The platform requires careful preparation; filling in data and uploading required digitized documents following a protocol. The platform is accessible once per application dossier.

<https://www.oikoumene.org/study-in-bossey>



*Photo: Gregoire de Fombelle/WCC*

## Bossey at the WCC Assembly in Karlsruhe



Photo: Paul Jeffrey/WCC

The Bossey students of the academic year 2022-23 had the unique opportunity to join the WCC 11th Assembly in Karlsruhe (Germany) this year. They were part of the residential Global Ecumenical Theological Institute (GETI), and joined many sessions of the assembly: morning prayers under the magic sky, which is a huge tent that symbolized an oasis of peace during the assembly; the thematic plenaries that provided insights into the theme of each day; home groups and ecumenical conversations. Moreover, the students used the opportunity to meet people in the Networking Zone or the Brunnen space. Bossey students immersed themselves intensely into global ecumenism.

Beyond the current Bossey students, Bossey alumni from all around the world participated in the assembly in different roles: as delegates, as staff or co-opted

staff, as stewards, and as guests. It was very touching to see recent Bossey alumni contributing to different thematic plenaries, like Mr Roman Sigov from Ukraine, Mr Simone de Guiseppe from Italy and Ms Lani Anaya from Mexico.

On 5 September, more than 120 Bossey alumni joined for a meeting hosted by the Protestant Church in Switzerland, coordinated by Rev. Serge Fornerod, and a greeting offered by Rev. Claudia Haslebacher. When the director of the Ecumenical Institute, Fr. Dr Ioan Sauca, opened this gathering, he radiated the unique spirit of Bossey, where long-lasting friendships are formed and the commitment to the ecumenical movement is nurtured. Rev. Merlyn Hyde-Riley, a Bossey alumni from Jamaica, echoed this in passionate words in her speech at the alumni meeting. This lunchtime gathering offered a wonderful space for

reunion for Bossey alumni, enjoying delicious food and engaging conversations.

On two other occasions, Bossey alumni shared their experiences at panel conversations in the WCC Networking Zone. It is very moving to see how a theme discovered at Bossey had continued to be a red thread in the lives of a Bossey alumni. Two of the interreligious guests at the assembly, Benjamin Kamine from the USA and Dalia Al Mokdad from Lebanon also were Bossey alumni, they participated in the CAS Interreligious Studies.

It was important to see that Assembly programme guidelines committee affirmed the commitment to ecumenical formation, and Bossey continues to be one of its expressions that prepares young people for leadership roles in church and society.



## Bossey Alumna Rev Merlyn Hyde-Riley Elected Vice Moderator of the WCC Central Committee

Rev. Merlyn Hyde-Riley, graduate of the Ecumenical Institute at Bossey, 2012-2013 cohort, and the acting general secretary of the Jamaica Baptist Union was elected vice moderator of the World Council of Churches (WCC) at the 11th assembly in September 2022 in Karlsruhe.

Rev. Hyde-Riley is engaged in various leadership roles in the ecumenical movement. She was the first woman to serve as the president of the Jamaica Council of Churches (JCC) and in her capacity as president, hosted the WCC's celebration of the 20th Anniversary of the Decade to Overcome Violence, in 2018 in Jamaica.

She participated in the WCC's Twin Consultation on Reformation, Education and Transformation held in Brazil and Germany as a part of the 500th anniversary of the Reformation and took part in the WCC consultation on the role of women in the Churches, Monastero di Bose, Italy. Rev. Hyde-Riley also gave one of the Bible studies at World Mission Conference in Arusha, Tanzania in 2018.

As vice moderator, Rev. Merlyn Hyde-Riley is a member of the leadership of the WCC. She will join the moderator in the task of chairing sessions of the WCC central committee and of the executive committee. The Ecumenical Institute and the entire Bossey community congratulate our worthy alumna and celebrate a historic first.



*Photo: Albin Hillert/WCC*

## CAS Interreligious Studies



Photo: Gloria Koymans/WCC

On 21 July 2022, twelve students from Africa, Europe, Latin America, Middle East and North America earned a Certificate in Advanced Studies (CAS) in Interreligious Studies from the Bossey Ecumenical Institute, celebrating six weeks of thriving and learning together.

Taking place under the theme “Reconciliation and Healing Judaism, Christianity and Islam”, the international course offered capacity building for constructive engagement in interreligious relations and dialogue. Dr Vasile-Octavian Mihoc, faculty member at the Ecumenical Institute at Bossey, coordinated the course.

The summer course, equally divided into three weeks of distance learning followed by three weeks of intensive residential study, offered research opportunities in a community life setting. The residential period included four study modules: core course on Judaism, Christianity and Islam, thematic workshops, practical interreligious workshops, and interreligious study visits.

Mahmoud Nazari, a Muslim from the Middle East, said he enrolled in the course to strengthen his knowledge. “I will take back with me the teaching methods,” he said. “I could see some of them being really creative in their teaching.” He also valued the approach of comparative studies in interreligious dialogue.

Marcelle Al-Zoughbi, a Christian from the Middle East, said she had been trying to find space and time to attend the course since as far back as 2014. “I really believe in interreligious dialogue when we come to meet the person at the level where they’re at,” she said. “We can walk with them and talk with them. We can start the healing and reconciliation process.” Like Nazari, she marvelled at the graciousness and kindness of the staff and students at Bossey. She also acknowledged comparative theology as a powerful tool. “If we read someone else’s sacred text, we can have a further understanding of our own sacred text,” she said. “I saw many similarities, and how we build off of each other.”

Elizabeth Breit, a Jewish rabbi from New York City, was recently ordained and attended the course before beginning her first job as a congregational rabbi in August in Atlanta, Georgia (USA). “I think one of the most powerful aspects of the course was the relationships we built with people we wouldn’t have a chance to come across on equal footing,” she said. “Meeting here in Switzerland really allowed us to have a neutral place to build friendships and to communicate.”

The summer course strengthened knowledge on the three Abrahamic religions: Christianity, Islam and Judaism, and especially on the theme “Reconciliation and Healing Judaism, Christianity and Islam”. Participants enjoyed the interdisciplinary approach in interfaith studies, while finding constructive solutions linking theory of interreligious studies to practice of interreligious dialogue and engagement and discovering how the three religions respond to modern challenges.



## “Théologie interculturelle” – A Theological Course in French Language

In June 2022 twelve students graduated from the first “cours en théologie interculturelle” at the Ecumenical Institute at Bossey.

The course is a cooperative effort of French and Swiss WCC member churches and different organisations (Office Protestant de la formation, Neuchâtel - DM, Lausanne – Défap, Paris, CEVAA, Montpellier and Témoigner ensemble à Genève), all concerned and involved in questions around formation in intercultural and contextual theologies. The participants, who were partly from autochthonous French or Swiss churches and others from churches of migrational background, followed for six weekends the teachers’ courses usually an intercultural tandem, shared their experiences on different theological themes from an intercultural perspective, and learned from each other. As societies are becoming more and more intercultural and diverse an intercultural theological training for church leaders and active members of churches is much needed. The Ecumenical Institute at Bossey has recognised these challenges and wants to make a necessary change and puts with this course more the focus on World Christianity.



*Photo: Gloria Koymans/WCC*

This Academic year, the course will be offered again and enlarged from six to eight weekends. Next to the former partners, we are grateful to the Protestant Universities of Montpellier and Paris to have joined. You are most welcome to watch the film about the course in “Théologie Interculturelle”.





## Thank You and Adieu Fr. Dr Sauca

Rev. Dr Ioan Sauca has had a long and productive relationship with the Institute. It begun when he came as a student from 1984 to 1985. In 1994, he joined the World Council of Churches as executive secretary for Orthodox studies and relationship in mission. A senior priest from the Orthodox Church in Romania, Fr. Dr Sauca has been professor of ecumenical theology at the Institute since 1998. He has poured his life into the growth of the Institute and has served as its vision bearer since he became director in 2001. In that

capacity, he nurtured numerous younger and emerging ecumenical theologians, presided over infrastructure renewal and consolidated the academic programme, leading to its accreditation by the University of Geneva's Faculty of Theology.

During his tenure, Fr. Dr Sauca forged stable partnerships that support the appointment of faculty and a scholarship fund for students from member and non-member



Photo: Albin Hillert/WCC

churches of the WCC. The cultural, theological and confessional diversity at Bossey lends depth and breadth to the mode of ecumenical formation at Bossey. Its continuation will benefit from the foundation Fr. Dr Sauca has laid.

## Rev. Dr Odair Pedroso Mateus: Engaging Teacher and Empowering Educator

The Ecumenical Institute at Bossey has been blessed with a very fine professor since 2007: Rev. Dr Odair Pedroso Mateus. He has been an engaging teacher, an empowering educator and a skillful mentor to many students during the past fifteen years. Two years ago, students designed a "Times" cover with his image to symbolically express how special his teaching was for them.



Photo: Albin Hillert/WCC

Whenever Rev. Dr Odair begins a classroom session, students' minds and hearts would be drawn into fascinating theological reflection that connects today's challenges with events and insights from the past. He encourages students to walk in one another's shoes, for example through panel discussions in which students represent church traditions different from their own. He has shared many meals with students in the Orangerie in Bossey, and accompanied their holistic ecumenical formation.

In the faculty, Rev. Dr Odair sparked important processes to reconstruct the syllabus of Ecumenical Studies in order to respond to students' perspectives and make the curriculum more coherent and relevant. For many years, he co-taught the intercultural seminar with a colleague from the theological faculty at the University of Geneva.

A pastor of the Independent Presbyterian Church of Brazil, Rev. Dr Odair Pedroso Mateus first came to the Ecumenical Institute at Bossey

as student in 1981-82. When he came back to Geneva he first served the World Alliance of Reformed Churches from 2000 to 2007, and then started to work with the WCC as professor of ecumenical theology and programme executive in the Faith and Order Secretariat. The Ecumenical Institute was proud to see him promoted to Faith and Order director in 2015, and to WCC deputy general secretary in 2020. We are full of gratitude for Rev. Dr Odair's profound and inspiring contribution to ecumenical formation at Bossey.



## Rev. Dr Kuzipa Nalwamba appointed Programme Director for Unity, Mission and Ecumenical Formation

The Bossey family celebrates the appointment of Rev. Dr Kuzipa Nalwamba as the World Council of Churches (WCC) programme director for Unity, Mission and Ecumenical Formation. Until her appointment, Rev. Dr Nalwamba was part of the Ecumenical Institute at Bossey, serving as the professor of Ecumenical Social Ethics. She was also the programme executive for Ecumenical Theological Education (ETE).

In that capacity, she coordinated the Global Ecumenical Theological Institute in conjunction with the WCC Assembly in Karlsruhe in 2022. She will develop strategic directions for the programmatic work in the area of Unity, Mission and Ecumenical Formation. She will also strengthen relationships with member churches, ecumenical partners and specialized ministries; and lead programmatic collaboration



Photo: Mike DuBose/WCC

with churches and partners.

As Director for Unity, Mission and Ecumenical Formation, Rev. Dr Kuzipa Nalwamba will also take the overall responsibility of oversight for the Ecumenical Institute at Bossey following the retirement of Fr Ioan Sauca.

The Ecumenical Institute is grateful to Rev. Dr Nalwamba for her contribution to the life and work of formation at Bossey and looks to her continued involvement as a teaching staff member of the faculty.

## Bossey Salutes the Return of Rev. Dr Benjamin Simon as Core Faculty



Photo: Albin Hillert

The Ecumenical Institute at Bossey rejoices at the return of Rev. Dr Benjamin Simon after nearly three years hiatus serving as the programme executive for church relations in the World Council of Churches. He is not new to the life and formation offered at Bossey being a part of the faculty as Professor for Ecumenical Missiology in the past.

Rev. Dr Benjamin is re-joining the core faculty of the Bossey as the Professor of Ecumenical Social Ethics and Programme Executive, Ecumenical Theological Education (ETE) of the World

Council of Churches. The chair of Ecumenical Social Ethics offers an intensive introduction and study in relating to the challenges arising from the complexity and plurality of globalised societies, and explores responses from an ecumenical ethical perspective. The Institute rejoices for the wealth of experience and expertise he brings, knowing that Rev. Dr Benjamin was not only trained in intercultural theology but also in social sciences.



## Library News



*Photo: World Council of Churches*

Several changes affected the library in Bossey since March 2019: first, the collection of books of the library at the Ecumenical Centre merged with the collection of the library at the Ecumenical Institute. We have now in one location more than 100,000 documents making the library one of the most relevant ones worldwide about the ecumenical movement.

Then the new library catalogue ([www.cutt.ly/WCCLibrarycatalogue](http://www.cutt.ly/WCCLibrarycatalogue)) was launched together with the other 450 Swiss academic libraries.

In addition, and together with the WCC Archives, the digitization project of former WCC publications (<https://archive.org/details/worldcouncilofchurches>) continues. In 2022, we have been awarded by a grant of the ATLA American Theological Libraries Association, allowing the digitization of an additional batch of about 300 documents.

The life of (and at) the library is enriched by the students of the Library Committee from one year to another, ensuring its openness throughout the week. All this makes the library a unique place for current and former students of the Ecumenical Institute: the library is yours!



**BEYOND BOUNDARIES**

is a periodic newsletter of the Ecumenical Institute at Château de Bossey.

**Editorial Team**

Joo Mee Hur  
Susan Kim



*Produced by the World Council of Churches  
November 2022.*

*The Ecumenical Institute shall not be under any liability to any person in respect of any damage, however caused, which may be incurred or which arises directly or indirectly from reliance on information in this publication.*

Cover photos: Ivars Kupcis/WCC

## Support the work of the Ecumenical Institute

### Online giving

[www.oikoumene.org/donations](http://www.oikoumene.org/donations)

### Bank transfer

Banque Cantonale Vaudoise (BCV)  
Case postale 300, CH-1001 Lausanne, Switzerland  
Account holder: Institut œcuménique  
IBAN: CH81 0076 7000 U067 5255 7  
Swift code: BCVLCH2LXXX

**Thank you for your gifts!**

### Ecumenical Institute

#### Château de Bossey

Chemin Chenevière 2,  
1279 Bogis-Bossey,  
Switzerland

Tel: +41 22 960 7300

Fax: +41 22 960 7367

[bossey@wcc-coe.org](mailto:bossey@wcc-coe.org)



**World Council  
of Churches**



**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Organisations missionnaires : contribution de base 2024

### Propositions

1. Le Synode décide qu'en 2024, les Églises membres soutiendront financièrement Mission 21 et DM.
2. Le Synode approuve le financement de la contribution de base 2024 pour Mission 21 et DM selon « l'accord concernant une conférence de coordination des organisations missionnaires et de la FEPS », conclu en juin 2010 et sur la base des engagements pris par les Églises membres. Cette contribution s'élève à CHF 965'750.00.
3. Le Synode donne mandat au Conseil de l'EERS de facturer aux Églises membres leur participation à la contribution de base.

Berne, le 14 mars 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe



# 1. Commentaire du Conseil de l'EERS

L'établissement en 2011 de la « Conférence de coordination des organisations missionnaires et de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS », devenue depuis Église évangélique réformée de Suisse EERS en 2020, a été à l'époque un signe clair de la proximité et du lien créés entre les Églises membres, la FEPS et les organisations missionnaires. Selon l'accord fondant cette Conférence, cette dernière « propose à l'Assemblée des délégués de la FEPS des montants-cible comme contributions de base pour les organisations missionnaires » (art. 2.4). « Les rapports et les propositions se font sous la forme d'un document soumis par le Conseil de la FEPS à l'Assemblée des délégués de la FEPS » (art. 2.3). Le financement de cette contribution repose sur un engagement volontaire des Églises membres. La contribution de base sera attribuée intégralement au travail des organisations missionnaires. Le Conseil exprime sa reconnaissance aux Églises qui donnent un signal important de solidarité.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution et le passage de la FEPS à l'EERS, le signe de proximité et de solidarité des Églises membres et de l'EERS envers les organisations missionnaires a été renforcé : selon art. 8 de sa Constitution, l'EERS « reconnaît «Mission 21» et «DM» comme ses œuvres missionnaires en Suisse ».

Les Églises membres expriment par leur engagement volontaire leur appréciation quant à la collaboration privilégiée de Mission 21 et de DM avec les Églises offrant ainsi une grande expertise religieuse et interculturelle. Même si le montant recueilli par la contribution de base ne représente qu'une part de 5 % du budget des organisations missionnaires, le soutien apporté par nos Églises à leur mandat missionnaire reste décisif. Le Conseil remercie les Églises de leur fidèle soutien et les invite à continuer à examiner, et éventuellement à augmenter, leurs flux financiers directs et ceux de leurs paroisses vers nos œuvres et organisations missionnaires. Dans ce contexte, il convient de rappeler le principe de base et la recommandation selon laquelle les Églises et les paroisses doivent consacrer au moins 5 % de leurs recettes fiscales au travail des œuvres et des organisations missionnaires.

Pour ce qui est de la répartition du montant global, la Conférence a confirmé la clé de répartition appliquée jusqu'à présent. Ainsi la somme de la contribution de base (CHF 965'750.00) est allouée à 22,5 % (soit CHF 217'293.75) à DM et à 77,5 % (soit CHF 748'456.25) à Mission 21.

## 2. Contributions de base des Églises membres

Engagement volontaire des Églises membres concernant le financement de la contribution de base allouée à Mission 21 et DM.

Église membre	Contribution de base 2024	Contribution de base 2023	Contribution de base 2022
	CHF	CHF	CHF
AG	75 000.00	75 000.00	75 000.00
AR/AI	8 500.00	8 500.00	8 500.00
BE-JU-SO	225 400.00	225 400.00	225 400.00
BL	40 000.00	40 000.00	40 000.00
BS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
FR	60 000.00	60 000.00	60 000.00
GE	6 000.00	6 000.00	9 000.00
GL	6 000.00	6 000.00	6 000.00
GR	40 000.00	40 000.00	40 000.00
LU	10 000.00	10 000.00	10 000.00
NE	15 000.00	15 000.00	15 000.00
NW	10 000.00	10 000.00	10 000.00
OW	5 000.00	5 000.00	5 000.00
SG	110 000.00	110 000.00	110 000.00
SH	90 000.00	90 000.00	90 000.00
SO	10 000.00	10 000.00	10 000.00
SZ	7 000.00	7 000.00	7 000.00
TG	25 000.00	25 000.00	25 000.00
TI	850.00	850.00	850.00
UR	6 000.00	6 000.00	6 000.00
VD	25 000.00	25 000.00	25 000.00
VS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
ZG	40 000.00	40 000.00	40 000.00
ZH	140 000.00	140 000.00	140 000.00
<b>SUMME</b>	<b>965 750.00</b>	<b>965 750.00</b>	<b>968 750.00</b>

Comme l'EEM entretient avec *connexio* sa propre œuvre missionnaire, elle n'est pas concernée par ce règlement.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

16

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## La Fondation Entraide Protestante Suisse EPER en dialogue avec les Églises – Rapport

### Proposition

Le Synode prend connaissance du rapport final du projet de dialogue.

Berne, le 28 mars 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

# Commentaire du Conseil

En se fondant sur l'art. 7, al. 9, du règlement d'organisation de l'EPER, le Conseil de fondation de l'EPER demande au Conseil de l'EERS de présenter le rapport final en annexe au Synode pour information. En outre, il l'invite à recevoir les demandes issues du dialogue avec les Églises et, le cas échéant, à en être le porte-voix auprès des responsables compétents. Le Conseil de fondation de l'EPER demande en particulier à ce que le mandat diaconal de l'EPER, en tant que vecteur de la solidarité des Églises en Suisse et à l'étranger, soit reconnu dans un cadre liturgique, et à ce que l'EERS installe les membres du Conseil de fondation et de la direction dans leur fonction.

Le Conseil de l'EERS remercie le Conseil de fondation de l'EPER d'avoir mené et évalué le projet et d'avoir élaboré le rapport final. Le projet a été conçu et réalisé à l'initiative de l'EPER et sous sa direction. Le Conseil et la chancellerie de l'EERS ont été impliqués de manière adéquate dans le processus. Les éléments de contexte qui ont débouché sur le projet sont présentés en détail dans le rapport final. Le Conseil de l'EERS estime aussi que le débat sur les thèmes identifiés dans le projet de dialogue a été constructif et fructueux pour toutes les parties. Il regrette toutefois que la mise en œuvre du projet n'ait pas pu correspondre dans tous les domaines à ce qui avait été planifié. Il aurait notamment souhaité que les Églises membres de l'EERS s'investissent davantage dans la préparation et le suivi des fenêtres de dialogue. Il propose au Synode de prendre connaissance du rapport final.

Le Conseil de l'EERS exploitera les instruments à sa disposition pour continuer à entretenir ses relations avec l'EPER. Il est convaincu que le lien entre l'EPER et les Églises membres de l'EERS se resserrera à travers l'établissement de modalités d'échange, les contacts entre les directions et la collaboration sur des questions de fond. Il demande aux responsables au sein des Églises membres d'utiliser également les instruments existants pour poursuivre de manière constructive le dialogue avec l'EPER.

Le Conseil de l'EERS ne peut cependant pas entrer en matière sur la demande d'une reconnaissance de la mission diaconale de l'EPER et de l'installation des membres du Conseil de fondation et de la direction de l'EPER lors d'un acte liturgique, ceci pour les raisons suivantes : Il n'existe pas de base réglementaire pour une telle installation des membres du Conseil de fondation de l'EPER par l'EERS ni de pratique à laquelle elle correspondrait. Outre les membres du conseil de fondation de l'EPER, le Synode élit aussi les membres d'autres conseils de fondation (fondia, fondation de la Réformation de l'EERS) sans qu'un acte liturgique de reconnaissance des membres des conseils de fondation et des directions ait lieu. Un traitement cohérent devrait être assuré. Ni le règlement du Synode, ni les statuts de la fondation EPER et des deux autres fondations ne prévoient la possibilité que le Synode joue ce type de rôle. Le Conseil de l'EERS est convaincu que la réponse adéquate à la demande de l'EPER d'une reconnaissance de sa mission diaconale passe par l'approbation du règlement sur le but de la fondation EPER par le Conseil de l'EERS. Les statuts de l'EPER prévoient, à côté d'un règlement d'organisation (Art. 15) un tel règlement sur le but de la Fondation (Art.3). Le Conseil de fondation de l'EPER doit y établir la manière dont il compte réaliser ce but qui lui a été confié par les Églises et qui est résumée à l'art. 2. La mission diaconale de l'EPER définie en ces termes concrets pourrait ensuite être approuvée et reconnue par le Conseil de l'EERS. Pour l'heure, ce règlement n'existe pas. Le Conseil de l'EERS accompagnera et aidera volontiers l'EPER de manière adéquate à élaborer ce règlement sur le but.



**EPER**  
Pain pour  
le prochain.

EPER

# Rapport final du projet de dialogue

L'Entraide Protestante Suisse (EPER) en dialogue avec les Églises

Le présent rapport est le résultat du processus participatif lancé par le Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) à l'occasion de la fusion entre l'Entraide Protestante Suisse (EPER) et Pain pour le prochain. Ce processus, mené dans le cadre d'un « projet de dialogue », a permis une réflexion approfondie sur la relation entre l'EERS et son œuvre d'entraide. Le présent rapport fournit des informations sur la perception que les deux organisations ont d'elles-mêmes ainsi que sur les possibilités et les limites de la collaboration. Il donne également des pistes pour favoriser la compréhension mutuelle et développer la collaboration.

Le Conseil de fondation de l'EPER a pris connaissance du rapport final le 24 février 2023. Il demande au Conseil de l'EERS, sur la base de l'art. 7, al. 9, du règlement d'organisation de l'EPER, de le transmettre au Synode de l'EERS pour qu'il en prenne connaissance. Il prie également le Conseil de l'EERS de prendre acte des demandes issues du dialogue avec les Églises qui relèvent de sa compétence et de les transmettre, le cas échéant, aux personnes responsables. Le Conseil de fondation souhaite notamment que le Conseil de l'EERS confirme, dans le cadre d'un acte liturgique, le mandat diaconal de l'EPER en tant que vecteur de la solidarité des Églises en Suisse et à l'étranger et installe les membres du Conseil de fondation et de la Direction dans leur fonction.

Le Conseil de fondation remercie le Conseil de l'EERS d'utiliser les différents organes et plateformes de l'Église évangélique réformée de Suisse pour entretenir la relation avec l'EPER et lui demande d'amener la Communion des Églises évangéliques réformées et d'autres Églises protestantes en Suisse à en faire de même.

## **1. Situation initiale**

Le 1er janvier 2022, une nouvelle œuvre d'entraide a vu le jour, fruit de la fusion de l'EPER avec Pain pour le prochain (PPP). En novembre 2020, l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), fondatrice des deux œuvres, avait ouvert la voie à cette fusion en approuvant les nouveaux statuts. Lors de consultations antérieures, le Synode de l'EERS s'était prononcé sur le projet de fusion. Il avait également soulevé des questions critiques, dont certaines étaient depuis longtemps ouvertement déclarées ou subliminales. Ces questions portaient sur la représentation des femmes dans les différents organes de l'œuvre d'entraide, sur l'« ecclésialité » et la compétence théologique de l'ancienne EPER en particulier, sur le langage employé en externe et sur l'accessibilité de l'œuvre d'entraide pour les paroisses et leurs membres. En résumé, il existait la crainte que la nouvelle œuvre d'entraide s'éloigne des Églises. L'identification des Églises avec l'EPER en aurait été affaiblie. Cette crainte a transparu dans une série de demandes qui ont été approuvées et transmises au Conseil de l'EERS pour traitement en juin 2020 (voir annexe 1).

Le souhait du Synode de l'EERS de réfléchir à la collaboration entre les Églises et l'œuvre d'entraide et de lui donner un nouvel élan a été entendu. Sur l'initiative du président du Conseil de fondation de l'EPER, un groupe de travail composé de représentant-e-s des deux parties a été créé. Il était chargé d'identifier les thèmes clés et d'élaborer un plan de projet. Ce projet devait être réalisé rapidement. Sa durée a donc été fixée à deux ans. Le plan de projet a été soumis à consultation et a été accueilli favorablement : les Églises ont accepté de soutenir le processus de dialogue « en fonction de leurs possibilités » ; le Conseil de l'EERS a estimé que le projet constituait une réponse adaptée aux demandes du Synode. Il a approuvé explicitement que l'EPER dirige le projet. Toutefois, il a tenu à conserver ses prérogatives pour la mise en œuvre d'éventuelles mesures. S'appuyant sur les résultats de la consultation, le Conseil de fondation de l'EPER a donné son feu vert au projet de dialogue au printemps 2021.

## 2. Le projet de dialogue

Le projet de dialogue visait à rapprocher les Églises et la nouvelle œuvre issue de la fusion dans le cadre d'un processus de dialogue. L'objectif était de renforcer l'efficacité de leurs actions communes en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la Création. Le projet avait également pour but de clarifier les attentes et les rôles respectifs et d'intensifier la coopération sur les plans stratégique et opérationnel. Outre les champs d'action communs, notamment la Campagne œcuménique, les structures de la collaboration et les formes de communication devaient être réexaminées. L'élaboration de la stratégie de la nouvelle œuvre pour la période 2023–2027 a été l'occasion idéale pour écouter l'avis des Églises, dans le cadre du projet de dialogue, et le prendre en compte dans la stratégie.

Le projet de dialogue a été suivi par un groupe d'accompagnement stratégique, dont les membres avaient été nommés ou approuvés par le Conseil de l'EERS. Il était composé de représentant-e-s des Églises de Suisse romande et de Suisse alémanique, de membres de la Chancellerie de l'EERS, des services Terre nouvelle des Églises et de la Direction de l'EPER (voir annexe 2). Le groupe d'accompagnement stratégique a discuté des activités prévues et évalué leurs résultats. Les membres du groupe ont aussi participé régulièrement à ces activités.

L'EPER a également créé une équipe de projet interne chargée de la mise en œuvre opérationnelle du projet (voir annexe 2). Cette équipe a repris les thèmes confirmés lors de la consultation avec l'EERS et les Églises, notamment :

- la perception propre des Églises et de l'œuvre d'entraide, y compris leurs valeurs fondamentales ;
- les aspects concrets des campagnes communes, les espaces d'expérimentation partagés et la mobilisation de la base ;
- les questions de la collaboration opérationnelle et de la communication.

Ces thèmes ont été traités de manière méthodique dans le cadre de « fenêtres de dialogue ». Cela devait être l'occasion, pour les représentant-e-s des Églises et de l'œuvre d'entraide, qu'ils soient responsables ou simples collaboratrices et collaborateurs, d'échanger librement et de produire des résultats exploitables. À la demande des Églises, les fenêtres de dialogue ont été animées par une prestataire externe, afin de garantir un échange « d'égal-e à égal-e »<sup>1</sup>. Les Églises de Suisse alémanique ont été invitées à des fenêtres de dialogue à Aarau, Berne et Zurich. Afin de faciliter la participation des Églises de Suisse romande, des vidéoconférences ont été organisées. À chaque fois, une vingtaine de représentant-e-s des Églises et environ cinq représentant-e-s de l'œuvre d'entraide ont discuté des quatre thèmes choisis (voir annexe 3).

Parallèlement au projet de dialogue, deux autres rencontres entre les Églises et l'œuvre d'entraide ont eu lieu, au cours desquelles des thèmes connexes ont été abordés :

- octobre 2021 : débriefing sur l'initiative pour des multinationales responsables (IMR), alors sous la direction de Pain pour le prochain. La rencontre, animée par econcept, a offert aux Églises et à l'œuvre d'entraide l'occasion de réfléchir à leur engagement en faveur de l'IMR et d'évaluer leurs expériences en matière de campagnes politiques ;
- mai 2022 : journée portes ouvertes annuelle, organisée en partenariat avec Mission 21.

Durant les discussions, il était difficile de séparer clairement les différents thèmes, de sorte que ces thèmes transversaux ont aussi été abordés lors des différentes rencontres. Des procès-verbaux ont été rédigés à l'issue de chaque fenêtre de dialogue. Ces derniers servent de base au présent rapport et peuvent être consultés par toute personne intéressée. Au total, l'équipe de projet interne a consacré 15 jours au projet de dialogue. Les différentes institutions ont pris en charge les frais pour les participant-e-s. Les coûts matériels, y compris ceux de l'animation externe, d'un montant de CHF 10 000 environ, ont été assumés par l'EPER.

<sup>1</sup> L'entreprise econcept, sise à Zurich, a été mandatée pour animer les fenêtres de dialogue. Elle avait déjà accompagné la fusion de l'EPER et de Pain pour le prochain.



### 3. Résultats

Le projet de dialogue était réaliste. Aussi, il n'a pas pu satisfaire les souhaits trop ambitieux d'une transformation intégrale de la relation entre les Églises et l'œuvre d'entraide. Toutefois, l'ouverture et la sincérité dont les participant-e-s ont fait preuve ont favorisé la compréhension mutuelle et accru la confiance dans la poursuite de la coopération entre les organisations concernées. Ce succès ne doit pas être sous-estimé. L'objectif commun a permis d'ouvrir des voies encourageantes pour l'avenir.

#### 3.1 Perception propre de l'EERS et de l'EPER

L'EERS, en tant que fondatrice, et l'EPER, en tant que sa fondation, ont le même fondement : elles se perçoivent comme des entités avec une identité chrétienne. Elles ont pour orientations communes la paix, la justice et la sauvegarde de la Création. Les Églises et l'œuvre d'entraide abordent les thèmes de la migration, des changements climatiques, de la guerre et de l'oppression chacune de leur propre manière. Toutefois, elles partagent la conviction qu'un autre monde est possible. Elles souhaitent soutenir les personnes en cas de crise et agir avec compassion et fiabilité à leur égard. Les Églises et l'EPER sont mues par la vision du royaume de Dieu. C'est pour concrétiser ce royaume de Dieu qu'elles s'engagent en ce monde. Elles offrent ainsi de l'espoir.

L'EERS et l'EPER se distinguent par leur structure et leur mission. Selon le paragraphe 1 de sa constitution, l'EERS se définit comme la Communion des Églises évangéliques réformées et d'autres Églises protestantes en Suisse. La plupart d'entre elles sont constituées conformément au droit public et se définissent comme Églises multitudinistes ou Églises cantonales. Leurs membres sont issus des milieux sociaux les plus divers et ont des convictions religieuses, politiques et personnelles différentes. Il existe donc une grande diversité de discours sur la façon dont les Églises doivent accomplir leur mission. Face à cela, l'EPER, en tant que fondation, se fonde uniquement sur la loi et sur ses statuts dans le cadre de son objectif. Bien que l'EERS ait un droit statutaire de participation, le Conseil de fondation est seul responsable de la mise en œuvre du but de la fondation. La fondatrice et sa fondation sont donc régies par des dynamiques différentes : l'une tend davantage vers le discours, tandis que l'autre vise à mener des actions concrètes à l'échelle internationale, nationale et locale.

Ces dynamiques différentes sont mises en évidence par les missions respectives de l'EERS et de l'EPER. Au paragraphe 2, « Mission », de la constitution de l'EERS, il est écrit :

« 1 L'EERS proclame l'Évangile de Jésus-Christ en paroles et en actes.

2 Elle le proclame par la Parole et les sacrements, la diaconie et l'accompagnement spirituel, l'éducation et la formation. »

L'EERS accomplit cette vaste mission en grande partie par ses propres moyens. Elle a cependant défini un mandat partiel pour la diaconie, qu'elle a confié à la Fondation EPER. Ainsi, l'article statutaire définissant le but de la fondation (art. 2 des statuts) dispose que :

« La Fondation s'engage en Suisse et à l'étranger, notamment dans les domaines de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et de l'aide en cas de catastrophe, de l'aide aux réfugiés, de la diaconie ainsi que de la coopération inter-ecclésiale, dans le but de soutenir des êtres humains sur le chemin de leur libération de la pauvreté, de la détresse et de la faim. La Fondation informe et sensibilise le public tout en s'engageant sur le plan de la politique de développement et de la politique sociale. »

En fondant l'EPER, l'EERS a créé une organisation capable d'agir de manière autonome dans ses domaines de travail et de s'imposer face à d'autres organisations caritatives vis-à-vis des mandant-e-s ainsi que des bailleuses et des bailleurs de fonds. L'EPER est un symbole de la présence des Églises au sein de la société et de différents réseaux, dans lesquels elles ne sont pas directement actives. Dans ce cadre, l'EPER agit en accord avec sa structure et sa mission. Cette situation peut entraîner des tensions d'origine systémique entre l'EPER et les Églises.



RÉSUMÉ : L'EERS, en tant que fondatrice, et l'EPER, en tant que sa fondation, ont le même fondement : elles se perçoivent comme des entités avec une identité chrétienne. Les tensions occasionnelles qui peuvent exister entre elles, notamment pour ce qui est des prises de position politiques, sont liées à leurs différences de structure et de mission. De telles tensions sont inévitables.

### 3.2 Entretien des relations

Malgré les changements constants de participant·e·s, les fenêtres de dialogue ont donné lieu à des discussions approfondies et ont créé une nouvelle proximité entre les Églises et l'œuvre d'entraide. À chaque fois, les échanges réguliers et bien structurés ont permis d'améliorer les rencontres suivantes. La confiance mutuelle s'est accrue et les images stéréotypées ont pu être déconstruites. Au fil du temps, les forces et les faiblesses ont été évoquées de plus en plus ouvertement. Cela a permis de déconstruire certaines projections et de développer des perspectives communes. Lors de chaque rencontre, l'importance du dialogue pour la compréhension et la confiance mutuelles a été soulignée avec force. L'ouverture et la sincérité du dialogue auront été l'un des principaux acquis du projet, qui est déterminant pour l'avenir.

RÉSUMÉ : Le projet de dialogue a montré l'importance d'un entretien assidu des relations. Il convient de tenir compte de la forte fluctuation du personnel au sein des Églises et de l'EPER et de veiller à ce que les personnes de contact respectives soient bien connues des deux parties.

### 3.3 Langage propre à l'Église, valeurs et compétence théologique

Dans ses demandes, évoquées plus haut, le Synode de l'EERS avait fait appel à la compétence théologique de l'EPER ainsi qu'à son « ecclésialité ». Quel langage doit employer l'œuvre d'entraide ? Un langage propre à l'Église ou un langage destiné au grand public ? Une œuvre d'entraide ne peut-elle être considérée comme ecclésiale et compétente d'un point de vue théologique que si elle compte des pasteur·e·s en son sein ? L'EPER a fait observer que si son mandat diaconal lui avait été confié par les Églises, elle devait, conformément à son mandat, l'exécuter dans un contexte majoritairement laïc. En outre, l'EPER est devenue une œuvre d'entraide pertinente pour la société dans son ensemble et doit pouvoir s'affirmer, dans un environnement concurrentiel, vis-à-vis des mandant·e·s ainsi que des bailleuses et des bailleurs de fonds tels que la Direction du développement et de la coopération, les bailleuses et les bailleurs de fonds internationaux, le Secrétariat d'État aux migrations, les cantons ou les communes politiques. L'œuvre d'entraide se doit donc d'employer un langage compréhensible aussi en dehors du monde ecclésial.

En ce qui concerne les valeurs, l'une des fenêtres de dialogue a fait naître une discussion très intéressante. L'EPER considère le respect, l'amour du prochain, la participation, la transparence et l'impact comme les valeurs fondamentales de son travail. Toutefois, pour les spécialistes de l'EERS, il ne s'agissait pas nécessairement de valeurs chrétiennes, voire de valeurs tout courtes. La discussion passionnante qui s'est ensuivie a abouti aux conclusions suivantes :

- Que l'EPER s'appuie sur des valeurs ou davantage sur des principes, les Églises les reconnaissent et y voient des signes d'identité propre.
- Des histoires concrètes facilitent les échanges au sujet de valeurs communes. Ainsi, le récit fait par un juriste du Bureau de consultation pour personnes requérantes d'asile d'Aarau, à propos de la lutte acharnée d'une femme contre son expulsion, a rappelé à toutes et à tous la parabole biblique de la veuve et du juge inique. Cette histoire a permis de faire le lien entre l'imagerie des Églises et le travail quotidien de l'EPER.

RÉSUMÉ : En ce qui concerne l'utilisation de concepts théologiques dans la communication de l'EPER, les attentes des représentant·e·s des Églises sont restées hétérogènes. Toutefois, toutes et tous ont pris acte, sans le contester, du fait que l'EPER accomplit sa mission dans un environnement laïc et doit pouvoir être comprise dans ce contexte. Il a été confirmé que les Églises et l'œuvre d'entraide partagent un système de valeurs commun.

Néanmoins, des « concepts et des histoires passerelles » doivent encore être trouvés et utilisés. L'EPER dispose de compétences théologiques suffisantes pour participer au discours ecclésial. Toutefois, elle ne se considère ni comme un « centre théologique » ni comme l'organe responsable du développement théologique des Églises. Ces responsabilités et ces compétences reviennent aux Églises elles-mêmes.

### 3.4 Clarification des rôles

Le projet de dialogue a également permis de discuter de la réaction des Églises et de l'œuvre d'entraide face aux défis d'aujourd'hui. Si elles sont confrontées aux mêmes problèmes, elles devront s'appuyer sur leurs rôles respectifs pour les surmonter :

Sur le plan institutionnel, le processus de fusion a renforcé le rôle des Églises et de l'œuvre d'entraide. Ces rôles apparaissent dans les statuts et dans le règlement d'organisation de la fondation. Légalement, l'œuvre d'entraide est en principe autonome. Elle doit néanmoins rendre des comptes au Synode de l'EERS.

Au niveau de la société, l'œuvre d'entraide se trouve à l'interface entre le milieu ecclésial et un public plus large. L'EPER doit donc être capable de s'adresser, au nom des Églises, à des personnes qui en sont éloignées et d'offrir des possibilités d'engagement en dehors des structures ecclésiales. Cela est d'autant plus urgent que l'évolution de la société a affaibli la base des Églises. Ces dernières et l'œuvre d'entraide voient toutes deux l'intérêt de renouveler cette base. En particulier, elles partagent la volonté d'interpeller et de mobiliser la jeune génération. Pour ce faire, elles doivent développer de nouvelles formes de communication, de travail et d'action. La tendance générale est à la diminution des engagements durables, par exemple à travers la participation à des comités. Il convient donc de proposer davantage de missions de courte durée et d'actions ad hoc. En la matière, les objectifs poursuivis par les Églises et l'œuvre d'entraide diffèrent quelque peu : la participation aux activités de l'EPER n'implique pas nécessairement de faire partie de l'Église. En revanche, les Églises sont tenues de sensibiliser leurs membres aux offres de l'EPER destinées aux jeunes.

Conformément à leur vision commune d'un monde juste et pacifique, dans lequel les moyens de subsistance de toutes et de tous sont garantis, les Églises et l'EPER s'expriment régulièrement sur des thèmes de société. Aussi, il arrive parfois qu'elles soient entraînées dans des débats politiques sensibles et, en conséquence, qu'elles se heurtent à une opinion publique polarisée. Alors que les Églises se considèrent davantage comme un lieu de dialogue, eu égard à leur constitution, l'EPER prend position, conformément à son mandat, de manière précise, mais aussi nuancée, ce qui peut provoquer des tensions entre les Églises et l'œuvre d'entraide. L'EPER ne défend pas des positions de partis politiques. Elle s'exprime en s'appuyant sur l'expérience tirée de ses programmes et sur le point de vue des personnes avec lesquelles elle travaille en Suisse et à l'étranger. Lors de débats politiques brûlants ou de campagnes marquées par des actrices et des acteurs majeurs, les opinions nuancées sont parfois étouffées. Néanmoins, l'œuvre d'entraide parvient souvent, même pour des sujets controversés, à faire entendre sa voix. Il convient de rappeler que les Églises offrent un soutien fiable aux bureaux de consultation juridique de l'EPER. Fidèles à leur mot d'ordre « Aux côtés des personnes réfugiées », les Églises et l'œuvre d'entraide assument chacune un rôle propre et envoient ensemble un signal fort dans un domaine de l'asile confronté depuis plusieurs décennies à des tensions politiques.

RÉSUMÉ : La discussion sur les rôles a permis de mieux définir la marge de manœuvre des Églises et de l'œuvre d'entraide et de clarifier les possibilités de collaboration. Les tensions existantes entre les rôles respectifs ne peuvent être supprimées. Elles doivent être gérées de manière constante et en tenant compte du contexte.

### 3.5 Gestion des ressources

Le manque de ressources, qui est un problème croissant pour les Églises, s'est aussi fait sentir dans le cadre du projet de dialogue. Dès la consultation sur le projet de dialogue, certaines Églises ont mentionné qu'elles participeraient « en fonction de leurs possibilités », faisant ici allusion à leurs ressources en personnel limitées. Les discussions ont montré qu'en raison de la diminution du nombre de membres et de bénévoles et du manque de relève, il est de plus

en plus difficile pour les Églises de pourvoir les postes vacants et de maintenir les offres existantes. Aussi, leur participation aux plateformes d'échange de l'EPER n'est plus garantie. À cela s'ajoute le fait que la situation des Églises diffère fortement et donc leur potentiel en matière de personnel et de finances également.

Il ressort de ce constat que les Églises et l'EPER doivent adapter leurs attentes à la réalité. Il n'est plus réaliste de vouloir que toutes les Églises participent de manière égale à des initiatives ou à des offres de grande envergure ou qu'elles y aient recours. Des attentes trop élevées sont source de frustration pour les deux parties. Aussi, une nouvelle sincérité doit servir de base à la coopération future. Une possibilité serait que l'EPER propose des offres, sous la forme de projets, aux Églises qui en exprimeraient le besoin et pourraient participer, tout en restant transparente et ouverte à d'autres personnes intéressées. Ainsi, de nouvelles formes de coopération verraient le jour, qui ne concerneraient plus l'ensemble des Églises nationales. Des thèmes prioritaires seraient établis en fonction des besoins des Églises, par exemple les partenariats avec les Églises en Europe de l'Est, les bureaux de consultation juridique, les projets locaux et régionaux d'intégration ou l'aide spontanée sur place en faveur des personnes réfugiées d'Ukraine.

En outre, l'examen des structures et des processus existants (voir annexe 4, aperçu de la collaboration entre l'EPER et les Églises) suggère que des adaptations sont nécessaires afin d'optimiser l'utilisation des ressources. Les groupes de travail et les organes actuels pourraient être utilisés de manière plus ciblée. Ainsi, les brèves visites des responsables de l'EPER aux synodes des Églises, aux Conseils d'Église et aux Conseils synodaux ou à la Conférence des présidences d'Église de l'EERS se sont révélées très utiles et ont créé un climat de confiance. Cela vaut aussi au niveau opérationnel : au lieu de créer de nouveaux comités ou structures, il convient d'utiliser de manière plus ciblée ceux existants. Leurs mandats devraient éventuellement être revus.

**RÉSUMÉ :** À l'avenir, la collaboration entre l'œuvre d'entraide et les Églises devra être davantage ponctuelle ou spécifique à un projet et se concentrer sur les besoins concrets. Un exemple récent est la coopération instaurée début décembre 2022 entre l'Église évangélique réformée de Bâle-Campagne et le Siège des deux Bâle de l'EPER. Le nouveau Bureau de coordination « Flucht und Ankommen Basel-Landschaft » (exil et accueil Bâle-Campagne) conseille et met en réseau des organisations et des particuliers qui soutiennent les personnes réfugiées et facilite ainsi l'intégration de ces dernières.

En outre, les structures existantes devraient être utilisées de manière plus efficace et certains processus devraient être assouplis. Davantage de dialogue, moins de bureaucratie.

### **3.6 Visibilité de l'EPER en tant qu'œuvre d'entraide de l'Église évangélique réformée de Suisse**

L'EERS et l'EPER issue de la fusion attachent toutes deux de l'importance à leur relation. À travers l'EPER, les Églises disposent d'un « bras diaconal » grâce auquel elles peuvent agir de manière large dans la société et le monde, en dépassant leur propre contexte. À l'inverse, l'ancrage ecclésial de l'EPER est un élément essentiel de son identité. Elle légitime le caractère protestant de son engagement, même si cela va à l'encontre de la tendance générale. L'œuvre d'entraide devrait réagir avec une sensibilité particulière aux injustices et aux dérives, même lorsque ces dernières sont encore inconnues du grand public.

Contrairement à d'autres ONG, l'EPER dispose, à travers les organes de l'EERS et ses liens avec les communautés de travail des Églises, d'un lien fort avec la base. S'ils ne sont plus majoritaires en Suisse, les fidèles protestant-e-s représentent une part importante de la population, envers laquelle l'EPER se sait engagée et qui lui donne un certain poids et un ancrage dans la réalité. Selon les conclusions du projet de dialogue, cette relation devrait être rendue plus visible en interne et en externe, à la fois par l'EPER, qui est l'œuvre d'entraide des Églises réformées en Suisse, et par les Églises, qui doivent s'engager clairement pour leur œuvre d'entraide, en la qualifiant comme telle.

Pour exister, une relation doit être vécue. Or, comme évoqué plus haut, cela nécessite des contacts directs. En outre, les plateformes d'échanges avec les paroisses devraient être rendues plus accessibles. La transmission d'informations et l'identification des besoins de soutien doivent être simplifiées. Pour ce faire, il faudrait par exemple encourager les projets d'intégration, nouer des partenariats de collaboration avec les Églises, faciliter la participation des Églises aux actions et aux campagnes ou inviter leurs membres à des formations continues de l'EPER. En établissant des liens avec les plateformes utilisées par les Églises pour faire connaître leurs propres offres, par exemple le site Web de OeME Schweiz ou de Terre Nouvelle, la coopération gagnerait en visibilité. En outre, la communication

devrait être davantage personnalisée. Il doit être possible de mettre un visage sur les personnes de contact pour des sujets spécifiques. Il s'agit là d'une nécessité particulièrement urgente, compte tenu de la plus grande complexité de l'œuvre issue de la fusion.

Toutefois, les relations ne naissent pas uniquement lors de réunions ou grâce aux moyens techniques de communication. Les règlements et les rapports ne peuvent pas remplacer les histoires et les expériences communes. Ces dernières doivent être davantage célébrées et ritualisées. Les Églises disposent d'une expérience probante en la matière.

**RÉSUMÉ :** Au cours du projet de dialogue est apparue l'idée qu'à l'occasion de la fusion, l'EERS devait confirmer, dans un contexte liturgique, le mandat de son œuvre d'entraide. Il est également souhaité que l'EERS investisse les membres du Conseil de fondation et de la Direction de l'EPER de leurs fonctions lors d'un culte.

### 3.7 Mise en œuvre et remarques complémentaires

La collaboration entre l'EPER et les Églises se fonde sur une pratique éprouvée depuis de nombreuses décennies. Ainsi, les conclusions du projet de dialogue ont été prises en compte au fur et à mesure :

- Dès janvier 2022, un nouveau département intitulé « Campagnes, Œcuménisme, Églises » a été ajouté à l'organigramme de l'EPER. Ce département est l'intermédiaire entre les Églises et l'EPER pour toutes les thématiques de l'EPER, que ce soient ses programmes en Suisse et à l'étranger, ses campagnes ou ses activités en matière de politique sociale et de développement.
- Les ressources en personnel pour la collaboration avec les Églises ont été doublées grâce à la création d'un poste de dialogue en complément du poste consacré aux programmes de collaboration avec les Églises. Cet emploi vise à favoriser les échanges sur les thèmes et les enjeux fondamentaux de la collaboration avec les Églises et à développer de nouvelles formes de coopération. Dans ce cadre, l'accent est mis sur l'entretien des relations avec les Églises et les paroisses en Suisse ainsi que sur l'accompagnement professionnel des Églises partenaires à l'étranger.
- Par ailleurs, une série d'articles de blog ont été mis en ligne sur le site de l'EPER, afin de fournir des informations de fond et des renseignements sur les thèmes prioritaires de l'œuvre d'entraide. Ces articles donnent la parole aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'EPER ainsi qu'à des spécialistes, qui présentent leur point de vue personnel et les raisons de leur engagement. Ils offrent une image concrète du travail de l'EPER.
- Certaines recommandations des Églises relatives à la stratégie 2023–2027 de l'EPER, alors en cours d'élaboration, ont été immédiatement prises en compte.

La fin du projet de dialogue ne signifie pas que les réflexions sur la collaboration entre l'EERS et l'EPER vont cesser, ni que l'ensemble des mesures qui en ont découlé sont déjà appliquées. Toutefois, le processus doit être poursuivi non pas dans le cadre d'un projet de suivi spécifique, mais à travers les organes existants, avec la nouvelle ouverture créée par le projet de dialogue. Continuer le projet de dialogue avec la même intensité que ces deux dernières années demanderait à toutes et à tous trop de ressources. Toutefois, des rencontres sur le modèle des fenêtres de dialogue doivent être organisées, notamment pour des consultations sur des décisions stratégiques ou dans le cadre de campagnes telles que le « Call for Climate Justice ». Des fenêtres de dialogue pourraient en outre être organisées en ligne.

Les retours réguliers des Églises à l'EPER, et inversement, sont essentiels. Les Églises doivent bien connaître l'engagement de leur œuvre d'entraide et pouvoir recourir, le cas échéant, à son travail pour réaliser leur propre mission. En la matière, le personnel de Terre Nouvelle et ses plateformes en Suisse romande et en Suisse alémanique jouent un rôle indispensable.

Le dialogue entre les Églises et l'œuvre d'entraide est fondé sur le mandat partiel diaconal confié par l'EERS à l'EPER. Si le mandat diaconal des Églises était un présupposé dans les réflexions du processus de dialogue, il n'a cependant pas été approfondi dans le cadre de ce processus. Selon l'EPER, il serait pertinent que les Églises réfléchissent au lien entre leur propre mission diaconale de base et le mandat partiel de l'œuvre d'entraide.

Le présent rapport de l'EPER liste les thèmes de discussion actuels en lien avec l'EERS et l'œuvre d'entraide. L'EPER remercie l'EERS et les Églises pour leur implication fiable dans le dialogue.

Le projet de dialogue prend fin, comme prévu, au bout de deux ans. Le présent rapport de projet a été relu par le groupe d'accompagnement stratégique le 12 janvier 2023. Le Conseil de fondation de l'EPER en a pris connaissance le 24 février 2023. Comme évoqué précédemment, le Conseil de fondation demande au Conseil de l'EERS de soumettre ce rapport de projet au Synode de l'EERS pour qu'il en prenne connaissance. Il prie également le Conseil de l'EERS de prendre acte des demandes issues du dialogue avec les Églises qui relèvent de sa compétence et de les transmettre, le cas échéant, aux personnes responsables.

Zurich, le 24 février 2023

Walter Schmid, président du Conseil de fondation de l'EPER

Jeanne Pestalozzi, vice-présidente du Conseil de fondation de l'EPER et responsable du groupe d'accompagnement stratégique

## **Annexes:**

- 1 Synode de l'EERS, juin 2020 – Décisions relatives à la fusion entre l'EPER et Pain pour le prochain
- 2 Organisation du projet
- 3 Aperçu des événements et des personnes participantes
- 4 Aperçu de la collaboration entre l'EPER et les Églises

## Annexe 1 : Synode de l'EERS, juin 2020 – Décisions relatives à la fusion entre l'EPER et Pain pour le prochain

1. Die Synode nimmt den Bericht über die Fusion der Stiftungen Brot für alle und HEKS zur Stiftung mit dem geplanten Namen Das Hilfswerk der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz zur Kenntnis.
  2. Die Synode stimmt der Fusion der Stiftungen von Brot für alle und HEKS im Grundsatz zu.
  3. Die Synode lädt die Stiftungsräte ein, das Fusionsprojekt zusammen mit dem Rat EKS weiterzuverfolgen.
  4. Die Synode beauftragt die EKS dafür zu sorgen, dass im zukünftigen fusionierten Werk auf allen Ebenen Arbeitserfahrung im kirchlichen Kontext und theologisches Fachwissen angesiedelt ist, dass Ansprechpersonen für die EKS, Landeskirchen und Kirchgemeinden definiert werden und ein regel-mässiger Austausch sowie eine strategische Kooperation mit diesen besteht.
  5. Die Synode beauftragt die EKS dafür zu sorgen, dass die kirchliche Zusammenarbeit und deren Potenzial, sowie die Kampagne BFA/FO im zukünftigen Werk ihrer strategischen Relevanz für die Kirchen entsprechend sichtbar und mit besonderem Gewicht verankert sind.
  6. Die Synode beauftragt die EKS dafür zu sorgen, dass im Fusionsprozess und im zukünftigen Werk die internationalen und die lokalen Partner und ihre Anliegen aktiv einbezogen werden. Die partnerschaftliche Arbeit wird für kirchliche Akteure erlebbar und diese sind in die konkrete Solidaritätsarbeit mit einbezogen.
  7. Die Synode beauftragt die EKS dafür zu sorgen, dass in der Geschäftsleitung des zukünftigen fusionierten Werks die Geschlechter ausgewogen vertreten sind.
- 
1. Le Synode de l'EERS prend acte du rapport relatif à la fusion de la fondation Pain pour le prochain et de la fondation EPER pour former l'Œuvre d'entraide de l'Église évangélique réformée de Suisse.
  2. Le Synode approuve le principe de la fusion des fondations EPER et Pain pour le prochain.
  3. Le Synode invite les conseils de fondation à poursuivre le projet de fusion en collaboration avec le Conseil de l'EERS.
  4. Le Synode charge l'EERS de veiller à ce que soient disponibles, à tous les niveaux de la future œuvre résultant de la fusion, une expérience professionnelle dans le contexte ecclésial et des compétences théologiques. Elle veillera à ce que des personnes de contact pour l'EERS, les Églises cantonales et les paroisses soient désignées et qu'il y ait un échange régulier et une coopération stratégique avec elles.
  5. Le Synode charge l'EERS de veiller à ce que la coopération ecclésiale et le potentiel qu'elle représente ainsi que la campagne PPP/AdC soient ancrés dans la future œuvre d'une manière visible qui corresponde à leur pertinence pour les Églises.
  6. Le Synode charge l'EERS de veiller à ce que les partenaires internationaux et locaux ainsi que leurs besoins soient activement pris en compte dans le processus de fusion et dans la future œuvre. Le travail en partenariat doit devenir visible et perceptible pour les acteurs ecclésiaux et ces derniers sont intégrés concrètement dans l'action solidaire. 7. Le Synode charge l'EERS de veiller à ce que les sexes soient représentés de manière équilibrée au sein de la direction de la future œuvre résultant de la fusion.

## Annexe 2 : Organisation du projet

Un groupe d'accompagnement stratégique a été créé afin de discuter des activités prévues et d'évaluer leurs résultats. Les membres de ce groupe ont été nommés ou approuvés par le Conseil de l'EERS. En faisaient partie:

Jeanne Pestalozzi <i>Vice-présidente du Conseil de fondation de l'EPER</i>	responsable
Peter Merz <i>Directeur de l'EPER</i>	membre
Damian Kessi <i>Représentant de l'EERS</i>	membre
Susanne Schneeberger <i>OeME Berne</i>	membre
Marie Cénec <i>Terre Nouvelle</i>	membre
Barbara Becker <i>Église réformée de Zurich</i>	membre

Le responsable du projet était Bernard DuPasquier, directeur adjoint de l'EPER. Il a dirigé l'équipe de projet interne et a veillé au respect des délais pour l'accomplissement des différentes étapes, à une participation équitable des représentant-e-s des différents cercles ainsi qu'à la communication du projet. L'équipe interne était composée de:

Bernard DuPasquier <i>Directeur adjoint</i>	responsable
Hanspeter Bigler <i>Responsable de la Division Communication et mobilisation</i>	membre
Regula Reidhaar <i>Responsable adjointe du Département Campagnes, Œcuménisme, Églises</i>	membre
Elke Fassbender <i>Responsable adjointe du Département Campagnes, Œcuménisme, Églises</i>	membre
Simon Weber <i>Responsable théologie, catéchèse et sensibilisation</i>	membre
Adeline Wehrli <i>Chargée des relations églises</i>	membre



### Annexe 3 : Aperçu des événements et des personnes participantes

Dans le cadre du projet de dialogue, huit fenêtres de dialogue ont eu lieu entre fin octobre 2021 et fin septembre 2022. À cela s'est ajoutée, en mai 2022, la journée portes ouvertes annuelle organisée en partenariat avec Mission 21 pour les responsables des Églises. Des représentant-e-s de l'EERS, des Églises cantonales et de l'EPER ont pris part à ces événements.

Objet	Date et lieu	Participation des Églises	Participation de l'EPER
Évaluation campagne IMR (en complément du projet de dialogue)	21 octobre 2021 Berne	15 participant-e-s	6 participant-e-s
campagnes, mobilisation et espaces d'expérimentation	5 novembre 2021 Berne	12 participant-e-s	9 participant-e-s
<b>Stratégie de l'EPER</b>	29 avril 2022 Zurich	12 participant-e-s	5 participant-e-s
	4 mai 2022 Suisse romande, en ligne	12 participant-e-s	4 participant-e-s
Journée portes ouvertes	16 mai 2022 Bâle	15 participant-e-s	3 participant-e-s (outre les représentant-e-s de Mission 21, coorganisatrice de l'événement)
Valeurs fondamentales	8 juillet 2022 Aarau	17 participant-e-s	5 participant-e-s
	14 août 2022 Suisse romande, en ligne	12 participant-e-s	4 participant-e-s
Collaboration opérationnelle et communication	28 septembre 2022 Suisse romande, en ligne	12 participant-e-s	4 participant-e-s
	30 septembre 2022 Berne	10 participant-e-s	6 participant-e-s
Journée portes ouvertes	16 mai 2022 Bâle	15 participant-e-s	3 participant-e-s (outre les représentant-e-s de Mission 21, coorganisatrice de l'événement)

## Annexe 4 : Aperçu de la collaboration entre l'EPER et les Églises

### Offres (état en 2022)

Échelle	Mesures/services/offres de l'EPER	Personnes de contact
<b>Offres à l'échelle nationale</b>		
Journée de collaboration avec les Églises	Congrès	Marina Dölker, responsable de la collaboration avec les Églises
Campagne œcuménique	Terre Nouvelle	Simon Weber, responsable théologie, catéchèse et sensibilisation
Campagne œcuménique	Groupe de travail théologie	Simon Weber, responsable théologie, catéchèse et sensibilisation
	Groupe de travail catéchèse	Simon Weber, responsable théologie, catéchèse et sensibilisation
Campagne œcuménique Produits et actions	Magazine de campagne Journée des roses/Pain du partage Calendrier de carême Matériel pour les cultes/soupes solidaires/cours de religion Autres supports : p. ex. : « chemin de l'énergie »/escape game	Elke Fassbender, responsable adjointe du Département Campagnes, Œcuménisme, Églises
Conversations carbone	Atelier/cycle de discussions	Pascale Schnyder, responsable des conversations carbone
Dimanche des réfugié-e-s	Matériel = envoi aux paroisses	Équipe Campagnes, Œcuménisme, Églises
Campagne d'automne	Matériel = envoi aux paroisses	Équipe Campagnes, Œcuménisme, Églises
Ciné-lunch	Film et organisation des projections en lien avec la campagne nationale	Hanspeter Bigler, responsable de la Division Communication et mobilisation, équipe Campagnes, Œcuménisme, Églises Anne-Marie Fuchsluger, responsable des relations donateurs
Blue Community	Séances et formations continues	Karl Heuberger, responsable eau, Département politique de développement et conseil thématique

<b>Échelle</b>	<b>Mesures/services/offres de l'EPER</b>	<b>Personnes de contact</b>
<b>Offres à l'échelle nationale</b>		
Campagne œcuménique	Séances de lancement/Impulsion de campagne	Simon Weber, responsable théologie, catéchèse et sensibilisation Sofia Racioppi, coordinatrice romande de la Campagne œcuménique
Laboratoire de transition intérieure	Manifestations, formations	Michel Egger, Alexia Rossé, responsables du laboratoire de transition intérieure
Formations entre Terre Nouvelle, l'EPER et l'Office protestant de la formation	Formations	Adeline Wehrli, chargée des relations églises, Sofia Racioppi, coordinatrice de la Campagne œcuménique
<b>Offres pour les paroisses</b>		
Collaboration avec les Églises	Partenariats	Responsable de la collaboration avec les Églises
Service des projets	Cahier de projets, descriptions des projets	Département Campagnes, Œcuménisme, Églises Neina Cabalzar, Solange Ulrich, Hülya Karatay, conseils aux paroisses Département Communication : Adeline Wehrli, relations avec les paroisses
Collecte du Jeûne fédéral (Suisse romande, VD, GE, NE)	Matériel	Adeline Wehrli et Sofia Racioppi, Département Communication
Présentation des campagnes et des projets	Visites	Équipe Campagnes, Œcuménisme, Églises/équipe COM

**Entretien des relations (état en 2022)**

<b>Échelle</b>	<b>Mesures/services de l'EPER</b>	<b>Personnes de contact</b>
<b>Entretien des relations à l'échelle internationale</b>		
ACT Alliance  ACT Alliance est une coalition de plus de 140 organisations confessionnelles qui travaillent dans les domaines du développement à long terme, du plaidoyer et de l'aide humanitaire.	Participation à l'assemblée générale	Peter Merz, directeur
ACT Alliance EU	Présidence (jusqu'en 2022) Participation à l'assemblée générale	Bernard DuPasquier, directeur adjoint
<b>Entretien des relations à l'échelle nationale</b>		
Synode et Conseil de l'EERS	Participation au Synode Contacts réguliers avec le Conseil de l'EERS	Walter Schmid, président du Conseil de fondation (CF)
Églises cantonales	Contacts avec les présidences et les conseils des Églises (Suisse alémanique)	Walter Schmid, président du CF et Peter Merz, directeur
	Contacts avec les présidences et les conseils des Églises (Suisse romande)	Walter Schmid, président et Bernard DuPasquier, directeur adjoint
Conférence de Diaconie	Participation	Carmen Meyer, responsable de la Division Suisse
Conférences des responsables communication des Églises	Participation	Regula Reidhaar, coresponsable du Département Campagnes, Œcuménisme, Églises
<b>Entretien des relations à l'échelle cantonale</b>		
Conférence Terre Nouvelle	Participation	Simon Weber, responsable théologie, catéchèse et sensibilisation Elke Fassbender, responsable du Département Campagnes, Œcuménisme, Églises
Offres des sièges régionaux de l'EPER en Suisse	Visites sur place, séances d'information	Responsables suisses des sièges régionaux de l'EPER
Plateforme romande de Terre Nouvelle	Participation	Bernard DuPasquier, directeur adjoint

Échelle	Mesures/services de l'EPER	Personnes de contact
Rencontres Animatrices et animateurs Terre Nouvelle et œuvres	Participation	Adeline Wehrli, relations avec les paroisses, Sofia Racioppi, coordinatrice de la Campagne œcuménique
<b>Entretien des relations avec les paroisses</b>		
Service des projets	Informations, visites	Neina Cabalzar, Solange Ulrich, Hülya Karatay depuis septembre 2022, conseils aux Églises Adeline Wehrli, relations avec les paroisses, Sofia Racioppi, coordinatrice de la Campagne œcuménique

## ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

**Siège central**  
 Seminarstrasse 28  
 Postfach  
 CH-8042 Zürich  
 Suisse

+41 44 360 88 00  
 info@heks.ch  
 heks.ch  
 IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1



Schweizerische Eidgenossenschaft  
 Confédération suisse  
 Confederazione Svizzera  
 Confederaziun svizra

**Direktion für Entwicklung  
 und Zusammenarbeit DEZA**

SWISS CHURCH AID is member of  
**actalliance**





**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Fondation Entraide Protestante Suisse EPER : Élection de six membres du Conseil de fondation de l'EPER pour le mandat 2024 – 2027

### Proposition

Le Synode réélit – en vertu de l'article 7 des statuts du Conseil de fondation de l'Entraide Protestante Suisse EPER – comme membres du Conseil de fondation de l'EPER pour le mandat 2024 – 2027 :

- Nicole Bardet
- Jean-Luc Dupuis
- Simone Fopp Müller
- Pierre Jacot
- Michèle Künzler
- Walter Schmid

Berne, le 11 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

Actuellement, les personnes suivantes font partie du Conseil de fondation de l'Entraide Protestante Suisse EPER :

- Walter Schmid, président *(mandat de 2020 à 2023)*
- Michèle Künzler, vice-présidente *(mandat de 2020 à 2023)*
- Jeanne Pestalozzi, vice-présidente *(mandat de 2021 à 2023)*
- Nicole Bardet *(mandat de 2021 à 2023)*
- Elisabeth Bürgi Bonanomi *(mandat de 2021 à 2025)*
- Jean-Luc Dupuis *(mandat de 2020 à 2023)*
- Simone Fopp Müller *(mandat de 2020 à 2023)*
- Barbara Hirsbrunner *(mandat de 2021 à 2025)*
- Pierre Jacot *(mandat de 2021 à 2023)*
- Fritz Schneider *(mandat de 2020 à 2023)*
- Christoph Sigrist *(mandat de 2021 à 2025)*
- Lilian Bachmann *(représentante de l'EERS, élue en 2023)*

Les personnes suivantes renoncent à se présenter pour une réélection :

- Jeanne Pestalozzi
- Fritz Schneider

Le Conseil de fondation de l'EPER et le Conseil de l'EERS proposent au Synode de réélire les membres suivants au Conseil de fondation de l'EPER pour le mandat 2024 – 2027 :

- Nicole Bardet
- Jean-Luc Dupuis
- Simone Fopp Müller
- Pierre Jacot
- Michèle Künzler
- Walter Schmid

Le Conseil de fondation de l'EPER et le Conseil de l'EERS proposeront deux personnes supplémentaires à élire lors du synode d'automne de l'EERS en 2023 pour remplacer les membres sortants.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica reformada da la Svizra

17.1.2

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Fondation Entraide Protestante Suisse EPER : Élection de la présidence du Conseil de fondation de l'EPER pour le mandat 2024 – 2027

### Proposition

Le Synode réélit – en vertu de l'article 7 des statuts du Conseil de fondation de l'Entraide Protestante Suisse EPER – Walter Schmid à la présidence du Conseil de fondation pour le mandat 2024 – 2027.

Berne, le 11 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos        Hella Hoppe



Actuellement, les personnes suivantes font partie du Conseil de fondation de l'Entraide Protestante Suisse EPER :

- Walter Schmid, président *(mandat de 2020 à 2023)*
- Michèle Künzler, vice-présidente *(mandat de 2020 à 2023)*
- Jeanne Pestalozzi, vice-présidente *(mandat de 2021 à 2023)*
- Nicole Bardet *(mandat de 2021 à 2023)*
- Elisabeth Bürgi Bonanomi *(mandat de 2021 à 2025)*
- Jean-Luc Dupuis *(mandat de 2020 à 2023)*
- Simone Fopp Müller *(mandat de 2020 à 2023)*
- Barbara Hirsbrunner *(mandat de 2021 à 2025)*
- Pierre Jacot *(mandat de 2021 à 2023)*
- Fritz Schneider *(mandat de 2020 à 2023)*
- Christoph Sigrist *(mandat de 2021 à 2025)*
- Lilian Bachmann, représentante de l'EERS *(élue en 2023)*

Le Conseil de fondation de l'EPER et le Conseil de l'EERS proposent au Synode de réélire Walter Schmid à la présidence du Conseil de fondation de l'EPER pour le mandat 2024 – 2027.



**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse : Élection d'une membre du Conseil de fondation pour le reste du mandat 2023 – 2026

### Proposition

Le Synode élit – conformément à l'article VII des statuts de fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse – la personne suivante membre du Conseil de fondation de fondia pour le reste du mandat 2023 – 2026 :

Catherine Berger

Berne, le 11 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

Lors de son assemblée d'automne 2022, le Synode a élu les personnes suivantes au Conseil de fondation :

Présidence Rosemarie Manser  
Membres Andreas Burri  
Roland Frey  
Jacqueline Lavoyer-Bünzli  
Annina Policante-Schön  
Liliane Rudaz-Kägi  
Stephan Schranz  
Simon Wyss

La représentation du Conseil de l'EERS au Conseil de fondation fondia était encore en suspens. Catherine Berger se présente à l'élection en tant que membre du Conseil de fondation.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica reformada da la Svizra

18.1

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Fondation Entraide Protestante Suisse EPER : Rapport annuel et rapport financier 2022

### Propositions

1. Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2022 de l'EPER.
2. Le Synode prend connaissance du rapport financier 2022 de l'EPER.

Berne, le 12 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

Le rapport annuel 2022 et le rapport financier 2022 peuvent être consultés en ligne sur le site de l'EPER : <https://www.eper.ch/publications>.



# Rapport annuel 2022



**EPER**  
Pain pour  
le prochain.



# Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous nous réjouissons de vous présenter le premier rapport annuel après la fusion entre l'Entraide Protestante Suisse (EPER) et Pain pour le prochain. Ce ne sont plus deux documents distincts, mais un seul rapport, avec une nouvelle apparence. Ces changements reflètent bien la réalité : nos deux organisations n'en font désormais qu'une. Nous avons réussi à mettre en œuvre la fusion en surmontant les désaccords. Les collaboratrices et les collaborateurs assument ensemble leurs responsabilités, au sein d'équipes mixtes. En outre, l'association des programmes au travail de politique de développement ouvre de nouvelles opportunités passionnantes.



Nous restons toutefois fidèles à nos thèmes prioritaires : droit à la terre et à l'alimentation, justice climatique, asile et migration, mais aussi intégration des groupes de population marginalisés de notre société, thème pour lequel nous utilisons désormais le terme plus large d'« inclusion ». À travers ces axes de travail, nous tâchons de réaliser notre vision, celle d'un monde juste, dans lequel la paix règne et la dignité de tous les êtres humains ainsi que les moyens de subsistance naturels sont respectés.

Cette vision a également été décisive pour la stratégie que nous avons développée pour les prochaines années. La pandémie et la guerre en Ukraine ont révélé à quel point l'inimaginable pouvait soudain devenir réalité. Cela marque la fin d'une longue période de paix en Europe. Les pensées et les actes sont de nouveau déterminés par la logique et la rhétorique de la guerre. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Mais nous avons réfléchi à ce dont notre organisation a besoin pour mener à bien ses missions durant cette période d'incertitude. La nouvelle stratégie a été publiée et est accessible à toutes et à tous.

En 2022, nos programmes et nos projets en Suisse et à l'étranger sont restés une priorité. L'organisation a fourni une aide d'urgence en Ukraine, mais est aussi restée active dans des régions qui ne font pas la une des journaux comme la Syrie et le Liban, par exemple, où plusieurs millions de personnes vivent toujours dans des conditions précaires et n'ont qu'un seul objectif : quitter leur pays. Ou encore en Afrique de l'Est, frappée par la famine, les sécheresses, les invasions de criquets pèlerins et les guerres civiles. En Suisse, le nombre important de personnes ayant fui l'Ukraine – ou d'autres régions en proie aux conflits – a confronté nos équipes à des défis de taille. En collaboration avec les Églises et les autorités, l'EPER fournit des conseils juridiques et un soutien actif aux personnes réfugiées, notamment dans leur processus d'intégration souvent long et difficile.

En 2022 aussi, la solidarité de la population et le large soutien de nos donatrices, de nos donateurs et de nos bailleuses et bailleurs de fonds étaient essentiels. Merci de tout cœur.

**Walter Schmid, président du Conseil de fondation de l'EPER**  
**Michèle Künzler, vice-présidente du Conseil de fondation de l'EPER**  
**Jeanne Pestalozzi, vice-présidente du Conseil de fondation de l'EPER**

## Sommaire

- 3 À la une : fusion EPER–Pain pour le prochain
- 4 2022 en chiffres
- 8 Thème prioritaire « Justice climatique »
- 10 Thème prioritaire « Droit à la terre et à l'alimentation »
- 12 Thème prioritaire « Asile et migration »
- 14 Thème prioritaire « Inclusion »
- 16 Focus : Ukraine
- 18 L'action de l'EPER dans le monde
- 20 L'action de l'EPER en Suisse
- 22 Organisation et principes
- 23 Chiffres clés institutionnels et financiers
- 24 Conseil de fondation
- 24 Groupe de direction
- 25 Organigramme
- 25 Réseaux, partenaires et alliances
- 26 Rapport financier

À la une : fusion EPER–Pain pour le prochain

# Une alliance prometteuse

**Grandir ensemble, se concentrer sur nos quatre thèmes prioritaires, associer les programmes à la politique de développement en Suisse et à l'étranger : la première année post-fusion s'est déroulée avec succès. La Stratégie 2023–2027 indique le chemin vers l'avenir.**

Le 22 novembre 2021, la nouvelle fondation était inscrite au registre du commerce, étape marquant l'entrée en force de la fusion de l'EPER et de Pain pour le prochain. Opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la nouvelle organisation a conservé le nom d'« Entraide Protestante Suisse » (EPER).

L'EPER axe son travail sur les quatre thèmes prioritaires justice climatique, droit à la terre et à l'alimentation, asile et migration et inclusion. L'objectif principal est d'atteindre un changement systémique aux niveaux social, économique et politique, en Suisse et à l'étranger. L'aide humanitaire, ainsi que la Campagne œcuménique, que l'EPER continue de mettre en œuvre avec Action de Carême, y contribuent également.

## Lien entre les programmes et la politique de développement

Avec la fusion, l'EPER améliore sa position dans un environnement de plus en plus complexe et concurrentiel. L'ajout d'un pan politique fort pour accompagner les projets de développement est porteur. Preuve en est avec l'exemple des répercussions des changements climatiques. En 2022, l'EPER a trouvé des solutions d'adaptation à cette nouvelle donne climatique dans 13 pays, en collaboration avec les personnes concernées, notamment en promouvant l'agroécologie ou la culture des mangroves pour protéger contre les inondations. Parallèlement, l'EPER a attiré l'attention des médias sur le problème du réchauffement climatique via la campagne « Call for Climate Justice », à travers laquelle elle soutient la plainte climatique déposée en juillet 2022 par quatre Indonésien-ne-s à l'encontre du groupe cimentier suisse Holcim ([www.callforclimatejustice.org/fr](http://www.callforclimatejustice.org/fr)).

En 2022, l'EPER a réussi à consolider son engagement en matière de politique sociale et de développement, et à l'intégrer davantage à ses quatre thèmes



prioritaires. Ce positionnement doit être renforcé, en dialogue avec la société civile, les sphères politique et économique ainsi que les Églises.

## Grandir ensemble

En 2022, l'œuvre née de la fusion s'affirme et s'appuie, pour son développement, sur la Stratégie 2023–2027. La stratégie systématise le travail de l'EPER, fondé sur le droit, et montre le chemin vers l'avenir, via un modèle de transition complet.

Les membres des comités réunis tels que le Conseil de fondation et les commissions d'examen de gestion, des finances et du personnel ont profité les un-e-s des autres durant cette phase d'introduction et ont soutenu le développement de la nouvelle œuvre à

travers leur accompagnement stratégique. Les groupes de travail opérationnels auxquels participent plusieurs divisions ont bien démarré. Leur efficacité sera contrôlée au bout d'un an.

L'année 2022 a également servi au regroupement complexe des systèmes financiers et de gestion des données et des adresses, au transfert des contrats d'embauche et à la création d'une nouvelle identité visuelle. Au sein de toutes les divisions, les expériences ont été relevées, les erreurs éliminées et des simplifications ont été introduites.

Les événements et les fêtes pour les collaboratrices et les collaborateurs en Suisse leur ont notamment permis de faire connaissance et d'échanger entre professionnel-le-s, au-delà des barrières linguistiques et organisationnelles.



# 2022 en chiffres

L'EPER concentre son travail sur quatre thèmes prioritaires : justice climatique, droit à la terre et à l'alimentation, asile et migration et inclusion.



En 2022, l'EPER a aidé environ **27 000** personnes qui ont fui l'Ukraine vers la Suisse. Avec l'aide d'urgence en Ukraine et dans les pays alentour, l'EPER a soutenu **650 000** personnes. Dans le monde entier, l'EPER a fourni une aide humanitaire d'un montant de CHF **29 260 679**.  
→ **Pages 16/17**



**217 509** personnes ont signé la pétition de la coalition pour des multinationales responsables, soutenue par l'EPER. Le texte exige une loi forte et efficace sur la responsabilité des multinationales, comme celle prévue dans l'Union européenne.  
→ [www.responsabilite-multinationales.ch](http://www.responsabilite-multinationales.ch)

Soutenue par l'EPER, la plainte climatique de quatre Indonésien-ne-s exige du géant du ciment Holcim qu'il réduise ses émissions de CO<sub>2</sub> de **43 %** d'ici 2030 et de **69 %** d'ici 2040.  
→ **Page 8**



Grâce aux demandes des bureaux de consultation juridique de l'EPER, **84** regroupements familiaux ont été réalisés en 2022. L'EPER a soutenu **1040** requérant-e-s d'asile mineurs dans les centres fédéraux pour requérants d'asile.  
→ **Page 13**



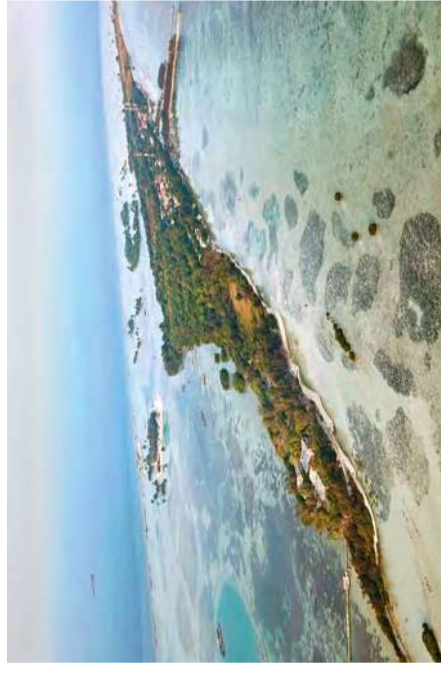
Dans les pays où l'EPER mène ses projets, **20 000** personnes ont obtenu l'accès à **92 000** hectares de terres.  
→ **Pages 10/11**



Grâce à l'EPER, **61 224** personnes ont bénéficié d'un meilleur accès aux marchés et ont ainsi pu augmenter leurs revenus.  
→ **Pages 10/11**



**323** interprètes communautaires de l'EPER ont été en mission en 2022, au profit de **87 138** personnes. Les traductions orales vont bien au-delà de l'aspect linguistique et permettent de jeter des ponts entre les spécialistes et les personnes de langue étrangère.  
→ **Page 15**



En 2022, l'EPER a accompagné **1427** parents de langue étrangère en les aidant à se renforcer dans leur rôle éducatif : information, sensibilisation, aide pour s'orienter et médiation interculturelle pour leurs échanges avec des enseignant-e-s et des médecins.  
→ [www.eper.ch/notre-offre/pour-les-enfants-et-les-familles](http://www.eper.ch/notre-offre/pour-les-enfants-et-les-familles)







Protection et exploitation des palmiers doums,  
région de Maradi, Niger

Les artisans·es transforment les feuilles de palmiers doums en papiers, nattes et chapeaux. L'EPER les soutient dans la commercialisation de leurs produits.





## Thème prioritaire « Justice climatique »

**En 2022, l'EPER a soutenu la plainte climatique déposée par quatre Indonésien-ne-s à l'encontre du géant du ciment Holcim, requérant plus de justice climatique. L'EPER a par ailleurs mis au point des solutions d'adaptation aux répercussions des changements climatiques en collaboration avec les personnes concernées, dans le cadre de projets menés dans 13 pays.**

Durant l'été 2022, la Suisse a été frappée par trois vagues de chaleur et une sécheresse marquée. Il s'agissait de l'année la plus chaude depuis 1864. Le reste du monde est également touché par une hausse des événements climatiques extrêmes et une élévation du niveau de la mer, qui ensevelit le littoral. Si les pays industrialisés sont les principaux responsables du réchauffement climatique, ce sont surtout les populations des pays du Sud qui en subissent les conséquences. C'est pourquoi l'EPER s'engage pour davantage de justice climatique.

Via sa campagne Call for Climate Justice, l'EPER soutient, avec deux organisations partenaires, la procédure climatique lancée en juillet 2022 par quatre Indonésien-ne-s contre le groupe

suisse Holcim, spécialisé dans le ciment. Du fait de ses émissions de CO<sub>2</sub> très élevées, l'entreprise a en effet largement contribué aux changements climatiques mondiaux. L'île de Pari, sur laquelle les plaignant-e-s vivent, est de plus en plus souvent inondée. Les quatre Indonésien-ne-s demandent donc à Holcim de les indemniser pour les dommages déjà causés sur l'île, de participer au financement de mesures de protection contre les inondations et de réduire rapidement ses émissions de CO<sub>2</sub>.

Les pertes et les dommages étaient également l'un des thèmes de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), qui s'est tenue en Égypte en novembre 2022. Après plusieurs dizaines d'années

d'efforts de la part de la société civile et de pays du Sud, un fonds a enfin été constitué pour indemniser les pays victimes des dommages dus au réchauffement climatique. Saleemul Huq, directeur de l'International Centre for Climate Change & Development (ICCCAD), organisation partenaire de l'EPER, a joué un rôle décisif à cet égard.

Le Bangladesh, d'où il vient, fait partie des pays fortement touchés par les changements climatiques. Dans le cadre de deux projets sur place, l'EPER a aidé les minorités particulièrement vulnérables à s'adapter au réchauffement climatique. En 2022, l'EPER a mené 39 projets similaires dans 13 pays.

[www.eper.ch/thematiques/justice-climatique](http://www.eper.ch/thematiques/justice-climatique)



## Éthiopie

# Des cultures économes en terre et en eau

L'Éthiopie est très régulièrement frappée par les sécheresses, qui entraînent pénuries d'eau et pertes de récoltes. Située dans le sud du pays, la zone de Borana est particulièrement touchée par ces conditions climatiques difficiles. Sur place, l'EPER et ses organisations partenaires favorisent une transition systémique dans la production de fourrage et de lait. Elles contribuent ainsi à améliorer l'adaptation aux changements climatiques et à garantir les moyens de subsistance des familles éleveuses de bétail.

### Un meilleur accès au fourrage

Trois cent cinquante ménages d'éleveuses et d'éleveurs de bétail (dont 60 % de femmes) ont été soutenus dans la production de fourrage hydroponique. Le principe ? Les plantes sont cultivées à l'aide d'une solution minérale nutritive, avec peu de terre et d'eau – méthode tout à fait adaptée aux régions menacées par la sécheresse. En outre, le projet a renforcé la chaîne de valeur de la production de lait, soutenant ainsi de petites entreprises majoritairement dirigées par des femmes et des jeunes.



Outre les 500 ménages qui ont bénéficié directement du projet, le changement systémique profite indirectement à 15 000 autres familles, par exemple via l'amélioration de l'accès au fourrage, l'approvisionnement régulier en lait de haute qualité et les nombreuses opportunités d'affaires le long de la chaîne de valeur. En 2022, la sécheresse qui frappe le sud de l'Éthiopie depuis fin 2020 a toutefois nuí aux résultats du projet. Il s'agit de la pire sécheresse de ces 40 dernières années. En Éthiopie, l'EPER a ainsi touché quelque 400 000 personnes via 18 projets.

[www.eper.ch/project-explorer/ethiopie/projet-706402](http://www.eper.ch/project-explorer/ethiopie/projet-706402)

## Canton de Vaud

# Le revenu de transition écologique (RTE)

L'habitabilité de la terre est mise en péril par le dépassement de plusieurs limites planétaires. Les personnes ayant un faible revenu, pourtant les moins émettrices de CO<sub>2</sub> seront, en Suisse aussi, les plus vulnérables face aux bouleversements à venir. Il y a donc urgence à développer une économie relocalisée qui respecte les limites de notre planète et permette l'inclusion des personnes précarisées. Le revenu de transition écologique (RTE) est une des réponses visant à contribuer à la transformation et à la relocalisation de l'économie.

### L'EPER présente son étude

Le RTE soutient les initiatives créatrices d'emploi en faveur d'une transition écologique et/ou sociale. Il offre un revenu et un accompagnement aux personnes qui s'engagent dans de telles activités. En 2022, l'EPER a mené une étude en collaboration avec la Fondation Zoein pour mettre en place un projet pilote de RTE dans le canton de Vaud. Un postulat accepté par le Grand Conseil du canton de Vaud a d'ailleurs souligné l'urgence d'un tel projet.



L'étude a abouti à une proposition et à des recommandations pour la mise en œuvre d'un projet pilote, lequel favoriserait l'inclusion des personnes socialement défavorisées dans des activités de transition écologique ainsi que les nouveaux projets entrepreneuriaux. Un tel projet doit permettre la création d'activités économiques dans des domaines comme l'alimentation durable, l'économie circulaire, les énergies renouvelables, l'habitat, la mobilité ou encore la préservation de la biodiversité. C'est ainsi qu'une relocalisation de l'économie pourra être réalisée, source d'emplois pérennes et de résilience face aux bouleversements à venir.

[www.eper.ch/rte](http://www.eper.ch/rte)





## Thème prioritaire «Droit à la terre et à l'alimentation»

**Aide humanitaire, projets de développement à long terme et interventions en matière de politique de développement : l'EPER s'est engagée à tous les niveaux et dans le monde entier pour les droits des communautés rurales et pour plus de sécurité alimentaire.**

À peine avait-on surmonté les répercussions les plus graves de la pandémie de COVID-19 que la guerre éclatait en Ukraine. Le conflit a bouleversé les marchés agricoles et amené les prix des denrées alimentaires à un niveau record. Résultat : encore plus de personnes dans le monde souffrent de la faim. La crise alimentaire de 2022 a été particulièrement virulente dans les pays où l'EPER est active, comme le Niger, la Syrie, Haïti et l'Afrique de l'Est. En Éthiopie, l'organisation a par exemple fourni une aide humanitaire complète et a permis à environ 26 000 familles d'éviter le pire.

Dans 20 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe, l'EPER a aidé des personnes et des communautés à revendiquer leurs droits, à garantir

leur accès à la terre, à l'eau, aux systèmes alimentaires durables et aux ressources naturelles et à trouver et développer des marchés sur lesquels vendre leurs produits à des prix justes. En Arménie, 4500 personnes ont ainsi pu augmenter sensiblement leurs revenus grâce à un meilleur stockage et à la transformation des fruits récoltés en jus ou en fruits secs.

En matière de politique de développement, l'EPER a également connu des succès en 2022. La lutte contre l'accapement des terres revêt une grande importance pour le droit à la terre et à l'alimentation. En Sierra Leone, une nouvelle loi foncière octroyant davantage de droits aux paysan-ne-s a été adoptée. Le travail du Sierra Leone Network on the

Right to Food (SiLNoRF), organisation partenaire de l'EPER avec laquelle elle a publié cinq études sur le thème, a été décisif dans ce succès.

L'accès aux semences locales joue un rôle important dans la sécurité alimentaire des communautés rurales. Le recours de l'Asociación Nacional para el Fomento de la Agricultura Ecológica (ANAFAE) devant la Cour constitutionnelle en 2022 a porté ses fruits. L'organisation partenaire de l'EPER au Honduras dénonçait une loi criminalisant les agricultrices et les agriculteurs qui réutilisaient leurs semences. Il s'agit là d'une victoire importante pour les droits des paysan-ne-s et la diversité des semences.

[www.eper.ch/thematiques/terre-et-alimentation](http://www.eper.ch/thematiques/terre-et-alimentation)



## Brésil

# Favoriser des modes de vie durables

La savane du Cerrado abrite différentes communautés qui pratiquent une agriculture traditionnelle et récoltent des produits locaux. On y trouve aussi l'un des Systèmes Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) reconnus par l'ONU, celui des cueilleuses et des cueilleurs de fleurs. Le projet de l'EPER soutient les communautés dans la défense de leurs droits, l'accès à la terre et la commercialisation de leurs produits, et favorise l'agro-écologie et la biodiversité.

En 2022, 25 830 personnes ont bénéficié des activités variées du projet de l'EPER. Le gouvernement a par exemple légalisé les terres de la communauté des Quilombos. Typique de la région du Cerrado, la noix de Baru a été introduite sur le marché avec succès et a permis à de nombreuses familles d'augmenter leurs revenus. L'installation de 24 dispositifs de démonstration pour traiter et utiliser les « eaux grises », destinées à l'irrigation et la production alimentaire, a permis de lancer un débat sur l'évacuation des eaux usées dans les régions rurales. La commune de Rio Paro de Minas a aussi mis



au point un diagramme de flux d'eau (un instrument de l'Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau, EAWAG), qui contribue à une utilisation plus juste et plus durable de l'eau.

La grande fête de la cueillette de fleurs, qui s'est déroulée dans le cadre du plan de préservation du label SIPAM, a été le moment fort de l'année. Plusieurs milliers de personnes ont participé à cet événement. Un documentaire (<https://youtu.be/28RZws9396s> – en portugais) sur cette méthode de travail traditionnelle désormais protégée a été diffusé à cette occasion.

[www.eper.ch/project-explorer/bresil/projet-812387](http://www.eper.ch/project-explorer/bresil/projet-812387)

## Niger

# Une cohabitation pacifique

Dans la région sahélienne du Niger, l'élevage de bétail est essentiel. En raison des conditions climatiques, les propriétaires de grands troupeaux quittent le nord du pays de manière saisonnière, via les fameux « couloirs de transhumance ». Ils passent par les zones agricoles du sud, afin de trouver suffisamment de fourrage et d'eau pour leurs animaux durant la sécheresse. Mais ces migrations entraînent des conflits fréquents entre la population sédentaire et les familles éleveuses nomades.

Le projet de l'EPER vise à garantir l'accès de tous les groupes concernés aux ressources vitales et à éviter ainsi les tensions. Pour ce faire, les couloirs de transhumance et les pâturages le long des routes migratoires sont remis en état, signalés et cartographiés à l'aide de données GPS. Les autorités bénéficient ainsi d'une meilleure base pour la conciliation. Depuis le début du projet en 2020, 300 km de couloirs et plus de 1000 hectares de pâturages environnants ont été protégés, et 100 commissions foncières ont été créées. Elles assurent la médiation et la conciliation



en cas de conflits. En outre, 15 points d'eau pour le bétail ont été rénovés.

En parallèle, le projet soutient la création d'un comité de représentant-e-s d'intérêts pour les associations d'éleveuses et d'éleveurs, et sensibilise la population à la législation. Les données de suivi (monitoring) confirment un recul marqué des conflits violents, malgré une présence accrue d'éleveuses et d'éleveurs de bétail venus d'autres régions du pays. Chaque année, environ un million de personnes, dont près de 300 000 éleveuses et éleveurs nomades, utilisent les couloirs, les pâturages et les points d'eau assurés par l'EPER.

[www.eper.ch/project-explorer/niger/projet-756338](http://www.eper.ch/project-explorer/niger/projet-756338)





## Thème prioritaire « Asile et migration »

**En 2022, les conflits mondiaux ont amené à un triste record : plus de 100 millions de personnes ont dû s'exiler, dont 32 millions hors de leur propre pays. L'EPER a redoublé d'efforts pour atténuer la détresse des personnes déplacées et réfugiées.**

En 2022, l'EPER a fourni une aide d'urgence à hauteur de CHF 29 260 679, notamment aux réfugié-e-s du Soudan du Sud et de la République démocratique du Congo (RDC) en Ouganda (voir encadré), aux Rohingyas au Bangladesh, aux personnes déplacées en Syrie, en Irak et en RDC, ainsi qu'aux réfugié-e-s en Ukraine et dans les pays voisins d'Europe de l'Est. L'EPER a apporté une aide humanitaire au Liban, en Éthiopie, en Haïti, au Venezuela et au Honduras.

En Suisse, l'année 2022 a montré qu'il est possible d'aider les personnes réfugiées rapidement et efficacement lorsque la solidarité et la volonté politique sont au rendez-vous : peu de temps après l'éclatement de la guerre, les réfugié-e-s ukrainiens ont reçu le statut de protection S et ont ainsi

obtenu accès au marché du travail, à une grande liberté de voyager ainsi qu'au droit au regroupement familial. Le nouveau statut de protection S a suscité des débats sur les inégalités de traitement entre les réfugié-e-s, notamment en lien avec l'admission provisoire. Aussi, l'EPER continue de s'engager politiquement pour que l'ensemble des réfugié-e-s de guerre bénéficient d'un statut de protection positif, qui protège leurs droits fondamentaux et permette une intégration rapide et durable.

### **Grand succès pour le Service d'aide juridique aux exilé-e-s (SAJE)**

En 2022, les six bureaux de consultation juridique de l'EPER ont mené 14 897 consultations. Outre le conseil et la représentation dans la procédure

d'asile, les juristes œuvrent également pour les regroupements familiaux. En 2022, 84 demandes ont été acceptées. Le regroupement des familles est central pour le renforcement et l'intégration des réfugié-e-s.

Mais pour les personnes admises provisoirement, les obstacles au regroupement familial sont particulièrement élevés. En 2022, un succès partiel a pu être atteint dans ce domaine : grâce au recours du SAJE, le Tribunal administratif fédéral a revu sa jurisprudence en matière de regroupement familial pour les personnes admises provisoirement. Désormais, le droit à la vie familiale pourra, dans des cas spécifiques, être pris en compte avant la fin du délai de carence de trois ans.

[www.eper.ch/thematiques/asile-et-migration](http://www.eper.ch/thematiques/asile-et-migration)



## Ouganda

# Humanitaire, développement et paix

L'Ouganda est devenu le troisième pays à accueillir des personnes réfugiées avec près de 1.5 millions de réfugié.e.s recensés par le HCR fin 2022. Principalement originaires du Sud-Soudan et de la République démocratique du Congo (RDC), ces personnes fuient vers l'Ouganda pour échapper aux divisions politiques, aux conflits, à l'insécurité et aux violences ethniques. L'insécurité et les conflits en cours en RDC ont largement contribué à l'augmentation de la population réfugiée en Ouganda en 2022. Cela a eu un impact sur les opérations de l'EPER qui ont dû fournir un effort supplémentaire sur l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (activités WASH) afin de répondre de manière efficace et effective aux besoins des réfugiés.

### Accents sur les activités WASH

Les activités de l'EPER en Ouganda sont localisées dans la partie nord-ouest du pays, là où se trouvent une majorité de personnes réfugiées du Sud-Soudan. Elles s'adressent également aux communautés d'accueil environnantes.



L'aide apportée se concentre sur les activités WASH ainsi que sur les moyens de subsistance. Cette démarche est conduite de manière holistique du triple Nexus qui intègre les enjeux humanitaires, l'aide au développement et la participation à la transformation des conflits. La prise en compte de l'environnement sécuritaire est en effet primordiale dans cette région.

Une amélioration de l'intégration de l'EPER dans le contexte et le réseau local a été relevée en 2022 avec davantage de collaborations avec les organes étatiques et l'ONU, ainsi que dans le partenariat avec des organisations locales.

[www.eper.ch/aide-urgence-ouganda](http://www.eper.ch/aide-urgence-ouganda)

## Altstätten (SG)/Bâle

# Protection juridique dans deux CFA

Après l'éclatement de la guerre en Ukraine, des équipes spécialisées ont été constituées dans les Centres fédéraux pour requérant.e.s d'asile (CFA) d'Altstätten (SG) et de Bâle pour les Ukrainien.ne.s en quête de protection. En 2022, le service de l'EPER a aidé plus de 24 000 personnes, en leur fournissant des premières informations sur le déroulement de la procédure et en les soutenant dans leurs auditions sommaires écrites et orales. Avec les tâches quotidiennes liées aux demandes d'asile ordinaires, il a fallu déployer des efforts importants à tous les niveaux.

Au deuxième semestre, le nombre de demandes d'asile a augmenté de façon extraordinaire. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a introduit des mesures pour accélérer les processus. Le service de protection juridique de l'EPER a observé la qualité des procédures. Il est par exemple intervenu quand une audition écourtée s'avérait insuffisante face à la complexité du cas.

En 2022, les CFA ont hébergé un nombre record de requérant.e.s d'asile mineurs non accompagnés (RMNA). La plupart viennent d'Afghanistan. Ces RMNA nécessitent



un accompagnement renforcé. Aussi, les collaboratrices et les collaborateurs du service de protection juridique de l'EPER jouent également le rôle de personnes de confiance.

Outre la représentation durant la procédure d'asile, ce service a pour mission de former un recours dans des cas justifiés. En raison de la situation dramatique des réfugié.e.s en Grèce, les collaboratrices et les collaborateurs de l'EPER ont systématiquement déposé des recours contre les renvois vers la Grèce de personnes particulièrement vulnérables. L'arrêt de principe du Tribunal administratif fédéral en mars 2022 a confirmé que cette procédure était justifiée.

[www.eper.ch/notre-offre/conseils-juridiques](http://www.eper.ch/notre-offre/conseils-juridiques)





## Thème prioritaire «Inclusion»

**En termes d'inclusion, l'EPER a aidé les personnes défavorisées à exploiter leur potentiel et à prendre conscience de leurs droits. Sur le plan politique, l'EPER s'engage également pour supprimer les structures excluantes et lutter contre les discriminations.**

En 2022, l'EPER a favorisé l'inclusion sociale, politique et économique des Roms en Roumanie, en Serbie, en Hongrie et au Kosovo. Elle a lutté activement contre les discriminations et les violations des droits humains dont ils sont régulièrement victimes. Au Bangladesh, l'EPER a soutenu les minorités marginalisées dalit et adibashi dans leurs revendications pour participer à la vie politique et économique (voir encadré). En RDC, l'EPER s'est engagée contre les violences sexuelles et basées sur le genre envers les femmes, en collaboration avec des actrices et des acteurs locaux. Au Cambodge, en Arménie, en Géorgie, au Niger, au Sénégal, en Éthiopie et au Brésil, l'EPER a aidé des familles paysannes et des propriétaires de petites exploitations à accéder aux

marchés locaux, à tirer des bénéfices de la vente de leurs produits et à assurer leur existence.

En Suisse, l'EPER a aidé environ 98 000 personnes défavorisées à participer activement à la société, à travers 44 programmes. Parmi elles, 87 000 ont profité des services d'interprétariat. Plus de 60 000 Ukrainien-ne-s ont cherché protection en Suisse en 2022, entraînant une forte hausse des besoins en offres d'intégration linguistique et professionnelle. L'EPER a élargi ses programmes et les a adaptés aux besoins du nouveau groupe cible – de nombreuses femmes avec enfants. Cette année encore, les personnes migrantes ou réfugiées ont pu échanger avec des Suisses, bénéficier d'une structure au quotidien et faire de bonnes récoltes grâce au projet Nouveaux

Jardins. L'EPER gère 38 jardins en Suisse, dont 4 ont été ouverts en 2022. Avec Diversi'Team, l'EPER a lancé un projet d'intégration par le sport dans la région de Lausanne. Elle met en réseau des migrant-e-s avec les associations locales, ce qui favorise le vivre-ensemble et la santé.

En Suisse, l'organisation s'est également engagée politiquement pour l'inclusion afin d'améliorer le quotidien et la qualité de vie des personnes socialement défavorisées. Aujourd'hui, l'aide sociale est discriminante envers les personnes qui n'ont pas de passeport suisse. En juin 2022, l'EPER a remis sa pétition « Pour une aide sociale juste » au Parlement. Les plus de 8500 signataires ont envoyé un signal fort contre la pauvreté et l'exclusion.

[www.eper.ch/thematiques/inclusion](http://www.eper.ch/thematiques/inclusion)

## Bangladesh

# Inclusion des Dalits et des Adibashis

Dans le nord-ouest du Bangladesh, les minorités ethniques dalit (environ 1,5 million de personnes) et adibashi (environ 350 000) vivent en marge de la société. Depuis des générations, elles subissent des discriminations sociales, économiques et politiques et ne profitent que peu de la croissance économique du pays. Leur quotidien est marqué par la pauvreté, l'analphabétisme, le chômage et la malnutrition.

L'EPER renforce ces communautés et les aide à revendiquer leurs droits. Le projet vise à améliorer l'inclusion sociétale des Dalits, des Adibashis et d'autres communautés ethniques.

### Accès à la terre, aux ressources et aux services

Pour les Dalits et les Adibashis, les clés de l'inclusion résident dans la mobilisation et le développement organisationnel des communautés, un travail de lobbying conséquent aux niveaux local, régional et national ainsi que l'accès à la terre, à un emploi et aux revenus. La



participation politique permet de promouvoir l'égalité culturelle et sociale, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Dans les districts de Thakurgaon et de Dinajpur, quelque 46 000 Dalits et Adibashis étaient impliqués directement dans les activités des projets en 2022, et 237 200 autres individus en ont bénéficié indirectement. Environ 10 000 personnes ont obtenu accès à la terre, aux ressources naturelles et aux services publics. En outre, 70 % des ménages ont pu augmenter leurs revenus.

[www.eper.ch/project-explorer/bangladesh/projet-610420](http://www.eper.ch/project-explorer/bangladesh/projet-610420)

## Suisse

# L'inclusion par la langue

La langue est essentielle pour participer à la société. Aussi, l'EPER propose aux personnes migrantes des cours linguistiques variés, comme ceux d'alphabétisation, de langue (niveau débutant et avancé ou « mère-enfant ») et de conversation. En 2022, 1593 personnes de langue étrangère ont suivi un cours de langue de l'EPER. Le niveau de langue de départ a été évalué chez 377 personnes. En formant et en mandatant des interprètes communautaires, l'EPER facilite également les échanges entre les spécialistes (médecins, enseignant-e-s, etc.) d'une part, et leurs interlocutrices et leurs interlocuteurs allophones d'autre part.

### Interprétariat communautaire et médiation interculturelle

EPER Linguadukt met à disposition des interprètes communautaires dans plus de 70 langues. Ils assurent la communication entre les personnes allophones et les spécialistes. Les traductions orales vont bien au-delà de l'aspect linguistique. Elles tiennent également compte des différences culturelles. Les interprètes communautaires aident notam-



ment les médecins à établir les bons diagnostics ou facilitent la compréhension entre le corps enseignant et les parents de langue étrangère. En 2022, 323 interprètes communautaires de l'EPER ont fourni leurs services à 87 138 personnes.

Le programme de l'EPER « MEL » forme des migrant-e-s qui baignent dans deux cultures à l'interprétariat communautaire ou la médiation interculturelle. Des formations continues sont également proposées à des spécialistes en médiation culturelle ou des interprètes communautaires déjà formés ainsi qu'à des professionnel-le-s de la santé, de la formation et du social. Cette année, « MEL » a fêté ses 25 ans d'existence.

[www.eper.ch/eper-cours-de-langue](http://www.eper.ch/eper-cours-de-langue)



# Opération humanitaire d'envergure pour les victimes ukrainiennes

**Avec la guerre en Ukraine, la vie de millions de personnes a basculé. Actives dans la région avant la crise, l'EPER et ses organisations partenaires – de la collaboration avec les Églises et de l'aide humanitaire – se sont mobilisées sur place, dans les pays alentour, ainsi qu'en Suisse avec un budget de CHF 10 millions.**

Peu de temps après le 24 février 2022, l'EPER a pu déployer des équipes, des moyens et du savoir-faire pour épauler ses organisations partenaires sur place. En Ukraine, nombre de personnes ont fui les bombes pour la Transcarpatie, située dans le sud-ouest du pays. L'Église réformée, partenaire de l'EPER, a immédiatement élargi ses services aux déplacé-e-s venus s'y réfugier. Les distributions de pain et de soupes ont été étendues ; des foyers d'accueil ainsi que des soins ont été mis à leur disposition.

En Roumanie, en Hongrie et en Moldavie, un soutien a d'abord été apporté aux personnes fuyant la guerre et en route pour d'autres pays avec des

points de ravitaillement, la distribution d'habits, ainsi que des conseils et des hébergements provisoires aux points de frontières, dans les gares et dans les aéroports.

En Roumanie et en Hongrie, une attention particulière a été donnée aux personnes restées sur place. D'abord sous forme de distributions d'argent en espèces et d'articles d'hygiène, l'aide d'urgence s'est progressivement transformée en un accompagnement à l'intégration : recherche d'appartements, cours de langue, enclassement des enfants, soutien à la recherche d'emploi et aide psychologique et médicale.

En septembre 2022, l'EPER a démarré des activités dans le nord de la Moldavie,

où des habitant-e-s accueillent des réfugié-e-s. L'organisation a fourni aux personnes en fuite et à leurs familles d'accueil des biens de première nécessité. En République tchèque, l'EPER a principalement soutenu son Église partenaire dans la mise à disposition d'espaces pour dormir, si possible à long terme, le soutien à l'intégration et les offres de conseil.

Dans tous ces pays, l'EPER a mené des distributions spéciales pour la saison froide. Ainsi, des kits d'hiver contenant des couvertures, des vestes et des souliers chauds ont été distribués, ainsi que des poêles et des briquettes de bois pour chauffer les maisons.

[www.eper.ch/aide-urgence-ukraine](http://www.eper.ch/aide-urgence-ukraine)



## Service de familles d'accueil

# Suisse: aide d'urgence pour les Ukrainien-ne-s

Après l'éclatement de la guerre, la population suisse a fait preuve d'une énorme solidarité: des milliers de ménages ont ouvert leurs portes aux réfugié-e-s ukrainiens. L'EPER et d'autres œuvres d'entraide ont été mandatées par le Secrétariat d'État aux migrations pour répartir ces réfugié-e-s dans les familles d'accueil.

En quelques jours, l'EPER a mis sur pied des bureaux de coordination dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Bâle et d'Altstätten et formé du personnel. Grâce à une base de données, les collaboratrices et les collaborateurs de l'EPER ont pu chercher un logement adapté pour chaque personne ou famille souhaitant bénéficier d'un hébergement privé. Ce travail a nécessité de l'attention, de la patience et du tact, car les personnes étaient souvent épuisées et désespérées. En 2022, l'EPER a réparti 2242 réfugié-e-s ukrainiens dans des logements privés, dans les régions de Suisse du Nord-Ouest et de Suisse orientale. Le service de familles d'accueil de l'EPER et d'autres œuvres d'entraide est fermé depuis fin 2022. Les cantons assument désormais cette mission.



Depuis le début des conflits, plus de 75 000 Ukrainien-ne-s ont cherché protection en Suisse. Près de la moitié a trouvé un hébergement dans un ménage privé. Cette mesure a permis de décharger considérablement les cantons et les communes sur le plan logistique, et facilite l'intégration sociale des réfugié-e-s sur le long terme. Le modèle des familles d'accueil favorise la compréhension mutuelle et l'inclusion dans le vivre-ensemble. L'EPER plaide donc pour que l'hébergement au sein de familles d'accueil soit également possible et encouragé à l'avenir pour l'ensemble des réfugié-e-s, indépendamment de leur origine.

[www.eper.ch/nothilfe-ukraine/schweiz](http://www.eper.ch/nothilfe-ukraine/schweiz)

## Sud et est de l'Ukraine

# Distributions sur la ligne de front

L'EPER a été l'une des premières ONG à travailler dès le départ près des zones de combat. Démarrée à l'est, à Kharkiv, avec des distributions de nourriture dans le métro et ailleurs, l'aide a été étendue dans le sud du pays, à proximité des lignes de front, pour soutenir les populations les plus vulnérables qui n'avaient pas les moyens de fuir.

### Travail avec les communautés

Dans une situation sécuritaire très tendue où les personnes doivent fréquemment fuir leur logement et se déplacer au gré des combats, l'EPER adopte une approche pragmatique auprès des chef-fe-s des communautés, en s'enquérant des besoins. L'EPER a travaillé dans six oblasts, dont Mykolaïv et Kherson. En décembre 2022, son équipe était composée de 42 personnes, dont 16 expatrié-e-s. Elle a mis en œuvre elle-même la majeure partie du projet, mais a aussi travaillé avec des organisations communautaires et des groupes de bénévoles.



Outre les distributions de kits d'hygiène et de nourriture, ainsi que l'accès à l'eau, l'EPER a donné de l'argent en espèces et a fourni une aide d'hiver avec des couvertures, des habits chauds, mais aussi des poêles et des briquettes de bois pour chauffer les maisons sans chauffage. Les logements détruits et aux vitres cassées sont légion. Des kits de réparation sont distribués pour permettre aux déplacé-e-s ou aux habitant-e-s de colmater les brèches et de couvrir les fenêtres ayant perdu leurs vitres. Une aide a été apportée à plus de 450 000 Ukrainien-ne-s en situation de vulnérabilité en Ukraine.

[www.eper.ch/nothilfe-ukraine/ukraine](http://www.eper.ch/nothilfe-ukraine/ukraine)



# L'action de l'EPER dans le monde

## Pays des projets en 2022

- |                                  |                    |
|----------------------------------|--------------------|
| <b>Europe</b>                    | <b>Asie</b>        |
| ● Arménie                        | ● Bangladesh       |
| ● Géorgie                        | ● Cambodge         |
| ● Hongrie                        | ● Irak             |
| ● Italie                         | ● Israël/Palestine |
| ● Kosovo                         | ● Liban            |
| ● Moldavie                       | ● Myanmar          |
| ● République tchèque             | ● Syrie            |
| <b>Amérique latine</b>           |                    |
| ● Roumanie                       |                    |
| ● Serbie                         |                    |
| ● Slovaquie                      |                    |
| ● Ukraine                        |                    |
| <b>Afrique</b>                   |                    |
| ● Éthiopie                       |                    |
| ● Niger                          |                    |
| ● RDC                            |                    |
| <b>Légende</b>                   |                    |
| ● Coopération au développement   |                    |
| ● Collaboration avec les Églises |                    |
| ● Soudan du Sud                  |                    |
| ● Ouganda                        |                    |

### Lourdes Laureano, Brésil

« Je suis l'une des coordinatrices du réseau de femmes Articulação Pacari. Nous défendons le droit d'exercer la médecine traditionnelle au Cerrado. Dans les jardins de nos maisons, nous plantons de quoi manger ainsi que des plantes médicinales qui viennent alimenter des pharmacies communautaires. Ces savoirs traditionnels sont transmis de génération en génération et font partie de notre mode de vie. Le projet de l'EPER nous fournit des informations sur nos droits, les mesures publiques, les lois nationales et les sujets d'actualité. »



**Projet 812.385 : droit à la terre et protection de la diversité culturelle et biologique**

### Javier Espino, Honduras

« Je suis agriculteur. Ma femme Ledys, nos deux enfants et moi vivons dans la maison de ma belle-mère, dans la commune de Nacaome. J'ai fait la connaissance de l'EPER lors d'une formation en agroécologie à laquelle j'ai été convié. J'ai trouvé le cours très intéressant. Nous avons tout de suite mis en pratique les connaissances acquises dans notre jardin et partagé nos expériences avec d'autres personnes de la commune. Actuellement, je suis responsable du comité local de recherche agricole. Nous nous engageons pour la préservation des semences locales et constituons des réserves de semences. Mon rêve, c'est d'avoir ma propre maison avec un jardin. »



**Projet 835.361 : résilience des familles paysannes face aux changements climatiques**

### Stojana, Serbie

« Mon mari et moi avons travaillé dans l'agriculture jusqu'à un âge avancé. Après sa mort, je me suis retrouvée seule. J'ai 87 ans. Je n'ai plus de bonnes jambes et je souffre d'hypertension, de diabète, de vertiges fréquents et d'anémie. Mon accompagnatrice m'aide à tenir mon foyer et me prépare des repas légers. Elle s'occupe de mes courses, passe à la pharmacie et fait du feu en hiver. Ses visites m'apportent un peu de chaleur et me donnent l'occasion de discuter avec quelqu'un. Je suis très reconnaissante pour le service de soins à domicile. »

**Projet 927.334 : soins à domicile pour personnes âgées et malades**



### Babel Qudeeh, Palestine

« J'ai 22 ans et j'ai un fils en bas âge. Je propose depuis longtemps un service de réparation de téléphones portables chez moi. Grâce au soutien financier de l'EPER, j'ai pu louer un petit local, l'aménager et acheter du matériel. Mon activité a ainsi gagné en visibilité. Mes services sont particulièrement appréciés des femmes, qui préfèrent souvent recevoir les conseils d'une femme plutôt que d'un homme. J'aimerais étendre mon activité. Par exemple, bon nombre de mes clients voudraient personnaliser leur coque de téléphone avec une photo. Dès que j'aurai assez d'argent pour acheter une imprimante pour coques, je pourrai répondre à leur demande. »



**Projet 605.347 : création de petites entreprises par de jeunes adultes**

### Tiv Hath, Cambodge

« J'ai 55 ans, je vis à l'est du village de Trang. Pendant longtemps, l'eau a manqué pour irriguer nos rizières. Il y avait toujours des conflits, car l'eau du canal principal n'était pas répartie équitablement. Avec l'EPER et les membres de la communauté, nous nous sommes penchés sur le problème. Nous avons décidé de transformer en canal un bout de terre situé le long d'une ancienne route. Je possède moi-même des terres agricoles à proximité. Comme il n'y a pas de source d'eau pour mes champs de riz, je suis très reconnaissant de pouvoir les irriguer grâce au nouveau canal. »



**Projet 652.326 : des communautés rurales régulent l'accès à la terre et à l'eau**

### Habsatou Lawali, Niger

« Je suis mère de quatre enfants. Comme mon mari est parti chercher un travail ailleurs, j'avais besoin d'un revenu de toute urgence. Grâce à l'EPER, je peux travailler en fabriquant des balles de fourrage, qui sont très demandées sur le marché. J'ai actuellement cinq chèvres et j'aimerais acheter d'autres animaux ainsi qu'une charrette. Avec le transport de marchandises, j'aurai une possibilité supplémentaire de gagner de l'argent. J'ai aussi amélioré mes techniques de culture. Avant, nos récoltes ne tenaient que deux mois. Maintenant, nous pouvons en vivre plus longtemps. »



**Projet 756.351 : bases alimentaires stables pour les personnes et les animaux**



# L'action de l'EPER en Suisse

## Ana María Posada

« J'ai étudié l'informatique. J'ai plus de dix ans d'expérience professionnelle et j'aimerais devenir professeure d'université. EPER MosaïQ m'a aidée à m'insérer sur le marché du travail en Suisse. Les conseillères et les conseillers sont très professionnels. Ils ont tenu compte de mes souhaits professionnels, m'ont aidée à faire reconnaître mes diplômes et m'ont soutenue dans la recherche d'un stage et dans mes candidatures. »

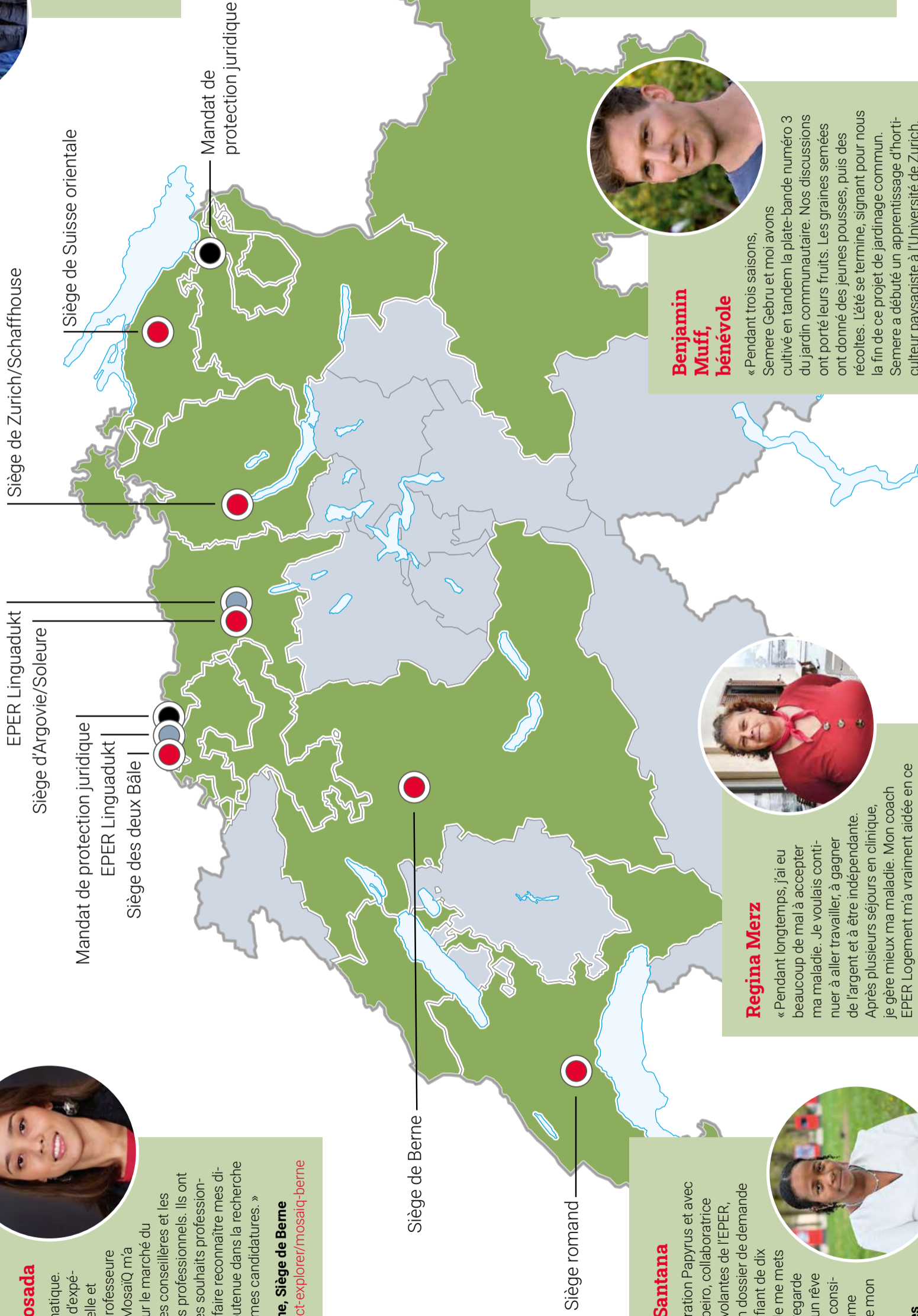
**EPER MosaïQ Berne, Siège de Berne**  
[www.eper.ch/project-explore/mosaïq-berne](http://www.eper.ch/project-explore/mosaïq-berne)



## Esther Alanes Vargas

« Le programme de médiation interculturelle de l'EPER est d'une grande aide. Il est notamment nécessaire pour intégrer rapidement les familles nouvellement arrivées. Quand j'ai des questions, je sais que je peux compter sur ce programme pour trouver le soutien dont j'ai besoin. Je suis surtout orientée et accompagnée pour tout ce qui touche à l'école. Ma famille et moi-même nous sentons en sécurité et en confiance. »

**EPER Médiation interculturelle, Siège des deux Bâle**  
[www.eper.ch/project-explore/un-lien-entre-les-migrants-et-les-institutions-locales](http://www.eper.ch/project-explore/un-lien-entre-les-migrants-et-les-institutions-locales)



## Mirian Dias Santana

« C'est lors de l'opération Papyrus et avec l'aide de Glauca Ribeiro, collaboratrice des Permanences volantes de l'EPER, que j'ai constitué un dossier de demande de légalisation justifiant de dix années de travail. Je me mets à pleurer quand je regarde mon permis. C'est un rêve qui s'est réalisé. Je considère ce papier comme une prolongation de mon identité. »

**EPER Permanences volantes, Siège romand**  
[www.eper.ch/project-explore/permanences-volantes](http://www.eper.ch/project-explore/permanences-volantes)



## Regina Merz

« Pendant longtemps, j'ai eu beaucoup de mal à accepter ma maladie. Je voulais continuer à aller travailler, à gagner de l'argent et à être indépendante. Après plusieurs séjours en clinique, je gère mieux ma maladie. Mon coach EPER Logement m'a vraiment aidée en ce sens. Il me connaît, est au courant de mes symptômes et perçoit bien comment je me sens. Comme je sais qu'il passe régulièrement, j'essaie de ranger mon intérieur. Mais il comprend aussi quand je n'arrive pas à le faire. »

**EPER Logement Argovie, Siège d'Argovie/Soleure**  
[www.eper.ch/was-wir-tun/heks-wohnen-aargau](http://www.eper.ch/was-wir-tun/heks-wohnen-aargau)



## Benjamin Muff, bénévole

« Pendant trois saisons, Semere Gebru et moi avons cultivé en tandem la plate-bande numéro 3 du jardin communautaire. Nos discussions ont porté leurs fruits. Les graines semées ont donné des jeunes pousses, puis des récoltes. L'été se termine, signant pour nous la fin de ce projet de jardinage commun. Semere a débuté un apprentissage d'horticulteur paysagiste à l'Université de Zurich. Je me réjouis de l'avoir accompagné dans cette voie. Notre amitié perdurera. »

**EPER Nouveaux Jardins Zurich, Siège de Zurich/Schaffhouse**  
[www.eper.ch/project-explore/nouveaux-jardins-zurich-schaffhouse](http://www.eper.ch/project-explore/nouveaux-jardins-zurich-schaffhouse)



## Akin Levent Kayrahan

« Depuis mon arrivée en Suisse, j'avais l'impression d'être en marge de la société. Comme si j'étais un extraterrestre observant les gens. Je ne savais pas comment m'intégrer. Grâce à EPER MosaïQ, je suis aujourd'hui un Master en administration à l'Université de Zurich. J'ai enfin trouvé une voie dans laquelle je peux m'investir à long terme et qui m'aidera à atteindre mes objectifs de carrière. »

**EPER MosaïQ Suisse orientale, Siège de Suisse orientale**  
[www.eper.ch/project-explore/eper-mosaïq-suisse-orientale](http://www.eper.ch/project-explore/eper-mosaïq-suisse-orientale)



# Organisation et principes

## Stratégie 2023–2027

La Stratégie 2023–2027 a été élaborée en 2022 par des collaboratrices et des collaborateurs, des cadres, le Groupe de direction et le Conseil de fondation de l'EPER, sur la base de questions clés. Ce document systématise le travail de l'EPER, fondé sur le droit et construit sur un modèle global de transition. L'objectif principal est d'atteindre un changement systémique aux niveaux social, économique et politique. Afin de garantir une mise en œuvre efficace et efficiente du modèle de transition et du mandat de prestations correspondant, une transition organisationnelle est également nécessaire. Cette mise en œuvre débutera en 2023 avec cinq initiatives stratégiques et une initiative de division. À l'avenir, l'EPER concentrera ses activités sur quatre thèmes prioritaires : le droit à la terre et à l'alimentation, la justice climatique, l'asile et la migration, et l'inclusion. Le travail politique doit être associé aux expériences tirées des projets et des programmes menés en Suisse et dans une trentaine de pays.

## Agenda 2030

L'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) forment un cadre de référence essentiel au travail de l'EPER pour la présente décennie. En Suisse, les projets de l'EPER qui soutiennent les personnes défavorisées dans leur intégration sociale participent à la réalisation de l'ODD 10, « Inégalités réduites ». Quant aux bureaux de consultation juridique, ils garantissent aux personnes relevant de l'asile et aux autres populations socialement défavorisées l'égalité d'accès à la justice (ODD 16, « Paix, justice et institutions efficaces »). Avec ses projets à l'étranger, l'EPER a surtout contribué à l'accomplissement de l'ODD 1, « Pas de pauvreté », et de l'ODD 2, « Faim "zéro" ». Elle a également largement participé aux ODD 10, « Inégalités réduites », 3, « Bonne santé et bien-être » (en particulier via ses projets humanitaires) et 16, « Paix, justice et institutions efficaces ». En outre, le travail à l'étranger met l'accent sur les

personnes les plus démunies, selon la devise de l'Agenda 2030 : « ne laisser personne de côté ».

## Responsabilité

L'EPER gère son organisation de manière transparente et responsable vis-à-vis des personnes donatrices et mandantes, de son personnel et des participant-e-s à ses programmes. Pour assumer sa responsabilité à cet égard, elle mise depuis des années sur différents instruments de compliance. Néanmoins, les normes élevées en matière de gestion de projet, le controlling et les programmes de compliance n'excluent pas les abus. L'EPER dispose donc d'un système de feedback et de réclamation : des plateformes et des canaux destinés à cette fin ont ainsi été mis à disposition des participant-e-s aux projets, du personnel de l'EPER, des organisations partenaires et de tiers. La plateforme en ligne indépendante baptisée « HEKS Integrity Line » permet par exemple de signaler des irrégularités ou des infractions de manière simple et anonyme. En outre, dans chaque bureau de coordination, un-e responsable de la compliance est là pour recueillir les plaintes des collaboratrices et des collaborateurs, des partenaires de l'EPER et des participant-e-s aux programmes. L'EPER examine chaque plainte et fournit un feedback à la personne qui en est à l'origine.

## Equality & Safeguarding (Égalité et protection)

Le thème « Equality & Safeguarding » (égalité et protection) est l'un des aspects de la compliance auquel l'EPER s'est particulièrement consacrée en 2022. La dignité et la protection de chaque personne sont en effet essentielles pour l'organisation. Aussi, l'EPER a retravaillé et développé ses lignes directrices sur la prévention de l'exploitation, du harcèlement et des abus sexuels (PSEAH), sur la protection des enfants et sur le genre et la diversité. En 2022, l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de l'EPER à l'échelle



internationale a suivi un cours en ligne sur la PSEAH et la protection des enfants. L'objectif est que la tolérance zéro vis-à-vis de toute forme d'exploitation, de harcèlement et d'abus sexuels soit comprise et appliquée au sein de l'organisation. Le plan d'action « Equality & Safeguarding » (Égalité et protection) accorde une priorité élevée à la sensibilisation régulière des collaboratrices et des collaborateurs et à la mise en œuvre de mesures spécifiques au contexte dans les prochaines années.

## Communication responsable

Au travers de leur communication et de leurs activités de recherche de fonds, les organisations de développement influencent la vision qu'a le public suisse des pays du Sud et de la coopération au développement. L'EPER est consciente





## Chiffres clés institutionnels et financiers

**30** : c'est le nombre de pays dans lesquels l'EPER a mené des programmes et des projets en 2022.

CHF **81,2** Mio ont été attribués à des projets en Suisse et à l'étranger.

**13,8 %** de frais administratifs, recherche de fonds incluse (valeur maximale selon Zewo : 25 %).

CHF **43,1** Mio. ont été versés à l'EPER via les dons et les legs.

**13 %** des recettes sont des contributions des Églises.

**451** collaboratrices et collaborateurs fixes étaient employés par l'EPER en 2022.

**100 %** des collaboratrices et des collaborateurs de l'EPER ont validé la formation sur la PSEAH\* et la protection des enfants en 2022.

### Transparence

Pour l'EPER, la transparence implique d'informer de manière exhaustive le public – en particulier les personnes donatrices et mandantes – sur son travail, ses structures ainsi que sur la provenance, l'utilisation et l'impact des ressources utilisées. L'organisation a défini ses principes à ce sujet dans un code de transparence interne. Ce document sert de guide de bonne conduite aux collaboratrices et aux collaborateurs et explique au public ce que signifie la transparence pour l'EPER. Cette dernière vérifie chaque année que les directives ont bien été respectées. En 2022, 39 des 50 objectifs de transparence fixés ont été entièrement atteints, 11 partiellement.

**Plus d'informations sur l'EPER :**  
[www.eper.ch/portrait](http://www.eper.ch/portrait)

sur place, des sondages en ligne (15 000 personnes interrogées en 2022) et des évaluations régulières des programmes pays et des projets importants garantissent le suivi de ces derniers. Les rapports annuels des projets ne mentionnent pas uniquement ce qui a été accompli. Ils fournissent également une analyse critique des points à améliorer. L'EPER mène également des études d'impact approfondies via un prestataire externe. En 2022, les rapports relatifs à la Palestine/Israël et au Bangladesh ont été finalisés. Vous trouverez plus d'informations sur le contrôle de l'impact du travail à l'étranger sur le document de l'EPER consacré à la gouvernance (en anglais) ([www.heks.ch/meal](http://www.heks.ch/meal)).

### Contrôle qualité

En 2018, l'EPER a rejoint l'alliance « Core Humanitarian Standard on Quality and Accountability » (CHS Alliance). Dès lors, elle est tenue de respecter les neuf engagements du code de conduite volontaire, visant à améliorer la qualité et l'efficacité de ses projets à l'étranger. Chaque membre de l'alliance doit réaliser une autoévaluation interne, afin de contrôler de manière objective si les engagements sont entièrement respectés ou s'il reste des lacunes. En 2021, l'EPER a mené des autoévaluations au Bangladesh, au Niger, en Géorgie/Arménie et en République démocratique du Congo. Les premiers résultats sont très satisfaisants. Sur une échelle de 0 à 4, l'EPER obtient la note de 3 pour 5 des 9 engagements, qui ont donc été entièrement respectés. L'EPER se situe bien au-dessus de la moyenne des œuvres d'entraide pour 8 des 9 engagements. Elle doit néanmoins améliorer son système de feedback et de réclamation. Dans ce domaine, l'organisation espère qu'en 2023, la nouvelle ligne directrice, les plans d'action contraignants par pays concernant les méthodes de collecte et de traitement des réclamations et les formations du personnel et des partenaires de l'EPER généreront une valeur ajoutée.

de sa responsabilité en matière de communication à cet égard. En collaboration avec les organisations membres et partenaires d'Alliance Sud – la communauté de travail de politique de développement des grandes œuvres d'entraide suisses – elle a élaboré un « Manifeste pour une communication responsable de la coopération internationale ». Ce document a été signé par dix organisations de développement, dont l'EPER. Il définit sept lignes directrices pour la branche, qui doivent servir de guide pour les collaboratrices et les collaborateurs d'ONG.

### Impact des projets

L'EPER s'efforce d'obtenir le maximum d'effets grâce à ses projets et contrôle systématiquement les résultats et l'impact de son travail. Des visites

\* PSEAH : protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels.

## Conseil de fondation



**Walter Schmid**, président, Winterthour ; docteur en droit, avocat ; chargé de cours à la Haute école de Lucerne et à l'Université de Lucerne.



**Michèle Künzler**, vice-présidente, Vernier ; études de théologie ; responsable de la taxe professionnelle de la commune de Thônex ; ancienne conseillère d'État du canton de Genève.



**Jeanne Pestalozzi**, vice-présidente, Dietikon ; lic. ès lettres ; présidente de COMPAGNA Suisse et de compagna conviva ; ancienne présidente du Conseil de fondation de Pain pour le prochain.



**Nicole Bardet**, Romont ; bachelor of Science en Management à la Faculté des HEC de Lausanne ; membre de la dir. gén. de la Banque Alternative Suisse SA ; anc. membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



**Elisabeth Bürgi Bonanomi**, Berne ; docteure en droit, avocate ; codirectrice du pôle de recherche « Sustainability Governance » à l'Université de Berne ; ancienne membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



**Jean-Luc Dupuis**, Semsales ; ingénieur en informatique ; chef de projet senior dans une grande banque ; ancien président de différentes paroisses.



**Simone Fopp Müller**, Köniz ; docteure en théologie à l'Université de Berne, théologie pratique ; pasteure à la paroisse évangélique réformée de Zollikofen.



**Barbara Hirsbrunner**, Scharans ; aide-soignante ; enseignante de religion ; membre du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée des Grisons ; ancienne membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



**Pierre Jacot**, Lausanne ; psychologue diplômé de l'Université de Lausanne ; ancien directeur du Centre d'éducation permanente (CEP) ; ancien membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



**Daniel Reuter**, Zurich ; chef des services parlementaires ; MAS en « Supervision und Coaching in Organisationen » à la ZFH ; ancien membre du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).



**Fritz Schneider**, Bremgarten (BE) ; diplômé en sciences agronomiques de l'EPFZ ; master à l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada ; conseiller sur les questions de coopération au développement.



**Christoph Sigrist**, Zurich ; privat-docent, faculté de théologie de l'Université de Berne ; pasteur à Grossmünster, Zurich.

## Groupe de direction



**Peter Merz**, directeur ; ingénieur en génie rural diplômé de l'EPFZ ; études postgrades en gestion d'entreprise EPFZ ; DAS en Leadership.



**Bernard DuPasquier**, directeur adjoint (depuis le 01.01.2022) ; théologien ; CAS « Bonheur dans les organisations » à la HEG-Genève ; ancien directeur de Pain pour le prochain.



**Bernhard Kerschbaum**, responsable de la Division Coopération internationale ; économiste diplômé ; employé de banque ; formations continues en gestion de crise/de la sécurité, en négociations internationales et en transformation des conflits.



**Carmen Meyer**, responsable de la Division Suisse ; spécialiste en pédagogie curative et médecin ; Dr méd., MSc en médecine tropicale ; MAS EPFZ Development and Cooperation.

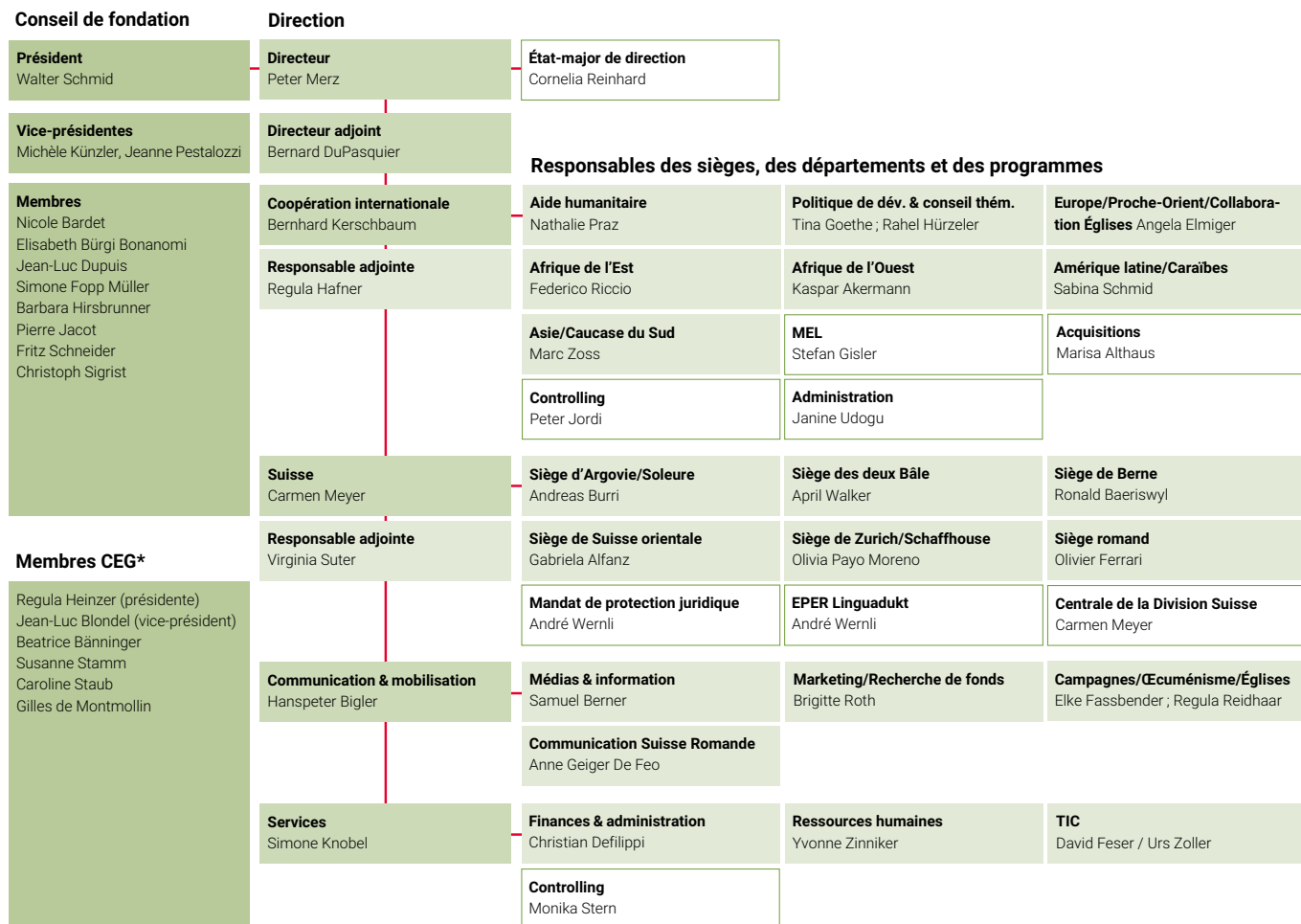


**Hanspeter Bigler**, responsable de la Division Communication & mobilisation ; licence en histoire et philosophie ; diplôme en gestion des associations à but non lucratif ; MAS en gestion de la communication.



**Simone Knobel**, responsable de la Division Services ; Master in Strategy and International Management (Université de St-Gall) ; Master in Compliance ; MAS in Applied Ethics.

# Organigramme état au 01.01.2023



\* Commission d'examen de gestion

## Réseaux, partenaires et alliances

L'EPER travaille, entre autres, avec les associations faitières et les groupes de travail nationaux et internationaux suivants :

- ACT Alliance (réseau de 125 Églises et institutions ecclésiastiques)
- AGUSAN
- Agriculture du Futur (AdF)
- Alliance Climatique Suisse
- Alliance Sud
- BEAM EXCHANGE
- Blue Community Network (réseau pour la reconnaissance de l'eau comme bien public et le respect de l'accès à l'eau en tant que droit humain)
- Chaîne du Bonheur
- Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA)
- Coalition pour des multinationales responsables
- Coalition sur l'huile de palme
- Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS COTIS)
- Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)
- Conflict Sensitivity Community Hub (CSC-Hub)
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- Core Humanitarian Standard Alliance (CHS Alliance)
- Diaconie Suisse
- Différents réseaux de la Direction du développement et de la coopération (DDC)
- Eurodiaconia
- Femmes protestantes en Suisse
- Fondation Max Havelaar
- Forum national âge et migration
- Friends of the UNDROP
- Gleichstellungs-Controlling (association pour le contrôle de l'égalité au sein des entreprises)
- Global Interagency Security Forum (GISF)
- humanrights.ch
- ICCA Consortium
- Insertion Suisse
- International Land Coalition (ILC)
- INTERPRET
- NPO Finanzforum
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Plateforme Agenda 2030
- Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- Plateforme sans-papiers
- Plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- proFonds
- Réseau Mondial pour le Droit à l'Alimentation et à la Nutrition
- Société suisse d'évaluation (SEVAL)
- Swiss Forum on Rural Advisory Services (SFRAS)
- Swissfundraising
- Swiss NGO DRR Platform (DRR : Disaster Risk Reduction)
- Swiss NGO Platform
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Transparency International Suisse (Transparency Suisse)
- WIDE Switzerland (WIDE Agency Suisse)
- Working Group on Food and Hunger (UN)

**Plus d'informations sur les réseaux, les partenaires et les alliances:**  
[www.eper.ch/organisation](http://www.eper.ch/organisation)



# Rapport financier

## Remarques générales concernant les comptes annuels

### Aperçu

Les conséquences de la guerre d'agression russe en Ukraine transparaissent également dans les comptes annuels 2022. Ainsi, en 2022, davantage d'activités ont été consacrées à l'aide humanitaire et au travail avec les réfugié·e·s en Suisse, sur la base des recettes supplémentaires. Au total, l'EPER a mené 303 projets en Suisse et à l'étranger. En 2022, les recettes d'exploitation s'élevaient à CHF 114,0 millions et les charges à CHF 108,1 millions. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 17,8 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,3 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. L'EPER a fourni une aide humanitaire d'un montant de CHF 29,3 millions aux populations touchées par la sécheresse, les catastrophes naturelles et les conflits armés. CHF 31,9 millions ont été investis dans les projets en Suisse : CHF 17,7 millions pour l'intégration des personnes socialement défavorisées et CHF 11,8 millions pour les consultations juridiques des personnes requérantes d'asile, réfugiées reconnues et d'autres groupes défavorisés.

### Recettes

Les affaires opérationnelles ont généré un bon résultat d'exploitation de CHF 5,8 millions. Cela a permis de développer les fonds des divisions Suisse et Coopération internationale. Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiastiques ont contribué aux recettes à hauteur de CHF 15,1 millions (11 %). Un total de CHF 20,6 millions (18 %) provient de la Confédération, des cantons et des communes ; les particuliers ont versé CHF 20,4 millions (18 %) et la Chaîne du Bonheur CHF 2,8 millions (3 %). Les recettes

de prestations du Siège romand et des cinq sièges de Suisse alémanique ont contribué au résultat à hauteur de CHF 25,0 millions (22 %). Les autres recettes et les contributions des fondations s'élevaient à CHF 30 millions (26 %).

### Dépenses

Au niveau des projets de coopération au développement, les investissements ont augmenté en Europe pour atteindre CHF 5,0 millions (2021 : CHF 3,8 millions). Cette hausse a été particulièrement marquée en Roumanie et dans le Caucase du Sud. En Amérique latine, les dépenses se sont élevées à CHF 2,9 millions (2021 : CHF 2,3 millions). Cette augmentation concerne principalement le Brésil et le Honduras. Les investissements dans les projets en Asie et en Afrique ont augmenté de CHF 2,4 millions pour atteindre CHF 12,2 millions, notamment en République démocratique du Congo (RDC), en Éthiopie et au Cambodge.

Les dépenses de l'aide humanitaire ont évolué différemment d'un pays à l'autre. Elles ont été augmentées de CHF 12,0 millions en tout, entre autres en RDC (CHF +2,8 millions), en Éthiopie (CHF +1,9 million) et au Venezuela (CHF +0,8 million). Les conséquences de la guerre en Ukraine ont engendré de nouvelles dépenses d'aide humanitaire en Ukraine (CHF 6,5 millions), en Roumanie (CHF 2,8 millions) et en Hongrie (CHF 1,7 million). À l'inverse, dans d'autres pays, les dépenses pour les projets ont été réduites, notamment au Bangladesh (CHF -3,1 millions), au Cambodge (CHF -0,6 million), au Liban (CHF -0,6 million) et en Ouganda (CHF -0,2 million).

La Division Suisse a connu un fort développement, principalement en raison de ses activités de soutien aux réfugié·e·s d'Ukraine, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de CHF 4,5 millions, pour un total de CHF 34,2 millions (2021 : CHF 29,7 millions).

### Charges d'administration

La part des coûts administratifs calculée selon les normes Zewo s'élève à CHF 14,9 millions, soit 13,8 % des dépenses totales. Elle se situe ainsi largement en dessous de la valeur maximale des ONG certifiées Zewo (25 %).

### Produit financier et immobilier

Les recettes des biens immobiliers ont baissé de CHF 0,1 million. Ce recul s'explique par la vente du bien immobilier de la Rheinländerstrasse, à Bâle, en 2021. En raison de la crise ukrainienne et de la crise de l'énergie, les marchés financiers mondiaux ont subi de fortes tensions. De ce fait, les placements ont accusé une perte nette de CHF 4,5 millions. La réserve de fluctuation de valeurs a été dissoute à hauteur de CHF 0,7 million au profit du résultat d'exploitation.

### Évolution des fonds

En raison de l'écart entre les recettes et les dépenses, CHF 5,3 millions (contre CHF 8,7 millions en 2021) ont été pris des fonds existants du résultat d'exploitation et investis dans les activités en Suisse et à l'étranger. Le nouveau capital des fonds se situe ainsi à CHF 54,3 millions : CHF 18,8 millions pour les activités suisses, CHF 24,3 millions pour les activités internationales et CHF 11,1 millions pour l'aide humanitaire.

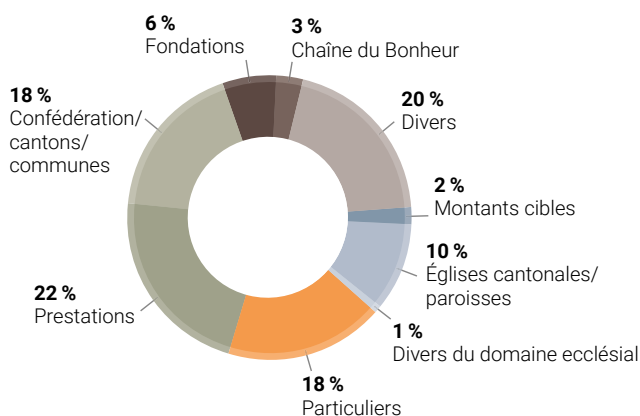
### Résultat

Outre la dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs (CHF 0,7 million), des retraits de CHF 3,1 millions ont été effectués depuis le capital libre. Par cette opération, l'exercice annuel est à l'équilibre.

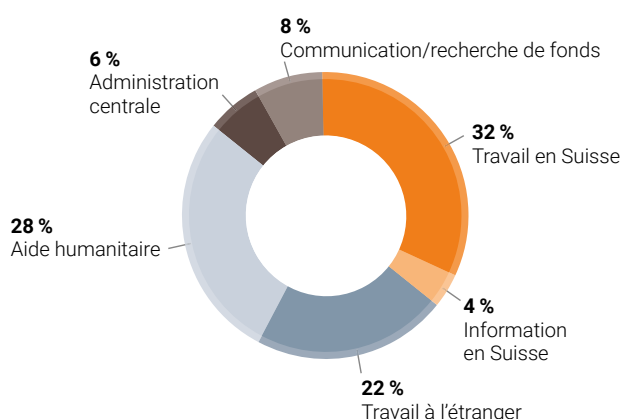
**Rapport financier complet en PDF :**  
[www.eper.ch/rapport-financier](http://www.eper.ch/rapport-financier)

## Origines et utilisation des moyens 2022

Total des recettes : CHF 114,0 Mio



Total des dépenses liées à l'apport de prestations : CHF 108,1 Mio



## Bilan en CHF

	31.12.21	31.12.22
<b>ACTIFS</b>		
Liquidités	40'388'719	48'198'377
Titres cotés en bourse	34'754'745	31'430'608
Créances	6'851'825	13'673'425
Actifs transitoires	2'240'214	5'446'379
<b>Total actifs circulants</b>	<b>84'235'503</b>	<b>98'748'790</b>
Placements des capitaux	2'649'876	3'342'123
Immobilisations corporelles	4'899'195	4'821'080
Immobilisations immatérielles	432'610	255'433
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>7'981'682</b>	<b>8'418'636</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>92'217'184</b>	<b>107'167'426</b>
<b>PASSIFS</b>		
Engagements de livraisons et prestations	1'514'090	6'202'384
Autres engagements à court terme	7'040'432	6'839'885
Passifs transitoires	4'699'879	14'732'823
<b>Total capital étranger à court terme</b>	<b>13'254'401</b>	<b>27'775'092</b>
Dettes financières à long terme	1'000'000	0
Provisions	991'366	931'456
<b>Total capital étranger à long terme</b>	<b>1'991'366</b>	<b>931'456</b>
<b>Total capital des fonds affecté</b>	<b>49'044'209</b>	<b>54'299'808</b>
<b>Total capital étranger dont capital des fonds</b>	<b>64'289'975</b>	<b>83'006'357</b>
Conseil de fondation	300'000	300'000
Capital libre	18'996'044	15'937'356
Capital lié	8'631'165	7'923'713
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>27'927'209</b>	<b>24'161'069</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>92'217'184</b>	<b>107'167'426</b>

### Dédommagement du Conseil de fondation et du Groupe de direction

En 2022, le dédommagement du Conseil de fondation s'élevait à CHF 57'950, dont CHF 22'500 pour la présidence.

Celui du Groupe de direction (cotisations employeur incluses) a quant à lui atteint les CHF 1'004'045, dont CHF 160'223 ont été versés au directeur.

En 2021, le ratio entre le salaire mensuel le plus bas et le salaire mensuel le plus élevé à l'EPER était de 1:3,29.

## Un grand merci

L'EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s'engageant pour les causes de l'organisation et en lui témoignant leur confiance. Leurs dons seront utilisés de manière consciencieuse et efficiente pour un monde plus juste et plus humain.

## Compte d'exploitation en CHF

	2021	2022
Recettes travail en Suisse	31'951'330	37'409'406
Recettes travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	24'169'267	27'530'673
Recettes aide humanitaire	18'548'678	30'988'647
Recettes non affectées	24'124'986	18'040'364
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>98'794'261</b>	<b>113'969'090</b>
Dépenses travail en Suisse	29'718'319	34'235'270
Dépenses travail d'information en Suisse	3'313'849	4'464'670
Dépenses travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	23'854'290	24'217'766
Dépenses aide humanitaire	17'412'051	30'318'372
<b>TOTAL DÉPENSES DES PROJETS</b>	<b>74'298'509</b>	<b>93'236'078</b>
Administration centrale	5'437'573	5'963'113
Communication (charges nettes)	4'362'668	4'589'569
Recherche de fonds (charges nettes)	5'130'712	4'334'079
<b>Total administration et communication</b>	<b>14'930'953</b>	<b>14'886'762</b>
<b>TOTAL DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS</b>	<b>89'229'462</b>	<b>108'122'839</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9'564'799</b>	<b>5'846'250</b>
Revenus liés aux placements de capitaux	3'066'505	937'393
Charges financières liées aux placements de capitaux	-348'488	-5'447'837
Résultat immobilier	135'997	153'654
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	-820'000	0
<b>RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>	<b>11'598'813</b>	<b>1'489'460</b>
Variation des fonds hausse (-)/baisse (+)	-8'740'070	-5'255'600
<b>Total variation des fonds</b>	<b>-8'740'070</b>	<b>-5'255'600</b>
<b>RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)</b>	<b>2'858'744</b>	<b>-3'766'139</b>
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) projets de développement de toute l'organisation	1'690'584	-1'138'282
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) réserve de fluctuation de titres	-1'265'833	0
Variation du capital libre (attribution -/prélèvement +)	-3'283'494	4'904'422
	<b>0</b>	<b>0</b>

## Impressum

Responsabilité générale : direction de l'EPER  
 Rédaction : Lorenz Kummer, Stefan Schaer, EPER  
 Rédaction photo : Ester Unterfinger, EPER  
 Graphisme : Stefan Schaer, EPER  
 Crédits photographiques : © EPER  
 Traduction française : Anne-Cécile Biron, EPER  
 Traduction anglaise : Richard A. Dunkley



**Faites un don avec  
TWINT !**



Scannez le code QR avec  
l'app TWINT



Confirmez le montant et  
le don



**EPER**

Pain pour  
le prochain.

**ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE**

**Siège romand**

Chemin de Bérée 4A  
Case postale 536  
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

info@eper.ch  
eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5





# Rapport financier 2022



**EPER**  
Pain pour  
le prochain.



# 1 Sommaire

Page	CHAPITRE
2	<b>1 SOMMAIRE</b>
3	<b>2 BILAN</b>
4	<b>3 COMPTE D'EXPLOITATION</b>
9	<b>4 FLUX DE FONDS</b>
10	<b>5 TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL</b>
11	<b>6 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS</b>
11	6.1 Bases de la présentation des comptes
11	6.2 Principes d'établissement du bilan et d'évaluation
12	6.3 Explications du bilan
16	6.4 Explications concernant le compte d'exploitation
20	6.5 Autres données
22	<b>7 CONTRIBUTIONS DES ÉGLISES</b>
23	<b>8 RAPPORT DE SITUATION</b>
26	<b>9 RAPPORT DE RÉVISION</b>
28	<b>10 REMARQUES GÉNÉRALES CONCERNANT LES COMPTES ANNUELS</b>
29	<b>11 REMERCIEMENTS</b>
31	Impressum

## 2 Bilan

en CHF	Annexe	31.12.21	31.12.22
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités	6.3.1	40'388'719	48'198'377
Titres cotés en bourse	6.3.2	34'754'745	31'430'608
Créances	6.3.3	6'851'825	13'673'425
Actifs transitoires	6.2	2'240'214	5'446'379
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>84'235'503</b>	<b>98'748'790</b>
Placements des capitaux	6.3.5	2'649'876	3'342'123
Immobilisations corporelles	6.3.4	4'899'195	4'821'080
Immobilisations immatérielles	6.3.6	432'610	255'433
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>7'981'682</b>	<b>8'418'636</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>92'217'184</b>	<b>107'167'426</b>
<b>PASSIFS</b>			
Engagements de livraisons et prestations		1'514'090	6'202'384
Autres engagements à court terme	6.3.8	7'040'432	6'839'885
Passifs transitoires	6.3.9	4'699'879	14'732'823
<b>Total du capital étranger à court terme</b>		<b>13'254'401</b>	<b>27'775'092</b>
Dettes financières à long terme	6.3.10	1'000'000	0
Provisions	6.3.11	991'366	931'456
<b>Total du capital étranger à long terme</b>		<b>1'991'366</b>	<b>931'456</b>
<b>Total du capital des fonds affecté</b>	6.3.12	<b>49'044'209</b>	<b>54'299'808</b>
<b>Total du capital étranger dont capital des fonds</b>		<b>64'289'975</b>	<b>83'006'357</b>
Conseil de fondation		300'000	300'000
Capital libre		18'996'044	15'937'356
Capital lié	6.3.13	8'631'165	7'923'713
<b>Total du capital de l'organisation</b>	6.3.14	<b>27'927'209</b>	<b>24'161'069</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>92'217'184</b>	<b>107'167'426</b>

### 3 Compte d'exploitation, recettes

en CHF

Annexe

2021

2022

#### RECETTES ACTIVITÉS EN SUISSE

<b>Contributions/dons du domaine ecclésial</b>		<b>2'030'351</b>	<b>1'986'155</b>
<b>Dons et legs de particuliers</b>		<b>1'432'568</b>	<b>971'253</b>
Recettes de prestations	6.4.1	19'055'349	25'017'088
Confédération		442'083	-16'955
Cantons et communes		6'845'457	7'474'971
Fondations		1'504'502	1'397'564
Contributions de diverses organisations		641'020	579'330
<b>Contributions et dons du domaine institutionnel</b>		<b>28'488'411</b>	<b>34'451'998</b>
<b>Total recettes activités en Suisse</b>		<b>31'951'330</b>	<b>37'409'406</b>

#### RECETTES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER (hors aide humanitaire)

Églises cantonales et paroisses		3'333'121	3'544'161
Pain pour le prochain		0	-6'093
Autres organisations ecclésiastiques		633'638	462'290
Divers		505'014	139'414
<b>Contributions et dons du domaine ecclésial</b>		<b>4'471'774</b>	<b>4'139'772</b>
<b>Dons et legs de privés</b>		<b>2'833'431</b>	<b>3'840'735</b>
Confédération	6.4.2	9'543'641	10'235'131
Cantons et communes		1'503'740	1'236'498
Fondations		3'348'959	3'973'765
Contributions de diverses organisations		2'404'652	4'042'446
<b>Contributions et dons du domaine institutionnel</b>		<b>16'800'992</b>	<b>19'487'840</b>
<b>Divers</b>		<b>63'071</b>	<b>62'326</b>
<b>Total recettes activités à l'étranger (hors aide humanitaire)</b>		<b>24'169'267</b>	<b>27'530'673</b>

#### RECETTES AIDE HUMANITAIRE

Églises cantonales et paroisses		800'667	2'373'608
Autres organisations ecclésiastiques		0	0
Divers		122'483	98'043
<b>Contributions et dons du domaine ecclésial</b>		<b>923'150</b>	<b>2'471'651</b>
<b>Dons et legs de privés</b>		<b>4'940'937</b>	<b>4'865'350</b>
Chaîne du Bonheur		2'918'747	2'677'088
Confédération	6.4.2	2'360'040	1'068'532
Cantons et communes		426'635	575'253
Fondations		1'209'560	1'637'133
Contributions de diverses organisations		5'769'609	17'693'639
<b>Contributions et dons du domaine institutionnel</b>		<b>12'684'592</b>	<b>23'651'645</b>
<b>Total recettes aide humanitaire</b>		<b>18'548'678</b>	<b>30'988'647</b>

#### RECETTES NON AFFECTÉES

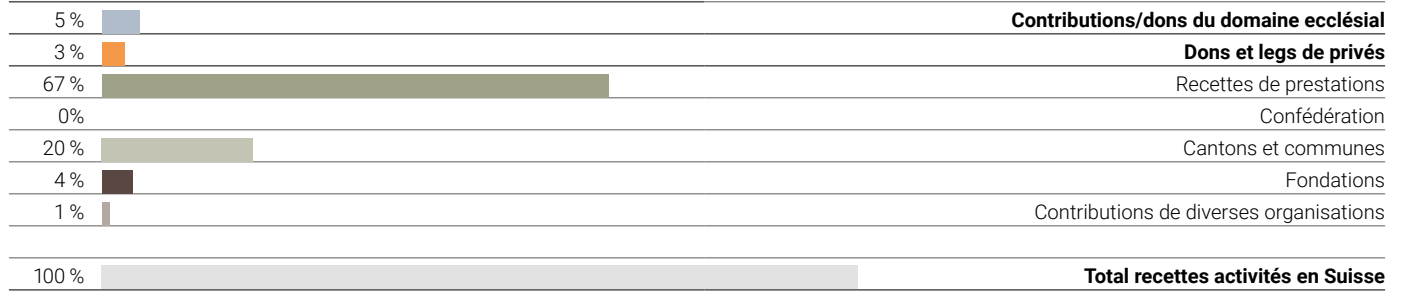
Montants cibles des Églises cantonales	6.4.3	2'190'312	2'183'628
Églises cantonales et paroisses		2'201'507	4'314'724
Particuliers		9'103'085	8'773'455
Legs		6'979'769	1'918'017
Information et sensibilisation		2'569'356	0
Divers		1'080'956	850'541
<b>Total recettes non affectées</b>		<b>24'124'986</b>	<b>18'040'364</b>

#### TOTAL DES RECETTES/PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

98'794'261

113'969'090

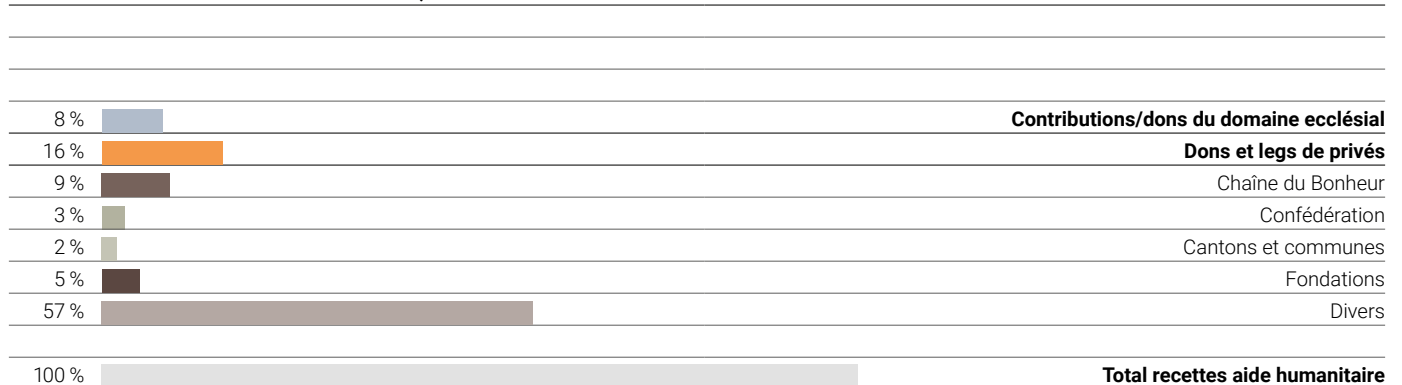
**RECETTES ACTIVITÉS EN SUISSE : CHF 37,4 MIO.**



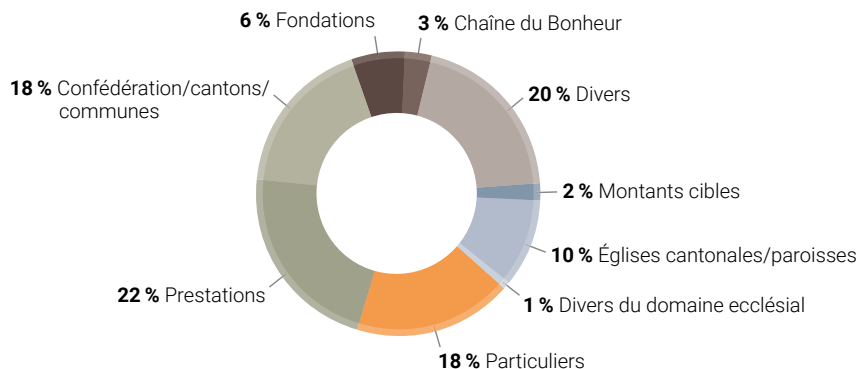
**RECETTES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER : CHF 27,5 MIO. (hors aide humanitaire)**



**RECETTES AIDE HUMANITAIRE : CHF 31,0 MIO.**



**RECETTES TOTALES : CHF 114,0 MIO.**



### 3 Compte d'exploitation, dépenses

en CHF

Annexe

2021

2022

#### DÉPENSES PROJETS EN SUISSE

Conseil et représentation juridiques pour requérant-e-s d'asile	8'171'445	10'437'722
Représentation des œuvres d'entraide aux auditions des requérant-e-s d'asile	-12'086	0
Divers projets de plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées	1'207'659	1'365'095
<b>Plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées</b>	<b>9'367'017</b>	<b>11'802'817</b>
Insertion professionnelle	3'771'228	3'792'785
Rencontres et activités sociales	3'148'930	3'214'268
Accompagnement au logement	2'376'183	2'563'282
Langue	2'509'215	2'881'556
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle	4'790'810	5'011'384
Petite enfance et formation parentale	11'236	71'232
Âge et migration	1'085'079	1'130'687
<b>Intégration sociale</b>	<b>17'692'681</b>	<b>18'665'195</b>
<b>Divers projets/contributions projets</b>	<b>512'073</b>	<b>1'429'253</b>
<b>Total dépenses projets en Suisse</b>	<b>27'571'770</b>	<b>31'897'265</b>
Suivi des projets et travail de fond	2'146'548	2'338'006
<b>Total dépenses activités en Suisse</b>	<b>29'718'319</b>	<b>34'235'270</b>

#### DÉPENSES SENSIBILISATION ET MOBILISATION

Engagement en matière de politique de développement et de politique sociale		2'484'459
Information et sensibilisation	3'313'849	1'980'211
<b>Total dépenses sensibilisation et mobilisation</b>	<b>3'313'849</b>	<b>4'464'670</b>

#### DÉPENSES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

<b>Coopération au développement</b>	<b>13'851'154</b>	<b>17'804'299</b>
<b>Collaboration avec les Églises</b>	<b>2'067'446</b>	<b>2'262'069</b>
<b>Programme de politique de développement Sud</b>	<b>3'073'135</b>	<b>0</b>
<b>Total dépenses projets à l'étranger (hors aide humanitaire)</b>	<b>18'991'735</b>	<b>20'066'368</b>
Projets et réseaux internationaux	1'915'513	1'461'211
Suivi des projets et travail de fond	2'947'042	2'690'186
<b>Total dépenses activités à l'étranger (hors aide humanitaire)</b>	<b>23'854'290</b>	<b>24'217'766</b>
Projets d'aide humanitaire	16'336'234	29'260'679
Suivi des projets et travail de fond	1'075'817	1'057'692
<b>Total dépenses aide humanitaire</b>	<b>17'412'051</b>	<b>30'318'372</b>
<b>Total dépenses activités à l'étranger</b>	<b>41'266'341</b>	<b>54'536'137</b>
<b>Total dépenses activités des projets</b>	<b>74'298'509</b>	<b>93'236'078</b>

#### ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

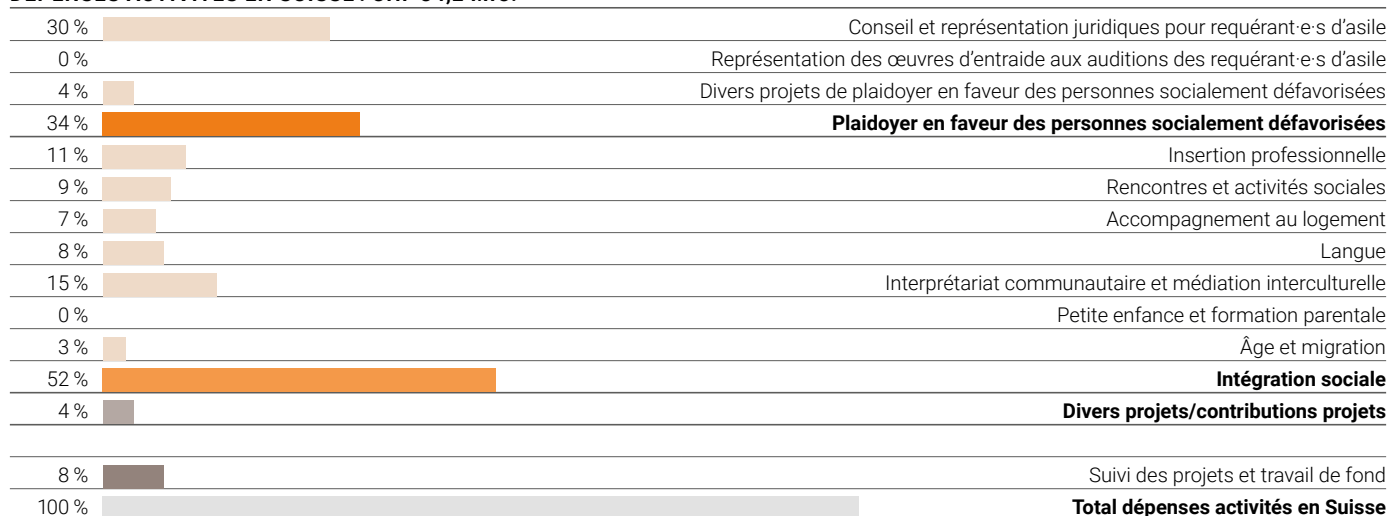
Administration centrale		5'437'573	5'963'113
Communication et frais généraux de publicité (dépenses nettes)	6.4.4	4'362'668	4'589'569
Recherche de fonds (charges nettes)	6.4.5	5'130'712	4'334'079
<b>Total administration et communication</b>	<b>6.4.6</b>	<b>14'930'953</b>	<b>14'886'762</b>

#### TOTAL DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS

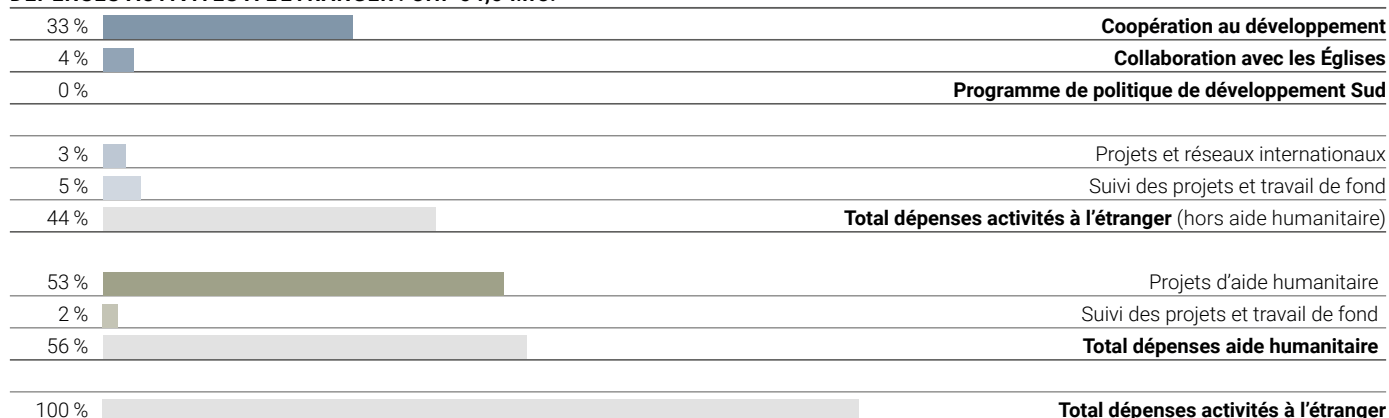
89'229'462

108'122'839

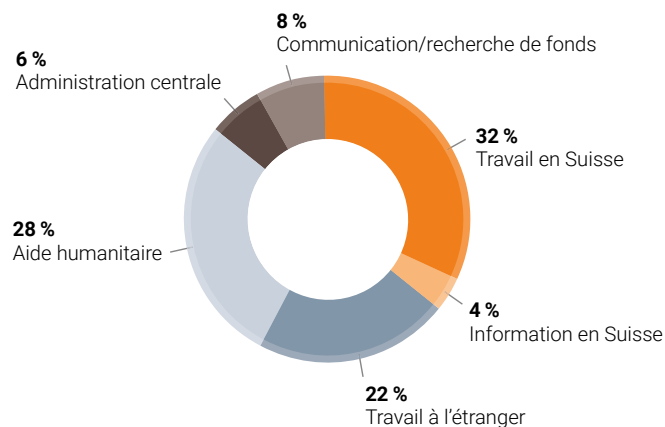
### DÉPENSES ACTIVITÉS EN SUISSE : CHF 34,2 MIO.



### DÉPENSES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER : CHF 54,5 MIO.



### TOTAL DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS : CHF 108,1 MIO.





### 3 Compte d'exploitation, résultat

en CHF	Annexe	2021	2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>9'564'799</b>	<b>5'846'250</b>
Revenus liés aux placements de capitaux	6.4.7	3'066'505	937'393
Charges financières liées aux placements de capitaux	6.4.7	-348'488	-5'447'837
Résultat immobilier	6.4.8	135'997	153'654
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	6.4.9	-820'000	0
<b>RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>		<b>11'598'813</b>	<b>1'489'460</b>
Variation des fonds (hausse -/baisse +)		-8'740'070	-5'255'600
<b>Total variation des fonds</b>		<b>-8'740'070</b>	<b>-5'255'600</b>
<b>RÉSULTAT ANNUEL (AVANT MODIFICATIONS DU CAPITAL DE L'ORGANISATION)</b>		<b>2'858'744</b>	<b>-3'766'139</b>
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +)		1'690'584	0
Projets de développement de toute l'organisation	6.4.10	-1'265'833	707'451
Variation du capital libre (attribution -/prélèvement +)		-3'283'494	3'058'689
		<b>0</b>	<b>0</b>

## 4 Flux de fonds au 31 décembre

en CHF

2021

2022

### FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION

Résultat de l'exercice (avant attribution au capital de l'organisation)	2'858'743	-3'766'139
Variation du capital de fonds	8'740'070	5'255'600
Amortissement des immobilisations corporelles/immobilisations immatérielles	466'378	476'278
Recettes générées par la vente de biens immobiliers affectés	-2'962'960	0
Provisions (constitution +/dissolution -)	74'680	-59'909
Autres dépenses (+)/recettes (-) sans conséquence sur la liquidité	0	0
Titres (augmentation -/diminution +)	-5'115'615	3'324'136
Créances (augmentation -/diminution +)	5'078'147	-6'821'600
Actifs transitoires (augmentation -/diminution +)	111'073	-3'206'165
Engagements provenant de livraisons et de prestations (augmentation +/diminution -)	-766'070	4'688'294
Autres engagements (augmentation +/diminution -)	1'147'803	-200'546
Engagements à long terme	0	-1'000'000
Passifs transitoires (augmentation +/diminution -)	327'758	10'032'944

**Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation (cashflow)**

**9'960'006**

**8'722'891**

### FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Investissements en placements financiers	-22'495	-1'091'959
Investissements en immobilisations corporelles	-362'889	-262'637
Investissements en immobilisations immatérielles	-41'791	0
Désinvestissements en placements financiers	869'687	399'712
Désinvestissements en immobilisations corporelles	4'732'007	0
Désinvestissements en immobilisations immatérielles	0	41'652

**Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement**

**5'174'519**

**-913'232**

### VARIATION DES LIQUIDITÉS

**15'134'525**

**7'809'659**

Situation initiale des liquidités du flux de fonds (01.01)	21'364'030	40'388'719
Situation initiale des liquidités du flux de fonds (01.01) fusion PPP	3'890'163	0
Situation à la clôture des liquidités du flux de fonds (31.12)	40'388'719	48'198'377

### VÉRIFICATION DE LA VARIATION DES LIQUIDITÉS

**15'134'525**

**7'809'659**

Composition des liquidités du flux de fonds : voir annexe 6.3.1.

Méthode appliquée : mode de calcul indirect

## 5 Tableau de variation du capital

Capital des fonds	Situation	Entrées	Sorties	Transferts internes <sup>1,3</sup>	Situation
in CHF	01.01.2022	2022	2022	2022	31.12.2022
<b>ÉTRANGER</b>					
<b>Étranger (hors aide humanitaire)<sup>2</sup></b>	<b>21'226'958</b>	<b>27'405'813</b>	<b>-24'500'135</b>	<b>161'937</b>	<b>24'294'574</b>
Fonds projets en Europe	1'443'591	3'413'727	-3'064'551	10'489	1'803'256
Fonds projets en Afrique	1'301'936	4'863'298	-5'000'697	41'965	1'206'502
Fonds projets en Asie	515'524	2'493'800	-2'592'727	55'360	471'956
Fonds projets en Amérique latine	817'165	2'149'444	-2'197'788	154'483	923'304
Fonds projets de parrainage	1'104'982	182'349	-298'547	-4'380	984'405
Fonds organisations (PPP, etc.)	550'847	977'902	-1'265'554	-55'498	207'697
Fonds DDC contribution au programme Sud, dont part AH	0	7'680'000	-7'680'000	0	0
Fonds DDC mandats Sud/contributions de projets	222'259	359'833	-582'089	0	3
Fonds thématiques (paix, santé, lèpre/sida, etc.)	4'861'583	168'174	-734'305	0	4'295'451
Fonds politique de dév. et conseil thémat. Agenda 2030	8'769	1'027'942	-244'236	31'295	823'771
Fonds politique de dév. et conseil thémat. gestion éthique	437'520	128'873	-362'100	-31'295	172'998
Fonds politique de dév. et conseil thémat. droit à l'alimentation	440'567	497'609	-642'805	10'000	305'372
Fonds des activités générales à l'étranger	9'522'213	3'462'863	165'265	-50'481	13'099'860
<b>Aide humanitaire à l'étranger</b>	<b>12'087'187</b>	<b>31'113'507</b>	<b>-31'905'359</b>	<b>-161'937</b>	<b>11'133'397</b>
Fonds d'organisations (Chaîne du Bonheur)	112'842	2'806'948	-2'784'794	-85'375	49'621
Fonds DDC AH/contributions de projets	0	887'740	-887'740	0	0
Fonds aide humanitaire à l'étranger	11'974'345	27'418'819	-28'232'825	-76'563	11'083'777
<b>Total fonds projets à l'étranger</b>	<b>33'314'145</b>	<b>58'519'320</b>	<b>-56'405'493</b>	<b>0</b>	<b>35'427'972</b>
<b>SUISSE</b>					
Fonds projets en Suisse	2'674'169	2'385'399	-2'258'024	0	2'801'544
Fonds activités générales en Suisse	12'762'299	1'017'333	1'761'462	0	15'541'095
Fonds d'organisations et des pouvoirs publics	293'595	8'989'586	-8'753'983	0	529'198
<b>Total fonds projets en Suisse</b>	<b>15'730'063</b>	<b>12'392'318</b>	<b>-9'250'545</b>	<b>0</b>	<b>18'871'837</b>
<b>CAPITAL DES FONDS AVEC AFFECTATION</b>	<b>49'044'209</b>	<b>70'911'638</b>	<b>-65'656'038</b>	<b>-0</b>	<b>54'299'808</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capital fondation	300'000	0	0	0	300'000
Capital libre	18'996'045	1'138'282	-4'196'971	0	15'937'356
<b>Capital lié</b>					
Projets de développement de toute l'organisation <sup>3</sup>	1'210'245	0	0	0	1'210'245
Réserve de fluctuation de valeurs pour titres	7'420'920	0	-707'451	0	6'713'469
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>27'927'209</b>	<b>1'138'282</b>	<b>-4'904'422</b>	<b>0</b>	<b>24'161'069</b>

Le tableau de variation du capital présente l'évolution de chaque groupe de fonds et de chaque composante du capital libre, répartis selon les facteurs « Entrées », « Sorties » et « Transferts internes » (voir commentaire à l'annexe 6.3.12).

1) Les transferts internes de plus de CHF 50'000 doivent être approuvés par le Groupe de direction. Cela peut s'avérer nécessaire si un projet reçoit un financement anticipé ou un financement excessif. Les fonds sont prioritairement transférés à un projet de suivi ou, à défaut, à un projet similaire d'un point de vue géographique et/ou thématique.

2) Les soldes et les variations de fonds de la DDC sont affichés par catégorie (voir commentaire à l'annexe 6.4.2).

3) Engagements conditionnels : au printemps 2019, l'Administration fédérale des contributions a effectué un contrôle TVA des années 2014 à 2018 chez PPP. Selon les conclusions de ce contrôle, en pratique, PPP ne peut plus déduire l'impôt préalable. L'Administration fédérale des contributions a demandé un remboursement de la TVA des années 2014 à 2018 à hauteur de CHF 670'460. PPP, aujourd'hui l'EPER, n'est pas d'accord avec ces conclusions. L'organisation conteste cette demande et a engagé des démarches juridiques. Le montant demandé par l'Administration fédérale des contributions est un engagement conditionnel. Il le demeure jusqu'à l'entrée en force du jugement.

### Détails de l'engagement conditionnel envers l'Administration fédérale des contributions (AFC)

	2019	2020	2021	2022
Créances d'impôt préalable pour 2014-2018	670'460	670'460	670'460	670'460
Intérêt moratoire sur les créances d'impôt préalable pour 2014-2018	53'860	53'860	53'860	53'860
Créances d'impôt préalable pour 2019-2021	152'827	315'973	485'925	485'925
<b>Total engagement conditionnel AFC</b>	<b>877'147</b>	<b>1'040'293</b>	<b>1'210'245</b>	<b>1'210'245</b>

## 6 Annexe aux comptes annuels

### 6.1 BASES DE LA PRÉSENTATION DES COMPTES

#### Bases de la présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Entraide Protestante Suisse (EPER) est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes (normes Swiss GAAP RPC 21), à la législation suisse, à ses statuts et aux normes Zewo. Les comptes annuels présentent un reflet fidèle de la fortune, des finances et des revenus. Ils sont présentés en francs suisses. L'EPER est une fondation de droit suisse.

#### Organisation de la présentation des comptes

Les comités cantonaux de l'EPER dépendent des Églises membres de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) ; par conséquent, leurs comptes ne sont pas consolidés. Les bureaux de coordination de l'EPER dans les pays d'intervention dépendent directement de l'EPER et sont totalement intégrés dans le bilan.

#### Organisations et personnes proches

Sont considérées comme proches les personnes suivantes : membres actuels et anciens membres du Conseil de fondation et du Groupe de direction, de même que les organisations contrôlées par des membres du Conseil de fondation ou du Groupe de direction. Sont considérées comme proches les organisations suivantes : l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), Alliance Sud et la fondation de prévoyance du personnel de l'EPER. Il n'y a pas eu de transaction contraire aux conditions usuelles du marché.

### 6.2 PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET D'ÉVALUATION

#### Recettes/revenus d'exploitation

Les dons et les legs sont pris en compte après réception du paiement, les recettes issues des prestations et les contributions des institutions aux projets sont délimitées pour chaque exercice après fourniture de la prestation.

#### Dépenses

Les dépenses sont délimitées par exercice et par prestation. Les prestations non encore exécutées d'organisations partenaires de la Division Coopération internationale sont provisionnées à l'actif du bilan pour être réutilisées à la période comptable suivante.

#### Administration et communication

Les charges d'administration et de communication sont calculées dans le compte d'exploitation selon le principe de la structure par centre de coûts. Les calculs sont indiqués au point 6.4.6 par type de coûts selon la méthodologie Zewo.

#### Titres cotés en bourse

Les titres indiqués dans le bilan sont à la valeur du cours du jour.

#### Immobilisations

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées sur la base des frais d'acquisition minorés des amortissements. La limite d'activation est de CHF 3000<sup>1</sup>. L'amortissement est linéaire sur la durée suivante :

##### Terrains et bâtiments

50 ans, jusqu'à valeur minimale de l'immeuble

Transformation par les locataires des locaux situés à la Seminarstrasse 28, Zurich

15 ans, ou jusqu'à fin du contrat de location

Transformation des autres locaux

5 ans, ou jusqu'à fin du contrat de location

Autres immobilisations corporelles<sup>1</sup>/immobilisations immatérielles  
2 à 5 ans

<sup>1</sup>) Les immobilisations corporelles dans les bureaux de coordination à l'étranger sont en partie soumises à des prescriptions locales, spécifiques au pays ; la méthode d'amortissement directe leur est appliquée.

#### Placements des capitaux

Les placements de capitaux incluent les participations ou les parts dans des projets à responsabilité partagée (dont microcrédits). Ils sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition minorée des ajustements de valeur nécessaires.

#### Provisions et corrections de valeur

Les provisions sont constituées pour les engagements juridiques et effectifs existants ou attendus. Le montant des provisions se fonde sur l'évaluation du Conseil de fondation et correspond aux dépenses futures escomptées à la date de clôture du bilan. Les corrections de valeur sont constituées pour tous les risques identifiables et figurent dans les actifs, sous un poste de correction.

#### Autres actifs/autre capital étranger à court et long termes

Sauf indication contraire, le bilan des autres actifs et des autres capitaux étrangers à court et long termes est établi sur la base des valeurs nominales, minorées des éventuelles corrections de valeur requises.

#### Institutions de prévoyance

Un plan de prévoyance sous le régime de la primauté existe auprès d'une fondation collective indépendante de prévoyance professionnelle. Les charges totales de prévoyance de l'employeur se limitent aux cotisations selon le point 6.3.15 – Institutions de prévoyance. À l'élaboration des comptes annuels, la fondation collective présentait un taux de couverture positif d'après un bilan non vérifié.

La fondation de prévoyance du personnel est une fondation qui offre ses prestations uniquement aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'EPER. La fondation de l'EPER n'a aucun droit à des surdotations ni à aucune autre prestation de la fondation de prévoyance du personnel.

Selon l'estimation de l'EPER au 31.12.2021, aucun bénéfice ne découle de surdotations des deux fondations. Il n'existe aucune réserve de cotisations d'employeur.

## 6.3 EXPLICATIONS DU BILAN

### 6.3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les encaisses, les avoirs de chèques postaux et les avoirs bancaires.

6.3.2 Titres cotés en bourse en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Obligations en CHF	11'743'353	9'510'885
Obligations en devises étrangères	5'410'303	6'575'218
Actions Suisse et étranger	17'601'089	12'535'902
Titres valeurs mobilières	0	356'177
Titres placements alternatifs	0	2'452'426
<b>Total</b>	<b>34'754'745</b>	<b>31'430'608</b>

Le placement des titres est soumis à un règlement de placement conforme à la charte et aux principes de l'EPER. Les placements sont effectués sur la base de l'approche de durabilité de la Banque J. Safra Sarasin et de la

Banque Alternative Suisse, qui prend en compte aussi bien un rating d'entreprises qu'un rating de branche. Le respect de ce règlement est contrôlé par la Commission des finances du Conseil de fondation.

Produits dérivés	31.12.2021	31.12.2022
Valeur de contrat et valeur nominale	5'023'729	6'248'725
Valeurs de remplacement positives	56'024	0
Valeurs de remplacement négatives	0	0

Pour couvrir les risques de change liés aux titres en devises étrangères, l'EPER a fait des opérations de couverture de change. Les instruments dérivés ouverts ont été saisis à la valeur du marché au 31.12.2022 et inscrits au bilan sous les créances restantes ou les engagements à court terme.

Les plus (moins)-values des dérivés pour couvrir les opérations de base seront comptabilisées de manière similaire à l'opération correspondante dans le compte d'exploitation.

6.3.3 Créances en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Créances sur livraisons, prestations et engagements	5'449'853	9'369'414
Corrections de valeur	-46'200	-46'200
Autres créances à court terme envers des tiers	137'852	96'043
Autres créances à court terme envers des organisations proches	0	2'945'180
Autres créances à court terme envers des services de l'État	1'310'320	1'308'987
<b>Total</b>	<b>6'851'825</b>	<b>13'673'425</b>

Le poste « Créances sur livraisons, prestations et engagements » contient les créances liées à des promesses de soutien de projets de diverses organisations (telles que l'Église évangélique vaudoise, le SEM et les

Églises cantonales), ainsi que les créances sur les livraisons effectuées (dans le cadre de projets).

6.3.4 Immobilisations corporelles en CHF	Situation	Fusion PPP	Entrées	Sorties	Situation
<b>Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles</b>	<b>01.01.2021</b>	<b>01.01.2021</b>	<b>2021</b>	<b>2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Terrains et bâtiments	5'373'885		50'200	0	5'424'085
Investissements dans des objets locatifs	1'520'679		176'793	0	1'697'472
Autres immobilisations corporelles	1'184'957	65'794	45'662	0	1'296'413
<b>Total</b>	<b>8'079'521</b>	<b>65'794</b>	<b>272'655</b>	<b>0</b>	<b>8'417'970</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Terrains et bâtiments	-1'343'011		-91'642	0	-1'434'652
Investissements dans des objets locatifs	-1'097'765		-62'941	0	-1'160'706
Autres immobilisations corporelles	-992'315	-42'130	-70'408	-22'348	-1'127'200
<b>Total</b>	<b>-3'433'090</b>	<b>-42'130</b>	<b>-224'991</b>	<b>-22'348</b>	<b>-3'722'558</b>
Immobilisations corporelles de bureaux de coordination à l'étranger <sup>1</sup>	196'924		90'234	-83'374	203'784
<b>Total</b>	<b>196'924</b>		<b>90'234</b>	<b>-83'374</b>	<b>203'784</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>4'843'356</b>	<b>23'664</b>	<b>137'898</b>	<b>-105'722</b>	<b>4'899'195</b>
<b>Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles</b>	<b>01.01.2022</b>		<b>2022</b>	<b>2022</b>	<b>31.12.2022</b>
Terrains et bâtiments	5'424'085		18'000	0	5'442'085
Investissements dans des objets locatifs	1'697'472		16'736	0	1'714'208
Autres immobilisations corporelles	1'296'413		0	0	1'296'413
<b>Total</b>	<b>8'417'969</b>		<b>34'736</b>	<b>0</b>	<b>8'452'706</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Terrains et bâtiments	-1'434'652		-96'662	0	-1'531'314
Investissements dans des objets locatifs	-1'160'706		-96'649	0	-1'257'355
Autres immobilisations corporelles	-1'127'200		-67'551	0	-1'194'750
<b>Total</b>	<b>-3'722'557</b>		<b>-260'862</b>	<b>0</b>	<b>-3'983'419</b>
Immobilisations corporelles de bureaux de coordination à l'étranger <sup>1</sup>	203'784		227'901	-79'890	351'795
<b>Total</b>	<b>203'784</b>		<b>227'901</b>	<b>-79'890</b>	<b>351'795</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>4'899'198</b>		<b>262'637</b>	<b>-340'752</b>	<b>4'821'080</b>

6.3.5 Placements des capitaux en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Participations/parts dans des projets à responsabilité partagée :		
- Texaid-Textilverwertungs-Aktiengesellschaft <sup>1,3</sup> (125 actions nominatives à val. nom. CHF 1000 = 8,34 %)	125'652	1
- Genossenschaft Wohnstadt Basel <sup>3</sup> (part sociale CHF 100'000)	100'000	100'000
- Société Coopérative de Développement Œcuménique Oikokredit (part sociale EUR 27'277 + USD 26'525)	59'921	62'152
- Société simple Rosenaktion (Journée des roses) (Campagne œcuménique)	125'301	0
- claro fair trade AG	134'633	16'413
<b>Total des participations/parts dans des projets avec organes porteurs mixtes</b>	<b>545'507</b>	<b>178'566</b>
Prêts à des tiers <sup>2</sup>	1'066'719	2'156'447
Prêts divers à des tiers et cautions	1'037'650	1'007'110
<b>Total des prêts</b>	<b>2'104'368</b>	<b>3'163'556</b>
<b>Total</b>	<b>2'649'876</b>	<b>3'342'123</b>

1) Jusqu'au 30.06.2022, 125 actions nominatives ont été cédées. Une participation de CHF 1 est inscrite dans les comptes à titre d'information, car au cours de la période 2023-2026, CHF 626'374,94 seront versés chaque année, soit un total de CHF 2'505'499,76. Ces recettes ne sont pas comptabilisées en 2022 et sont donc intégralement inscrites, y compris la valeur résiduelle (CHF 1), les années suivantes.

2) Prêts accordés à des organisations en Roumanie, au Myanmar, au Kosovo et au Honduras pour le financement de projets de microcrédits et de nouveaux projets participatifs destinés à promouvoir l'agriculture dans différents pays.

3) Évalué à la valeur d'acquisition, moins les ajustements de valeur nécessaires.

6.3.6 Immobilisations immatérielles en CHF	Situation	Entrées	Sorties	Situation
<b>Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles</b>	<b>01.01.2021</b>			<b>31.12.2021</b>
Immobilisations immatérielles	1'717'561	41'791	0	1'759'353
<b>Amortissements cumulés</b>				
Immobilisations immatérielles	-1'191'077	-135'665	0	-1'326'742
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>526'484</b>	<b>-93'874</b>	<b>0</b>	<b>432'610</b>
<b>Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles</b>	<b>01.01.2022</b>			<b>31.12.2022</b>
Immobilisations immatérielles	1'759'353	0	-41'652	1'717'701
<b>Amortissements cumulés</b>				
Immobilisations immatérielles	-1'326'742	-135'526	0	-1'462'268
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>432'610</b>	<b>-135'526</b>	<b>-41'652</b>	<b>255'433</b>

6.3.7 Placements affectés en CHF	Situation	Entrées	Sorties	Situation
<b>Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles</b>	<b>01.01.2021</b>			<b>31.12.2021</b>
Terrains et bâtiments	2'541'083	0	-2'541'083	0
<b>Amortissements cumulés</b>				
Terrains et bâtiments	-772'036	0	772'036	0
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1'769'047</b>	<b>0</b>	<b>-1'769'047</b>	<b>0</b>
<b>Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles</b>	<b>01.01.2022</b>			<b>31.12.2022</b>
Terrains et bâtiments	0	0	0	0
<b>Amortissements cumulés</b>				
Terrains et bâtiments	0	0	0	0
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

6.3.8 Autres engagements à court terme en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements envers des services de l'État et des assurances sociales	6'778'731	6'015'664
Autres engagements	261'700	824'221
<b>Total</b>	<b>7'040'432</b>	<b>6'839'885</b>

6.3.9 Passifs de régularisation en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Régularisations sur soldes de congés/heures supplémentaires	1'474'010	1'458'168
Autres passifs de régularisation <sup>1</sup>	3'225'869	13'274'655
<b>Total</b>	<b>4'699'879</b>	<b>14'732'823</b>

<sup>1</sup>) Revenus reçus pour l'année suivante (notamment DDC, voir 6.4.2).

6.3.10 Prêts à long terme en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Prêts sans intérêt	1'000'000	0
<b>Total</b>	<b>1'000'000</b>	<b>0</b>

Le prêt sans intérêt « Kohler » a été transformé en donation le 02.06.2022.



<b>6.3.11 Provisions</b> en CHF	<b>Situation 01.01.2022</b>	Formation	Utilisation	Dissolution	<b>Situation 31.12.2022</b>
Provisions pour locations <sup>1</sup>	146'218	0	0	0	146'218
Provisions pour les obligations de pension en faveur du personnel des bureaux de coordination à l'étranger	845'147	33'295	93'204	0	785'238
<b>Total</b>	<b>991'365</b>	<b>33'295</b>	<b>93'204</b>	<b>0</b>	<b>931'456</b>

1) Les provisions pour locations sont prévues pour des dommages et des frais de remise en état.

<b>6.3.12 Capital du fonds affecté</b> en CHF	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2022</b>
Capital des fonds affectés	49'044'209	54'299'808
<b>Total</b>	<b>49'044'209</b>	<b>54'299'808</b>

L'EPER utilise les fonds conformément au but défini, qu'il s'agisse de projets précis ou de domaines d'activités. L'affectation des dons a pour conséquence que ceux-ci ne sont souvent pas utilisés la même année. En moyenne, ils restent 9 à 12 mois dans un fonds avant d'être affectés. En outre, les fonds contiennent aussi des legs importants qui sont liés

à une condition d'utilisation sur une large durée. Un registre sur l'état et l'utilisation des dons affectés est tenu pour plus de 300 fonds. Une synthèse de ces fonds apparaît en page 10, à la rubrique « Tableau de variation du capital ».

<b>6.3.13 Capital lié</b> en CHF	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2022</b>
Réserve stratégique	1'210'245	1'210'245
Réserve de fluctuation de titres <sup>1</sup>	7'420'920	6'713'469
<b>Total</b>	<b>8'631'165</b>	<b>7'923'713</b>

1) L'EPER crée une réserve de fluctuation de titres pour compenser les variations des taux de change sur les actifs immobilisés.

Les dons ne peuvent pas être utilisés pour constituer cette réserve.

<b>Ordre de grandeur cible et calcul de la réserve de fluctuation de titres</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2022</b>
10 % sur les obligations CHF	1'174'335	950'802
15 % sur les obligations ME	811'546	986'283
30 % sur les actions	5'252'464	3'933'803
5 % sur l'immobilier	182'576	842'581
Total de l'ordre de grandeur cible	7'420'920	6'713'469
Excédent de la réserve +/déficit de la réserve -	0	0
Réserve de fluctuation de titres existante en % de la situation du portefeuille de titres	21,4%	21,4%

#### 6.3.14 Données concernant le capital de l'organisation

L'Entraide Protestante Suisse (EPER) est passée au 1<sup>er</sup> janvier 2004 du statut d'association à celui de fondation de droit suisse dotée d'un capital de fondation de CHF 200'000. Le capital de fondation a été versé par l'EERS, Berne. Les excédents de charges et de produits sont comptabilisés avec le capital libre. À la suite de la fusion avec Pain pour le prochain (PPP), les CHF 100'000 apportés ont été ajoutés au capital de la fondation, qui s'élève désormais à CHF 300'000.

sés avec le capital libre. À la suite de la fusion avec Pain pour le prochain (PPP), les CHF 100'000 apportés ont été ajoutés au capital de la fondation, qui s'élève désormais à CHF 300'000.

#### 6.3.15 Institutions de prévoyance en CHF

<b>Bénéfice financier/ engagement financier et coûts de prévoyance</b>	Sur/sous-dotation <sup>1</sup>		Part financière de l'organisation		Modification p. r. à l'année précédente	Montants limités à l'année en cours	Coûts de prévoyance	
	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>			<b>2021</b>	<b>2022</b>
Institution de prévoyance	0	0	0	0	0	2'927'720	2'832'097	2'927'720
Fonds de prévoyance patronale	-4'484	0	0	0	0	0	0	0

1) Dernier bilan disponible révisé de la Fondation Abendrot et de la fondation de prévoyance patronale au 31.12.2021.

## 6.4 EXPLICATIONS CONCERNANT LE COMPTE D'EXPLOITATION

L'EPER n'a pas reçu de dons en nature significatifs durant l'année sous revue.

### 6.4.1 Recettes issues de projets de prestations en CHF

Pour son travail en Suisse, les points forts de l'EPER dans le cadre de sa Stratégie 2018-2022 sont le plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées et l'intégration sociale. Le tableau ci-dessous présente les recettes des prestations réparties par thème prioritaire stratégique et par région.

#### Recettes de prestations 2022

	Total 2021	Siège d'Argovie/ Soleure	Siège des deux Bâle	Siège de Berne	Siège de Suisse orientale	Siège de Zurich/ Schaffhouse	Siège romand	Suisse entière <sup>1</sup>	Total 2022
<b>Plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées</b>	<b>9'345'680</b>	<b>417'045</b>	<b>26'009</b>	<b>0</b>	<b>427'368</b>	<b>468'930</b>	<b>2'287'365</b>	<b>8'188'939</b>	<b>11'815'655</b>
Bureau de consultation juridique pour requérant-e-s d'asile	7'489'882	417'045	26'009	0	427'018	468'930	343'453	8'188'939	9'871'394
Divers projets de plaidoyer p. pers. socialement défavorisées	1'855'798	0	0	0	350	0	1'943'911	0	1'944'261
<b>Intégration sociale</b>	<b>9'614'693</b>	<b>1'782'685</b>	<b>1'106'647</b>	<b>555'820</b>	<b>1'210'084</b>	<b>2'286'220</b>	<b>77'054</b>	<b>4'090'898</b>	<b>11'109'407</b>
Insertion professionnelle	424'403	13'750	0	63'251	225'572	194'983	0	0	497'555
Programmes d'occupation (structure au quotidien)	2'325'470	81'431	0	30'499	152'520	2'003'164	0	0	2'267'614
Logement	2'363'445	1'674'868	1'057'292	0	0	0	0	0	2'732'159
Cours de langue	808'688	0	0	462'070	831'993	82'600	1'031	0	1'377'693
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle	3'662'909	0	49'355	0	0	0	1'682	4'090'898	4'141'934
Âge et migration	29'776	12'637	0	0	0	5'472	74'342	0	92'450
<b>Divers projets</b>	<b>94'976</b>	<b>42'400</b>	<b>319'413</b>	<b>13'653</b>	<b>505'039</b>	<b>11'593</b>	<b>0</b>	<b>1'199'927</b>	<b>2'092'026</b>
Divers projets	94'976	42'400	319'413	13'653	505'039	11'593	0	1'199'927	2'092'026
<b>Recettes totales activités en Suisse</b>	<b>19'055'349</b>	<b>2'242'130</b>	<b>1'452'069</b>	<b>569'473</b>	<b>2'142'492</b>	<b>2'766'743</b>	<b>2'364'419</b>	<b>13'479'764</b>	<b>25'017'088</b>

<sup>1</sup>) Y compris mandat de protection juridique et Linguadukt.

**6.4.2 Contributions de la Confédération au travail à l'étranger en CHF** **2021** **2022**

**Contributions de la Confédération**

Contribution DDC aux programmes	7'680'000	7'680'000
Contribution DDC au programme Sud COVID	250'000	0
Mandats DDC et contributions projets coop. dév.	294'760	2'854'796
Mandats DDC et contributions projets AH	1'590'189	1'236'272
<b>Total contributions financières Confédération<sup>1</sup></b>	<b>9'814'949</b>	<b>11'771'068</b>

**Contributions de donatrices et de donateurs institutionnels > CHF 100'000**

Ministère danois des affaires étrangères – Danida	195'775	322'735
Agences de l'ONU	2'395'537	3'309'784
Union européenne	2'170'450	3'752'923
Pain pour le Monde	575'512	868'955
Gouvernement américain	1'400'681	3'237'881
Affaires étrangères du Liechtenstein	200'000	200'000
Fondation Hironnelle	166'993	0
EEA/Norway Grants	106'810	136'360
ACT Alliance		890'898
CARE		1'230'827
Christian Aid		3'407'506
Norwegian Church Aid		1'848'347
Oxfam Novib		611'303
<b>Total contributions financières de donatrices et de donateurs institutionnels</b>	<b>7'211'758</b>	<b>19'817'519</b>

<sup>1)</sup> Toutes les contributions ont été délimitées en fonction de l'exercice comptable, c'est-à-dire que les contributions qui n'ont pas été dépensées ou versées au cours de l'exercice ont été reportées au nouvel exercice. Au total, environ

CHF 15 Mio. ont été versés par la Confédération et plus de CHF 29 Mio. par des donatrices et des donateurs institutionnels.

**6.4.3 Montants cibles des Églises cantonales en CHF** **2021** **2022**

Montants cibles des Églises cantonales conformément à la présentation	2'190'312	2'183'628
<b>Total</b>	<b>2'190'312</b>	<b>2'183'628</b>

<b>6.4.4 Communication</b> (charges nettes) en CHF	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Communication et frais généraux de publicité	4'362'668	4'589'569
<b>Total</b>	<b>4'362'668</b>	<b>4'589'569</b>

<b>6.4.5 Recherche de fonds</b> (charges nettes) en CHF	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Recherche de fonds	5'130'712	4'334'079
<b>Total net<sup>1</sup></b>	<b>5'130'712</b>	<b>4'334'079</b>

Durant l'exercice en question, l'organisation a eu recours à des conditions spéciales usuelles à la branche.

<sup>1)</sup> Les dépenses en recherche de fonds sont désormais calculées selon les critères Zewo.

<b>6.4.6 Administration et communication</b> en CHF	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Frais administratifs selon les critères Zewo <sup>1</sup>	14'710'725	14'886'762
<b>En % des dépenses totales</b>	<b>16,5 %</b>	<b>13,8 %</b>

<sup>1)</sup> Le calcul du taux Zewo par type de coût au cours de l'exercice comptable 2022 répond aux directives simplifiées et claires de la Zewo et permet ainsi un contrôle officiel de la qualité. La baisse du taux des charges administratives s'explique par l'augmentation des recettes alors que les frais administratifs sont restés stables.

<b>6.4.7 Résultat financier sur le produit de la fortune</b> en CHF	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Produit financier</b>		
Produit sur actions	491'031	462'436
Produit sur obligations	50'585	221'099
Autres produits sur intérêts	2'900	3'181
Différences de cours sur actions (bénéfices réalisés et non réalisés)	2'521'926	0
Autres produits financiers	64	213'255
Produits divers	0	37'422
<b>Total</b>	<b>3'066'505</b>	<b>937'393</b>
<b>Charges financières</b>		
Charges financières	-130'826	-343'969
Différences de cours sur actions (pertes réalisées et non réalisées)	0	-5'061'401
Autres charges financières	-217'662	-27'793
<b>Total</b>	<b>-348'488</b>	<b>-5'433'163</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>2'718'017</b>	<b>-4'495'770</b>

<b>6.4.8 Résultat immobilier</b> en CHF	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Produit immobilier	351'397	299'501
Charges immobilières	2'846'779	-72'357
Amortissements sur terrains et bâtiments (voir 6.3.4)	-91'642	-96'662
Amortissements sur actifs immobilisés affectés (voir 6.3.7)	-7'576	0
Allocation de biens immobiliers affectés à l'aide humanitaire	-2'962'960	23'172
<b>Total</b>	<b>135'997</b>	<b>153'654</b>

<b>6.4.9 Charges/produits exceptionnels</b> en CHF	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Il s'agit ici de compensations financières uniques résultant de la fusion et affectées à la réserve pour plan social de la fondation de prévoyance du personnel (CHF 500'000), à la Fondation Abendrot (CHF 300'000) et d'autres compensations de salaire (CHF 20'000).	-820'000	0
<b>Total</b>	<b>-820'000</b>	<b>0</b>

<b>6.4.10 Variation de la réserve de fluctuation de titres</b> en CHF	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Réserve de fluctuation de valeurs sur titres issue du résultat annuel	-1'265'833	707'451
Réserve de fluctuation de valeurs sur titres issue des fonds libres	-910'000	0
<b>Total</b>	<b>-2'175'833</b>	<b>707'451</b>

L'EPER a créé une réserve pour les fluctuations de valeurs de titres afin de compenser les variations de cours des actifs immobilisés. Les dons

ne peuvent pas être utilisés pour constituer cette réserve (voir 6.3.13 pour ordre de grandeur cible et calcul).

## 6.5 AUTRES DONNÉES

Toutes les données sont en CHF

2021

2022

### Cautionnement et obligations de garantie

p.m.

p.m.

Cautionnement solidaire lié aux participations aux sociétés simples suivantes :

- ARGE TEXAID (voir annexe 6.3.5)

- Alliance Sud, Berne

Texaid-Textilverwertungs-Aktiengesellschaft, Schattdorf (TEXAID, voir annexe 6.3.5) :

convention d'assurance de prêts de plus de CHF 200'000 de rang postérieur

### Leasing/engagements de loyers

Il n'existe pas d'engagement de leasing.

Les engagements de loyer qui ne peuvent pas expirer ou être résiliés

au cours des 12 prochains mois s'élèvent à CHF 4'641'604 (année précédente :

CHF 6'393'326). CHF 2'149'013 arrivent à échéance en 2023, CHF 6'430'544

dans un délai d'un à cinq ans et CHF 370'073 après plus de cinq ans.

### Droits de gage

Les immobilisations corporelles sont libres de tout droit de gage.

### Engagements envers des fonds de prévoyance

38'211

79'567

### Total amortissements

466'378

476'278

### Charges du personnel

44'457'234

46'544'627

dont contributions de prévoyance professionnelle

2'832'097

2'927'720

### Indemnités du Conseil de fondation

73'701

57'950

dont au président (honoraires et jetons de présence)

30'752

22'500

### Indemnités de la direction (dont contributions patronales)

833'352

1'004'045

dont contributions patronales

130'160

178'495

Dédommagement exceptionnel du Groupe de direction de PPP (dont contributions patronales)

668'470

0

dont contributions patronales exceptionnelles au Groupe de direction de PPP

83'528

0

Dédommagement du directeur

156'674

160'223

### Honoraires de l'organe de révision

Prestations en matière de révision liées à l'examen des comptes annuels

75'800

64'620

Autres honoraires liés à la fusion et à la TVA

61'703

0

### Travail bénévole

Heures de travail bénévole fournies

86'165

82'870

dont pour la Campagne œcuménique

71'400

71'400

### Organisations proches

Organisation	Transaction		
Alliance Sud	Montant acquitté	645'572	370'000
ACT Alliance	Montant acquitté	88'791	56'250
ACT Alliance EU	Montant acquitté	49'779	41'800
Conseil œcuménique des Églises	Montant acquitté	185'000	125'317
fairunterwegs	Montant acquitté	15'000	15'000
artlink	Montant acquitté	20'427	0
humanrights.ch	Montant acquitté	10'000	24'900

## Représentation dans des comités

---

L'EPER est membre d'organisations nationales et internationales.

### Représentation dans des organisations faitières :

- Alliance Sud
- Coalition pour des multinationales responsables
- Comité ACT Alliance EU
- Comité de la Conférence de Diaconie de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS)
- fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Swissfundraising
- TEXAID-Arbeitsgemeinschaft

### Membre de :

- ACT Alliance
- Alliance Climatique Suisse
- benevol Suisse (organisation faitière pour le travail bénévole)
- cinfo
- Commission fédérale des migrations
- Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS COTIS)
- Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- fairunterwegs
- Femmes protestantes en Suisse
- Fondation Max Havelaar
- Forum national âge et migration
- humanrights.ch
- Insertion Suisse
- NPO Finanzforum
- Plateforme Agenda 2030
- Plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- proFonds
- Réseau mondial d'organisations de la société civile pour le droit à l'alimentation et la nutrition
- Swiss Fair Trade
- Swiss NGO DRR Plattform (DRR : Disaster Risk Reduction)
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Transparency International
- Zewo

## Événements depuis la clôture du bilan

---

Aucun événement n'a eu lieu entre le 31 décembre 2022 et la date d'approbation des présents comptes annuels, qui aurait nécessité une modification des actifs et des passifs de l'EPER au 31 décembre 2022 ou aurait dû être mentionné ici. La publication des présents comptes annuels a été approuvée par le Conseil de fondation le 14 avril 2023.



## 7 Contributions des Églises

en CHF

<b>Églises soutenant l'EPER en 2022</b>	Montant cible régulier	Montants reçus	Montant cible service réfugié-e-s	Montants reçus
Argovie	189'284	189'284	79'771	79'771
Appenzell (AI et AR)	26'374	26'374	11'115	11'115
Bâle-Campagne	113'037	113'037	47'638	47'638
Bâle-Ville	20'675	20'675	11'601	11'601
Berne-Jura-Soleure	624'233	624'233	263'073	50'000
Fribourg	33'958	33'958	14'311	14'311
Genève, Église évangélique libre	0	0	0	0
Genève, Église protestante	31'344	0	13'210	0
Glaris	15'286	15'286	6'442	6'442
Grisons	72'912	72'912	30'728	30'728
Lucerne	42'827	42'827	18'049	18'049
Neuchâtel	20'915	20'915	8'814	8'814
Nidwald	5'517	5'517	2'325	2'325
Obwald	3'817	3'817	1'609	1'609
Saint-Gall	129'104	129'104	54'409	54'409
Schaffhouse	32'454	32'454	13'677	13'677
Schwyz	19'582	19'582	8'252	8'252
Soleure	26'078	26'078	10'990	10'990
Tessin	3'168	0	1'335	0
Thurgovie	103'659	95'000	43'685	20'000
Uri	1'466	1'466	618	618
Valais	6'517	6'517	2'747	2'747
Vaud	216'638	0	91'299	24'355
Zoug	31'760	31'760	13'385	13'385
Zurich	667'306	667'306	2'329	2'329
Zurich, Église évangélique méthodiste	11'051	5'526	4'657	2'329
<b>Total</b>	<b>2'448'962</b>	<b>2'183'628</b>	<b>756'069</b>	<b>435'494</b>

Les contributions spécifiques des montants cibles des Églises soutenant l'EPER pour le conseil et la représentation juridiques des personnes requérantes d'asile ainsi que pour le travail d'intégration et les personnes socialement défavorisées sont versées par projet et ne figurent pas dans cette présentation.

## 8 Rapport de situation

### But de l'organisation

L'EPER agit au nom des Églises protestantes de Suisse, qui définissent leurs domaines d'activité par des mandats. Les domaines d'activité à l'étranger sont la coopération au développement et l'aide humanitaire en Afrique, Asie, Europe et Amérique latine, ainsi que la collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient et l'engagement en matière de politique de développement. Les domaines d'activité en Suisse sont l'intégration sociale et la défense des droits des personnes requérantes d'asile, des réfugié·e·s reconnus et d'autres personnes socialement défavorisées, ainsi que l'engagement en matière de politique sociale et la sensibilisation du public (travail d'information en Suisse).

### Organes

Plus d'informations sur le Conseil de fondation, la Commission d'examen de gestion et l'organigramme dans le rapport annuel en ligne, sur [www.eper.ch/rapport-annuel](http://www.eper.ch/rapport-annuel)

### Postes à temps plein/effectif du personnel

Le nombre de postes en équivalent plein temps était de 325,2 au 31.12.2022.

Toutes les données sont en CHF.

### DÉPENSES TRAVAIL EN SUISSE

	Argovie/ Soleure	Deux Bâle	Berne	Suisse orientale	Zurich/ Schaffhouse	Suisse romande	Suisse entière <sup>1</sup>	<b>Total 2022</b>
<b>Plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées</b>	<b>734'249</b>	<b>506'151</b>	<b>0</b>	<b>938'161</b>	<b>750'587</b>	<b>2'023'098</b>	<b>6'850'570</b>	<b>11'802'817</b>
Conseil et représentation juridiques pour requérant·e·s d'asile	734'249	506'151	0	819'174	750'587	791'907	6'835'654	10'437'722
Conseil juridique pour requérant·e·s d'asile	734'249	506'151	0	796'674	750'587	743'757	6'835'654	10'367'072
Contributions aux bureaux de consultation juridique pour requérant·e·s d'asile	0	0	0	22'500	0	48'150	0	70'650
Représentation des œuvres d'entraide aux auditions des requérant·e·s d'asile	0	0	0	0	0	0	0	0
Divers projets de plaidoyer pour personnes socialement défavorisées	0	0	0	118'987	0	1'231'191	14'917	1'365'095
<b>Intégration sociale</b>	<b>2'048'526</b>	<b>1'846'177</b>	<b>4'291'632</b>	<b>2'179'653</b>	<b>2'678'320</b>	<b>1'657'502</b>	<b>3'963'385</b>	<b>18'665'195</b>
Insertion professionnelle	90'075	0	3'083'966	333'678	285'066	0	0	3'792'785
Programmes d'occupation (structure au quotidien)	261'947	112'032	236'320	341'769	1'963'149	299'051	0	3'214'268
Logement	1'577'105	986'177	0	0	0	0	0	2'563'282
Cours de langue	0	0	971'346	1'389'899	251'304	269'007	0	2'881'556
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle	0	627'769	0	0	0	420'230	3'963'385	5'011'384
Petite enfance et formation parentale	0	-1'575	0	72'808	0	0	0	71'232
Âge et migration	119'399	121'774	0	41'499	178'802	669'213	0	1'130'687
<b>Divers projets/contributions projets</b>	<b>75'602</b>	<b>211'160</b>	<b>17'031</b>	<b>365'837</b>	<b>12'687</b>	<b>137'384</b>	<b>609'552</b>	<b>1'429'253</b>
Divers projets	48'612	211'160	16'281	365'237	11'142	137'384	591'709	1'381'525
Contributions projets de tiers	26'990	0	750	600	1'545	0	17'844	47'729
<b>Suivi des projets et travail de fond</b>	<b>272'920</b>	<b>286'974</b>	<b>271'742</b>	<b>187'783</b>	<b>238'613</b>	<b>278'569</b>	<b>801'404</b>	<b>2'338'006</b>
<b>Total dépenses pour projets en Suisse</b>	<b>3'131'297</b>	<b>2'850'462</b>	<b>4'580'406</b>	<b>3'671'434</b>	<b>3'680'208</b>	<b>4'096'553</b>	<b>12'224'911</b>	<b>34'235'270</b>

<sup>1)</sup> Y compris mandat de protection juridique et Linguadukt.

## CONTRIBUTIONS À DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Thèmes prioritaires stratégiques	Europe	Afrique	Asie	Amérique latine	International	Total 2022
<b>Coopération au développement</b>	<b>3'179'583</b>	<b>6'814'381</b>	<b>4'918'080</b>	<b>2'892'255</b>	<b>0</b>	<b>17'804'299</b>
<b>Collaboration avec les Églises</b>	<b>1'794'533</b>	<b>0</b>	<b>467'536</b>	<b>0</b>		<b>2'262'069</b>
<b>Total dépenses pour projets à l'étranger</b> (hors aide humanitaire)	<b>4'974'115</b>	<b>6'814'381</b>	<b>5'385'616</b>	<b>2'892'255</b>	<b>0</b>	<b>20'066'368</b>
<b>Projets et réseaux internationaux</b>					<b>1'461'211</b>	<b>1'461'211</b>
<b>Suivi des projets et travail de fond<sup>1</sup></b>						<b>2'690'186</b>
<b>Total dépenses pour activités à l'étranger</b> (hors aide humanitaire)	<b>4'974'115</b>	<b>6'814'381</b>	<b>5'385'616</b>	<b>2'892'255</b>	<b>1'461'211</b>	<b>24'217'766</b>
<b>Projets d'aide humanitaire</b>						<b>29'260'679</b>
<b>Suivi des projets et travail de fond<sup>1</sup></b>						<b>1'057'692</b>
<b>Total dépenses pour l'aide humanitaire</b>						<b>30'318'372</b>

**Total dépenses pour les activités à l'étranger** **54'536'137**

<sup>1</sup>) Pour les activités à l'étranger, certains coûts liés au suivi des projets et à la gestion ont été attribués à l'aide humanitaire.

AIDE HUMANITAIRE	2021	2022	+ / -
Afrique régionale	25'560	0	-25'560
Asie régionale	18'382	-24	-18'406
Éthiopie	69'282	1'935'160	1'865'877
Bangladesh	3'922'459	861'520	-3'060'939
Brésil	2'506	2'675	170
République démocratique du Congo	4'884'700	7'729'063	2'844'363
Europe régionale	0	180'414	180'414
Haïti	1'626'017	1'564'327	-61'690
Honduras	830'418	179'690	-650'728
Irak	356'723	532'390	175'668
Cambodge	761'041	76'738	-684'303
Amérique latine régionale		10'541	10'541
Liban	1'482'160	917'860	-564'299
Moldavie		367'474	367'474
Myanmar	66'215	0	-66'215
Palestine/Israël	611'009	568'248	-42'762
Roumanie		2'814'291	2'814'291
Serbie	72'292	430'833	358'541
Zimbabwe	5'080	0	-5'080
Soudan du Sud	165'885	189'742	23'857
Syrie	432'038	891'433	459'395
République tchèque		96'975	96'975
Ouganda	240'361	38'141	-202'220
Hongrie		1'676'923	1'676'923
Ukraine		6'568'307	6'568'307
Venezuela	764'107	1'627'959	863'853
<b>Total contributions à des projets d'aide humanitaire</b>	<b>16'336'234</b>	<b>29'260'679</b>	<b>12'924'445</b>

<b>MANDATS SUPRANATIONAUX</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>+ / -</b>
Mandats supranationaux en Europe, Afrique, Asie et Amérique latine	4'988'648	1'461'211	-3'527'436
<b>Total contributions à des mandats supranationaux</b>	<b>4'988'648</b>	<b>1'461'211</b>	<b>-3'527'437</b>

<b>EUROPE</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>+ / -</b>
Europe régionale	272'837	240'961	-31'877
Arménie	394'486	699'927	305'440
Géorgie	525'612	788'211	262'599
Italie	27'557	27'903	345
Kosovo	500'238	291'146	-209'091
Roumanie	1'053'504	1'682'949	629'446
Serbie	439'719	443'420	3'702
Slovaquie	36'034	39'661	3'627
Ukraine	333'683	438'174	104'491
Hongrie	231'878	321'764	89'886
<b>Total contributions à des projets en Europe</b>	<b>3'815'548</b>	<b>4'974'115</b>	<b>1'158'568</b>

<b>AFRIQUE</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>+ / -</b>
Éthiopie	2'013'502	2'445'272	431'770
République démocratique du Congo	622'609	1'546'382	923'773
Niger	1'328'266	1'573'588	245'323
Sénégal	861'312	773'207	-88'105
Zimbabwe	0	7'541	7'541
Ouganda	585'486	468'391	-117'096
<b>Total contributions à des projets en Afrique</b>	<b>5'411'175</b>	<b>6'814'381</b>	<b>1'403'206</b>

<b>ASIE</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>+ / -</b>
Bangladesh	2'182'143	2'128'541	-53'602
Inde	12'974	1'866	-11'108
Cambodge	941'362	1'788'851	847'489
Liban	76'676	11'213	-65'463
Myanmar	296'484	420'732	124'248
Palestine/Israël	489'730	578'090	88'360
Syrie	361'765	456'323	94'558
<b>Total contributions à des projets en Asie</b>	<b>4'361'134</b>	<b>5'385'616</b>	<b>1'024'482</b>

<b>AMÉRIQUE LATINE</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>+ / -</b>
Amérique latine régionale	723'531	113'920	-609'611
Brésil	420'318	1'042'687	622'369
Haïti	737'556	395'630	-341'926
Honduras	339'905	1'100'195	760'290
Colombie	109'434	239'822	130'389
<b>Total contributions à des projets en Amérique latine</b>	<b>2'330'743</b>	<b>2'892'255</b>	<b>561'511</b>



**KPMG AG**  
Badenerstrasse 172  
Postfach  
CH-8036 Zürich

+41 58 249 31 31  
kpmg.ch

### Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de Fondation Entraide Protestante Suisse, Zurich

#### Rapport sur l'audit des comptes annuels

##### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fondation Entraide Protestante Suisse (la fondation) figurant aux pages 3 - 23, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le flux de trésorerie et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, l'acte de fondation et au règlement.

##### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les rapport de gestion et commentaires généraux sur les comptes annuels que nous avons obtenu avant la date du présent rapport (à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant) et le rapport d'activité qui devrait être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués à propos des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

##### Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, l'acte de fondation et au règlement. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.

Nous communiquons au Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

#### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

((Signature))  
Michael Herzog  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

((Signature))  
Roman Zwahlen  
Expert-réviseur agréé

Zurich, 14 avril 2023

## 10 Remarques générales concernant les comptes annuels

### Aperçu

Les conséquences de la guerre d'agression russe en Ukraine transparaissent également dans les comptes annuels 2022. Ainsi, en 2022, davantage d'activités ont été consacrées à l'aide humanitaire et au travail avec les réfugié·e·s en Suisse, sur la base des recettes supplémentaires. Au total, l'EPER a mené 303 projets en Suisse et à l'étranger. En 2022, les recettes d'exploitation s'élevaient à CHF 114,0 millions et les charges à CHF 108,1 millions. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 17,8 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,3 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. L'EPER a fourni une aide humanitaire d'un montant de CHF 29,3 millions aux populations touchées par la sécheresse, les catastrophes naturelles et les conflits armés. CHF 31,9 millions ont été investis dans les projets en Suisse : CHF 17,7 millions pour l'intégration des personnes socialement défavorisées et CHF 11,8 millions pour les consultations juridiques des personnes requérantes d'asile, réfugiées reconnues et d'autres groupes défavorisés.

### Recettes

Les affaires opérationnelles ont généré un bon résultat d'exploitation de CHF 5,8 millions. Cela a permis de développer les fonds des divisions Suisse et Coopération internationale. Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiales ont contribué aux recettes à hauteur de CHF 15,1 millions (11 %). Un total de CHF 20,6 millions (18 %) provient de la Confédération, des cantons et des communes ; les particuliers ont versé CHF 20,4 millions (18 %) et la Chaîne du Bonheur CHF 2,8 millions (3 %). Les recettes de prestations du Siège romand et des cinq sièges de Suisse alémanique ont contribué au résultat à hauteur de CHF 25,0 millions (22 %). Les autres recettes et les contributions des fondations s'élèvent à CHF 30 millions (26 %).

### Dépenses

Au niveau des projets de coopération au développement, les investissements ont augmenté en Europe pour atteindre CHF 5,0 millions (2020 : CHF 3,8 millions). Cette hausse a été particulièrement marquée en Roumanie et dans le Caucase du Sud. En Amérique latine, les dépenses se sont élevées à CHF 2,9 millions (2021 : CHF 2,3 millions). Cette augmentation concerne principalement le Brésil et le Honduras. Les investissements dans les projets en Asie et en Afrique ont augmenté de CHF 2,4 millions pour atteindre CHF 12,2 millions, notamment en République démocratique du Congo (RDC), en Éthiopie et au Cambodge.

Les dépenses de l'aide humanitaire ont évolué différemment d'un pays à l'autre. Elles ont été augmentées de CHF 12,0 millions en tout, entre autres en RDC (CHF +2,8 millions), en Éthiopie (CHF +1,9 million) et au Venezuela (CHF +0,8 million). Les conséquences de la guerre en Ukraine ont engendré de nouvelles dépenses d'aide humanitaire en Ukraine (CHF 6,5 millions), en Roumanie (CHF 2,8 millions) et en Hongrie (CHF 1,7 million). À l'inverse, dans d'autres pays, les dépenses pour les projets ont été réduites, notamment au Bangladesh (CHF -3,1 millions), au Cambodge (CHF -0,6 million), au Liban (CHF -0,6 million) et en Ouganda (CHF -0,2 million).

La Division Suisse a connu un fort développement, principalement en raison de ses activités de soutien aux réfugié·e·s d'Ukraine, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de CHF 4,5 millions, pour un total de CHF 34,2 millions (2021 : CHF 29,7 millions).

### Charges d'administration

La part des coûts administratifs calculée selon les normes Zewo s'élève à CHF 14,9 millions, soit 13,8 % des dépenses totales. Elle se situe ainsi largement en dessous de la valeur maximale des ONG certifiées Zewo (25 %).

### Produit financier et immobilier

Les recettes des biens immobiliers ont baissé de CHF 0,1 million. Ce recul s'explique par la vente du bien immobilier de la Rheinländerstrasse, à Bâle, en 2021. En raison de la crise ukrainienne et de la crise de l'énergie, les marchés financiers mondiaux ont subi de fortes tensions. De ce fait, les placements ont accusé une perte nette de CHF 4,5 millions. La réserve de fluctuation de valeurs a été dissoute à hauteur de CHF 0,7 million au profit du résultat d'exploitation.

### Évolution des fonds

En raison de l'écart entre les recettes et les dépenses, CHF 5,3 millions (contre CHF 8,7 millions en 2021) ont été pris des fonds existants du résultat d'exploitation et investis dans les activités en Suisse et à l'étranger. Le nouveau capital des fonds se situe ainsi à CHF 54,3 millions : CHF 18,8 millions pour les activités suisses, CHF 24,3 millions pour les activités internationales et CHF 11,1 millions pour l'aide humanitaire.

### Résultat

Outre la dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs (CHF 0,7 million), des retraits de CHF 3,1 millions ont été effectués depuis le capital libre. Par cette opération, l'exercice annuel est à l'équilibre.



## 11 Un grand merci

L'EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s'engageant pour les causes de l'organisation et en lui témoignant leur confiance.

Les institutions ecclésiastiques (y compris les groupements de paroisses) contribuent de manière substantielle au financement des projets de l'EPER. En 2022, leur soutien s'élève à CHF 11,8 millions.

La liste ci-dessous mentionne toutes les paroisses qui ont soutenu directement les projets de l'EPER avec un montant de CHF 10'000 ou plus durant l'exercice. Elle ne mentionne pas les paroisses qui ont fait un don en passant par une Église cantonale ou par Pain pour le prochain, mais leur exprime toutefois sa reconnaissance. Ses remerciements vont aussi aux Églises cantonales et à l'Église évangélique méthodiste suisse.

L'EPER est consciente que nombre de petites paroisses s'engagent avec enthousiasme en faveur de son travail. Elle tient à les remercier de tout cœur pour leurs dons, qui lui permettent d'obtenir de grands effets. De même, l'EPER remercie chaleureusement tous les particuliers qui ont versé des dons. Ceux-ci seront utilisés de manière consciencieuse et efficace, pour un monde plus juste et plus humain.

### Les paroisses suivantes ont fait un don de CHF 10'000 ou plus :

Aadorf-Aawangen, Aarau, Aarbron, Aeschi-Krattingen, Allschwil-Schönenbuch, Andelfingen, Appenzell, Arlesheim, Belp-Belpberg-Toffen, Berne, Berthoud, Bethlehem, Biberist-Gerlafingen, Bienne, Birmensdorf-Aesch, Birsfelden, Bolligen, Bremgarten-Mutschellen, Brienz, Bubikon, Bülach, Bulle-La Gruyère, Bürglen, Chur, Delémont, Diessbach, Dietikon, Dietlikon, Dübendorf-Schwerzenbach, Düringen, Ebnet-Kappel, Eglisau, Ennenda, Erlenbach, Ermatingen, Eulachthal, Flawil, Frauenfeld, Frick, Frutigen, Furtal, Gaiserwald, Gelterkinden, Goldach, Gossau-Andwil, Gottstatt, Greifensee, Grenchen-Bettlach, Grosshöchstetten, Gsteig-Interlaken, Gundeldingen-Bruderholz, Haute-Birse, Heiden, Herrliberg, Herzogenbuchsee, Hilterfingen, Hinterthurgau, Hinwil, Hittnau, Hombrechtikon, Horgen, Illnau-Effretikon, Ins, Ittigen, Jegenstorf, Kehrsatz, Kilchberg, Kirchberg, Kirchlindach, Klotten, Knonauer Amt, Kölliken, Köniz, Konolfingen, Koppigen, Kreuzlingen, Lancy Grand-Sud, Langnau, Laufen, Laufen am Rheinfal, Liestal-Seltisberg, Lucerne, Lucerne-ville, Lützelflüh, Lyss, Männedorf, Maur, Meggen-Adligenswil, Meilen, Meiringen, Mellingen-Rohrdorf-Fislisbach, Mittleres Toggenburg, Moosseedorf, Môtier-Vully, Münchenbuchsee, Münchenstein, Munisenges, Münster, Muri-Gümligen, Neuenegg, Nidau, Nydeggen, Oberdiessbach, Oberrieden, Oberwil, Oberwil-Therwil-Ettingen, Obwald, Opfikon, Ostermundigen, Petrus-Berne, Plateau de Diesse, Rapperswil-Jona, Reichenbach, Rein, Rheinfelden, Roggwil, Romanshorn, Rondchâtel, Rorbach, Rorbach-Freienstein-Teufen, Rorschach, Rüegsau, Rüslikon, Rüti, Saanen-Gsteig, Saint-François/Saint-Jacques, Saint-Gall, Saint-Imier, Saint-Laurent Estavayer, Sargans, Schaffhouse, Schöftland, Seen, Seengen, Seuzach, Sihltal, Sissach, Soleure, Spiez, Stauffenberg, Stäfa, Stallikon-Wettswil, Steffisburg, Stettlen, Straubenzell, Suhr-Hunzenschwil, Sursee, Tablat, Täuffelen, Teufen, Thal-Lutzenberg, Thalwil, Thierachern, Thoune, Thoune-ville, Thurnen, Töss, Turbenthal-Wila, Uster, Uznach, Vechigen, Veltheim, Wädenswil, Wallisellen, Wasen, Wasseramt, Weinfelden, Weiningen, Weinland Mitte, Wettingen, Wetzikon, Wichtrach, Wil, Windisch, Église réformée de Winterthur, groupement de paroisses de Winterthur, Winterthur-Töss, Witikon, Wohlen bei Bern, Worb, Wülflingen, Zofingen, Zollikofen, Zollikon, Zurich KK2.

Un grand merci également aux collectivités publiques, aux partenaires et aux fondations pour leur généreux soutien en 2022.

### Partenaires :

Association Augustinus, Association Catholique Romaine, CARE Germany, Caritas Aargau, Caritas beider Basel, Caritas Bern, Caritas Vaud, Caritas Zürich, Centre social protestant Vaud, Chaîne du Bonheur, Chiesa Evangelica Valdese, Christian Aid, Christkatholische Kirchengemeinde Zürich, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Cooperazione Internazionale Italia (COOPI), Croix-Rouge suisse, CST (CAFOD, SCIAF, Trócaire) Éthiopie, Dan Church Aid, Femmes protestantes en Suisse (FPS), Helvetas, ICCO (Cordaid), International Rescue Committee (IRC), Katholische Kirchengemeinde Sursee, Katholisches Konfessionsteil St.Gallen, Kirk in Actie (Église en action) (KIA) Pays-Bas, Lutheran World Federation, Medair E.V., Norwegian Church Aid, Oxfam Novib Pays-Bas, Pain pour le Monde, Pain pour le Prochain, People in Need (PPIN) République tchèque, Promotion Santé Suisse, Pro Senectute canton de Zurich, Röm.-kath. Kirche Basel-Stadt, Röm.-kath. Kirche Basel-Landschaft, Röm.-kath. Kirche Thurgau, Röm.-kath. Kirche Zurich, Röm.-kath. Synode des Kantons Solothurn, Rotes Kreuz Kanton Thurgau, Service de la solidarité internationale, SOS-Asile Vaud, Texaid-Textilverwertungs-AG.

### Confédération :

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Direction du développement et de la coopération (DDC), Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

### Cantons :

Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Fribourg, Glaris, Loterie Romande Genève, Loterie Romande Neuchâtel, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Service de la solidarité internationale (SSI) Genève, Soleure, Thurgovie, Valais, Vaud, Zurich.

### Villes et communes :

Belp, Berne, Bernex, Bienne, Effretikon, Genève, Lausanne, Lucerne, Meyrin, Saint-Gall, Thônex, Uster, Winterthur, Zoug, Zurich.

### Fondations, entreprises et associations :

Adele Koller-Knüsli Stiftung, Age-Stiftung, Annie und Rudolf Kaufmann-Hagenbach-Stiftung, Beat Peter Neeser Stiftung, Careerplus SA, Christoph Merian Stiftung, Däster-Schild Stiftung, Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), Dr. Stephan à Porta-Stiftung, Ehmman Stiftung Savognin, Fédération des coopératives Migros (FCM), Ferster-Stiftung, Fondation Alfred & Eugénie Baur, Fondation Audemars Piguet, Fondation DSR, Fondation de l'Hôpital de la Providence, Fondation Corymbo, Fondation Hubert Looser, Fondation Johann et Luzia Grässli, Fondation Lord Michelham of Hellingly, Fondation Palatin, Fondation Pierre Demaurex, Fondation Pierre-Henri Ducret, Fondation pour l'aide au protestantisme réformé, fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse, Fondation UBS pour le domaine social et la formation, Fondation Sauvain Petitpierre, Fondation Smartpeace, Fondation d'utilité publique

Accentus, Gebauer Stiftung, Gerda Techow gemeinnützige Stiftung, Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Zürich, GGG Basel, Günther Caspar- Stiftung, Kantonale St. Gallische Winkelriedstiftung, Leopold Bachmann Stiftung, Linsi Foundation, Marie Anna Stiftung, Markus Kaufmann-Stiftung, Max Geldner Stiftung, Medicor Foundation Liechtenstein, OAK Philanthropy Ltd., Otto Erich Heynau Stiftung, Pfiffner International AG, Plato Stiftung, Pour-cent culturel Migros, PrecisionWave AG, Promotion Santé Suisse, Pro Senectute Aargau, Rütli Stiftung, Société suisse d'utilité publique, Stiftung Drittes Millenium, Stiftung Erika und Andres Gut, Stiftung ESPERANZA, Stiftung Kriegstrauma-Therapie, Stiftung Succursus, Stiftung Temperatio, Stiftung zur Förderung der Erwachsenenbildung, Walder Stiftung.

**Chaîne du Bonheur :**

L'an dernier, la Chaîne du Bonheur a soutenu le travail de l'EPER à hauteur de CHF 2,8 millions.

**Donatrices et donateurs internationaux :**

ACT Alliance, Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Amt für Auswärtige Angelegenheiten Liechtenstein (AAA) (Bureau pour les affaires étrangères), Austrian Development Agency (ADA), Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Commission européenne (DG INTPA, DG JUST), Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire (ECHO), EEA and Norway Grants, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Ministère des affaires étrangères danois (DANIDA), Ministère de l'environnement du Cambodge, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Pain pour le Monde, Programme alimentaire mondial (PAM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), U.S. Agency for International Development (USAID).

## IMPRESSUM

Responsable : Groupe de direction  
Finances : Simone Knobel, Bruno Schneeberger, Andrea Willy, Daniel Meier, EPER  
Coordination : Stefan Schaer, EPER  
Graphisme : Stefan Schaer, EPER  
Traduction française : Camille Ducros, EPER  
Traduction anglaise : Richard A. Dunkley

Disponible au format PDF sur : [www.eper.ch/rapport-financier](http://www.eper.ch/rapport-financier)



### ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

#### **Siège romand**

Chemin de Bérée 4A  
Case postale 536  
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

[info@eper.ch](mailto:info@eper.ch)  
[eper.ch](http://eper.ch)

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5





**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Sommes cibles 2024 EPER : somme cible régulière et somme cible pour le Service des réfugiés

### Propositions

1. Le Synode décide qu'en 2024, les Églises membres soutiendront de nouveau financièrement l'EPER.
2. La somme cible régulière pour 2024 est fixée sans changement à CHF 2'448'960.00.
3. La somme cible pour le Service des réfugiés en 2024 est fixée sans changement à CHF 1'035'000.00.
4. Le Synode donne mandat au Conseil de récolter ces deux sommes cibles auprès des Églises membres.

Berne, le 11 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

## 5. Commentaire du Conseil de l'EERS

La dernière adaptation des sommes cibles au renchérissement a eu lieu pour l'exercice 2007 (décision de l'AD d'été 2006 : + 1%). Pour les années 2008 – 2021, les sommes cibles ont été maintenues sans changement. En 2022, la somme cible pour le Service des réfugiés a été légèrement arrondie.

Les fonds libres provenant des sommes cibles collectés par les Églises constituent une base de financement importante pour la campagne d'automne, la campagne nationale, ainsi que pour la campagne œcuménique menée ensemble avec l'Action de Carême et «Être partenaires». Avec ces campagnes, l'EPER fournit un précieux travail de sensibilisation et de mobilisation.

L'œuvre fusionnée de l'EPER a commencé son travail en janvier 2022. En 2024, les sommes cibles des Églises cantonales restent un signe effectif de confiance et de solidarité. Il est également important que les différentes contributions et collectes de la part des paroisses et des Églises cantonales aux projets et au travail de mobilisation en Suisse et à l'étranger soient confiées dans la même mesure à l'œuvre fusionnée.

En novembre 2019, en réponse à la motion présentée en 2017 par les délégués de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall relative au mandat de collecte de Pain pour le prochain pour les œuvres protestantes, le Conseil a proposé cinq mesures susceptibles de contribuer à résoudre la question qui se cache derrière le texte de la motion, à savoir le financement durable des quatre œuvres. L'une de ces mesures consistait à réduire le montant cible ordinaire pour l'EPER. En janvier et février 2020, le Conseil a organisé des auditions à trois reprises avec les représentants des Églises membres et de toutes les œuvres concernées afin de discuter ces mesures. Les discussions fructueuses lors de ces auditions ont montré qu'il n'est ni opportun ni souhaitable de modifier les montants cibles compte tenu de la fusion entre Pain pour le prochain et l'EPER. Les montants cibles doivent rester inchangés en 2024.



**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS : Rapport d'activité et comptes annuels 2022

### Proposition

Le Synode prend connaissance du rapport d'activité et des comptes annuels 2022 de la fondation fondia.

Berne, le 12 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe



fondia

Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Eglise évangélique réformée de Suisse

## Rapport d'activité 2022

---

### Nombre croissant de demandes et *annus horribilis* sur les marchés financiers

D'importantes pertes comptables dans les placements *versus* un nombre croissant de demandes de soutien: ainsi peut se résumer la situation de fondia en 2022.

En effet, durant l'exercice 2022, la grande volatilité des marchés financiers a péjoré le patrimoine de la fondation, alors que parallèlement le Conseil de fondation devait traiter un nombre de demandes sensiblement supérieur à celui de l'année précédente. Ainsi, en 2022, 64 dossiers ont été soigneusement examinés et CHF 659'600.- alloués à divers projets diaconaux. Comme en 2021 déjà, ce montant dépasse de près de 10% le budget annuel de soutiens financiers fixé à CHF 600'000.-.

Le Conseil de fondation a pour ligne de conduite de financer aussi largement que possible tous les projets qui remplissent les critères, afin que leur mise en œuvre soit efficace - tout particulièrement en cette période sensible d'après-covid. Comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessous, le Conseil de fondation a aussi refusé beaucoup de demandes, c'est-à-dire de projets n'entrant pas dans les critères de fondia. Le Conseil de fondation recommande aux personnes qui veulent déposer une demande dont la conformité n'est pas certaine de prendre préalablement contact avec le secrétariat de fondia ou avec un-e membre du Conseil.

### Vue d'ensemble des demandes

	2022	2021
Dossiers déposés, au total	64	55
- provenant de Suisse allemande	52	44
- provenant de Suisse romande	12	11
Projets soutenus	34	33
Projets refusés	27	16
Projets retirés	3	6
Soutien annuel total alloué	CHF 659'600	CHF 661'500





## **Façonner l'avenir ensemble plutôt que chacun-e pour soi ...**

... tel est l'un des slogans des *caring communities*. Le Conseil de fondation a constaté que beaucoup de paroisses s'intéressent à l'approche dite des « communautés bienveillantes ». La Conférence Diaconie Suisse a également travaillé sur ce sujet ces dernières années. Est-ce la raison pour laquelle ce type de projets paroissiaux se multiplie ?

Le Réseau Caring Communities Suisse donne des communautés bienveillantes la description suivante: « le *care* (ou «le souci des autres») est présent dans tous les domaines de la vie. Qu'il s'agisse de l'enseignement, de l'accueil des enfants ou de l'accompagnement des personnes âgées, dans la vie professionnelle ou dans le voisinage. Les *caring communities* ou communautés de soutien réunissent des personnes qui se soutiennent mutuellement dans la vie quotidienne. Les communautés se créent là où des personnes s'engagent pour la vie communautaire et la cohésion sociale. » (extrait de la brochure « Caring Communities », Une introduction aux communautés bienveillantes ou communautés de soutien, Conférence Diaconie Suisse de l'EERS, 2021, page 8).

En 2022, fondia a notamment soutenu les projets communautaires «KulturPunkt» de Coire, la «Kirche in der Stahlgießerei» à Schaffhouse, «Wohnen im Papierhof» à Werdenberg, le «Café unter den Bäumen» de Hérisau et le «Third Place» à Studen. Toutes ces initiatives ont en commun de faire émerger des centres de rencontre de quartier, dans lesquels des personnes d'âges et d'horizons différents peuvent se retrouver et participer à l'élaboration de solutions à leurs besoins spécifiques tout en bénéficiant de soutiens compétents. Tous ces projets ont été lancés ou co-crésés par des paroisses, à l'exception de celui de Werdenberg porté par une association diaconale locale. En 2022, fondia a soutenu des projets s'inscrivant dans la démarche de communautés bienveillantes pour un montant total de CHF 180'000.-.

## **De petits bijoux diaconaux**

La Fondation est aussi régulièrement sollicitée pour des projets avec de très petits budgets mais ayant un grand impact pour les bénéficiaires. C'est ainsi que fondia a contribué à la réussite des projets suivants :

A Aarau, l'entraide protestant suisse (EPER) gère deux lieux d'accueil : le «Café-Pause» ,destiné prioritairement aux personnes âgées ayant dû fuir l'Ukraine, et le «Café Churha Berhan», ouvert aux hommes âgés érythréens. Les deux lieux fonctionnent avec des services d'interprétation - vers le russe et l'ukrainien, pour l'un, et vers le tigrinya, pour l'autre. Ils ont pour but d'améliorer les conditions de vie socio-sanitaires des migrants et des migrantes afin que ces personnes puissent vieillir en gardant leur dignité et la plus grande autonomie possible.

Les cours de yoga organisés dans la paroisse de Berne-Bethléem pour les femmes précarisées ayant peu de pratique sportive et maîtrisant mal la langue allemande («Yoga für bewegungsunerfahrene, sozioökonomisch benachteiligte Frauen mit wenig Deutschkenntnissen») sont un autre exemple de micro-projet diaconal. Dans ce cadre





spécifique, les participantes peuvent bouger, se détendre, gagner en assurance et faire partie d'un groupe tout en améliorant leur image corporelle.

À La-Tour-de-Trême (Bulle) ce sont de nouveaux ateliers, alliant arts et spiritualité, qui ont vu le jour. Ils s'adressent aux parents solos ainsi qu'aux personnes âgées, migrantes, précarisées ou ayant un handicap ; toutes peuvent y pratiquer la peinture, le Land Art, la danse, le théâtre ou la photographie en fonction de leurs besoins spécifiques. Il devient ainsi possible d'expérimenter, en Eglise, de nouvelles expressions de la foi et de la spiritualité.

## **Finances**

En ce qui concerne les marchés financiers, 2022 restera dans les annales comme une année fortement marquée par les crises géopolitiques, l'inflation et le changement de politique monétaire des banques centrales. C'est aussi l'une des pires années boursières depuis longtemps. Partout dans le monde, les indices boursiers ont chuté de deux chiffres. Même les obligations, réputées pour être des placements sûrs y compris en période difficile, n'ont pas résisté et leur valeur a reculé en raison de la très rapide augmentation des taux d'intérêts. En 2022, sa politique de diversification des placements, poursuivie jusqu'ici avec beaucoup de succès, n'a permis à fondia d'éviter des pertes.

Les effets de rattrapage après la pandémie, des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement ainsi que l'augmentation massive des prix des matières premières après l'attaque de l'Ukraine par la Russie ont généré une forte inflation aux USA et en Europe. En Suisse, le taux d'inflation est resté relativement modéré puisqu'il a atteint 2,8 %. Les banques centrales ont réagi en abandonnant leur politique monétaire expansive. Alors que la banque centrale américaine augmentait, en 5 paliers successifs, son taux directeur jusqu'à 4,5 %, en Europe et en Suisse, c'est la période des taux négatifs qui a brusquement pris fin. En fin d'année, le taux directeur de la Banque nationale suisse (BNS) se situait autour de 1 %. Il est à espérer que le temps des taux négatifs est définitivement révolu.

Fin 2022, les placements en titres détenus par fondia valaient CHF 24 millions. Avec les liquidités et les créances à court terme, il en résulte un total d'actifs circulants de CHF 24,6 millions. Comparé à la situation en début d'exercice, ce montant - qui correspond également à l'ensemble des avoirs, respectivement de la somme d'actifs apparaissant au bilan - a diminué de CHF 4,2 millions. Cela s'explique principalement par la performance négative du portefeuille d'investissement de -12,69 % (après déduction des frais de gestion). Pour comparaison, fin 2022 l'index LPP Pictet 2015-40 était de -13.86 % (avant déduction des frais). Il y a dix ans, fondia a confié la gestion de son patrimoine à la Banque cantonale zurichoise (ZKB). Depuis lors, grâce à des placements selon un profil de risques bien équilibré, la performance annuelle brute s'est élevée en moyenne à 3,98 %, la performance moyenne nette (frais déduits) à 3,5 %.





Le compte de pertes et profits 2022 présente un déficit de CHF 1'073'738.- après prélèvement de CHF 2'500'000.- sur la réserve de fluctuation sur titres judicieusement alimentée durant les bonnes années. Outre les soutiens alloués pour un total de CHF 644'600.-, les charges d'exploitation de fondia comprennent des frais de personnel et d'administration s'élevant à CHF 113'406.-. La différence de CHF 15'000.- entre les CHF 659'600.- de contributions de soutien accordées durant l'exercice 2022 et la somme de CHF 644'600.- pour contributions de soutien comptabilisée dans les pertes et profits s'explique par la dissolution d'une provision caduque, le projet soutenu ayant été abandonné. Il en résulte un déficit de CHF 1'831'744.- (bénéfice de CHF 815'819.- en 2021). Les fonds propres diminuant d'autant, ils sont désormais de CHF 22'931'511.- et ils ont donc baissé de 7,4 % par rapport à l'exercice précédent. En fin d'exercice 2022, les fonds propres sont inférieurs de 3,2 % au capital de fondation initial.

Jusqu'à cette très exceptionnelle année 2022, les finances de fondia ont toujours évolué en progressant, ce qui lui permet de soutenir le travail diaconal de manière efficace. Ainsi, au cours de ces 15 dernières années, plus de CHF 9 millions ont été investis dans des projets sociaux d'Eglise, ainsi que dans l'innovation et la consolidation de ce champ d'action. Durant cette même période, le capital de base est resté pratiquement intact. La gestion de fortune se fait selon des critères de durabilité et inclut le respect des objectifs climatiques et de baisse des émissions de CO2.

### **Conseil de fondation**

Le Conseil de fondation a tenu ses 3 séances habituelles, en mars, septembre et novembre.

Les membres de la Commission des finances, d'une part, et celles de la Commission d'examen des demandes, d'autre part, se réunissent avant les séances plénières afin de préparer leurs contributions au prochain ordre du jour. La Commission des finances traite de sujets comme le bouclage annuel, le budget, l'évaluation des risques ou encore la stratégie de placement. La Commission d'examen des demandes étudie les dossiers de demande ; elle vérifie si les projets correspondent aux critères de fondia et élabore à l'intention du Conseil de fondation des recommandations quant aux montants à octroyer.

Esther Gaillard faisait partie du Conseil de fondation en tant que déléguée de l'EERS (Eglise Evangélique Réformée de Suisse). S'étant retirée, au 31 décembre 2022, du Conseil de l'EERS elle a, par conséquent, aussi quitté celui de fondia. Qu'elle trouve ici l'expression de notre vive reconnaissance pour son grand engagement en faveur de fondia. La personne qui la remplacera sera désignée en juin 2023 par le Synode de l'EERS.

En novembre 2022, le Synode de l'EERS a réélu tous les autres membres du Conseil de fondation pour une nouvelle législature de quatre ans, conformément à l'article VII des statuts. L'EERS a également confirmé Rosemarie Manser dans sa fonction de présidente du Conseil de fondation de fondia.



En 2023, le Conseil de fondation se compose donc de :

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens, vice-présidente
- Andreas Burri, Gränichen
- Roland Frey, Bremgarten bei Bern
- Jacqueline Lavoyer-Bünzli, Peseux
- Annina Policante-Schön, St. Gall
- Stephan Schranz, Kirchberg
- Simon Wyss, Bolligen

### **Collaboration avec la Conférence Diaconie Suisse**

Le Conseil de fondation et la Conférence Diaconie Suisse ont décidé de renforcer leur collaboration. Il est prévu de dégager ensemble un thème-clé pour une période déterminée, de l'approfondir sur le plan méthodologique et de soutenir financièrement des projets en lien avec ce sujet. Un large processus participatif dans les Églises permettra de définir la thématique des années à venir. La mise en pratique de cette nouvelle façon de travailler sera précisée en 2023.

### **Secrétariat central**

Depuis mi-janvier 2022, Silvia Schönfelder a repris le poste de directrice de fondia. Le Conseil de fondation est impressionné par la façon très professionnelle et clairvoyante dont elle remplit cette fonction.

### **Remerciements**

Comme toujours, Brigitte Genoux a été la « bonne âme » de fondia. Elle prépare les dossiers avec soin et répond de façon sûre et compétente à toutes les questions qui se posent. Le Conseil de fondation la remercie chaleureusement pour son travail.

La Présidente remercie tous les membres du Conseil pour leur engagement, honoré dans la bonne humeur, sans complications inutiles et avec efficacité.

Pour conclure, le Conseil de fondation, dans son ensemble, adresse ses cordiaux remerciements aux paroisses et aux organisations partenaires pour leur grand engagement sur le terrain. Il espère qu'en 2023, aussi, de nouvelles idées et de beaux projets diaconaux verront le jour et que beaucoup de demandes parviendront à fondia.



Berne, le 28 mars 2023

La présidente:

Rosemarie Manser

La directrice:

Silvia Schönfelder



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung  
Wirtschaftsprüfung  
Steuerberatung

**fondia – Fondation pour la promotion de la  
diaconie communautaire dans le cadre de  
l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS)  
Berne**

**Rapport de l'organe de révision  
au conseil de fondation sur les  
Comptes annuels 2022**

**10892**



## **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Guemligen, le 16 mars 2023

T+R SA

Daniel Zingg  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Bernhard Leiser  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)



BILANZ / BILAN		31.12.2022	31.12.2021
AKTIVEN / ACTIFS		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Bank		531'850.27	1'174'630.74
<i>Comptes banque</i>			
Wertschriften	3.1	24'003'328.00	27'034'489.00
<i>Titres</i>			
Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs		<u>24'535'178.27</u>	<u>28'209'119.74</u>
<i>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>			
Verrechnungs- und Quellensteuern		21'306.98	21'229.19
<i>Impôt anticipé et impôt à la source</i>			
Übrige kurzfristige Forderungen /		<u>21'306.98</u>	<u>21'229.19</u>
<i>Autres créances à court terme</i>			
Hypothekarisch gesicherte Darlehen	3.3	0.00	500'000.00
<i>Prêts hypothécaires</i>			
Finanzanlagen / <i>Immobilisations financières</i>		<u>0.00</u>	<u>500'000.00</u>
Aktive Rechnungsabgrenzungen		1'795.50	1'795.50
<i>Compte de régularisation actif</i>			
Aktive Rechnungsabgrenzungen /		<u>1'795.50</u>	<u>1'795.50</u>
<i>Compte de régularisation actif</i>			
UMLAUFVERMOGEN / <i>ACTIFS CIRCULANTS</i>		<u>24'558'280.75</u>	<u>28'732'144.43</u>
TOTAL AKTIVEN / <i>TOTAL DES ACTIFS</i>		<u>24'558'280.75</u>	<u>28'732'144.43</u>

BILANZ / BILAN		31.12.2022	31.12.2021
PASSIVEN / PASSIFS		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Kreditoren <i>Créanciers</i>		1'620.00	20'669.55
Rückstellung gesprochene Unterstützungsbeiträge <i>Provision pour contributions de soutien accordées</i>	3.4	575'600.00	426'700.00
Passive Rechnungsabgrenzungen <i>Compte de régularisation passif</i>		49'550.00	21'520.00
Kurzfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à court terme</i>		<u>626'770.00</u>	<u>468'889.55</u>
Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Provision pour réserves de fluctuation sur titres</i>	3.2	1'000'000.00	3'500'000.00
Langfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à long terme</i>		<u>1'000'000.00</u>	<u>3'500'000.00</u>
FREMDKAPITAL / FOND <sup>S</sup> ETRANGERS		<u>1'626'770.00</u>	<u>3'968'889.55</u>
Stiftungskapital <i>Capital de fondation</i>		<u>23'684'075.41</u>	<u>23'684'075.41</u>
Vortrag aus dem Vorjahr / <i>Solde reporté de l'exercice précédent</i>		1'079'179.47	263'360.59
Jahresergebnis / <i>Résultat de l'exercice</i>		-1'831'744.13	815'818.88
Gewinn- / Verlustvortrag / Report bénéfiques / pertes d'exploitation		<u>-752'564.66</u>	<u>1'079'179.47</u>
EIGENKAPITAL / FOND <sup>S</sup> PROPRES		<u>22'931'510.75</u>	<u>24'763'254.88</u>
TOTAL PASSIVEN / TOTAL DES PASSIFS		<u>24'558'280.75</u>	<u>28'732'144.43</u>

ERFOLGSRECHNUNG <i>COMPTE DE PERTES ET PROFITS</i>	2022	2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Ertrag Obligationen <i>Rendements sur obligations</i>	31'318.71	32'999.09
Ertrag Aktien <i>Rendements sur actions</i>	175'499.09	174'634.60
Ertrag Immobilienfonds <i>Rendements sur fonds immobiliers</i>	36'202.17	33'020.95
Übrige Zinserträge/-aufwände <i>Autres produits / charges d'intérêts</i>	1'880.98	7'407.80
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Diff. de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur les comptes en devises étrangères</i>	4'776.05	11'348.07
Realisierte Kursgewinne <i>Bénéfices de cours boursiers réalisés</i>	4'712.59	267'838.72
Unrealisierte Kursgewinne <i>Bénéfices de cours boursiers non réalisés</i>	5'719.81	1'876'454.95
Finanzertrag / <i>Produits financiers</i>	<u>260'109.40</u>	<u>2'403'704.18</u>
Spesen Wertschriften <i>Frais titres</i>	-2'276.06	-2'152.38
Management Fee <i>Management Fee</i>	-86'770.30	-89'138.10
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Diff. de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur les comptes en devises étrangères</i>	-28.71	-3'707.79
Realisierte Kursverluste <i>Pertes de cours boursiers réalisées</i>	-409'967.48	-18'430.99
Unrealisierte Kursverluste <i>Pertes de cours boursiers non réalisées</i>	-3'334'805.23	-186'582.34
Auflösung / Bildung Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Dissolution / attribution de réserves de fluctuation sur titres</i>	2'500'000.00	-500'000.00
Finanzaufwand / <i>Charges financières</i>	<u>-1'333'847.78</u>	<u>-800'011.60</u>
Finanzerfolg / <i>Produits financiers nets</i>	<u>-1'073'738.38</u>	<u>1'603'692.58</u>

ERFOLGSRECHNUNG <i>COMPTE DE PERTES ET PROFITS</i>	2022	2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Unterstützungsbeiträge laufendes Jahr bezahlt <i>Contributions de soutien payées durant l'exercice</i>	-495'700.00	-562'050.00
Veränderung Rückstellung Unterstützungsbeiträge <i>Modification provision pour contributions de soutien allouées</i>	-148'900.00	-99'450.00
Unterstützungsbeiträge / <i>Contributions de soutien</i>	<u>-644'600.00</u>	<u>-661'500.00</u>
Löhne <i>Salaires</i>	-14'400.00	-14'400.00
Übrige Löhne <i>Autres salaires</i>	-748.00	-2'248.60
AHV/ALV/IV/EO <i>AVS/AC/AI/APG</i>	-1'568.90	-1'860.90
Entschädigungen und Spesen Sitzungen <i>Indemnisations et frais liés aux séances</i>	-21'214.60	-19'793.10
Personalaufwand / <i>Charges du personnel</i>	<u>-37'931.50</u>	<u>-38'302.60</u>
Beiträge <i>Cotisations</i>	-115.00	-115.00
Externe Buchhaltung <i>Comptabilité externe</i>	-18'416.70	-19'418.30
Sekretariat von Graffenried <i>Secrétariat von Graffenried</i>	-41'308.65	-33'000.75
Revision <i>Révision</i>	-3'931.05	-3'723.35
Rechts- und Beratungsaufwand <i>Frais juridiques et frais de consultation</i>	-4'216.15	-4'407.90
IT / Website <i>Informatique / site internet</i>	-630.30	-21'071.40
Kommunikation <i>Communication</i>	-4'450.00	-4'803.00
Sonstiger Aufwand <i>Autres charges</i>	-2'406.40	-1'531.40
Übriger betrieblicher Aufwand / <i>Autres charges d'exploitation</i>	<u>-75'474.25</u>	<u>-88'071.10</u>
JAHRESERGEBNIS / <i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	<u><u>-1'831'744.13</u></u>	<u><u>815'818.88</u></u>

## ANHANG / ANNEXE 2022

### 1. Allgemeine Angaben und Erläuterungen zur Stiftung *Indications générales et commentaires relatifs à la fondation*

#### 1.1 Name, Rechtsform, Domizil / *Nom, forme juridique, domicile*

Unter dem Namen "fondia - Stiftung zur Förderung der Gemeindediakonie in der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz (EKS)" besteht eine Stiftung im Sinne von Artikel 80 ff des Schweizerischen Zivilgesetzbuches. Die Stiftung hat ihren Sitz in Bern.

*Sous le nom "fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS)" il est constitué une Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La Fondation a son siège à Berne.*

#### 1.2 Zweck / *But de la Fondation*

Die Stiftung ist ein Werk der Diakonie im evangelischen Sinn und damit dem Dienst an Hilfsbedürftigen verpflichtet. Ihr Zweck ist die Initiierung, Förderung und Unterstützung sozialkirchlicher Tätigkeiten in neuen Aufgabenbereichen. Die Stiftung soll sich dabei insbesondere in den Dienst hilfsbedürftiger Frauen stellen und deren Interessen vertreten.

*La Fondation est une oeuvre de diaconie, au sens évangélique du terme et, de ce fait, vouée au service des personnes en situation de précarité. Son but est l'initiation, la promotion et le soutien d'activités sociales de l'Eglise dans de nouveaux domaines.*

*La Fondation se mettra en particulier au service des femmes en situation de précarité et représentera leurs intérêts.*

#### 1.3 Stiftungsrat / *Conseil de Fondation*

Manser Rosemarie, Eich		Präsidentin / <i>Présidente</i>
Rudaz-Kägi Liliane, Thierrens		Vizepräsidentin / <i>Vice-Présidente</i>
Burri Andreas, Gränichen		Mitglied / <i>Membre</i>
Frey Roland, Bremgarten b. Bern		Mitglied / <i>Membre</i>
Gaillard-Zybach Esther, Féchy	bis 31.12.22	Mitglied / <i>Membre</i>
Lavoyer-Buenzli Jacqueline Angela, Peseux		Mitglied / <i>Membre</i>
Policante-Schön Annina, St. Gallen		Mitglied / <i>Membre</i>
Schranz Stephan, Kirchberg		Mitglied / <i>Membre</i>
Wyss Simon, Bolligen		Mitglied / <i>Membre</i>
Schönfelder Silvia, Unterentfelden	ab 15.1.22	Geschäftsführerin / <i>Secrétaire général</i>

## ANHANG / ANNEXE 2022

### 1.4 Stiftungsvermögen / *Patrimoine de la Fondation*

Das Stiftungskapital von CHF 23'684'075.41 ist nach den allgemein anerkannten Regeln einer sorgfältigen, professionellen Vermögensanlage und unter angemessener Berücksichtigung ethischer Kriterien zu verwalten. Der Stiftungsrat regelt die Einzelheiten in einem Anlagereglement.

*Le capital de la fondation de CHF 23'684'075.41 doit être géré conformément aux règles généralement reconnues de rigueur et de professionnalisme en matière d'investissement et en tenant compte de façon adéquate de critères éthiques. Les détails sont réglés dans un règlement des placements élaboré par le Conseil de Fondation.*

### 1.5 Reglemente / *Règlements*

- Anlagereglement vom 26.11.2019 / *Règlement des placements du 26.11.2019*
- Spesenreglement vom 6.8.2012 / *Règlement de remboursements des frais du 6.8.2012*
- Stiftungsstatuten vom 11.11.2021 / *Statuts du 11.11.2021*
- Organisationsreglement vom 14.9.2020 (Genehmigung der Synode der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz vom 5./6.9.2021) / *Règlement d'organisation du 14.9.2020 (approbation du Synode de l'Eglise évangélique réformée de Suisse du 5./6.9.2021)*

### 1.6 Anzahl Mitarbeitende / *Nombre de collaborateurs et collaboratrices*

Weniger als 10 Vollzeitstellen.  
*Moins de 10 emplois à plein temps.*

## 2. Angaben über die in der Jahresrechnung angewandten Grundsätze *Informations sur les principes appliqués pour établir les comptes annuels*

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Rechts, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung (Art. 957 bis 962 OR) erstellt.

*Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, et en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).*

Die Bilanzierung erfolgt grundsätzlich zu Nominalwerten. Die Wertschriften werden zu Marktwerten erfasst.

*Le bilan est établi aux valeurs nominales. Les titres sont pris en compte au cours du marché.*

ANHANG / ANNEXE 2022

3. Erläuterungen der Positionen der Bilanz  
*Commentaires relatifs aux positions du bilan*

3.1 Wertschriften / Titres	31.12.2022	31.12.2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Obligationen in CHF / <i>obligations en CHF</i>	4'617'844.00	5'035'532.00
Obligationen FW (teilweise gehedgt) <i>obligations devises étrangères (couvertes partiellement)</i>	5'205'288.00	4'708'937.00
Aktien Schweiz / <i>actions suisses</i>	5'298'501.00	7'084'509.00
Aktien Ausland / <i>actions étrangères</i>	3'059'461.00	3'699'612.00
Alternative Anlagen / <i>investissements alternatifs</i>	2'949'873.00	3'305'591.00
Immobilienfonds / <i>fonds immobilier</i>	2'872'361.00	3'200'308.00
Total Wertschriften / <i>Total des titres</i>	<u>24'003'328.00</u>	<u>27'034'489.00</u>

Ausweis der Vermögensverwaltungskosten gemäss ZKB <i>Publication des frais de gestion de fortune selon ZKB</i>	0.49%	0.57%
---	-------	-------

3.2 Berechnung der Wertschwankungsreserve <i>Calcul de la réserve de fluctuation sur titres</i>	31.12.2022	31.12.2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Stand der Wertschwankungsreserve <i>Montant de la réserve de fluctuation sur titres au 1.1.</i>	3'500'000.00	3'000'000.00
Auflösung/Bildung zulasten der Erfolgsrechnung <i>Dissolution/attribution à la charge du compte de pertes et profits</i>	-2'500'000.00	500'000.00
Wertschwankungsreserve <i>Réserve de fluctuation sur titres</i>	<u>1'000'000.00</u>	<u>3'500'000.00</u>

Die reglementarsiche Wertschwankungsreserve übersteigt die gesetzlich maximal zulässige Höhe gemäss Art. 960b, Abs. 2 OR im Berichtsjahr um CHF 995'000 / *La réserve de fluctuation sur titres excède le plafond légal au sens de l'art. 960b, al. 2 CO de CHF 995'000 durant l'exercice sous revue.*



ANHANG / ANNEXE 2022

3.3 Hypothekarisch gesichertes Darlehen  
*Prêts hypothécaires*

Zinssatz 2022: 1,5% / 2021: 1,5%  
 Darlehensnehmerin: Stiftung suchttherapiebärn, Bern  
 Sicherstellung: Namensschuldbriefe CHF 500'000, I. Rang, Wohnliegenschaft in Bern  
 Darlehen zurückbezahlt am 31.3.2022  
*Taux d'intérêt 2022: 1,5% / 2021: 1,5 %*  
*Emprunteuse: Fondation suchttherapiebärn, Berne*  
*Garantie: cédules hypothécaires nominatives CHF 500'000, 1er rang, immeuble résidentiel à Berne*  
*Prêt remboursé le 31.3.2022*

3.4 Rückstellung für gesprochene Unterstützungsbeiträge  
*Provision pour contributions de soutien allouées*

Auf den Bilanzstichtag waren folgende  
 Unterstützungsbeiträge gesprochen, noch nicht ausbezahlt  
*A la date de la clôture du bilan les contributions de soutien suivantes ont été accordées, pas encore versées aux bénéficiaires:*

	31.12.2022	31.12.2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Für / pour 2020	0.00	15'000.00
Für / pour 2021	0.00	7'200.00
Für / pour 2022	58'700.00	264'800.00
Für / pour 2023	343'800.00	139'700.00
Für / pour 2024	173'100.00	0.00
	<u>575'600.00</u>	<u>426'700.00</u>



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica reformada da la Svizra

21

**Synode**  
**du 18 au 20 juin 2023 à Olten**

## Synodes 2024 : lieux et dates

### Propositions

1. Le Synode prend connaissance que le synode d'été aura lieu du 9 au 11 juin 2024 à Neuchâtel à l'invitation de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel.
2. Le Synode décide que le synode d'automne aura lieu les 4 et 5 novembre 2024 à Berne.

Berne, le 25 avril 2023  
Église évangélique réformée de Suisse

Le bureau du Synode  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Evelyn Borer      Hella Hoppe